

Envoi au contrôle de légalité le : 20 octobre 2023

Publication électronique le : 20 octobre 2023

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

DELIBERATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 25 SEPTEMBRE 2023

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : Mme Ingrid GAILLARD

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, Mme Valérie CUVILLIER, Mme Blandine DRAIN, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, M. Laurent DUPORGE, Mme Karine GAUTHIER, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, Mme Florence WOZNY, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUCHCINSKI, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, Mme Carole DUBOIS, M. Olivier BARBARIN, Mme Zohra OUAGUEF, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Claude BACHELET, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Frédéric MELCHIOR, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Ludovic PAJOT, Mme Anouk BRETON, Mme Nicole CHEVALIER, M. Jean-Louis COTTIGNY, Mme Audrey DESMARAI, M. Alain DE CARRION, M. Jean-Luc DUBAËLE, M. Philippe DUQUESNOY, Mme Delphine DUWICQUET, Mme Ingrid GAILLARD, M. Raymond GAQUERE, Mme Séverine GOSSELIN, Mme Aline GUILLUY, M. Guy HEDDEBAUX, M. Sébastien HENQUENET, M. René HOCQ, M. Ludovic IDZIAK, Mme Michèle JACQUET, Mme Maryse JUMEZ, M. Daniel KRUSZKA, Mme Emmanuelle LEVEUGLE, Mme Geneviève MARGUERITTE, M. Michel MATHISSART, M. Philippe MIGNONET, Mme Sandra MILLE, M. Bertrand PETIT, Mme Maryse POULAIN, M. Benoît ROUSSEL, M. Jean-Pascal SCALONE, M. Jean-Marc TELLIER, Mme Véronique THIEBAUT, Mme Françoise VASSEUR, Mme Cécile YOSBERGUE.

Excusé(s) : M. Daniel MACIEJASZ, M. Jean-Jacques COTTEL, M. Pierre GEORGET, M. Bruno COUSEIN, Mme Stéphanie GUISELAIN, M. Philippe FAIT, M. François LEMAIRE, M. Steeve BRIOIS, Mme Brigitte BOURGUIGNON, M. Michel DAGBERT, Mme Marine LE PEN, M. François VIAL.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX - 2022

(N°2023-420)

Le Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14 et L.3211-1 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.3121-21 ;

Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;

Après en avoir délibéré,

DONNE ACTE au Président du Conseil départemental :

Article 1 :

De la présentation du Rapport d'Activité des services départementaux de l'exercice 2022 ainsi que du rapport financier correspondant et de la tenue du débat prévu par l'article L.3121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Article 2 :

Le rapport d'activité et le rapport financier visés à l'article 1 sont annexés à la présente délibération.

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 78 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrits) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix

(Adopté)

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 25 septembre 2023

Pour le Président du Conseil départemental,
La Directrice générale des services,

Signé

Maryline VINCLAIRE



62

Pas-de-Calais
Mon Département



RAPPORT D'ACTIVITÉS

- ANNÉE 2022 -



Éditorial du Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais

Le Département est une collectivité de la proximité. Il porte des politiques publiques présentes dans le quotidien des habitants du Pas-de-Calais et place son action au service des habitants et des territoires. C'est donc tout naturellement que le projet de mandat, définissant nos ambitions pour la période 2022-2027, devait se construire avec l'ensemble des acteurs de nos territoires, habitants, élus, partenaires ...

« Construire notre Pas-de-Calais » a donc constitué un fil rouge et marqué cette année 2022. Conscient de l'absolue nécessité d'associer le plus largement les citoyens à cette démarche, il s'est agi d'« aller vers ». Ainsi, le premier semestre a été maillé de consultations des habitants, de rencontres partenariales, de concertations, de mobilisation des élus et des agents départementaux. Ces concertations ont permis d'élaborer notre projet de mandat, adapté aux attentes et besoins nouveaux des populations.

Trois pactes ont été rédigés, regroupant l'ensemble des champs d'action du Département et déclinant les orientations en matière de solidarités territoriales, de réussites citoyennes et de solidarités humaines. Ces pactes sont eux-mêmes marqués par trois orientations transversales : le soutien à la jeunesse, la protection de l'environnement et la promotion du lien social entre les habitants.

Ces pactes ont été votés au cours du dernier trimestre 2022 et mis en application aussitôt, au travers de délibérations venant démontrer, de manière très concrète, les ambitions de l'action départementale.

Je remercie les élus pour leur investissement permanent, tout au long de ce processus d'élaboration et de mise en œuvre du projet de mandat. Je leur adresse mes encouragements à travailler davantage encore au plus près des populations de nos territoires. J'exprime également ma reconnaissance aux agents départementaux, qui, avec énergie et dévouement, traduisent, en actes et au quotidien, la volonté politique de notre institution.

Jean-Claude LEROY

Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais



Éditorial
de la Directrice générale
des services départementaux du
Pas-de-Calais

L'année 2022 a marqué la mobilisation de l'ensemble de l'administration, aux côtés des élus, dans l'élaboration et les premières réalisations des trois pactes constitutifs du projet de mandat du Conseil départemental.

Grâce à la confiance des élus, les directions ont pleinement investi leur rôle de conseil, d'expertise, d'appui, de force de proposition pour traduire dans les faits les orientations politiques portées.

C'est ainsi également que de nombreux agents se sont engagés dans la construction du projet, notamment en donnant leur avis en tant que professionnels et en participant à la rencontre avec les usagers des services départementaux et plus largement avec les habitants, pour écouter et recueillir leurs attentes.

A travers le nouveau projet de mandat, l'administration départementale dispose aujourd'hui d'une précieuse feuille de route sur laquelle appuyer ses actions et projets ; une feuille de route d'ores et déjà appropriée en raison de sa construction collective.

Face aux enjeux liés à la mise en œuvre du projet de mandat, l'année 2022 a également été consacrée à l'évolution des pratiques à l'interne de notre collectivité. En effet, les services ont poursuivi leur démarche d'adaptation tenant compte des nouvelles orientations politiques, et aussi des enjeux posés par les crises énergétique, environnementale et économique.

En cette période qui se caractérise par de multiples transitions, la priorité de l'administration reste centrée plus que jamais sur la qualité du service rendu à l'utilisateur et de la relation aux habitants. Coordinées au sein d'un projet collectif de l'administration, de nombreuses initiatives en matière de simplification et de lisibilité de l'action départementale ont encore été portées cette année, en conformité avec la priorité voulue par nos élus de renforcer notre proximité auprès de la population.

L'innovation dans nos méthodes pour consolider nos liens avec l'ensemble des habitants et des bénéficiaires de nos interventions porte ses fruits, comme en témoignent les nombreux exemples de réalisations contenus dans ce rapport d'activité.

Parallèlement, des chantiers relatifs aux conditions de travail, à l'animation du collectif des agents ont été réalisés. Ces actions permettent de renforcer la coopération et la transversalité, indispensables à une action publique efficiente. Nous avons également valorisé l'engagement, développé la convivialité et innové, pour permettre aux agents de cultiver un sentiment d'appartenance à notre institution.

L'année 2022 fut donc une année riche en réalisations concrètes et en mise en œuvre de nouveaux modes de faire. La valorisation des actions individuelles et collectives, a permis d'accroître et de rendre visible, plus encore, notre présence auprès des habitants du Pas-de-Calais.

Maryline VINCLAIRE

Directrice générale des services

SOMMAIRE



6 Le Département du Pas-de-Calais

8 L'organisation politique

9 L'organisation administrative

10 Le cadrage financier

11 Le projet de mandat



Pour mettre en œuvre l'ensemble de ses politiques publiques et garantir les missions de service public nécessaires au quotidien de nos habitants du Pas-de-Calais, le Département exécute un budget annuel de 1,37 milliard d'euros, décidé par les 78 élus qui composent l'assemblée départementale. Le calvaire peut également s'appuyer sur les 7 000 agents qui la composent pour assurer une proximité de tous les habitants, auprès de tous.



Le projet de mandat lancé en décembre 2021 s'est structuré tout au long de l'année 2022 autour de 6 pactes : celui des solidarités territoriales, des ressources citoyennes et des solidarités humaines. Les pactes permettent de rendre lisibles les politiques départementales. Ils ont été assortis de 3 orientations transversales : s'engager pour la jeunesse, agir pour l'environnement et protéger la proximité du lien entre les habitants. En associant les habitants, agents, partenaires à la construction du projet de mandat, au travers de concertations plurielles, le Département met en œuvre le principe du « aller vers » et optimise la relation à l'usager.

15 Les temps forts dans le département

18 Les temps forts dans les territoires



Le département du Pas-de-Calais est constitué de 8 territoires dont la diversité nécessite une réponse spécifique. L'organisation territoriale des services départementaux permet de conduire des missions de service public adaptées aux besoins des usagers habitants et des partenaires des territoires. En 2022, l'activité départementale s'est traduite en « temps forts » sur chaque territoire démontrant ainsi la capacité des services à apporter une réponse de proximité et adaptée face aux besoins.

LES SOLIDARITÉS HUMAINES

Protéger, aider les populations à tous les âges de la vie

26 L'autonomie et la santé

28 L'insertion sociale et professionnelle, le logement

30 La protection de l'enfance et de la famille

32 Le numérique, un outil au service des usagers



Service les habitants au cœur des territoires

34 Cartographie des Maisons du Département Solidarité (MDS)

45 Les Maisons du Département Solidarité dans les territoires

En tant que chef de file des solidarités humaines, le Département œuvre tous les jours à assurer toujours plus de justice sociale, de profession et d'aide aux populations.

Ces politiques de solidarité s'appuient sur le renforcement de l'autonomie et de la santé de tous afin que chaque habitant puisse s'épanouir pleinement. Les actions menées en matière d'insertion sociale et professionnelle, d'accès à l'emploi et au logement, aux outils numériques et à leur utilisation, permettent de faire face aux problématiques socio-économiques de nos territoires. Enfin, l'attention toute particulière portée à la protection de l'enfance et, plus largement de la famille, constitue un pilier majeur de l'action départementale.

Pour conduire ces actions, les services départementaux s'appuient sur les 3 Maisons du Département Solidarité (MDS) dont les différents sites apportent une réponse de proximité aux besoins de la population.

LES RELATIONS CITOYENNES

Appuyer l'engagement citoyen et l'implication des habitants

47 Appuyer le volontariat dans les territoires

50 Appuyer les associations et les citoyens

53 Appuyer les initiatives locales

56 Appuyer les initiatives locales

59 Appuyer les initiatives locales



Le Département œuvre à l'émancipation et à l'accomplissement des habitants, à tous les âges de la vie. Il conçoit donc de nombreuses politiques volontaristes en matière d'éducation, de culture et de sport. Il accompagne les jeunes et leurs parents et mobilise les ressources au service de l'émancipation de chacun, de la lutte contre les déterminismes et de la valorisation de l'engagement citoyen. En favorisant la cohésion sociale et en soulignant les initiatives individuelles et collectives, le Département souhaite optimiser les conditions de la réussite et du bien vivre ensemble, à partager par le plus grand nombre, habitants des villes comme des villages.

Appuyer les initiatives locales et les associations

60 Appuyer les initiatives locales et les associations

LES SOLIDARITÉS TERRITORIALES

Aménager au quotidien les espaces de vie

- 80 Favoriser la mobilité et entretenir le réseau routier
- 82 Aménager le territoire et préserver l'environnement
- 84 Optimiser la gestion du patrimoine départemental
- 86 Grand Site de France Les Deux Caps
- 88 Le Laboratoire Départemental d'Analyses

Servir les populations des territoires

- 90 Cartographie des Maisons du Département Aménagement et Développement Territorial
- 91 Les MDADT dans les territoires

Nouer des partenariats et développer de grands projets

- 105 Du territoire à l'Europe, des partenariats essentiels pour les populations
- 109 Le canal Seine-Nord-Europe
- 111 Promouvoir l'économie sociale et solidaire
- 113 Des EPOA partenaires de l'institution



Le Département est un acteur majeur de l'aménagement du territoire. Il assure la mobilité de tous en entretenant un réseau routier de plus de 6000 km. Il contribue à préserver l'environnement en conduisant des politiques volontaristes dans le domaine. Le Département entretient un patrimoine de près d'1 million de m² pour offrir des conditions d'accueil de qualité aux collégiens et usagers.

Acteur engagé auprès des territoires, le Département dispose de 7 Maisons du Département Aménagement et Développement territorial (MDADT). C'est ainsi l'ensemble du département qui est maillé par ces structures et leurs Centres d'Exploitation Routiers (CER), dont les agents assurent la sécurité de tous.

Le Grand Site de France Les Deux Caps, comme le port d'Étaples et la Maison du port, constituent des valeurs sûres de l'attractivité du territoire. Le laboratoire Départemental d'Analyses, par sa qualification et son expertise est au service des populations. Il est un acteur de la vie économique du Pas-de-Calais.

Le Département est enfin un véritable partenaire pour accroître les services aux populations. Des contrats à passer avec les intercommunaux, les communes, les associations, aux partenariats avec l'Europe, au titre de l'Économie Sociale et Solidaire, ou les établissements Publics et Organismes Associés (EPOA), en passant par le Canal Seine Nord, le Département négocie au mieux les intérêts des habitants des territoires.

UNE ADMINISTRATION AU SERVICE DE TOUS LES PUBLICS

- 116 Accompagner la conduite du changement pour optimiser le service à tous les publics

Des ressources au service des publics et pour accompagner les directions

- 117 Sécuriser, accompagner, aider au pilotage au service des politiques publiques et des agents
- 123 Communiquer pour rendre lisible l'action départementale



L'administration départementale s'appuie sur des directions et fonctions supports en charge d'accompagner les transformations et les directions, mais également de sécuriser l'action des services au regard des obligations réglementaires, administratives et financières qui s'appliquent au fonctionnement de la collectivité. Ces missions sont essentielles à l'exécution d'un service public adapté et de qualité. Enfin, la communication portée par les services de la collectivité permet d'assurer, auprès de tous, la continuité de l'action départementale favorisant ainsi l'accès au droit et la citoyenneté.



- 6 Le Département du Pas-de-Calais
- 8 L'organisation politique
- 9 L'organisation administrative
- 10 Le cadrage financier



Pour mettre en œuvre l'ensemble de ses politiques publiques et conduire les missions de service public nécessaires au quotidien des habitants du Pas-de-Calais, le Département exécute un budget annuel de 1,87 milliard d'euros, décidé par les 78 élus qui composent l'assemblée départementale. La collectivité peut également s'appuyer sur les 7 000 agents qui la composent pour assurer une proximité de tous les instants, auprès de tous.



UNE PROXIMITÉ QUOTIDIENNE



39 cantons

8 territoires

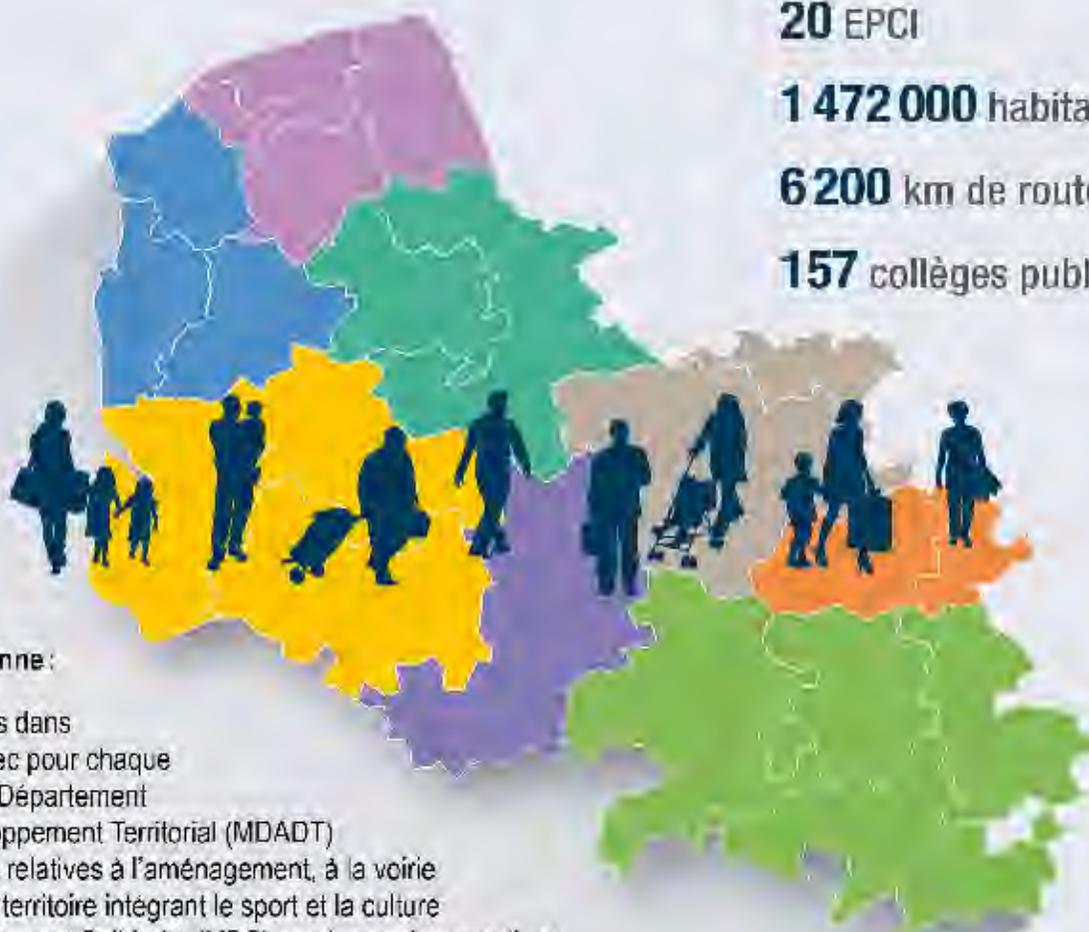
890 communes

20 EPCI

1 472 000 habitants

6 200 km de routes départementales

157 collèges publics et privés



Une proximité quotidienne :

34 sites d'accueil répartis dans tout le Pas-de-Calais avec pour chaque territoire une Maison du Département Aménagement et Développement Territorial (MDADT) en charge des questions relatives à l'aménagement, à la voirie et au développement du territoire intégrant le sport et la culture et une Maison du Département Solidarité (MDS) en charge des questions relatives aux solidarités (logement, emploi, enfance, famille, insertion...).

ORGANISATION POLITIQUE

(Département POPP)



AIRE-SUR-LA-YVE Jean-Claude DISSAUX Florence WICZYŃ	ARRAS 1 Zohra DUARQUE Michel MATIĆIĆ	ARRAS 2 Emmanuel LAPOLLE Alexandrie MALTA T	ARRAS 3 Marianne CAUWET Jean-Louis COTTIGNY	AUCH Luciano IZAK Michèle JACQUET	AUXILÉ-CHATEAU Aline GULLUY Christine PÉDIN	AVIGNON-LE-ROCHER Marilyne DELASSUS Sébastien HENQUENCT	AYON Rancy DESMARAIS Jean-Marc TOLLIER	BRAYONNE Jean-Lucques COTTEL Véronique THICHAUT	BOURBONNIAIS Bruno GUSBIN Meryse JUMECZ
BETRINE Sébastien HENQUENCT	BEUVRY Raymond GARCÉ ARL	BOULOGNE-SUR-MER 1 Jean-Luc DALL	BOULOGNE-SUR-MER 2 Olivier BANGARIN Sandrine MATE	BRÉHENNES Pierre SÉVERGE Nicole SÉVERGE-TOFFRANI	BRUAY-LE-CHÂTEAU Ludovic MARTEL Mina MOUTOUZOUZ	BULLY-LES-MINES Anouk DREYFUS Pauline LEMARIE	CLAISY Guy HELLERDAUX Véronique PILLET-FRISQUOT	COMBES Julien LARUE Caroline MATHAT	CALAIS 8 Stéphanie SOUSSEAN Philippe MIDONNET
CAWILLE Thierry MOUCHEZ Cécile YOSBERGUE	VEUVRY Prisca FOURTILLON Marc BARRAUX	CRUVEPIN Alain DE CORNILLI Stéphane GOSSÉLY	ETAPLES Philippe PAIT Sylvain KWAZNIAK	FRUGES Jean-Michel MONCK Françoise VASSEUR	JARVIS Valérie CIVILLIER Philippe DUBESNOY	HEBLY-BEAUMONT 1 Guy de DOL François VIEL	HEBLY-BEAUMONT 2 Stéphane FROST Marine LE PEN	LENS Fatima AT-THAMMER Coriel KRUSZKA	LEVIN Laurent TROPEZ Sylvie NACHEL
ELLERS Carole DIBACIS René HOUX	LAMBALLE Delphine DUWOUQUET Bertrand ROUSSEL	LUMBRES Bernadette DRAVE Jean-Claude LEFAY	MAIRY Nicole CHEVALIER Frédéric PELLERIN	NOUVELES-MINES Alexis DAGRETT Carine GUYOTIER	OUTREAU Benoist CHOCHOIS Christine PYSOLOUSC	SAINTE-VALLE Eckhard FETT Suzanne KROHN-LENAE	SAINTE-VALLE-TERMINÉ Claude BACHELET Ingrid WALLARD	WILLELS Agnès KUCHCINSKI Laurence LOUVERI	

L'exécutif départemental est composé du Président et de 15 vice-présidents et vice-présidentes.

La Commission permanente
elle est composée de exécutif départemental soit le Président et 5 vice-présidents et vice-présidentes et de 20 autres membres.

Les commissions thématiques
elles sont au nombre de 6.

1^{ère} commission : attractivité départementale et emploi

2^{ème} commission : solidarités humaines

3^{ème} commission : Éducation, culture, sport et citoyenneté

4^{ème} commission : Développement et développement des territoires

5^{ème} commission : Solidarité territoriale et partenariats

6^{ème} commission : Finances et services publics départementaux

24 membres
15 présidents
9 vice-présidents

L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE



Une direction générale des services composée de :

- 5 pôles
- 5 secrétariats généraux
- 21 directions (et un laboratoire d'analyses départementales)
- 9 Maisons du Département Solidarité et leurs sites respectifs
- 7 Maisons du Département Aménagement et Développement Territorial et leurs Centres d'Exploitation Routiers respectifs.



15 Les temps forts dans le département

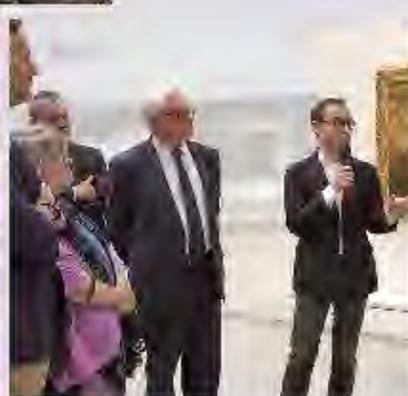
18 Les temps forts dans les territoires



Le département du Pas-de-Calais est constitué de 8 territoires dont la diversité nécessite une réponse spécifique.

L'organisation territorialisée des services départementaux permet de conduire des missions de service public adaptées aux besoins des élus, des habitants et des partenaires des territoires.

En 2022, l'activité départementale s'est traduite en « temps forts » sur chaque territoire démontrant ainsi la capacité des services à apporter une réponse de proximité et cohérente face aux besoins.





11 Le projet de mandat



Le projet de mandat lancé en décembre 2021 s'est structuré, tout au long de l'année 2022 autour de 3 pactes, celui des solidarités territoriales, des réussites citoyennes et des solidarités humaines. Les pactes permettent de rendre lisibles les politiques départementales, ils ont été assortis de 3 orientations transversales, s'engager pour la jeunesse, agir pour l'environnement et protéger et produire du lien entre les habitants. En associant les habitants, agents, partenaires, à la construction du projet de mandat, au travers de concertations plurielles, le Département met en œuvre le principe du « aller vers » et optimise la relation à l'usager.



Un projet de mandat co construit

La structuration du projet de mandat

Construisons notre Pas-de-Calais

Les chiffres clés du projet de mandat :

Concertation partenariale

- ◆ 14 rencontres thématiques
- ◆ 1500 participant.es
- ◆ Mobilisation de 111 intervenants
- ◆ Une cinquantaine d'ateliers de travail.

Les concertations citoyennes

- ◆ Près de 1 500 réponses au questionnaire en ligne ont été collectées pour environ 6 000 consultations des pages internet consacrées au projet de mandat.
- ◆ 13 escales pour la tournée des territoires, ont permis d'aller à la rencontre de plus d'un millier d'habitants.

La mobilisation des agents

- ◆ Plus de 150 agents ont participé aux 18 réunions thématiques organisées pour collecter leur avis sur 6 grands champs d'action départementale.
- ◆ Plus d'une cinquantaine d'articles ont été publiés dans l'intranet pour informer l'ensemble des agents de la démarche.
- ◆ Une centaine d'agents se sont mobilisés aux escales de la tournée des territoires.

Les enjeux et la structuration du projet de mandat :

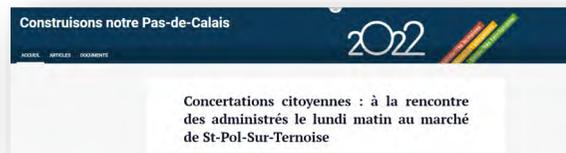
C'est la volonté de rendre lisibles les politiques départementales, de les mettre en cohérence et d'en assurer la visibilité qui a été la ligne directrice de l'élaboration du projet de mandat 2022-2027. Il a donné lieu à l'écriture de trois pactes regroupant l'ensemble des champs d'intervention du Département. « Agir avec vous pour bien vivre dans le Pas-de-Calais », le pacte des solidarités territoriales, pose les conditions d'un développement harmonieux des territoires, respectueux du climat, de la qualité de vie et du cadre de vie de ses habitants. « Agir avec vous pour se réaliser dans le Pas-de-Calais », le pacte des réussites citoyennes, quant à lui, rappelle avec force les valeurs du Département en matière de cohésion sociale, d'exercice de la pleine citoyenneté et de réduction des inégalités d'accès à la culture, au sport et à l'éducation. « Agir avec vous pour l'épanouissement de tous dans le Pas-de-Calais », le pacte des solidarités humaines enfin, met l'accompagnement des publics et le soutien à toutes celles et ceux qui en ont besoin au cœur de son action.

Trois orientations transversales, irriguent par ailleurs l'ensemble des réflexions : le soutien à la jeunesse, la protection de l'environnement et la promotion du lien social entre les habitants. Les trois pactes ont été adoptés à l'automne 2022 après une vaste et intense démarche de co-construction qui s'est déroulée pendant le premier semestre.



Un projet de mandat co construit

La structuration du projet de mandat
Construisons notre Pas-de-Calais



Les étapes et les outils de la construction

Le premier semestre 2022 a été consacré à la démarche d'« aller vers » l'ensemble des acteurs du département.

Pour recueillir l'avis et les propositions des citoyens, le Département a lancé un questionnaire en ligne portant sur l'ensemble des politiques départementales. Près de 1 500 répondants ont confirmé que les enjeux liés au réchauffement climatique et à la situation sociale, à l'avenir de la jeunesse, étaient une préoccupation forte. Ils ont également montré l'attractivité du territoire et la fierté de ses habitants d'être du Pas-de-Calais. Par ailleurs, une tournée en 13 escales sur les territoires, à l'occasion d'événements festifs, culturels, de plein air ou simplement lors de marchés, s'est déroulée entre avril et juin. Les élus et agents qui y ont participé ont pu aller à la rencontre des habitants, les entendre et échanger avec eux sur leurs problématiques du quotidien et leur cadre de vie. Enfin, un sondage téléphonique auprès d'un public de jeunes retraités s'intéressait à leurs motivations pour rester ou venir passer leur retraite dans le Pas-de-Calais.

Les partenaires du Département ont également été associés étroitement à la démarche. 14 rencontres partenariales se sont tenues entre février et mai, sur 14 thématiques visant à couvrir tous les champs d'intervention de la collectivité : alimentation durable, culture, environnement, autonomie, insertion, éducation, mobilités, jeunesse, développement des territoires ... Dresser des constats, formuler des propositions, réfléchir avec de grands témoins et/ou en ateliers... le réseau des acteurs des territoires s'est largement mobilisé. Ce fut le cas également lors des réunions de différentes instances plus régulières, telles que le comité départemental de l'ESS, les assises territoriales ou encore le conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie.

Toutes ces actions ont été portées et accompagnées par les élus. Ils ont participé activement aux rencontres partenariales et aux escales de la tournée des territoires et ont contribué à l'élaboration du projet de mandat via leur groupe politique et au sein des commissions thématiques.

Enfin, les agents et directions se sont également mobilisés, tant dans l'organisation de ces différents temps forts, que dans la réflexion et les propositions techniques, à la fois sur leur champ d'expertise, et sur les enjeux transversaux aux trois pactes.

Un projet de mandat co construit

La structuration du projet de mandat
Construisons notre Pas-de-Calais

Des concertations plurielles, une réelle mobilisation ... en chiffres !

◆ **14 rencontres thématiques à l'Hôtel du Département. 111 intervenants et 52 ateliers ont réuni 1500 participants présents pour réfléchir aux politiques départementales.**

- 22 février - Thématique « bien manger dans le Pas-de-Calais »;
- 1er mars - Thématique « tous sportifs dans le Pas-de-Calais »;
- 4 mars - Thématique « bien vieillir dans le Pas-de-Calais »;
- 9 mars - Thématique « se déplacer autrement dans le Pas-de-Calais »;
- 14 mars - Thématique « Faire confiance à la jeunesse dans le Pas-de-Calais »;
- 18 mars - Thématique « Ensemble pour l'autonomie et l'emploi dans le Pas-de-Calais »;
- 23 mars - Thématique « agir pour l'environnement dans le Pas-de-Calais »;
- 1er avril - Thématique « citoyens en situation de handicap, permettre à chacun de bien vivre dans le Pas-de-Calais »;
- 06 avril - Thématique « bien vivre là où j'habite, comment préserver des territoires attractifs et vivants »;
- 26 avril - Thématique « bien grandir dans le Pas-de-Calais, une nouvelle ambition pour l'enfance »;
- 03 mai - Thématique « la culture à la rencontre de tous les publics, agir pour l'accès de tous à la culture »;
- 04 mai - Thématique « bien dans mon logement, permettre à chacun de disposer d'un logement adapté et de s'y maintenir dans de bonnes conditions »;
- 10 mai - Thématique « bien vivre au collège dans le Pas-de-Calais, pour un collège lieu d'apprentissage et de citoyenneté »;
- 13 mai - Thématique « Pas-de-Calais, un territoire d'exception ».



◆ **13 rencontres citoyennes ont été organisées pour « aller vers » les habitants des territoires, informer, recueillir les propositions et attentes des citoyens, échanger ...**

- 27 avril - Le festival des cerfs-volants - Berck-sur-Mer
- 29 avril - Le marché d'Étaples-sur-Mer
- 4 mai - Le skate park - Calais
- 7 mai - La Coupole - Helfaut
- 11 mai - Le Cap Gris-Nez
- 14 mai - La plage de Boulogne-sur-Mer le matin et plage de Le Portel l'après-midi
- 16 mai - Le marché de St-Pol-sur-Ternoise
- 18 mai - Le parc d'Olhain
- 19 mai - La course contre la faim de Wingles
- 21 mai - Oignies—Trail des Pyramides Noires
- 28 mai - Auxi-le-Château—Festival Ox'Hip hop
- 11 juin - Tilloy-les-Mofflaines—Terres en fêtes
- 25 juin - Les fêtes de Lens



◆ **Les agents du Département ont été mobilisés pour contribuer à la réflexion collective sur ce projet de mandat, au travers des 18 cafésTHerritoires (du 21 mars au 24 mai) et d'ateliers multiples menés dans les pôles au mois de juin.**

◆ **L'ensemble des élus se sont mobilisés pour aller à la rencontre des habitants, dans toutes les thématiques relatives à l'action du Département.**



15 Les temps forts dans le département

18 Les temps forts dans les territoires



Le département du Pas-de-Calais est constitué de 8 territoires dont la diversité nécessite une réponse spécifique.

L'organisation territorialisée des services départementaux permet de conduire des missions de service public adaptées aux besoins des élus, des habitants et des partenaires des territoires.

En 2022, l'activité départementale s'est traduite en « temps forts » sur chaque territoire démontrant ainsi la capacité des services à apporter une réponse de proximité et cohérente face aux besoins.



LES TEMPS FORTS 2022



JANVIER

18 janvier - La Conférence Territoriale Bassin minier - Validation des grands enjeux d'aménagement et de développement du territoire

La salle de lecture de la DIID

Accueil des étudiants de Licence de l'Université d'Artois dans le cadre du partenariat « découverte des métiers de l'information »

FÉVRIER

18 février - Tempête Eunice - 182 agents de CER sur le pont - Mobilisation totale des services départementaux...

Accompagnement des seniors au titre du projet « Age in », ou vieillir dans un logement adapté

Rencontres jeunesse (12-25 ans) dans le cadre du projet de mandat « construisons notre Pas-de-Calais »

MARS

La salle de lecture de la DIID

Lancement des journées futures adoptants

1^{er} diagnostic archéologique pour le CSNE

AVRIL

Démarrage de la tournée des territoires

23 avril au 2 mai - Berck-sur-Mer - La mission jeunesse était présente à la rencontre internationale de cerfs-volants de Berck-sur-Mer

MAI

Rencontre du pacte: Bien dans mon logement - Disposer d'un logement adapté et s'y maintenir

Conseil Départemental de l'Économie Sociale et Solidaire

8 mai - Ruyaulcourt - Randonnée « Marchons sur le canal », balade informative sur le projet du Canal Seine-Nord Europe

Lancement du mois des sports de nature 21 mai - 26 juin

JUIN

Action « Relais » de la MDID, versement à l'entreprise d'insertion « Le relais » de journaux et revues

22 juin - Fête des agents

Lancement officiel de l'application ESCAPADE 62

« Construisons notre Pas-de-Calais » c'était des concertations partenariales : 14 rencontres partenariales, 111 intervenants, 52 ateliers de travail, 20 rencontres territoriales (jeunesse, insertion, éducation, culture), 15 contributions de communes et d'intercommunalités...

LES TEMPS FORTS 2022



JUILLET

Dans le cadre du Comité du Défi, conférence avec la Société Française des Urbanistes



23 juin - 2 juillet - Midsummer festival au château d'Hardelot - Thème : l'expérience baroque



Village santé du Mainsquaire du 30 juin au 3 juillet 2022 - Le Département et la prévention jeunesse



5 juillet - La caravane du Tour de France passe - Les équipes des MDADT de l'Audomarois, du Boulonnais et du Calaisais sécurisent...

AOÛT



« 82 Elles part en vacances » Quelques jours de vacances pour des familles monoparentales.

SEPTEMBRE



« Démarche de contractualisation entre le Département et les territoires : intercommunalités, communes, associations... »

Vote des habitants au budget citoyen



Semaine de la mobilité



Journées européennes du patrimoine



26 septembre - Adoption du pacte des solidarités territoriales



OCTOBRE



10 octobre - Journée départementale des assistants familiaux ressources (AFR)



19 octobre - La maison des adolescents du Littoral, site de l'Audomarnis fête ses 10 ans.

23 octobre - Tomade à Bihucourt - 28 agents et 5 CER mobilisés



Octobre à janvier - Circuit de l'Egyptobus du Louvre-Lens

NOVEMBRE



18 novembre - Signature de l'accord-cadre entre la CNSA, l'Etat et le Département pour la création de « l'Aide à la Vie Partagée » au sein des habitats inclusifs

21 novembre - Adoption du pacte des réussites citoyennes



28 novembre - Signature de la convention pour le relais de la flamme olympique avec le Comité organisateur des JO 2024

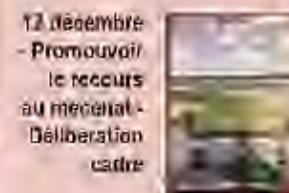


Premières distributions de PASS Numériques

DÉCEMBRE



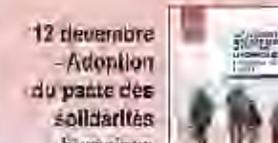
8 décembre - élections professionnelles



12 décembre - Promouvoir le recours au mécat - Délibération cadre



12 décembre - adoption du PDALHPTJ (Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées) 2022-2027

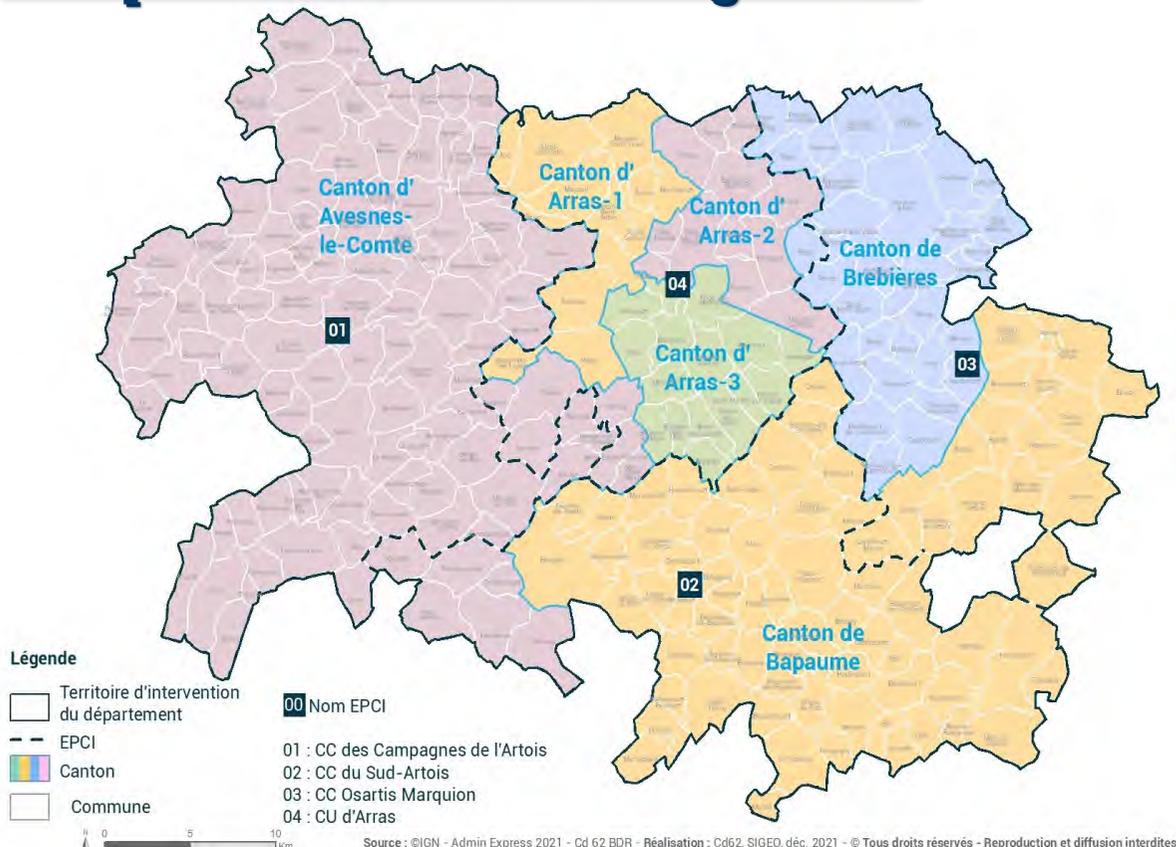


12 décembre - Adoption du pacte des solidarités humaines



« Construisons notre Pas-de-Calais » c'était aussi des concertations citoyennes et des concertations agents : 1 tournée de 13 dates du car podium, 1 questionnaire en ligne, 1 campagne de communication (Echo du Pas-de-Calais, réseaux sociaux...), 1 sondage téléphonique, 10 CaféTERRitoires, 40 articles intranet...

Temps forts 2022 en Arrageois...



- ⇒ 211 425 habitants (soit 14,53 % du Pas-de-Calais)
- ⇒ 1 984,8 km² (soit 29,6 % du Pas-de-Calais)
- ⇒ 106,5 habitants/km²
- ⇒ 255 communes
- ⇒ 240 communes éligibles au FARDA
- ⇒ 4 EPCI : communauté urbaine d'Arras, communauté de communes des campagnes de l'Artois, communauté de communes Osartis-Marquion, communauté de communes du Sud-Artois
- ⇒ 60 bâtiments départementaux
- ⇒ 16 collèges
- ⇒ 1 450 kilomètres de voiries départementales

MDS de l'Arrageois - Avril -

1ère newsletter d'aide aux aidants de l'Arrageois - Transmise à l'ensemble des partenaires dans le champ de l'autonomie du territoire, elle vise à donner les premières clés aux professionnels pour informer et orienter les aidants vers les solutions de répit, d'écoute, d'échange...qui existent localement sur l'Arrageois.



Dainville - Juin - Journées européennes de l'archéologie - Les « coulisses de la



Maison de l'Archéologie » ont été exceptionnellement ouvertes grâce à des visites guidées tout au long du week-end. Au programme : découverte des espaces de travail des archéologues, tout en suivant le cheminement des différents objets découverts.

Arras - Juillet - Village santé du Mainsquare festival - Des professionnels de la MDS de l'Arrageois, étaient présents au sein du village santé du Mainsquare dans le cadre de la prévention des addictions (tabac, alcool...), contraception- VIH, risques auditifs, protection solaire...

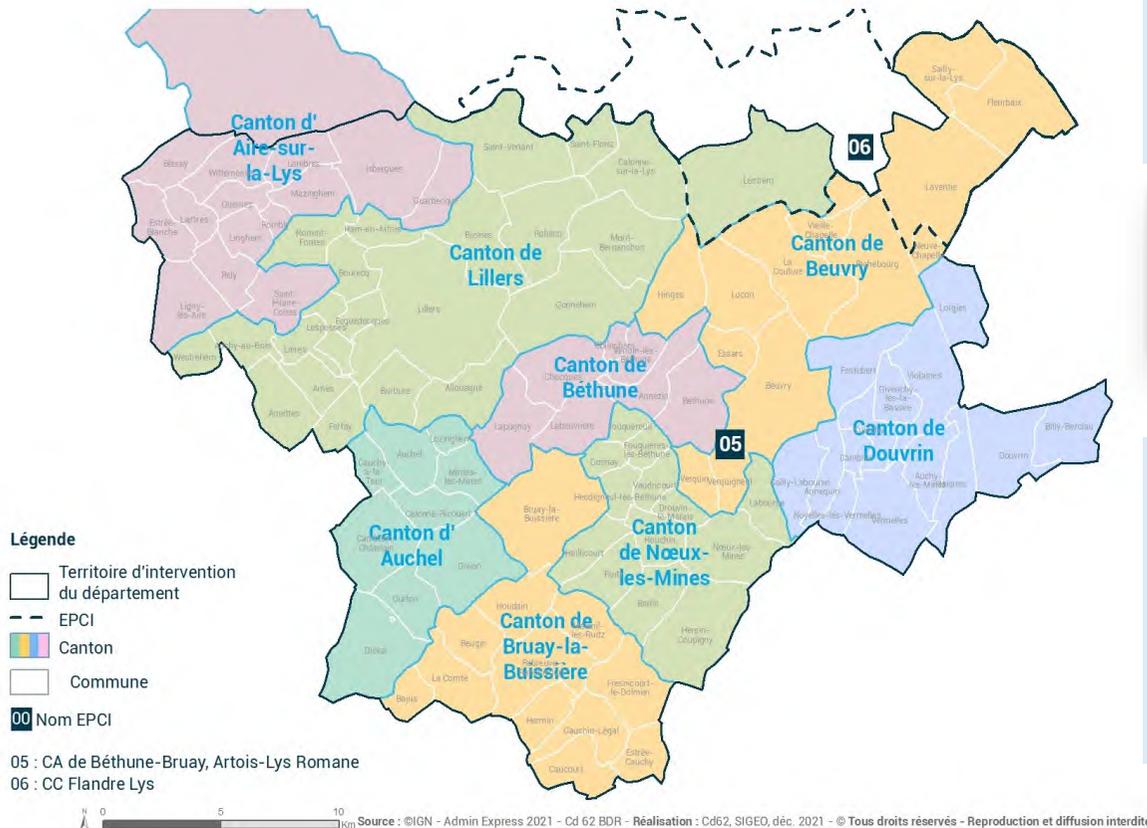


Bertincourt - Septembre - Le forum de l'emploi du Canal Seine-Nord Europe organisé par la Communauté de communes Sud-Artois avec l'appui du Département.

Bihucourt - 23 octobre - Tornado - 28 agents de 5 CER sont intervenus pendant 7 jours pour déblayer et évacuer les débris et sécuriser les routes.



Temps forts 2022 en Artois...



- ⇒ Plus de 288 000 habitants (soit 20 % du Pas-de-Calais)
- ⇒ Plus de 700 km² (soit 11 % du Pas-de-Calais)
- ⇒ 310 habitants/km²
- ⇒ 104 communes
- ⇒ 62 communes éligibles au FARDA
- ⇒ 2 EPCI : La Communauté d'Agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane (CABBALR) et la Communauté de Communes Flandre Lys (CCFL)
- ⇒ 12 bâtiments départementaux
- ⇒ 25 collèges
- ⇒ 806 kilomètres de voiries départementales

Divion - Avec un trafic de plus de 11 000 véhicules par jour, et une longueur de 306 mètres, le viaduc de Divion est l'un des plus importants ouvrages d'art de l'Artois. Son entretien requiert la mise en place de techniques et de dispositifs particuliers, et de réguliers contrôles de structures, tels que ceux effectués cette année 2022.



Janvier à mai - L'accueil familial de l'Artois a organisé avec notre partenaire UFOLEP différents parcours de marche nordique (2, 4 et 6 kms), ainsi que des ateliers de cohésion, favorisant ainsi les échanges entre les différents professionnels présents : assistants familiaux, chefs de service et agents des différents services de la Maison du Département Solidarité, permettant de créer du lien au travers d'une activité commune après un contexte sanitaire très éprouvant.

Création d'un pôle scolaire - La Comté - Projet réalisé par phases pour maintenir les activités et le service public. 1ère phase : réhabilitation des salles de classe de maternelle, création d'une salle de motricité, d'un espace sanitaire maternelle et d'un dortoir. L'accompagnement par la MDADT se poursuit au gré de la transformation du bâtiment au cœur du village, par la création d'un pôle restauration-garderie qui suppose la création d'un espace sanitaire, la réhabilitation d'un bâtiment en bureau, et par la réalisation de travaux complémentaires en voiries et réseaux.



23 novembre - Parc départemental d'Olhain - le Département du Pas-de-Calais et le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques de Paris 2024 ont signé une convention pour le passage du relais de la flamme. Dans le cadre de la labellisation « Terre de jeux 2024 », le parc départemental a été choisi pour accueillir des délégations de boxe, rugby, handball et cyclisme sur route qui pourraient venir se préparer sur place.



23 novembre - Canal Seine-Nord Europe - 1ère réunion du comité des projets des territoires Artois-Cambrésis : Instruction des 1ers projets des territoires soumis dans le cadre du volet 1 « Aménagements bord à voie d'eau » du contrat territorial de développement (CTD) Artois-Cambrésis.



Temps forts 2022 en Audomarois...



- ⇒ 129 339 habitants (soit 8.8 % du Pas-de-Calais)
- ⇒ 690.3 km² (soit 10,3 % du Pas-de-Calais)
- ⇒ 187.4 habitants/km²
- ⇒ 89 communes
- ⇒ 77 communes éligibles au FARDA
- ⇒ 2 EPCI : Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer, Communauté de Communes du Pays de Lumbres
- ⇒ 10 bâtiments départementaux
- ⇒ 9 collèges
- ⇒ 801 kilomètres de voiries départementales

Visite de la ferme du Zuidbrouck



Les agents de la MDADT de l'Audomarois ont visité un site remarquable : la ferme du Zuidbrouck à Clairmarais. L'occasion de découvrir les terres agricoles acquises par le Conservatoire du Littoral dans le cadre d'un projet de sauvegarde mené avec le Parc Naturel des Caps et Marais d'Opale (PNRCMO). Terres cultivées par 2 agriculteurs dans le respect d'un cahier de charges strict et respectueux de la nature (élevage et fourrage). Les collègues de la MDADT ont ensuite contribué, en tant qu'habitants, aux démarches de renouvellement du label UNESCO Man and Biosphère, afin d'identifier leurs attentes en matière de mise en valeur et de préservation de leur territoire.

19 octobre - Les 10 ans de la maison des adolescents du littoral - Site de l'Audomarois



Une journée « portes ouvertes » a été organisée. Une belle occasion pour les adolescents, les familles, les partenaires et les collègues de découvrir ou redécouvrir l'offre de services de la MDA.

29 novembre - Saint-Omer - Les métiers des travaux publics



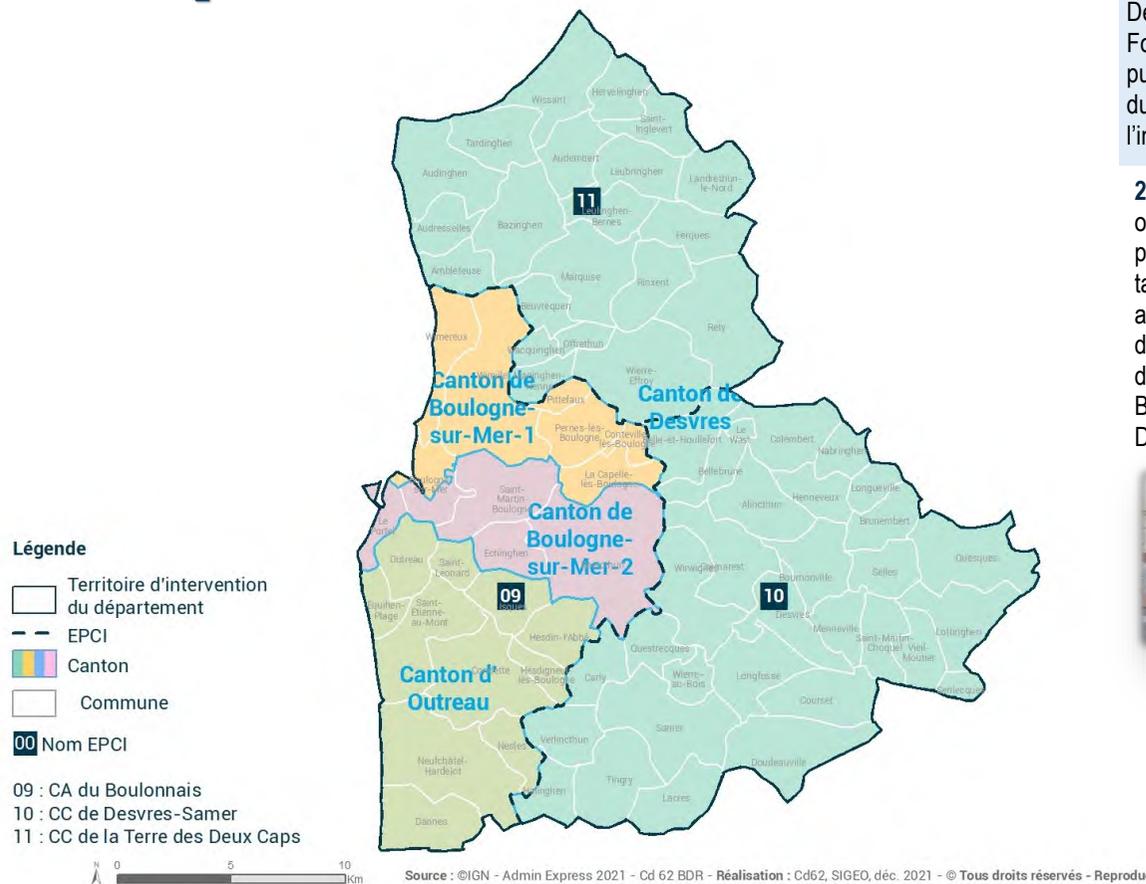
Les métiers des travaux publics ont été mis à l'honneur au centre de formation Jean Bosco. Cette journée de découverte a vu le jour grâce au travail collaboratif du service local allocation insertion de la Maison du Département Solidarité, de la collègue chargée de mission éducation, du PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) et de Pôle emploi. La

matinée était dédiée aux bénéficiaires du RSA et aux jeunes de moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, l'après-midi aux élèves des collèges René Cassin, de l'Esplanade et de la Morinie. Deux simulateurs de conduite d'engins de chantier de la Fédération Nationale des Travaux Publics ont été mis à disposition. Les volontaires ont également pu s'essayer sur différents ateliers techniques (pavage, maçonnerie...) pendant que d'autres profitaient des plateaux techniques de l'organisme de formation.

09 décembre - Saint-Omer - Nouvelle édition de l'Urban Trail. 2 500 participants, événement sportif majeur, organisé par le Département et très attendu notamment par les agents de la MDS de l'Audomarois.



Temps forts 2022 en Boulonnais...



- ⇒ 158 258 habitants (soit 10,8% du Pas-de-Calais)
- ⇒ 480,6 km² (soit 7,2% du Pas-de-Calais)
- ⇒ 329,3 habitants/km²
- ⇒ 74 communes
- ⇒ 58 communes rurales éligibles au FARDA
- ⇒ 3 EPCI : la Communauté d'Agglomération du Boulonnais, la communauté de communes de la Terre des 2 Caps et la communauté de communes de Desvres-Samer
- ⇒ 18 bâtiments départementaux
- ⇒ 11 collèges
- ⇒ 573 kilomètres de voiries départementales

Avril - Quand insertion rime avec mutualisation... Temps d'échanges avec les collègues du pôle solidarités, du pôle réussites citoyennes et l'association Mission Insertion Emploi du Boulonnais - Depuis 2017, le Département, pionnier sur le sujet des clauses sociales, a conditionné l'aide du Fonds Départemental Rural et de Développement Agricole (FARDA) à la clause sociale. Sous l'impulsion de l'unité aménagement et animation territoriale, des temps d'échanges avec les collègues du pôle solidarités, de la direction des sports et de l'AMIE, sur les différentes politiques de soutien à l'investissement (FARDA, OSMOC, sport...) ont eu lieu, créant ainsi une dynamique territoriale.

21 mai - Forum parentalité - En partenariat avec la CAF, organisateur de ce forum, de nombreux professionnels de la petite enfance (CAF, CPAM, Département/PMI, Réseau parentalité 62, associations, LAEP, ...) se sont réunis pour présenter aux parents et futurs parents, l'ensemble de l'offre en matière d'accompagnement à la parentalité. L'occasion pour le service de PMI (puéricultrices, sage-femme et chef de service) du Boulonnais de valoriser l'ensemble de l'offre proposée par le Département aux parents et futurs parents



22 juin - Wimereux - Le service local allocation insertion de Boulogne-sur-Mer a surfé sur une idée originale pour repérer les talents des candidats. En partenariat avec la ville de Wimereux, il a fait venir « Rdv Nomade » une société coopérative de production bretonne qui a aménagé un bus en « ludobus ». Le matin était consacré à l'escape game sur la thématique « recruter autrement », les participants devaient résoudre des énigmes. Leurs aptitudes à chercher, regarder, coopérer, découvrir, réfléchir, s'orienter, observer ont permis au recruteur, en les observant et en évaluant les réactions, de détecter des compétences transversales telles que : le leadership, la capacité d'adaptation, la gestion du stress, l'esprit d'équipe. L'après-midi a été dédiée à la thématique « mobilité ». En lien avec la plateforme FACE Côte d'Opale, les candidats ont essayé les vélos électriques mis à disposition par l'association « Cycléco » et ont accédé à l'ensemble des informations du réseau « Marinéo ».



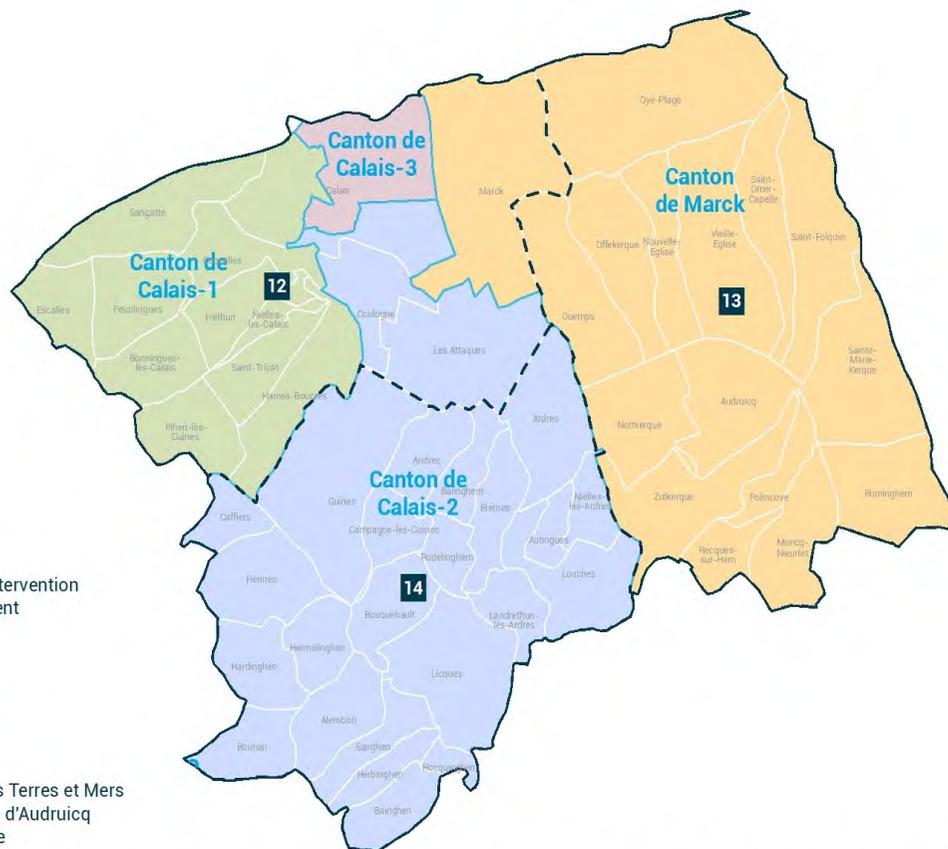
5 juillet - Les équipes du Département mobilisées pour la 109ème édition du Tour de France : la caravane du Tour de France a traversé les territoires de l'Audomarois, du Calaisis et du Boulonnais. 9 équipes de la MDADT du Boulonnais ont été mobilisées pour assurer la sécurité des 27 points singuliers identifiés sur le territoire. Pose de ballots de paille, séparateurs de voies, sacs poubelles, marquage fluorescent et panneaux d'information, en cohérence avec le plan de gestion de trafic.

En fin de journée, les équipes ont procédé au repli du dispositif et remis les routes en état.

17 et 18 septembre - Journées Européennes du Patrimoine - Thème du patrimoine durable. L'occasion de découvrir (ou redécouvrir) le magnifique site du château d'Hardelot !



Temps forts 2022 en Calaisis...



Légende

- Territoire d'intervention du département
- EPCI
- Canton
- Commune
- Nom EPCI

- 12 : CA Grand Calais Terres et Mers
- 13 : CC de la Région d'Audruicq
- 14 : CC Pays d'Opale

0 4,75 9,5 Km Source : ©IGN - Admin Express 2021 - Cd 62 BDR - Réalisation : Cd62, SIGEO, déc. 2021 - © Tous droits réservés - Reproduction et diffusion interdites

- ⇒ 157 185 habitants (soit 10,7 % du Pas-de-Calais)
- ⇒ 401 km² (soit 6 % du Pas-de-Calais)
- ⇒ 392 habitants/km²
- ⇒ 52 communes
- ⇒ 42 communes éligibles au FARDA
- ⇒ 3 EPCI : Grand Calais Terres et Mers, Communauté de communes de la Région d'Audruicq, Communauté de communes de Pays d'Opale
- ⇒ 23 bâtiments départementaux
- ⇒ 15 collèges
- ⇒ 450 kilomètres de voiries départementales

10 et 11 mars - Calais - L'opéra a résonné dans le cadre d'« orchestre au collège » : le Département a souhaité accompagner les créations des classes orchestre au sein des 3 collèges de la cité éducative de Calais (Martin Luther King, Lucien Vadez, Vauban), en proposant aux jeunes musiciens et leurs professeurs de musique une semaine d'ateliers et de spectacle autour de Roméo et Juliette.



Mars - Semaine de l'emploi maritime. Des actions dédiées aux bénéficiaires du RSA liées aux métiers de la mer et de l'entretien des littoraux, organisées conjointement par le service local allocation insertion, Pôle emploi et les ACI (Ateliers et Chantiers d'Insertion) du territoire.

Mai - La Fabrique Défi présentée aux assistants familiaux du territoire. Pour éviter les sorties sèches de l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance), présentation par notre partenaire des dispositifs d'insertion socio-professionnels pour les adolescents et jeunes majeurs.



Septembre - « Grandir avec les écrans » une action emblématique auprès des enfants et de leurs parents, où et comment accompagner les usages et prévenir de leurs dérives, notamment auprès des très jeunes enfants.

7 octobre - La MDADT du Calaisis au forum alimentation durable de Grand Calais. Depuis plus d'un an, l'unité aménagement et animation territoriale s'est investie dans de nombreuses initiatives afin d'appliquer la délibération "le meilleur produit au plus près" votée en 2019. Pour cette journée de sensibilisation auprès des scolaires, un temps d'échange était prévu avec les élèves autour de jeux pédagogiques et de quiz interactifs spécialement conçus sur l'alimentation durable et les légumes du potager. Cette journée a révélé un réel intérêt et de bonnes connaissances sur l'alimentation durable.

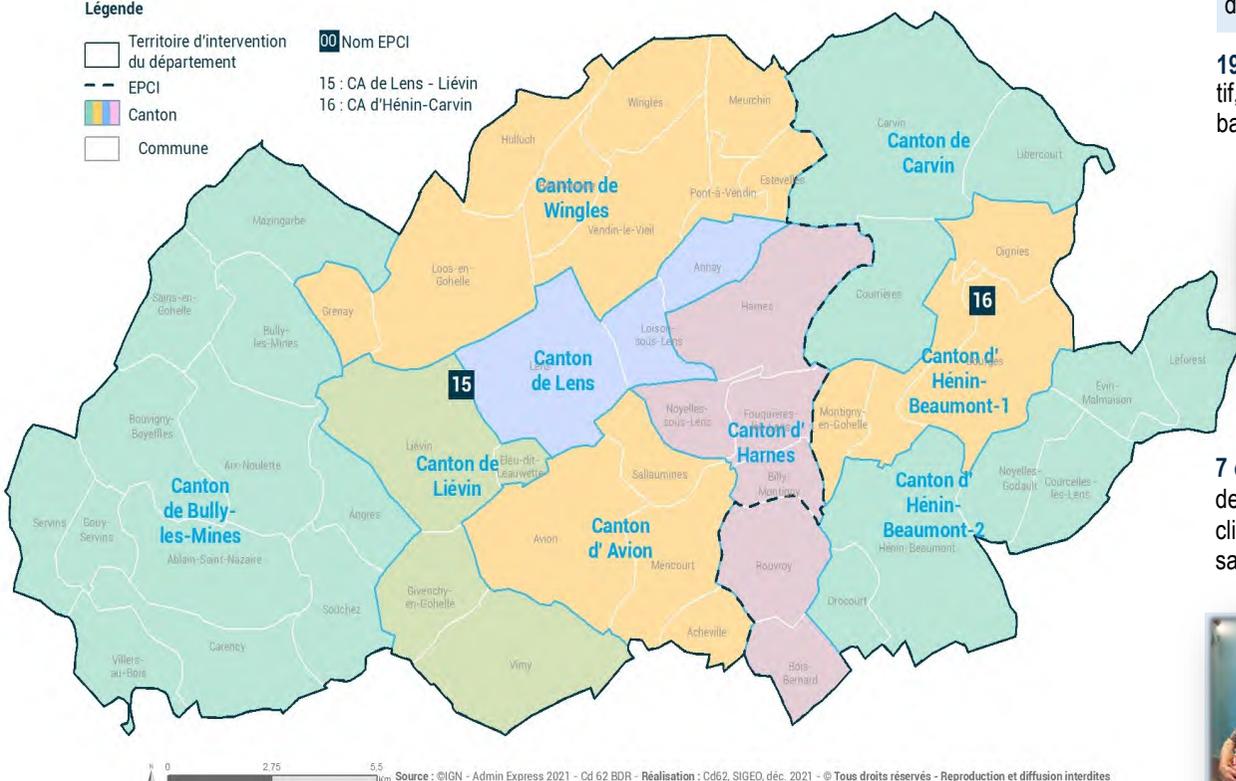


Novembre - L'escape game comme moyen de recrutement innovant pour la MDS. Action autour des métiers de l'industrie chimique et pharmaceutique.

Temps forts 2022 à Lens - Hénin...

Légende

-  Territoire d'intervention du département
-  EPCI
-  Canton
-  Commune
-  Nom EPCI
- 15 : CA de Lens - Liévin
- 16 : CA d'Hénin-Carvin



0 2,75 5,5 km Source : ©IGN - Admin Express 2021 - Cd 62 BDR - Réalisation : Cd62, SIGEO, déc. 2021 - © Tous droits réservés - Reproduction et diffusion interdites

- ⇒ 368 000 habitants (soit 25 % du Pas-de-Calais)
- ⇒ 353 km² (soit 5,3% du Pas-de-Calais)
- ⇒ 1043 habitants/km²
- ⇒ 50 communes
- ⇒ 8 communes éligibles au FARDA
- ⇒ 2 EPCI à fiscalité propre : CALL, CAHC.
- ⇒ 20 bâtiments départementaux
- ⇒ 35 collèges
- ⇒ 325 kilomètres de voiries départementales

18 janvier - Conférence territoriale - Elle a validé les grands enjeux d'aménagement et de développement du territoire : accompagnement de 28 quartiers en difficultés en particulier en QPV, Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain et les 18 cités Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier du Nord et du Pas-De-Calais, promotion de l'éco-transition, accompagner les solutions de Mobilité durable et contribuer à la réduction de la thrombose routière sur le territoire, favoriser les déplacements domicile-travail ...

19 mai - Wingles - La Grande course contre la faim, projet sportif, dynamique et solidaire a rassemblé 1800 collégiens sur la base de loisirs pour venir en aide aux familles de Côte d'Ivoire.



La route départementale 917, maillon important du trafic routier entre les agglomérations de Lens-Liévin et de Hénin-Carvin a été un moment fort pour le CER de Montigny-en-Gohelle. L'utilisation d'une technique innovante brevetée, via un finisseur d'intervention rapide, a permis de rénover 3 voies de 1,5 km en une journée, incluant la signalisation horizontale. Résultat : finition de qualité, gain de temps, limitation de la gêne de la circulation et sécurité des agents au rendez-vous !

7 octobre - Arena - Liévin. Les Assises du Territoire ont permis de présenter aux élus du Bassin minier le projet de mandat décliné en 3 pactes et engageant la 4^e génération de contractualisation.

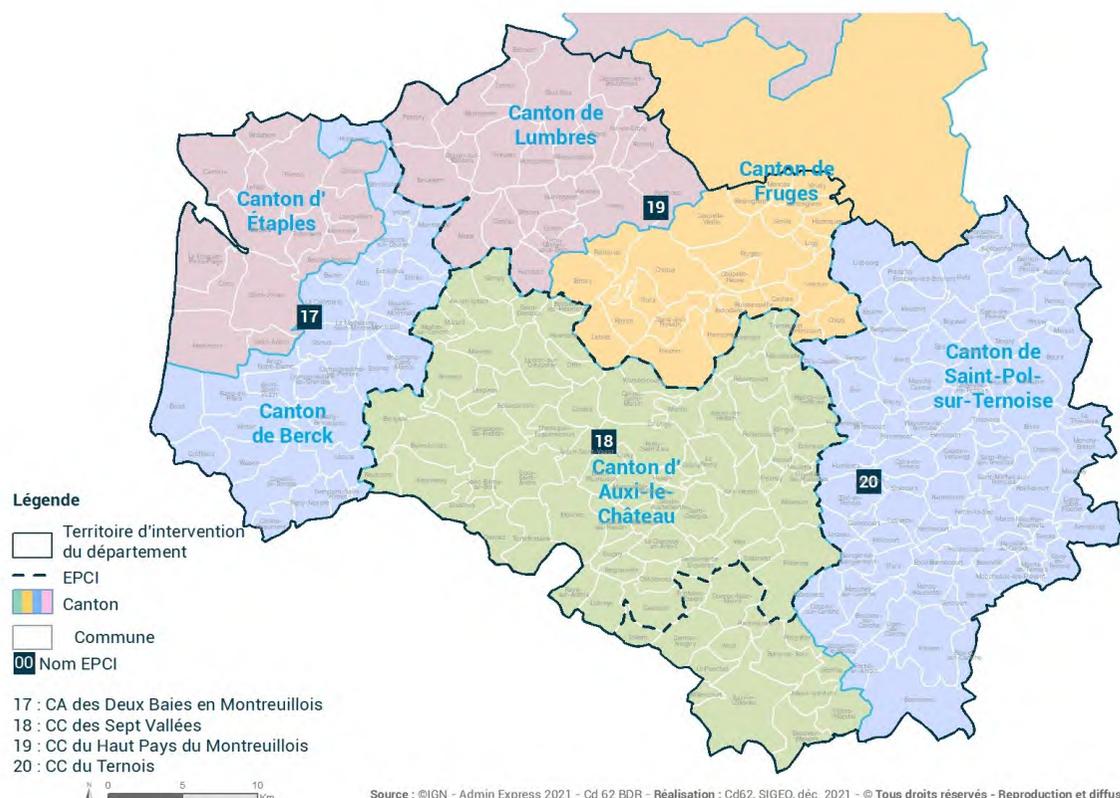


10 octobre - Arena - Liévin - la semaine bleue ! Cette semaine nationale des retraités et des personnes âgées a été déclinée sur l'ensemble des territoires avec 7 dates et un spectacle sur le thème de « la Belle Epoque ». Près de 600 personnes ont été accueillies au stade couvert !

12 octobre - La maison des ados de l'Artois a fêté ses 10 ans. Une centaine de personnes, jeunes, parents, agents, partenaires ont visité la MDA et découvert certains outils comme des escape games, utilisés par les professionnel(les) de la MDA. Ils permettent d'aborder des questions comme le harcèlement, la sexualité, le bien être alimentaire, l'autonomie... Sur une idée originale d'une adolescente, Athénaïs, avec les apprenties de la MDA et de la direction des services numériques, une vidéo retraçant le parcours d'une ado à la MDA, de son orientation vers la structure, à son accompagnement individuel, a été réalisée et diffusée.



Temps forts 2022 en Montreuillois -Ternois...



Février - La tempête Eunice - Des dégâts sur les couvertures et clôtures du patrimoine immobilier (9 sites au total) mais également sur le chemin de randonnée entre Auxi-le-Château et Ramecourt. Mobilisation des équipes de MDADT.



Du 25 au 27 février - Enduropale. Mobilisation de moyens humains et matériels de la MDADT dans l'accompagnement à la gestion du trafic avec les autres partenaires institutionnels.

Du 23 avril au 1er mai - Rencontre Internationale de Cerfs-Volants - Mobilisation de moyens humains et de matériels dans l'accompagnement à la gestion du trafic avec les autres partenaires institutionnels (communes, État).



Juillet et août - Des travaux à la Maison du Département Solidarité du Ternois transportent les citoyens d'aujourd'hui au Moyen-Age. Grâce au service de la médiation archéologique, une visite de chantier a réuni personnes âgées, en situation de handicap, familles, autour de l'histoire de Saint Pol. Une occasion d'aborder l'histoire locale et sa propre histoire... La première séance a permis de s'initier à l'archéologie. La discussion s'est engagée autour d'objets du quotidien apportés par chacun. À quoi servent-ils ? Comment sont-ils fabriqués ? les archéologues du futur les retrouveront-ils dans 2000 ans ? Qu'en conclueront-ils sur nos modes de vie ? Une façon toute simple de découvrir le raisonnement archéologique. Dans un second temps, la visite du chantier de fouille a permis d'apprécier le travail des archéologues et les vestiges mis au jour sur ce site.



Juillet et octobre - 2 séances en partenariat avec la médiathèque de Berck-sur-Mer. L'objectif ? amener parents et enfants à découvrir les livres et le plaisir de la lecture. Après un temps à la Maison du Département Solidarité pour faire connaissance entre les animateurs et les participants, direction l'auditorium où un petit coin aménagé attendait le public. La lecture a commencé... Les parents étaient attentifs aux réactions de leurs enfants, et admiratifs de cette attention accrue. Ils sont devenus « acteurs » en s'appropriant les histoires. C'était aussi l'occasion d'engager une autre forme de communication avec les familles accompagnées par le service social.



Restructuration de l'école du Val Fleuri - Gauchin-Verloingt. Grâce aux efforts conjugués de la MDADT, de la plateforme d'ingénierie départementale, du CAUE et de la FDE, la commune va rénover totalement l'équipement et construire de nouveaux bâtiments. Vertueux en matière de développement durable, l'équipement sera conçu en matériaux durables, la cour sera végétalisée et l'eau de pluie récupérée. La commune garantira des conditions d'enseignement optimales aux 75 élèves fréquentant l'établissement.

- 149 549 Habitants (soit 10,2% du Pas-de-Calais)
- 2 018,6 Km² (soit 30,1% du Pas-de-Calais)
- 74,1 Habitants/km²
- 266 Communes
- 252 Communes éligibles au FARDA
- 4 EPCI : Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois, Communauté de Communes des Sept Vallées, Communauté de Communes du Haut-Pays du Montreuillois, Communauté de Communes du Ternois
- 28 Bâtiments départementaux
- 14 Collèges
- 1 796 kilomètres de voiries départementales
- 424 ouvrages d'art
- 49 bassins



LES SOLIDARITÉS HUMAINES

Protéger, aider les populations à tous les âges de la vie

26 L'autonomie et la santé

28 L'insertion sociale et professionnelle, le logement

30 La protection de l'enfance et de la famille

32 Le numérique, un outil au service des usagers

Servir les habitants au cœur des territoires

34 Cartographie des Maisons du Département Solidarité (MDS)

35 Les Maisons du Département Solidarité
dans les territoires



En tant que chef de file des solidarités humaines, le Département œuvre pour les jours à venir toujours plus de justice sociale, de protection et d'aide aux populations.

Ces politiques de solidarité s'appuient sur le renforcement de l'autonomie et de la santé de tous, afin que chaque habitant puisse s'épanouir pleinement. Les actions menées en matière d'insertion sociale et professionnelle, d'accès à l'emploi et au logement, aux outils numériques et à leur utilisation, permettent de faire face aux problématiques socioéconomiques de nos territoires. Enfin, l'attention toute particulière portée à la protection de l'enfance et plus largement de la famille, constitue un pilier majeur de l'action départementale.

Pour condenser ces actions, les services départementaux s'appuient sur les 9 Maisons du Département Solidarité (MDS), dont les différents sites apportent une réponse de proximité aux besoins de la population.



Les solidarités humaines

L'autonomie et la santé

L'insertion sociale et professionnelle, le logement

La protection de l'enfance et de la famille

Le numérique, un outil au service des usagers

Les chiffres clés de l'autonomie et la santé,

Budget de 463,61 M€ dont

- ◆ 271,51 M€ pour les personnes âgées
- ◆ 191,95 M€ pour les personnes handicapées
- ◆ 10 000€ pour la santé
- ◆ 130 000€ pour le dispositif CESU
- ◆ 35 551 demandes de prestation instruites
- ◆ 21 006 demandes d'allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile.
- ◆ 7 219 cartes mobilité inclusion.
- ◆ 747 demandes d'APA en établissement (hors département).
- ◆ 4 286 demandes d'aide sociale à l'hébergement (ASH)
 - 684 demandes d'aide ménagère et frais de restauration
 - 1 609 demandes d'accueil de jour et d'hébergement temporaire
- ◆ 28 841 bénéficiaires de l'APA à domicile
- ◆ 7 724 bénéficiaires de la prestation de compensation du handicap (PCH)
- ◆ 1 171 bénéficiaires de l'allocation compensatrice tierce personne (ACTP)
- ◆ 6 132 bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement (ASH)
- ◆ 137 actions financées dans le cadre de la conférence des financeurs à hauteur de 1,74 M€
- ◆ 11 inspections réalisées en EHPAD conjointement avec l'ARS dans le cadre du programme national de contrôle 2022-2024.

Le Département est en charge de l'élaboration, de la mise en œuvre, du pilotage et du contrôle des politiques de la perte d'autonomie des personnes âgées et des adultes en situation de handicap, qui se traduisent par des aides légales aux usagers, l'accompagnement de 46 établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS), ainsi que des actions volontaristes dans le domaine de la santé.

Informers les habitants sur l'offre d'accueil, d'hébergement et de maintien à domicile et accompagner financièrement les ESMS et les SAAD

Le Département a financé les revalorisations salariales des personnels des ESMS du secteur du handicap à hauteur de 5,4 M€. Pour le secteur du domicile, une enveloppe financière de 23,6 M€, destinée à compenser la revalorisation de la convention collective du secteur associatif et à financer le complément indiciaire du secteur public, a été reversée aux 54 Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) concernés.

Structurer les actions en faveur de la santé des habitants

Cette structuration est possible grâce à la participation à la Conférence des financeurs de la perte d'autonomie et de l'habitat inclusif, d'une part, et aux centres départementaux de santé de Sallaumines et de Oye Plage, d'autre part. Avec près de 6 000 consultations de médecine générale, dont 960 consultations de pédiatrie, 220 visites à domicile et 410 consultations d'urgence, les centres de santé ont démontré qu'ils répondent aux besoins des habitants.

Les aides légales aux usagers, une harmonisation des pratiques ...

Afin de garantir l'équité de traitement de l'ensemble des usagers sur chaque point du département, un chantier d'harmonisation des pratiques d'évaluation de l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA) et de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) a été lancé par la direction. Il réunit l'ensemble des professionnels concernés au sein des Maisons de l'Autonomie et de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), par le biais de groupes de travail répartis sur quatre axes de travail pour chaque prestation : guide d'évaluation/ outils / plan de formation continue/communication. 27 rencontres ont eu lieu en 2022, 16 fiches ont été validées pour les deux guides, 5 outils départementaux ont été mis en œuvre et un plan de formation est en cours.

Cette démarche est aussi l'occasion d'utiliser et d'animer les nouveaux outils numériques et interactifs de la collectivité avec deux espaces collaboratifs dédiés dans l'intranet et un webinaire d'information sur la PCH, sans limitation de durée, accessible en replay.

Les solidarités humaines

L'autonomie et la santé

L'insertion sociale et professionnelle, le logement

La protection de l'enfance et de la famille

Le numérique, un outil au service des usagers



Les réalisations majeures

Evolution des missions des Maisons de l'Autonomie

La loi sur la transformation du système de santé a fusionné plusieurs dispositifs qui intervenaient dans les parcours de santé complexes en créant un nouvel acteur, le Dispositif unique d'Appui à la Coordination (DAC) et en lui confiant les missions précédemment exercées par les Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie (MAIA). Le Département a voulu faire de cette contrainte une opportunité, en engageant une démarche collaborative et transversale, pour définir l'évolution des missions des Maisons de l'Autonomie, avec leurs agents, mais aussi avec les autres services des Maisons du Département Solidarité (MDS). Cette démarche a permis d'aboutir à une organisation repensée et de proposer une offre de services rénovée dans une dimension plus préventive de l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie, des personnes en situation de handicap et leurs aidants, intégrant notamment les enjeux démographiques (vieillesse de la population) et sociétaux (volonté des personnes âgées de vieillir chez elles; volonté des personnes handicapées de vieillir dans une société plus inclusive).

Mise en place de l'aide à la vie partagée

Depuis 2011, le Département du Pas-de-Calais soutient une stratégie de l'habitat accompagné visant à développer une offre intermédiaire pour répondre aux enjeux de la perte d'autonomie. Les évolutions législatives et réglementaires récentes sont venues reconnaître le concept de l'habitat inclusif et accélérer son développement en introduisant la possibilité pour les départements d'adopter une nouvelle prestation individuelle, l'aide à la vie partagée (AVP), ayant vocation à financer l'animation et la coordination du projet de vie sociale et partagée des personnes âgées et des personnes en situation de handicap qui font le choix de cette nouvelle forme d'habitat. Le Département s'est engagé à mettre en œuvre cette aide sur les 7 années à venir, au sein de 31 habitats inclusifs, ce qui correspond à 327 solutions nouvelles.

Démarche de contractualisation des résidences autonomie

Les résidences autonomie constituent une offre de logements individuels pour personnes âgées encore autonomes, proposant des espaces collectifs et des prestations intégrées, et développent des actions de montée en compétence du personnel et d'ouverture vers l'extérieur. En 2022, dans le cadre du lancement des négociations de renouvellement des CPOM, chacune des 69 résidences a été visitée et évaluée, l'occasion de constater les besoins en termes d'adaptation ou de rénovation du bâti, pour lesquels des solutions seront proposées sur la durée du contrat en complémentarité des autres acteurs concernés : CARSAT et bailleurs.

« Bien vieillir dans le Pas-de-Calais » et « être citoyens en situation de handicap », 2 défis à relever !

Une réunion de concertation citoyenne et 2 journées d'échanges avec les partenaires ont permis de réfléchir aux enjeux et défis à relever pour permettre à chacun de bien vivre et de bénéficier d'un accompagnement adapté. Près de 200 personnes se sont donc mobilisées autour de mme Cauwet, vice-présidente « Personnes âgées et santé » et mme Gauthier, vice-présidente « Personnes en situation de handicap » et présidente de la MDPH, pour échanger sur les grands enjeux et participer à des ateliers sur l'évolution de l'offre d'accueil et d'accompagnement, de la prévention de la perte d'autonomie, du soutien aux proches aidants, de la coordination des acteurs, mais aussi sur la place des séniors et des personnes en situation de handicap dans la société.



Les solidarités humaines

L'autonomie et la santé

L'insertion sociale et professionnelle, le logement

La protection de l'enfance et de la famille

Le numérique, un outil au service des usagers

Les chiffres clés de l'insertion et du logement :

311,4 M€ pour l'allocation RSA

Foyers RSA :

- ◆ **48 137 foyers RSA** dont 63 % de femmes, 54 % dans le dispositif depuis + de 5 ans.
- ◆ **102 385** personnes couvertes
- ◆ **53 131** bénéficiaires soumis droits et devoirs

Orientations : **7,2 M€** pour l'accompagnement

- ◆ **44 305** orientations réalisées : 55 % sphère solidarité, 20 % sphère professionnelle, 25 % vers Pôle emploi.

Aides financières : **2,4 M€**

- ◆ 6 354 secours d'urgence (SU) : 1,5 M€
- ◆ 651 aides financières personnalisées (AFP) : 0,2 M€
- ◆ 311 fonds d'aide aux jeunes (FAJ) : 0,3 M€
- ◆ 233 coup de pouce compétence (CPC) : 0,4 M€

Logement : **8,4 M€** dont FSL : **4,6 M€**

- ◆ **6 381** accords FSL
- ◆ Accompagnement social FSL : **2 830** ménages accompagnés en ASLL dont 1241 nouvelles mesures, 194 AML dont 82 nouvelles mesures

Insertion & emploi : **24,3 M€** dont **6,3 M€** de contrats aidés

Actions d'insertion : **4 561** participants BRSA et jeunes de moins de 26 ans (mobilité, ISIP, 100% insertion...)

Emploi :

- ◆ **4 000** participants en insertion par l'activité économique
- ◆ **1 161** contrats aidés (CDDI / PEC/ CIE) : 6,7 M€
- ◆ **893** retours à l'emploi facilités par la mission insertion par l'emploi, **1 253** accès à l'emploi via les clauses sociales, dont 422 BRSA et 358 moins de 26 ans.

Offrir à chaque bénéficiaire du RSA un accompagnement au retour à l'emploi adapté à sa situation

Le Département a fait de l'accompagnement vers l'emploi des bénéficiaires du RSA une de ses principales priorités. Cette volonté se décline en une palette de solutions pour que chaque personne puisse trouver une réponse à son besoin particulier. Ces réponses sont autant les aides à la mobilité, que l'activité des chantiers d'insertion, le recours systématique aux clauses spécifiques dans les marchés publics pour favoriser les entreprises d'insertion, ou encore les nombreux emplois aidés financés par le Département.

Faire face à l'urgence sociale, une nécessité pour le Département !

L'intervention départementale sur ce point peut prendre la forme d'aides d'urgence ou d'aides plus personnalisées, délivrées directement aux personnes, ou de subventions versées à des associations. Par ailleurs, le Département décide régulièrement d'octroyer des aides exceptionnelles en faveur de personnes frappées par des événements particuliers, tels que les tempêtes ou inondations que le territoire a pu connaître récemment.

Agir pour que chacun bénéficie d'un logement décent

Comme l'emploi, le logement est une priorité départementale, tant les difficultés dans ce domaine ont des répercussions sur tous les aspects de la vie des habitants. Ainsi, le Département intervient en premier lieu au travers du fonds de solidarité logement (FSL), en octroyant des aides financières pour faire face, par exemple, à des dépenses d'énergie ou encore des accompagnements sociaux qui peuvent prendre plusieurs formes, en fonction de la situation du ménage. Le Département est également fortement engagé pour l'accès au logement des personnes en grande précarité, à travers le déploiement progressif sur les territoires du plan «logement d'abord».

Faire de la jeunesse une priorité constante

Le Département s'est fortement engagé en faveur des jeunes sortant de l'aide sociale à l'enfance, via la montée en charge des actions en leur faveur et l'obligation de formation. Le Département a ainsi développé des solutions dédiées de logement ou d'accompagnement spécifique.

Les solidarités humaines

L'autonomie et la santé

L'insertion sociale et professionnelle, le logement

La protection de l'enfance et de la famille

Le numérique, un outil au service des usagers



Les réalisations majeures

L'année 2022 a notamment été marquée par une importante phase de concertation partenariale autour du projet de mandat et, plus particulièrement, du pacte des solidarités humaines.

Adoption du plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD) 2022-2027

Le 12 décembre 2022, le PDALHPD, porté par l'Etat, le Département, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et l'Union Régionale pour l'Habitat (URH) était adopté. Ce plan vise, notamment, à permettre l'accès à un logement de qualité adapté aux besoins du ménage, à aider à la prévention des ruptures de parcours et des expulsions et à renforcer les actions de lutte contre le logement indigne et la précarité énergétique.

Après l'expérimentation, extension du dispositif « logement d'abord »

2022 a permis la montée en charge au titre du logement d'abord des territoires du Boulonnais, de l'Audomarois et la totalité du territoire du Montreuillois, de manière articulée et coordonnée avec les territoires de la 1ère expérimentation, soit l'ex Bassin minier. Ces avancées ont pu être saluées par la Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement (DIHAL) lors de la tenue du club des territoires logement d'abord, le 29 novembre dans l'hémicycle départemental. Près de 130 participants ont ainsi été réunis.

Des « clés pour réussir », à destination de 800 bénéficiaires du RSA :

Une semaine « les clés pour réussir » a été organisée en mai 2022, en collaboration avec Pôle emploi : 800 bénéficiaires du RSA ont été accueillis sur 55 événements, répartis sur l'ensemble du département ; un aspect innovant avec les nouveaux modes de recrutement : escape game, démonstration sur les plateaux techniques, job dating inversés.

Lancement de ProfessionAutonomie62, la plateforme des métiers de l'autonomie des personnes âgées et handicapées

Cette plateforme vise à faire face aux difficultés de recrutement dans le secteur de l'aide à domicile et dans les établissements d'accueil et d'hébergement des personnes. Sa mission sera de valoriser et sensibiliser aux métiers du secteur, de proposer des parcours d'insertion et de formation pour permettre l'accès à l'emploi, de proposer des actions favorisant le recrutement et d'accompagner les recruteurs.

Accompagner les familles dans l'accès aux crèches et les structures dans l'accueil des enfants fragilisés

9 inter-médiatrices ont été recrutées afin de faciliter l'accès des familles les plus en difficulté aux établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE). Il s'agit de soutenir les familles en précarité dans leur démarche d'accès aux crèches par un accompagnement « sur mesure », mais aussi d'accompagner les structures dans l'accueil des enfants issus de familles fragilisées. De très bons résultats en 2022, avec près de 400 familles accompagnées. 50 % des enfants issus de familles vulnérables ont aujourd'hui intégré une crèche ou une place chez une assistante maternelle.

Les solidarités humaines

L'autonomie et la santé

L'insertion sociale et professionnelle, le logement

La protection de l'enfance et de la famille

Le numérique, un outil au service des usagers

Les chiffres clés de la protection de l'enfance et de la famille

14 569 enfants ont bénéficié d'un bilan de santé en école maternelle

9 274 consultations médicales en centre de planification ou d'éducation familiale (CPEF)

3 393 entretiens en conseil conjugal et familial

1 933 femmes enceintes vues dans l'année, au moins une fois, par la sage femme de PMI

7 444 enfants vus, au moins une fois, en consultation enfant

1 663 aides financières aux familles

1 043 actions éducatives à domicile (AED) dont 110 mesures renforcées

3460 mesures d'actions éducatives en milieu ouvert (AEMO) dont 445 mesures renforcées

3 833 enfants en moyenne accueillis chez les 1 812 assistants familiaux rémunérés et employés par le Département

144 agréments adoption valides au 31/12

2 571 places en établissements dont 1 662 places d'internat

12 naissances sous secret dont 10 enfants admis pupilles de l'Etat

Elaborer et piloter les politiques départementales dans les domaines de la Protection Maternelle et Infantile (PMI), de la prévention et de la protection de l'enfance, constituent des axes majeurs de la politique départementale en faveur de l'enfance. Les missions de la PMI portent sur l'accompagnement des futurs parents avant la naissance, la mise en place d'actions de soutien à la parentalité, le suivi de santé des enfants de 0 à 6 ans, le contrôle et l'accompagnement des modes d'accueil du jeune enfant, la gestion des agréments des assistants maternels.

Elaborer et piloter les politiques départementales en matière de prévention et de protection maternelle et infantile

Dans le cadre des missions de la PMI, les bilans de santé en école maternelle pour les enfants de 3 à 4 ans ont été réalisés par les puéricultrices du Département. Les enfants, pour lesquels le dépistage est positif, sont orientés vers un professionnel de santé. Cette orientation peut être accompagnée par l'association APRIS, qui facilite l'accès aux soins en prenant les rendez-vous auprès des professionnels de santé.

Les missions de prévention et de protection de l'enfance visent à garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant, repérer les situations de danger ou de risque de danger, piloter le dispositif de prévention et de protection de l'enfance, garantir le respect et l'application du cadre réglementaire d'intervention, la qualité du suivi des mesures d'aide sociale à l'enfance, dont l'accompagnement des enfants confiés. Des nouvelles actions ont été mises en œuvre en 2022.

Accélérer le recrutement et améliorer la formation des assistants familiaux

Afin de répondre aux besoins de lieux d'accueil, le délai de traitement des candidatures a été réduit à une durée de 3 mois maximum. Cela a permis en 2022 le recrutement de 107 assistants familiaux. De plus, dans une volonté d'améliorer la qualité de la prise en charge des enfants confiés et de répondre aux besoins des assistants familiaux, des sessions de formation continue sur différents thèmes sont désormais proposées (ex : « faire face à la maltraitance »). En 2022, 217 assistants familiaux ont participé à ces sessions de formation.

Travailler sur les outils et l'évaluation du recueil des informations préoccupantes

Dans le cadre du diagnostic territorial initié en janvier 2022 par la cellule du recueil des informations préoccupantes (CRIP), des groupes de travail se sont tenus le 5 décembre 2022. Ainsi en collaboration avec la direction du conseil et de la conduite du changement pour l'animation, les professionnels de la CRIP et des Maisons du Département Solidarité (MDS) ont travaillé ensemble autour des thématiques liées aux outils, à l'évaluation et au guide d'accompagnement. Ce travail se poursuivra en 2023.

PEGASE, une expérimentation pour les jeunes enfants ayant bénéficié d'une mesure de protection de l'enfance !

Le programme PEGASE, en cours d'expérimentation, est destiné aux enfants ayant bénéficié, avant l'âge de 5 ans, d'une mesure de protection de l'enfance et accueillis initialement en pouponnière. La maison de la petite enfance de Dainville participe à cette expérimentation, avec l'appui de 2 médecins de la PMI. Ainsi, 39 enfants bénéficient régulièrement de bilans de santé et de développement, afin d'améliorer la prise en charge précoce des troubles repérés.

Les solidarités humaines

L'autonomie et la santé

L'insertion sociale et professionnelle, le logement

La protection de l'enfance et de la famille

Le numérique, un outil au service des usagers



Association Rencontres et Loisirs



Maison d'Enfants Asermines

Les réalisations majeures

Nouvelles solutions d'accueil et d'accompagnement en établissements et services

- ◆ Création de places d'internat : 75 places créées en 2022 (24 à Oignies, 14 à Noyelles-les-Vermelles, 12 à Azincourt, 10 à Achiet-le-Grand, 9 à Calais et 6 à Bapaume);
- ◆ Création de places de dispositif de maintien et d'accompagnement à domicile (DMAD) / dispositif d'accompagnement au retour en famille (DARF) : 40 places créées sur les territoires du Boulonnais et du Calaisis;
- ◆ Poursuite de la mise en œuvre de l'action éducative en milieu ouvert renforcée (AEMOR) amorcée en avril 2021, avec, en 2022, la création de 105 nouvelles mesures;
- ◆ Extension du dispositif « tremplin duo » porté par l'association Rencontres et Loisirs, en partenariat avec l'association Accueil et Relais (14 places d'appartements supplémentaires afin d'accueillir en colocation des jeunes majeurs et des mineurs de plus de 16 ans, dans le cadre d'un travail sur l'autonomie);
- ◆ Offre d'accompagnement pour les mineurs non accompagnés (MNA) : redéploiement de 11 places d'internat en 8 suivis du nouveau service d'accompagnement antenne mobile géré par La Vie Active et chargé notamment de repérer et de prévenir les situations difficiles.

Une qualité de prise en charge au sein des établissements et services de protection de l'enfance

Réalisation de 3 diagnostics qualité dans le cadre de la négociation de 3 nouveaux contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) lancée au printemps 2022 avec des gestionnaires de maison d'enfants à caractère social (MECS). Par ailleurs, en 2022, 118 signalements d'évènements indésirables en établissement ont été traités et 3 inspections réalisées.

Une réforme des évaluations des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS)

Mise en œuvre du nouveau dispositif d'évaluation des ESSMS construit par la Haute Autorité de Santé (HAS), s'appuyant désormais sur un référentiel national commun à tous les établissements et services médico-sociaux de la protection de l'enfance, centré sur la personne accompagnée.

Mise en place d'une instance départementale « établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) - Maisons d'assistants maternels (MAM)

Cette instance initiée par le Département, la CAF et la MSA, s'adresse aux porteurs de projet EAJE - MAM. Les réunions mensuelles ont ainsi permis à 172 porteurs de projets de recevoir une information relative aux enjeux et aux attentes des différentes institutions.

Les solidarités humaines

L'autonomie et la santé

L'insertion sociale et professionnelle, le logement

La protection de l'enfance et de la famille

Le numérique, un outil au service des usagers

Les chiffres clés du numérique

4 095 pass numériques distribués sur l'ensemble du territoire départemental pour 410 bénéficiaires



MonJob62 :

13 940 personnes inscrites sur MonJob62

7300 personnes inscrites avec au moins 1 CV en ligne

33 380 offres d'emploi déposées depuis le lancement avec une majorité de CDI qui relèvent principalement des 3 secteurs d'activité suivants : service à la personne, transport & logistique et construction / bâtiment / travaux publics

Néogestion :

500 utilisateurs au quotidien dont 40 % sont des bénéficiaires du RSA

87 demi-journées de formation organisées en 2022 par les services pour former les collaborateurs internes, les plateformes d'orientation et les référents RSA...

Le numérique au service des usagers du Département

Les services numériques constituent désormais des outils indispensables dans la relation entre les administrations et leurs usagers. Ils offrent de nouvelles possibilités en matière d'accessibilité et de rapidité de la prise en charge des demandes. Ils sont, cependant, des freins pour les personnes exclues des usages et des ressources numériques. Face à ce constat, l'une des ambitions du pacte des solidarités humaines consiste à faire du numérique une opportunité. Cet engagement vient confirmer la mobilisation des services départementaux dans le déploiement de nouvelles solutions numériques adaptées et inclusives dont quelques exemples sont repris ci-après.

Les « pass numériques », une démarche d'accompagnement vers une formation au numérique

La digitalisation des relations entre les administrations et les habitants porte cependant le risque d'exclure de l'accès au droit les personnes en difficulté avec l'usage du numérique. Le Département s'est donc engagé dans une démarche d'accompagnement, en déployant le dispositif « pass numérique » sur son territoire. Cet outil offre un accès à une formation au numérique et s'ajoute aux partenariats avec des structures d'insertion, ou des associations, que le Département a déjà noués au titre de ses politiques de solidarité.

« Aller-vers » le public éloigné ou isolé, pour simplifier l'accès aux droits et aux services et mieux communiquer sur les réponses apportées

L'accès aux droits et aux services existants est nécessaire pour assurer une égalité et une équité de traitement sur l'ensemble du territoire départemental. Les outils numériques sont donc une réelle et nécessaire démarche d'« aller-vers » en complément de la simplification des démarches par le biais du formulaire unique de demande d'aide à l'autonomie qui sera accessible en ligne par exemple. L'information sur les droits, les ressources et les points d'accès est aussi un moyen pour les acteurs de mieux se connaître, pour orienter et accompagner les citoyens, et pour les citoyens de savoir où s'adresser et être écoutés.

Poursuite du déploiement de MonJob62,

Cette poursuite s'est faite notamment via les formations des nouveaux arrivants, au niveau des structures partenaires et à l'interne, afin de pouvoir continuer la sensibilisation des professionnels à l'outil. Des campagnes sms et/ou mails ont été menées afin d'encourager les bénéficiaires à consulter la plateforme, mettre à jour leur profil et candidater à des offres. Ces campagnes ont eu également pour objectif d'informer les bénéficiaires d'actions spécifiques portées par un territoire. 2022 a été marquée par le déploiement de Néogestion, outil complémentaire à Monjob62. Il a remplacé le dossier unique d'insertion (DUI), devenu obsolète, pour permettre aux utilisateurs internes, aux partenaires et aux bénéficiaires, d'accéder à un outil unique de suivi de parcours RSA. Néogestion constitue actuellement le carnet de bord souhaité par l'Etat et permet une meilleure lisibilité des parcours par un accès à tous à MonJob62.fr, une dématérialisation des contrats engagements réciproques et des échanges entre professionnels et usagers (blogs, mails, sms). C'est aussi un outil de pilotage et de fiabilisation des données en matière de RSA, pour adapter demain l'offre d'accompagnement au plus près des besoins.

Les solidarités humaines

L'autonomie et la santé

L'insertion sociale et professionnelle, le logement

La protection de l'enfance et de la famille

Le numérique, un outil au service des usagers



Les réalisations majeures

Mise en place d'outils facilitateurs pour les usagers !

- ◆ Les flux numériques entre la Caisse Nationale des Allocations Familiales et le Département ont été automatisés pour permettre la réduction du délai moyen de traitement, passant, pour les avis de grossesse de 29 jours à 8 jours.
- ◆ Une plateforme service en ligne MDPH a été mise en oeuvre. En collaboration avec la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie d'une plateforme « Service En Ligne MDPH – SEL MDPH62 : <https://mdphenligne.cnsa.fr/mdph/62> », permet aux usagers de formuler une demande de prestations auprès de la MDPH62.
- ◆ La mise à disposition d'une plateforme numérique / Ouverture du centre de santé de Oye Plage, permet d'assurer la prise de rendez-vous. Les médecins utilisent une plateforme numérique de gestion du dossier médical des patients et la facturation des consultations.
- ◆ Du 15 octobre 2022 au 15 janvier 2023 une plateforme de réservation en ligne a été mise en place pour l'Egyptobus. Plus de 5500 réservations ont été réalisées via internet.
- ◆ La Médiathèque Numérique 62 : programme Bibliothèque Numérique de Référence. « Le Circuit » est un laboratoire d'innovation numérique et de design pour les bibliothèques et les territoires. Ce projet contribue à l'inclusion numérique sur les territoires, propose un nouveau service à l'utilisateur et favorise l'accès aux pratiques numériques pour tous.
- ◆ Escapade62 . Le projet Escapade62 a fait l'objet d'un cadrage et d'un suivi pour une mise en production en juin 2022. C'est une plateforme ouverte aux usagers qui regroupe les informations sur les sports de nature qu'il est possible de pratiquer dans le Pas-de-Calais.

Servir les territoires, au plus proche des populations

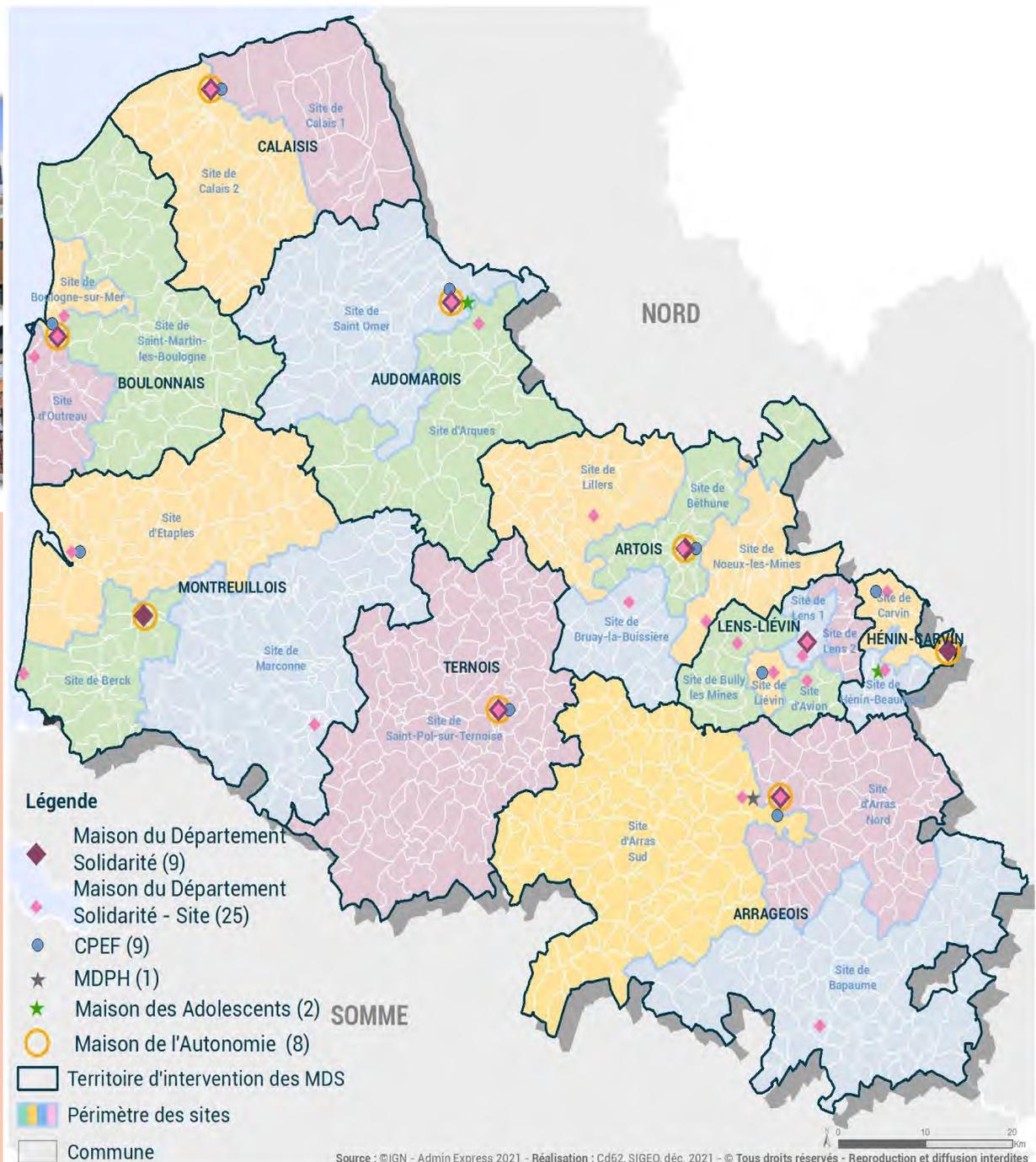
Les Maisons du Département Solidarité



Les 9 Maisons du Département Solidarité (MDS) participent à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques départementales de solidarité et de développement social : politiques dédiées à l'insertion sociale, dénommée « inclusion sociale » et professionnelle, au soutien des enfants et des familles, des personnes âgées, en situation de handicap, en situation de vulnérabilité et aussi de politiques transversales à tout public relatives à la santé, au logement.

Elles sont chargées d'accueillir les publics, d'écouter leurs besoins et attentes, de les orienter, les accompagner, les conseiller et, le cas échéant, les protéger. En proximité immédiate des 1 453 934 habitants (Source : INSEE, estimation 1^{er} janvier 2023), les agents de la MDS exercent leurs missions, en tant que de besoin, au domicile des personnes, au sein des 25 sites, des 2 maisons des adolescents (MDA), des 9 antennes de Centre de Planification et d'Éducation Familiale (CPEF) et des 371 points d'accueil hors sites.

Les MDS organisent également les commissions consultatives d'attribution des aides et prestations individuelles, sous la présidence d'un élu, ainsi que les instances techniques locales de travail pour organiser la pluridisciplinarité des approches et des expertises dans les réponses de proximité.

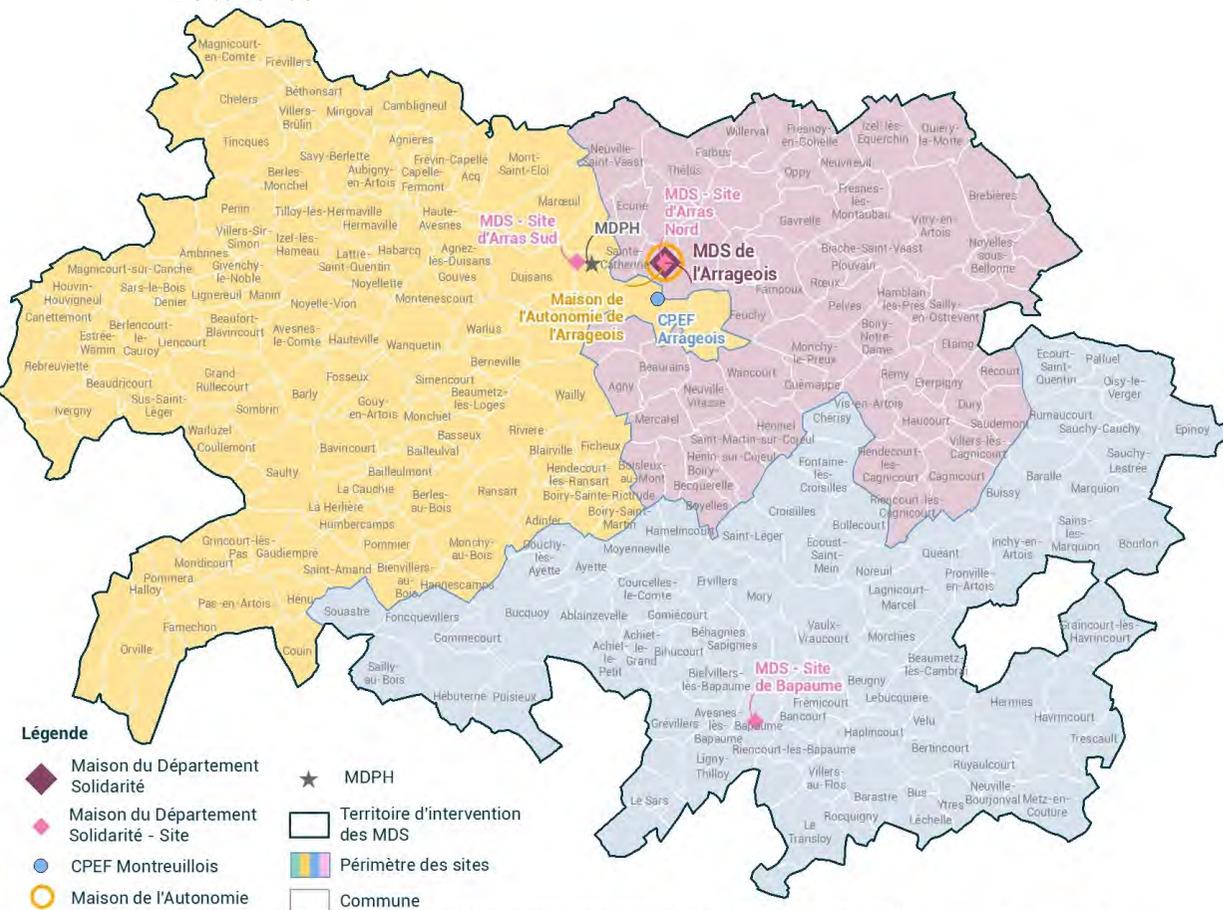


Les solidarités humaines

La couverture géographique des sites des Maisons du Département Solidarité (MDS)

• MDS de l'Arrageois

- MDS de l'Artois
- MDS de l'Audomarois
- MDS du Boulonnais
- MDS du Calaisis
- MDS Hénin - Carvin
- MDS Lens - Liévin
- MDS du Montreuillois
- MDS du Ternois



INCLUSION SOCIALE ET LOGEMENT	
Le Revenu de Solidarité Active (RSA) : 4538 allocataires du RSA	
Le Fonds de Solidarité Logement	
Aides accordées (Accès à un Logement Identifié / Maintien / Eau Électricité Tél)	428
Aides recevables (Accès à un Logement Non Identifié)	300
Les aides financières	
Aides Financières d'Aide Sociale à l'Enfance (AFASE) accordées	146
Secours d'Urgence (SU) accordés	649
Aides Financières Personnalisées (AFP) accordées	43
Accords du Fonds d'Aides aux Jeunes (FAJ)	43
ENFANCE - FAMILLE	
L'Aide Sociale à l'Enfance	
Bénéficiaires d'une mesure d'accueil (dont placement direct et surveillance adm)	683
Actions éducatives à Domicile, en Milieu Ouvert Administratives et Judiciaires	402
L'aide et l'accompagnement des familles	
Familles suivies dans le cadre d'une mesure familiale (TISF, AESF, AGBF, ASAP)	671
La Protection Maternelle et Infantile (PMI)	
Enfants vus en consultation PMI	4752
AUTONOMIE	
Personnes en situation de handicap	
Bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH)	1128
Personnes âgées	
Bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile	4571
Accueil sur les territoires	
Accueils physiques,	14 747
Accueils téléphoniques	51 026
Les moyens humains sur les territoires	
Agents territoriaux	172
Equivalents Temps Plein (ETP)	162.68

Source : ©IGN - Admin Express 2021 - Réalisation : Cd62, SIGEO, déc. 2021 - © Tous droits réservés - Reproduction et diffusion interdites

Les solidarités humaines

La couverture géographique des sites des Maisons du Département Solidarité (MDS)

- **MDS de l'Arregeois**
- MDS de l'Artois
- MDS de l'Audomarois
- MDS du Boulonnais
- MDS du Calaisis
- MDS Hénin - Carvin
- MDS Lens - Liévin
- MDS du Montreuillois
- MDS du Ternois



Les réalisations majeures

Renforcer la prévention et la protection de l'enfance et de la famille

Les services de la protection maternelle et infantile (PMI) se sont installés dans les locaux de la maison de santé pluridisciplinaire de Baralle et peuvent ainsi renforcer leur mission de prévention et de protection aux côtés des professionnels libéraux présents sur le site (médecins généralistes, kinés, diététicienne, podologue, orthophoniste, dentiste, infirmiers, sage-femme).

Des ateliers intitulés « A vos marques-prêts-jouons » orientés autour de la guidance parentale se sont également développés sur la communauté de communes des campagnes de l'Artois.

Outre des ateliers d'éveil et de socialisation, les services ont également accompagné la création d'une aile nurserie au sein du centre de détention de Bapaume, seul centre au nord de Paris à accueillir des mamans avec des enfants de moins de 18 mois.

En matière de violences intrafamiliales, les services ont accompagné le projet de création d'un poste de travailleur social en gendarmerie sur la communauté de communes de Sud Artois.

Sur le Sud Artois également, les services ont participé à l'écriture d'une convention territoriale globale (CTG) portée par la CAF.

Accentuer le travail dans le champ de l'insertion et de l'inclusion durable

Des passerelles entre le secteur économique et celui de l'insertion ont été renforcées sur le territoire afin d'accompagner le projet du Canal Seine Nord-Europe (CSNE) sur les communautés de communes du Sud Artois et d'Osartis-Marquion. Cet accompagnement a pris la forme d'actions multiples d'information à la population, aux partenaires et de mobilisation des publics jeunes et bénéficiaires du RSA. Des parcours de découverte des métiers, de formations et de qualification ont d'ores et déjà été engagés, en lien avec les centres de formation du bâtiment et des travaux publics. En parallèle, et en lien avec la Région, des actions ont été réalisées autour de métiers dits « en tension », notamment dans les domaines de l'industrie, de la logistique, de l'entretien et de l'agroalimentaire.

Ce sont également plus de 55 000 heures de clauses d'insertion qui ont été réalisées sur le territoire et ont concerné 192 personnes, majoritairement bénéficiaires du RSA et jeunes de moins de 26 ans.

En matière de logement et d'habitat, le service local inclusion sociale logement (SLISL) a participé aux travaux de renouvellement de l'expérimentation du « logement d'abord » de la Communauté Urbaine d'Arras. Il a poursuivi les groupes de résolution des situations particulières (GRSP) et l'utilisation de la fiche de repérage de la précarité dans le logement sur les autres EPCI du territoire. En parallèle, des ateliers et animations collectives ont eu lieu sur le territoire autour du jeu dilemme et de la distribution de kits énergie.

Du nouveau dans le champ de l'autonomie et de la santé

La fin du conventionnement du Département en tant que porteur des MAIA (maison pour l'autonomie et l'intégration des malades d'Alzheimer) a contribué à la mise en place d'une démarche collaborative et transversale, afin de redéfinir notamment le périmètre d'intervention des maisons de l'autonomie et la prise en compte, notamment, des communautés 360 et des dispositifs d'appui à la coordination (DAC). Un réseau local de prévention de la perte d'autonomie des seniors a aussi vu le jour sur le territoire et a permis de proposer des ateliers d'accompagnement collectif sur le sujet. En outre, les agents rattachés à la mission évaluation de la maison de l'autonomie et en charge de l'évaluation médico-sociale sont aujourd'hui également en capacité d'instruire, en polyvalence, les dossiers APA et PCH.

Enfin, les services ont participé à l'élaboration et l'écriture d'un contrat local de santé (CLS) sur le Sud Artois.

Les solidarités humaines

La couverture géographique des sites des Maisons du Département Solidarité (MDS)

- MDS de l'Arrageois
- **MDS de l'Artois**
- MDS de l'Audomarois
- MDS du Boulonnais
- MDS du Calaisis
- MDS Hénin - Carvin
- MDS Lens - Liévin
- MDS du Montreuillois
- MDS du Ternois



Source : © IGN - Admin Express 2021 - Réalisation : Cd62, SIGEO, déc. 2021 - © Tous droits réservés - Reproduction et diffusion interdites

INCLUSION SOCIALE ET LOGEMENT	
Le Revenu de Solidarité Active (RSA) : 9278 allocataires du RSA	
Le Fonds de Solidarité Logement	
Aides accordées (Accès à un Logement Identifié / Maintien / Eau Électricité Tél)	1041
Aides recevables (Accès à un Logement Non Identifié)	390
Les aides financières	
Aides Financières d'Aide Sociale à l'Enfance (AFASE) accordées	179
Secours d'Urgence (SU) accordés	1160
Aides Financières Personnalisées (AFP) accordées	104
Accords du Fonds d'Aides aux Jeunes (FAJ)	83
ENFANCE - FAMILLE	
L'Aide Sociale à l'Enfance	
Bénéficiaires d'une mesure d'accueil (dont placement direct et surveillance adm)	1312
Actions éducatives à Domicile, en Milieu Ouvert Administratives et Judiciaires	748
L'aide et l'accompagnement des familles	
Familles suivies dans le cadre d'une mesure familiale (TISF, AESF, AGBF, ASAP)	866
La Protection Maternelle et Infantile (PMI)	
Enfants vus en consultation PMI	3688
AUTONOMIE	
Personnes en situation de handicap	
Bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH)	1335
Personnes âgées	
Bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile	5962
Accueil sur les territoires	
Accueils physiques	22 868
Accueils téléphoniques	74 953
Les moyens humains sur les territoires	
Agents territoriaux	275
Equivalent Temps Plein (ETP)	260.01

Les solidarités humaines

La couverture géographique des sites des Maisons du Département Solidarité (MDS)

- MDS de l'Arrageois
- **MDS de l'Artois**
- MDS de l'Audomarois
- MDS du Boulonnais
- MDS du Calaisis
- MDS Hénin—Carvin
- MDS Lens-Liévin
- MDS du Montreuillois



Les réalisations majeures

En 2022, « aller vers » et « accompagner autrement »

En 2022, « Aller vers » et « Accompagner autrement » ont été le fil rouge de la déclinaison opérationnelle des politiques publiques sur le territoire, à destination des usagers mais aussi des agents.

Cette nouvelle approche nécessite un changement dans les pratiques professionnelles et un accompagnement au changement. Cela s'est traduit :

Aller vers ...une priorité pour les professionnels ...

- ◆ Par la construction collective d'un outil permettant de mieux accueillir, évaluer les besoins, analyser les demandes et proposer des réponses adaptées aux différentes problématiques posées « réponses-atouts », afin d'améliorer la réponse apportée aux usagers, dans le cadre de l'accueil social inconditionnel de proximité (ASIP).
- ◆ Par la participation à des réseaux professionnels comme celui de la lutte contre les violences intrafamiliales, initié par la sous-préfecture de Béthune qui vient amplifier l'action quotidienne de nos intervenants sociaux en commissariat et gendarmerie

Aller vers ... les usagers, par de nouvelles formes d'animation des actions portées par la MDS

- ◆ Participation du centre de planification et d'éducation familiale (CPEF) de l'Artois à un « color run » au profit des étudiants du lycée Marguerite Yourcenar de Beuvry. Cette action portée avec notre partenaire UFOLEP a permis à 17 équipes de participer à 8 ateliers (4 sportifs et 4 dédiés à la sensibilisation à la santé sexuelle).
- ◆ Mise en place, par la maison de l'autonomie de l'Artois, en lien avec l'association « les A Z'Aidants de l'Artois » de 2 journées de rencontres et d'échanges pour les aidants, destinées à rompre leur isolement en sortant de chez eux et en partageant un moment convivial, grâce au soutien de la conférence des financeurs (axe 5).
- ◆ Mobilisation de la direction de la culture pour « lire et dire le théâtre en famille »: un projet de la saison culturelle pour les familles accompagnées par la MDS. L'association « Les Scènes appartagées » propose à des familles de lire du théâtre sous la direction d'un(e) auteur/trice ou comédien/ne à leur domicile, en présence de leurs amis.
- ◆ Dans le cadre du service public de l'insertion et de l'emploi, accompagnement hors structures, hors les murs d'un public BRSA très éloigné de l'emploi, en leur proposant des parcours à visée insertion professionnelle (accompagnements individuels + ateliers sur les freins périphériques), en leur garantissant un parcours individualisé pour répondre à chaque situation et en développant une ingénierie et une culture partagée entre les partenaires chargés de l'accompagnement de ces publics.
- ◆ Le Service Enfance Famille de Noeux-les-Mines a organisé le projet « Graffiti MDS ». 4 jeunes accompagnés par nos services ont appris la technique du graffiti avec l'artiste Dirty 6 sur le thème des Droits de l'Enfant. Ces jeunes ont pu acquérir des compétences sociales, civiques et appris à respecter un cadre imposé. Ils ont également pu travailler sur la confiance et l'expression de soi par le biais de l'art. Pour clore cette approche du graffiti, une journée à Paris a été programmée avec pour objectif de découvrir la capitale ainsi qu'une exposition sur le thème du graffiti

Les solidarités humaines

La couverture géographique des sites des Maisons du Département Solidarité (MDS)

- MDS de l'Arrageois
- MDS de l'Artois
- **MDS de l'Audomarois**
- MDS du Boulonnais
- MDS du Calaisis
- MDS Hénin - Carvin
- MDS Lens - Liévin
- MDS du Montreuillois
- MDS du Ternois



Légende

- ◆ Maison du Département Solidarité
- ◆ Maison du Département Solidarité - Site
- CPEF Audomarois
- Maison de l'Autonomie
- ★ Maison des Adolescents du Littoral
- Territoire d'intervention des MDS
- ▨ Périmètre des sites
- Commune

Source : ©IGN - Admin Express 2021 - Réalisation : Cd62, SIGEO, déc. 2021 - © Tous droits réservés - Reproduction et diffusion interdites

INCLUSION SOCIALE ET LOGEMENT	
Le Revenu de Solidarité Active (RSA) : 3361 allocataires du RSA	
Le Fonds de Solidarité Logement	
Aides accordées (Accès à un Logement Identifié / Maintien / Eau Électricité Tél)	304
Aides recevables (Accès à un Logement Non Identifié)	207
Les aides financières	
Aides Financières d'Aide Sociale à l'Enfance (AFASE) accordées	113
Secours d'Urgence (SU) accordés	449
Aides Financières Personnalisées (AFP) accordées	63
Accords du Fonds d'Aides aux Jeunes (FAJ)	17
ENFANCE - FAMILLE	
L'Aide Sociale à l'Enfance	
Bénéficiaires d'une mesure d'accueil (dont placement direct et surveillance adm)	431
Actions éducatives à Domicile, en Milieu Ouvert Administratives et Judiciaires	190
L'aide et l'accompagnement des familles	
Familles suivies dans le cadre d'une mesure familiale (TISF, AESF, AGBF, ASAP)	332
La Protection Maternelle et Infantile (PMI)	
Enfants vus en consultation PMI	1514
AUTONOMIE	
Personnes en situation de handicap	
Bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH)	499
Personnes âgées	
Bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile	2090
Accueil sur les territoires	
Accueils physiques	9 363
Accueils téléphoniques	44 236
Les moyens humains sur les territoires	
Agents territoriaux	140
Equivalents Temps Plein (ETP)	131.59

Les solidarités humaines

La couverture géographique des sites des Maisons du Département Solidarité (MDS)

- MDS de l'Arrageois
- MDS de l'Artois
- **MDS de l'Audomarois**
- MDS du Boulonnais
- MDS du Calaisis
- MDS Hénin—Carvin
- MDS Lens-Liévin
- MDS du Montreuillois
- MDS du Ternois



Les réalisations majeures

La fête des aidants dans l'Audomarois

Le 6 octobre, les membres de la plateforme territoriale d'aide aux aidants ELSAA, en particulier la maison de l'autonomie, ont proposé une après-midi de détente et de répit à Aire-sur-la-Lys. Les aidants et leurs proches ont été accueillis sur des stands, valorisant les offres de répit et de soutien sur le territoire. Ils ont ensuite profité du spectacle « des ronds d'flan » : moments de rire, de détente et de convivialité garantis.

Prévention enfance : des rires, des contes et le régal des papilles dans les murs du site d'Arques

Favoriser la relation parents-enfants à travers une action transversale, c'est le défi relevé par plusieurs professionnels de la MDS. Des collègues des services enfance famille, prévention, inclusion sociale et logement, protection maternelle et infantile et du secrétariat de site, ont participé à cette action conjuguant un atelier cuisine pour encourager les compétences des enfants, travailler les questions d'hygiène, d'équilibre alimentaire, de gestion budgétaire avec les familles; une activité manuelle adaptée à l'âge des enfants pour travailler la concentration et le « faire ensemble » ; un temps de lecture pour développer le langage, l'échange autour des émotions et enfin, une mini-chasse aux trésors dans la cour rénovée du site pour aiguïser le sens de l'observation et le plaisir de s'amuser ensemble.

Des fêtes de fin d'année animées par et pour les enfants et les adolescents

Une après-midi créative et récréative a été imaginée et mise en œuvre avec les enfants et adolescents accompagnés par la maison des adolescents (MDA) et le site de Saint-Omer. Cette action transversale a mis en lumière le savoir-faire de chaque service mais également les compétences et la bonne humeur des jeunes qui ont investi les locaux le 7 décembre dernier. Les usagers et les collègues ont pu déambuler dans une ambiance festive et propice aux échanges.

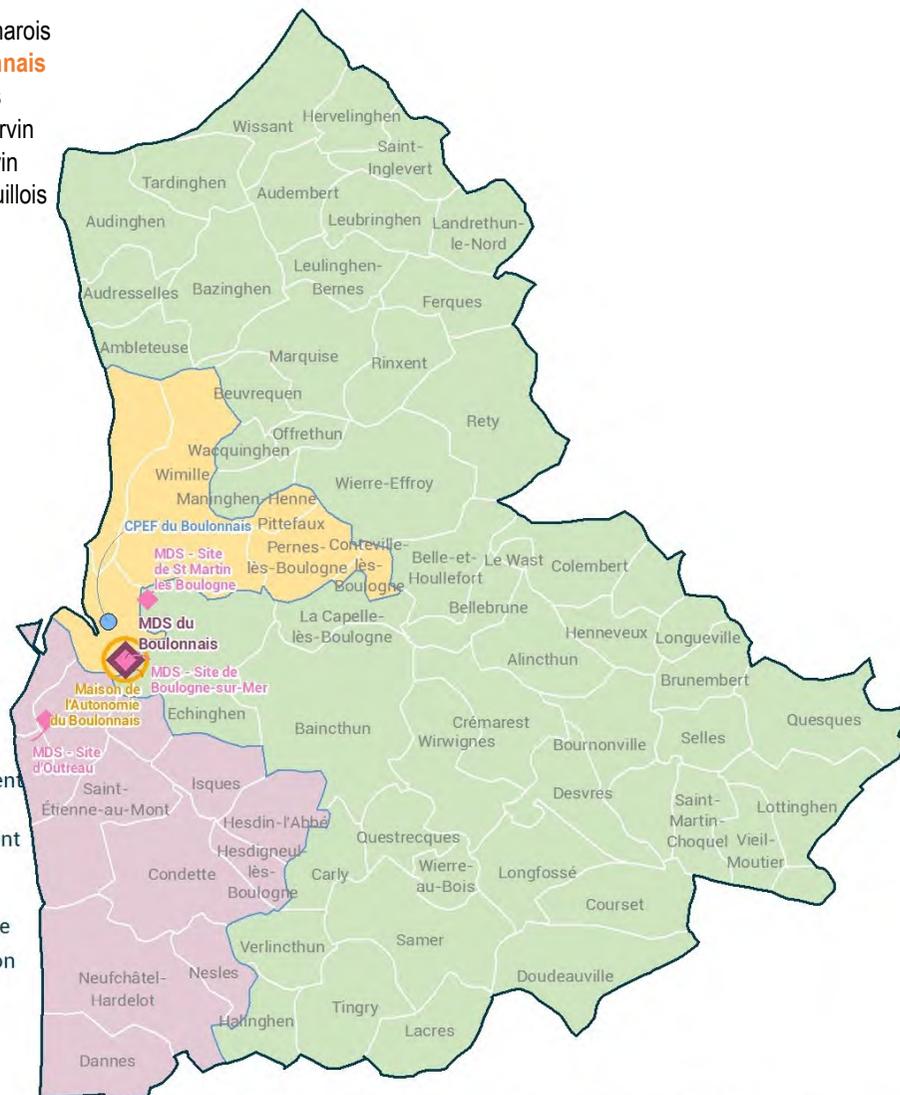
Sensibiliser les assistants familiaux aux liens d'attachements des tout-petits

Un bébé est particulièrement fragile et dépend de l'attention des adultes qui l'entourent. Beaucoup se joue dans les premiers mois de vie, période où le cerveau construit les schémas de l'attachement, dans l'interaction avec les parents, ou les personnes ressources rayonnant autour du bébé. Ainsi, un atelier « détente et bien-être » a été proposé aux assistants familiaux pour les sensibiliser à ce qui se produit chez l'enfant entre 0 et 12 mois: une sensibilisation au lien d'attachement par les psychologues de la MDS et à la place des assistants familiaux qui accueillent des bébés ; 3 ateliers massage pour tisser le lien avec les tout-petits avec l'intervention des puéricultrices et des animatrices petite enfance.

Les solidarités humaines

La couverture géographique des sites des Maisons du Département Solidarité (MDS)

- MDS de l'Arrageois
- MDS de l'Artois
- MDS de l'Audomarois
- **MDS du Boulonnais**
- MDS du Calaisis
- MDS Hénin - Carvin
- MDS Lens - Liévin
- MDS du Montreuillois
- MDS du Ternois



Légende

- ◆ Maison du Département Solidarité
- ◆ Maison du Département Solidarité - Site
- CPEF Boulonnais
- Maison de l'Autonomie
- ▭ Territoire d'intervention des MDS
- ▭ Périmètre des sites
- ▭ Commune

Source : ©IGN - Admin Express 2021 - Réalisation : Cd62, SIGEO, déc. 2021 - © Tous droits réservés - Reproduction et diffusion interdites

INCLUSION SOCIALE ET LOGEMENT

Le Revenu de Solidarité Active (RSA) : 5201 allocataires du RSA

Le Fonds de Solidarité Logement

Aides accordées (Accès à un Logement Identifié / Maintien / Eau Électricité Tél)	362
Aides recevables (Accès à un Logement Non Identifié)	185

Les aides financières

Aides Financières d'Aide Sociale à l'Enfance (AFASE) accordées	256
Secours d'Urgence (SU) accordés	769
Aides Financières Personnalisées (AFP) accordées	82
Accords du Fonds d'Aides aux Jeunes (FAJ)	55

ENFANCE - FAMILLE

L'Aide Sociale à l'Enfance

Bénéficiaires d'une mesure d'accueil (dont placement direct et surveillance adm)	731
Actions éducatives à Domicile, en Milieu Ouvert Administratives et Judiciaires	485

L'aide et l'accompagnement des familles

Familles suivies dans le cadre d'une mesure familiale (TISF, AESF, AGBF, ASAP)	484
--	-----

La Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Enfants vus en consultation PMI	903
---------------------------------	-----

AUTONOMIE

Personnes en situation de handicap

Bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH)	900
--	-----

Personnes âgées

Bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile	3716
--	------

Accueil sur les territoires

Accueils physiques	15 120
Accueils téléphoniques	56 992

Les moyens humains sur les territoires

Agents territoriaux	187
Equivalent Temps Plein (ETP)	178.56

Les solidarités humaines

La couverture géographique des sites des Maisons du Département Solidarité (MDS)

- MDS de l'Arrageois
- MDS de l'Artois
- MDS de l'Audomarois
- **MDS du Boulonnais**
- MDS du Calaisis
- MDS Hénin—Carvin
- MDS Lens-Liévin
- MDS du Montreuillois
- MDS du Ternois



Les réalisations majeures

Un forum des assistants maternels !

A l'occasion de la journée nationale des assistants familiaux, plusieurs professionnels de la PMI du Boulonnais ont participé au forum des assistants maternels, avec différents partenaires du territoire, pour présenter aux parents et futurs parents l'offre existante sur le Boulonnais, en matière d'accompagnement à la parentalité.

La MDA a fêté ses 10 ans !

L'équipe de la maison des adolescents du Boulonnais a ouvert ses portes pour fêter ses 10 ans, avec l'organisation d'une matinale à destination des professionnels sur les discriminations, le harcèlement, le cyber harcèlement, puis une après midi avec les « ados » conviés à différents ateliers sur des questions de citoyenneté, de santé et de gestion de budget. La journée s'est clôturée de façon conviviale via un temps festif entre ados et professionnels.

Un escape game dans un ludo bus, pour des candidats en insertion !

En 2022, le service local allocation insertion a quant à lui surfé sur une idée originale pour repérer les talents des candidats en insertion, en partenariat avec la ville de Wimereux, par la réalisation d'un « escape game », dans un « ludo bus », sur la thématique « recruter autrement », avec la participation d'entreprises locales et de candidats pour lesquels la magie a opéré.

Si le public éloigné de l'emploi est une des préoccupations de nos services, l'adaptation des logements au vieillissement des personnes âgées est également un enjeu majeur dans le maintien à domicile des personnes accompagnées.

Sensibiliser au bien vieillir dans un logement adapté !

La maison de l'autonomie a mis en place une sensibilisation via l'action « vieillir dans un logement adapté », en proposant avec les acteurs engagés du territoire, 3 outils : un guide « bien vieillir chez soi », une visite de lieux adaptés : le truck Soliha et l'appartement Hygié, situé dans une résidence autonomie de Boulogne-sur-Mer et une formation d'une demi-journée dans 5 lieux du territoire.

Impulser une action collective et transversale à destination des familles !

Les services de site de Saint-Martin (PMI, SEF et SSD) ont su, en toute transversalité, impulser une action collective à laquelle les familles ont répondu « présent », pour passer un moment au patio et apprendre à monter un carré potager avec l'aide des travailleurs sociaux et d'une bénévole, mise à disposition par le centre social éclaté de St-Martin.

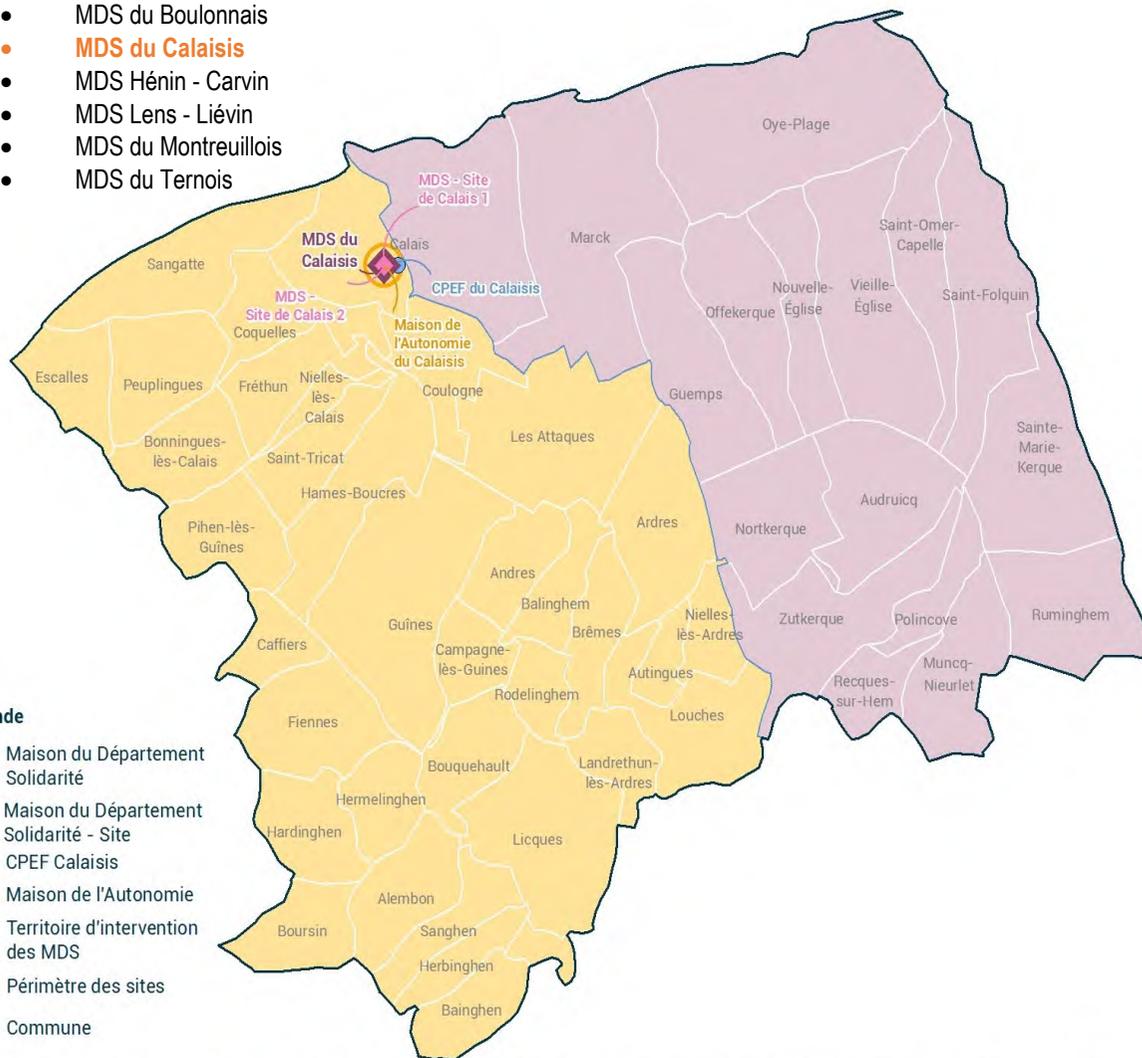
Le « logement d'abord », en parler et éduquer par le jeu !

Le SLISL a poursuivi le travail sur le dispositif « logement d'abord » par la mise en place de groupes d'échange de pratiques, et avec la maison des adolescents, avec un jeu « Dilemme », sur la thématique du budget à destination des jeunes en CEJ.

Les solidarités humaines

La couverture géographique des sites des Maisons du Département Solidarité (MDS)

- MDS de l'Arrageois
- MDS de l'Artois
- MDS de l'Audomarois
- MDS du Boulonnais
- **MDS du Calaisis**
- MDS Hénin - Carvin
- MDS Lens - Liévin
- MDS du Montreuillois
- MDS du Ternois



Légende

- ◆ Maison du Département Solidarité
- ◆ Maison du Département Solidarité - Site
- CPEF Calais
- Maison de l'Autonomie
- ▭ Territoire d'intervention des MDS
- ▭ Périmètre des sites
- ▭ Commune

Source : ©IGN - Admin Express 2021 - Réalisation : Cd62, SIGEO, déc. 2021 - © Tous droits réservés - Reproduction et diffusion interdites

INCLUSION SOCIALE ET LOGEMENT	
Le Revenu de Solidarité Active (RSA) : 5917 allocataires du RSA	
Le Fonds de Solidarité Logement	
Aides accordées (Accès à un Logement Identifié / Maintien / Eau Électricité Tél)	417
Aides recevables (Accès à un Logement Non Identifié)	151
Les aides financières	
Aides Financières d'Aide Sociale à l'Enfance (AFASE) accordées	264
Secours d'Urgence (SU) accordés	482
Aides Financières Personnalisées (AFP) accordées	128
Accords du Fonds d'Aides aux Jeunes (FAJ)	8
ENFANCE - FAMILLE	
L'Aide Sociale à l'Enfance	
Bénéficiaires d'une mesure d'accueil (dont placement direct et surveillance adm)	874
Actions éducatives à Domicile, en Milieu Ouvert Administratives et Judiciaires	412
L'aide et l'accompagnement des familles	
Familles suivies dans le cadre d'une mesure familiale (TISF, AESF, AGBF, ASAP)	476
La Protection Maternelle et Infantile (PMI)	
Enfants vus en consultation PMI	2723
AUTONOMIE	
Personnes en situation de handicap	
Bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH)	669
Personnes âgées	
Bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile	2529
Accueil sur les territoires	
Accueils physiques	11 185
Accueils téléphoniques	36 889
Les moyens humains sur les territoires	
Agents territoriaux	168
Equivalent Temps Plein (ETP)	159.56

Les solidarités humaines

La couverture géographique des sites des Maisons du Département Solidarité (MDS)

- MDS de l'Arrageois
- MDS de l'Artois
- MDS de l'Audomarois
- MDS du Boulonnais
- **MDS du Calaisis**
- MDS Hénin—Carvin
- MDS Lens Liévin
- MDS du Montreuillois
- MDS du Ternois



Les réalisations majeures

Un service civique pour mieux accueillir les enfants qui se rendent en MDS

La Maison du Département Solidarité a accueilli, en novembre, une jeune volontaire du service civique dont la mission consiste à mieux accueillir les enfants qui transitent par nos locaux en journée. Se destinant au métier du social, elle a contribué à la mise en place d'actions collectives (fête de Noël). Elle bénéficie d'un accompagnement individualisé qui lui permettra de consolider son projet professionnel. L'association de nos partenaires de protection de l'enfance, des centres sociaux (Matisse), la mobilisation des établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) et de l'ensemble des professionnels, permettent collectivement de construire les parcours de ces enfants. Fédérer les acteurs du territoire trouve aujourd'hui des déclinaisons très opérationnelles au bénéfice de nos publics.

Des actions de sensibilisation en direction des parents et de la parentalité !

En sus de l'action des services au quotidien, des actions collectives et partenariales ont mis l'accent sur des problématiques désormais bien ancrées, telles que les écrans. L'action « Grandir avec les écrans » vise ainsi à sensibiliser les parents à leur bonne utilisation. Les actions de bébé massages travaillées par la protection maternelle et infantile (PMI) connaissent également un bel engouement, délocalisées sur le territoire au plus près des publics. Le dispositif « attente active » reste phare sur le territoire et de nouvelles permanences se sont ouvertes en 2022 en zones plus rurales (Ardres, Licques).

Recruter autrement, innover sur le territoire ...

Des actions significatives se sont déroulées tout au long de cette année. Accompagner, recruter autrement, développer les synergies sur le territoire, ont été les maîtres mots. Découverte des métiers (semaine des clés de la réussite), utilisation de méthodes nouvelles pour recruter (escape game, mise en place de préparatoires aux métiers en tension), de médias comme le sport (« du stade vers l'emploi »), autant d'actions qui ont permis le retour à l'emploi de nombreux bénéficiaires du RSA.

Restructurer les maisons de l'autonomie !

Le passage de relais entre la Maison de l'Autonomie et le nouveau Dispositif d'Appui Coordonné Passerelles Santé Abc s'est déroulé avec sérénité. Proposés par la plateforme d'aide aux aidants, deux cinés - débats ont été organisés au cinéma « l'Ahlambra » les 19 et 20 octobre. Les films « De toutes nos forces » et « Une vie démente », consacrés au quotidien des aidants de personnes en situation de handicap et de personnes âgées, ont rencontré un vif succès, ainsi que les échanges qui s'en sont suivis.

Des partenariats réussis pour des réponses adaptées aux besoins des publics

Cette année a permis de consolider les principes de l'accueil social inconditionnel de proximité, en les diffusant au niveau du territoire. Des actions partenariales réussies (journée sur l'illettrisme, avec le SAS Coluche sur le public adolescent), des engagements forts sur des projets structurants (maison des femmes Simone Veil) permettent de développer des réponses toujours plus adaptées aux besoins de nos publics.

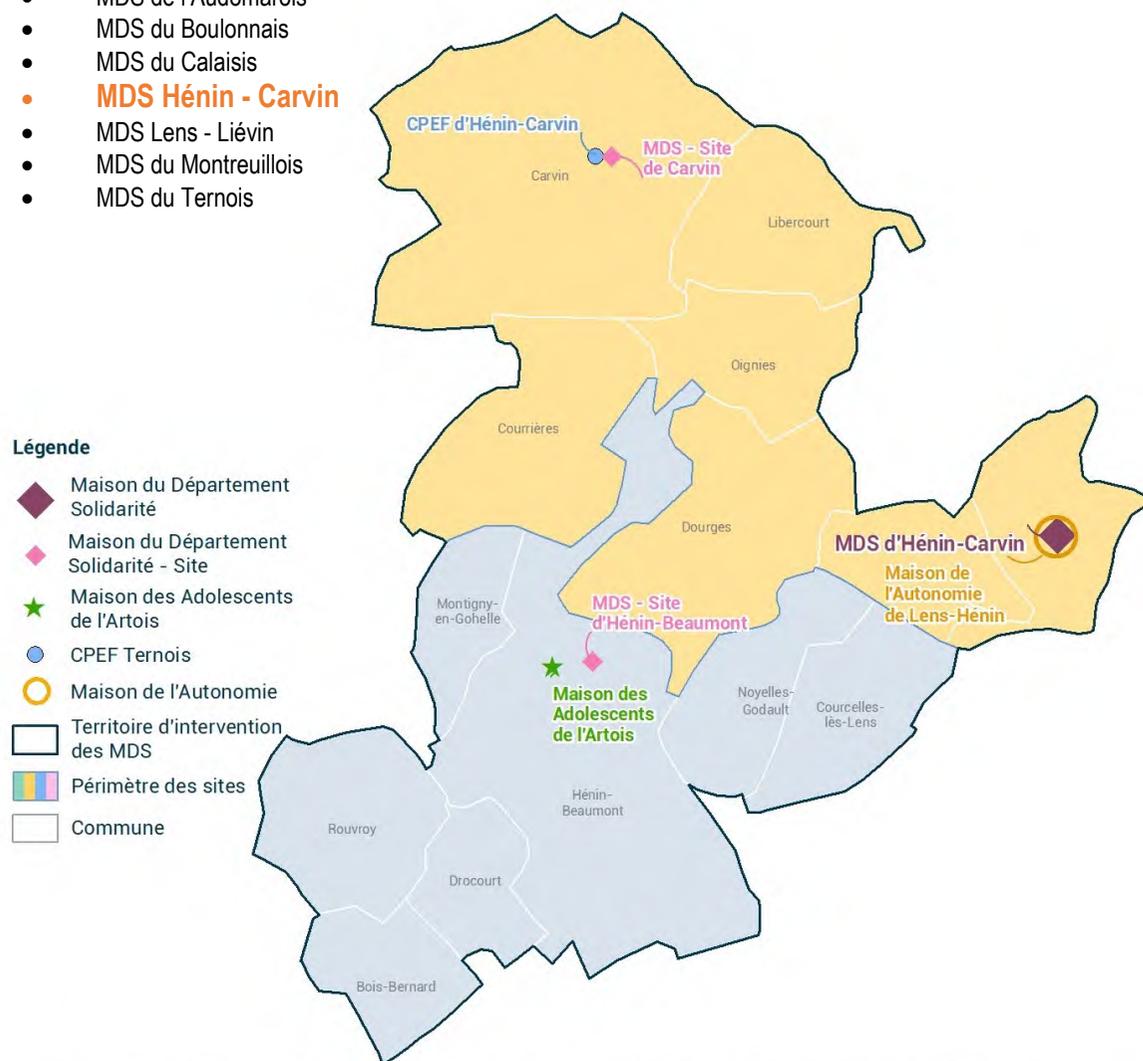
Lancement des ateliers des « Econautes » à la MDS.

Les thématiques d'économie d'énergie, d'actualité, ont été abordées par un technicien d'ENGIE auprès des professionnels.

Les solidarités humaines

La couverture géographique des sites des Maisons du Département Solidarité (MDS)

- MDS de l'Arrageois
- MDS de l'Artois
- MDS de l'Audomarois
- MDS du Boulonnais
- MDS du Calaisis
- **MDS Hénin - Carvin**
- MDS Lens - Liévin
- MDS du Montreuillois
- MDS du Ternois



Source : ©IGN - Admin Express 2021 - Réalisation : Cd62, SIGEO, déc. 2021 - © Tous droits réservés - Reproduction et diffusion interdites

INCLUSION SOCIALE ET LOGEMENT	
Le Revenu de Solidarité Active (RSA) : 5147 allocataires du RSA	
Le Fonds de Solidarité Logement	
Aides accordées (Accès à un Logement Identifié / Maintien / Eau Électricité Tél)	539
Aides recevables (Accès à un Logement Non Identifié)	182
Les aides financières	
Aides Financières d'Aide Sociale à l'Enfance (AFASE) accordées	294
Secours d'Urgence (SU) accordés	1121
Aides Financières Personnalisées (AFP) accordées	73
Accords du Fonds d'Aides aux Jeunes (FAJ)	34
ENFANCE - FAMILLE	
L'Aide Sociale à l'Enfance	
Bénéficiaires d'une mesure d'accueil (dont placement direct et surveillance adm)	588
Actions éducatives à Domicile, en Milieu Ouvert Administratives et Judiciaires	285
L'aide et l'accompagnement des familles	
Familles suivies dans le cadre d'une mesure familiale (TISF, AESF, AGBF, ASAP)	341
La Protection Maternelle et Infantile (PMI)	
Enfants vus en consultation PMI	724
AUTONOMIE	
Personnes en situation de handicap	
Bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH)	835
Personnes âgées	
Bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile	2536
Accueil sur les territoires	
Accueils physiques	11 806
Accueils téléphoniques	41 555
Les moyens humains sur les territoires	
Agents territoriaux	185
Equivalents Temps Plein (ETP)	178.96

Les solidarités humaines

La couverture géographique des sites des Maisons du Département Solidarité (MDS)

- MDS de l'Arrageois
- MDS de l'Artois
- MDS de l'Audomarois
- MDS du Boulonnais
- MDS du Calais
- **MDS Hénin - Carvin**
- MDS Lens-Liévin
- MDS du Montreuillois
- MDS du Ternois



Les réalisations majeures

Les directs de l'autonomie, un nouvel outil d'information et de coopérations entre acteurs

Les « directs de l'autonomie » ont été mis en œuvre par la maison de l'autonomie Lens-Hévin, en juin 2022, pour répondre aux besoins d'échange et de collaboration entre les acteurs du champ de l'autonomie sur le territoire.

Les « directs de l'autonomie », un nouvel outil d'information et de coopération entre acteurs :

- ♦ des temps d'informations et d'échanges courts (45 min maximum) et réguliers (1 par trimestre minimum) animés par la responsable de la maison de l'autonomie et un(e) spécialiste du sujet traité;
- ♦ des rendez-vous en distanciel (*Teams*) entre 13h et 13h45 pour en faciliter l'accessibilité.

La maison des ados de l'Artois a fêté ses 10 ans !

Avant cet anniversaire, la maison des ados avait programmé un forum de l'autonomie en juin. Ce temps d'échanges avec de nombreux partenaires s'adressait à tous les jeunes des MDS de Hénin Carvin, de Lens Liévin, de l'Artois, de l'Arrageois et du Ternois.

A l'occasion de la journée consacrée aux 10 ans de la maison des ados le programme était dense.

74 personnes (ados, agents du Département, programmes de réussite éducative, PAEJ, club de prévention, mission locale, partenaires de proximité, IRTS...) sont venues à cet anniversaire pour assister à la présentation de la structure, à l'émission "ça se discute" sur le thème de la transidentité, mais aussi pour découvrir quelques outils utilisés par les professionnels de la maison des ados sur les thématiques du harcèlement, de la sexualité, du bien-être alimentaire, de l'autonomie des adolescents...

Insertion, inclusion sociale, logement, enfance : un travail en transversalité pour proposer une réponse globale

Poursuite de la mise en place de la commission aide sociale à l'enfance. Commission mensuelle jeune co-pilotée et animée par les cheffes du service local inclusion sociale et logement et le service local allocation insertion (SLISL et SLAI), avec la participation de la responsable de secteur aide sociale à l'enfance (ASE), du service enfance famille (SEF) et de la maison des ados. Réseau partenarial développé (coordinateur LDA, coach ASE, bailleurs, rencontre et loisirs, CLLAJ) afin de proposer une réponse globale au jeune. Pour l'année 2022, 31 jeunes (dont 15 nouvelles mesures) ont été accompagnés.

Au niveau de la Maison de Département Solidarité d'Héning-Carvin

Des rencontres connectées ont été mises en place avec les professionnels de la direction des services numériques (DSN), les 13, 20 et 29 septembre 2022 et déployées sur les 3 sites. 11 créneaux horaires journaliers étaient programmés avec des thématiques différentes, 163 professionnels y ont participé. Chacun a pu ainsi acquérir de nouvelles compétences dans le domaine du numérique et être aidé par les professionnels de la DSN. Le site de Carvin a accueilli dans ses locaux l'équipe du SEF prévention du territoire au 1^{er} septembre 2022. Composée de deux assistantes socio-éducatives et d'une animatrice enfance, l'équipe est en charge de l'accompagnement des familles dans le cadre de l'action éducative à domicile (AED) intensive prévue dans l'ASP pour les moins de trois ans. Un groupe de travail pluridisciplinaire a été créé pour réfléchir sur le sujet de l'accueil de jour, afin de répondre aux difficultés actuelles de recherche de places et éviter que des enfants restent sur le site pendant la recherche de lieu d'accueil.

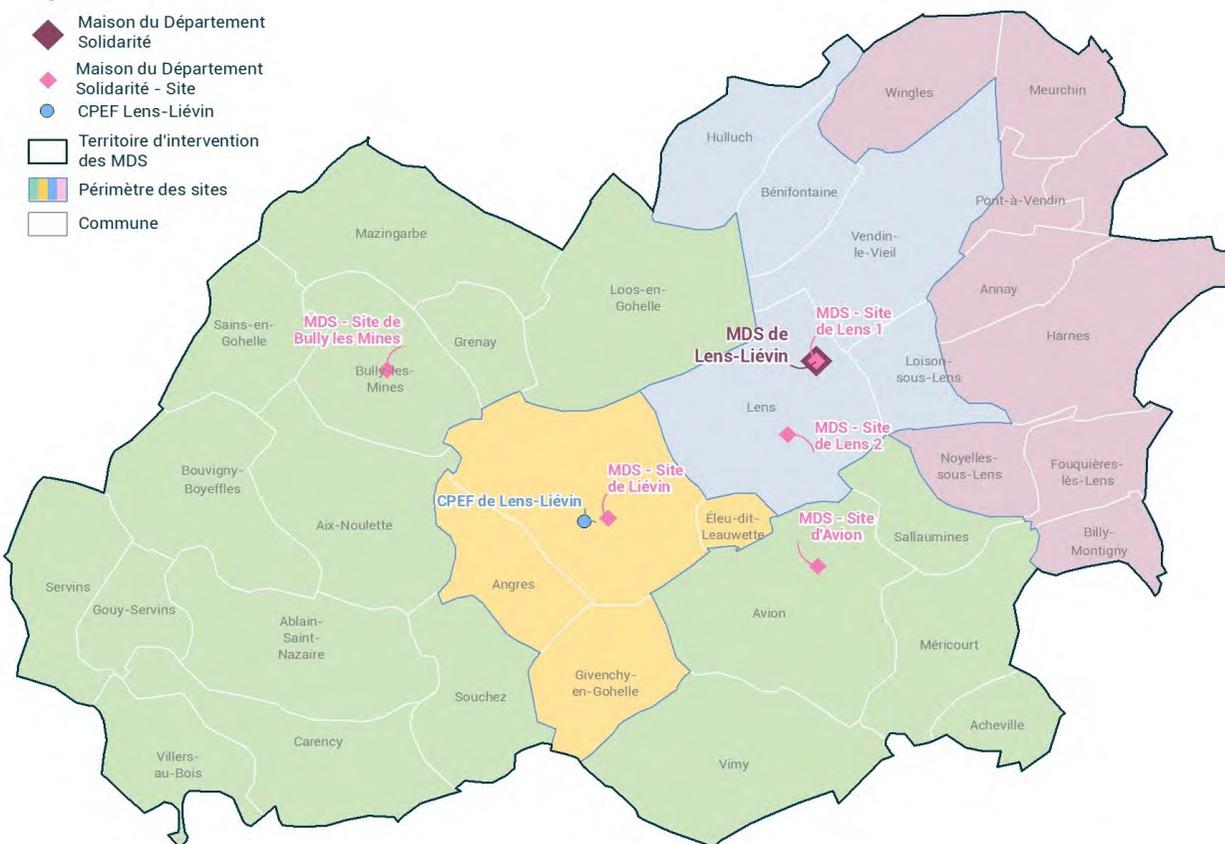
Les solidarités humaines

La couverture géographique des sites des Maisons du Département Solidarité (MDS)

- MDS de l'Arrageois
- MDS de l'Artois
- MDS de l'Audomarois
- MDS du Boulonnais
- MDS du Calaisis
- MDS Hénin - Carvin
- **MDS Lens - Liévin**
- MDS du Montreuillois
- MDS du Ternois

Légende

- ◆ Maison du Département Solidarité
- ◆ Maison du Département Solidarité - Site
- CPEF Lens-Liévin
- Territoire d'intervention des MDS
- ▨ Périmètre des sites
- Commune



Source : © IGN - Admin Express 2021 - Réalisation : Cd2, SIGEO, déc. 2021 - © Tous droits réservés - Reproduction et diffusion interdites

INCLUSION SOCIALE ET LOGEMENT	
Le Revenu de Solidarité Active (RSA) : 11311 allocataires du RSA	
Le Fonds de Solidarité Logement	
Aides accordées (Accès à un Logement Identifié / Maintien / Eau Électricité Tél)	1113
Aides recevables (Accès à un Logement Non Identifié)	499
Les aides financières	
Aides Financières d'Aide Sociale à l'Enfance (AFASE) accordées	195
Secours d'Urgence (SU) accordés	1350
Aides Financières Personnalisées (AFP) accordées	180
Accords du Fonds d'Aides aux Jeunes (FAJ)	64
ENFANCE - FAMILLE	
L'Aide Sociale à l'Enfance	
Bénéficiaires d'une mesure d'accueil (dont placement direct et surveillance adm)	1309
Actions éducatives à Domicile, en Milieu Ouvert Administratives et Judiciaires	883
L'aide et l'accompagnement des familles	
Familles suivies dans le cadre d'une mesure familiale (TISF, AESF, AGBF, ASAP)	807
La Protection Maternelle et Infantile (PMI)	
Enfants vus en consultation PMI	4069
AUTONOMIE	
Personnes en situation de handicap	
Bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH)	1637
Personnes âgées	
Bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile	3623
Accueil sur les territoires	
Accueils physiques	19 690
Accueils téléphoniques	64 409
Les moyens humains sur les territoires	
Agents territoriaux	247
Equivalent Temps Plein (ETP)	236.68

Les solidarités humaines

La couverture géographique des sites des Maisons du Département Solidarité (MDS)

- MDS de l'Arrageois
- MDS de l'Artois
- MDS de l'Audomarois
- MDS du Boulonnais
- MDS du Calais
- MDS Hénin - Carvin
- **MDS Lens - Liévin**
- MDS du Montreuillois
- MDS du Ternois



Les réalisations majeures

"les clés pour réussir", une semaine dédiée aux bénéficiaires du RSA

Cette semaine a été organisée par le service local allocation insertion (SLAI), du 2 au 6 mai 2022, semaine départementale dédiée aux bénéficiaires du RSA en démarche de reprise d'activité.

41 personnes ont pu s'essayer aux métiers de la logistique et du transport dans les locaux de l'ASSIFEP, organisme de formation, sur un simulateur de conduite de poids lourds.

39 personnes se sont présentées aux Apprentis d'Auteuil pour un projet dans le domaine du bâtiment et des travaux publics. Au menu : simulateur de conduite d'engins de chantier (tracto-pelle, camion-benne), visite de plateaux de formation et rencontre d'entreprises.

Une semaine d'échanges entre les familles et les partenaires autour de la petite enfance

Après deux années marquées par la crise sanitaire, le thème national de la semaine petite enfance, « les (re)trouvailles », symbolise la reprise de nos rencontres sur des actions collectives.

Organisée par la ville de Harnes, les partenaires étaient nombreux (CAF, centres de formation, lycée, diverses associations).

Une belle après-midi d'échanges avec les familles et les partenaires. L'équipe de protection maternelle et infantile de Lens 2 était présente et a pu aborder nos missions de prévention et de soutien aux familles. Les contacts ont été nombreux et particulièrement enrichissants.

Le Trait d'Union a été inauguré, le temps pour le Département de partager des informations

Après l'inauguration du Trait d'Union (médiathèque et conservatoire) le 24 septembre par notre président Jean-Claude Leroy, le site de Lens 1 a investi les lieux. Un temps pour transmettre des informations mais surtout un temps de partage pour améliorer notre quotidien. Quoi de mieux que de profiter de l'inauguration de l'espace "Trait d'Union" de Vendin-Le-Vieil pour emboîter le pas et investir ce lieu.

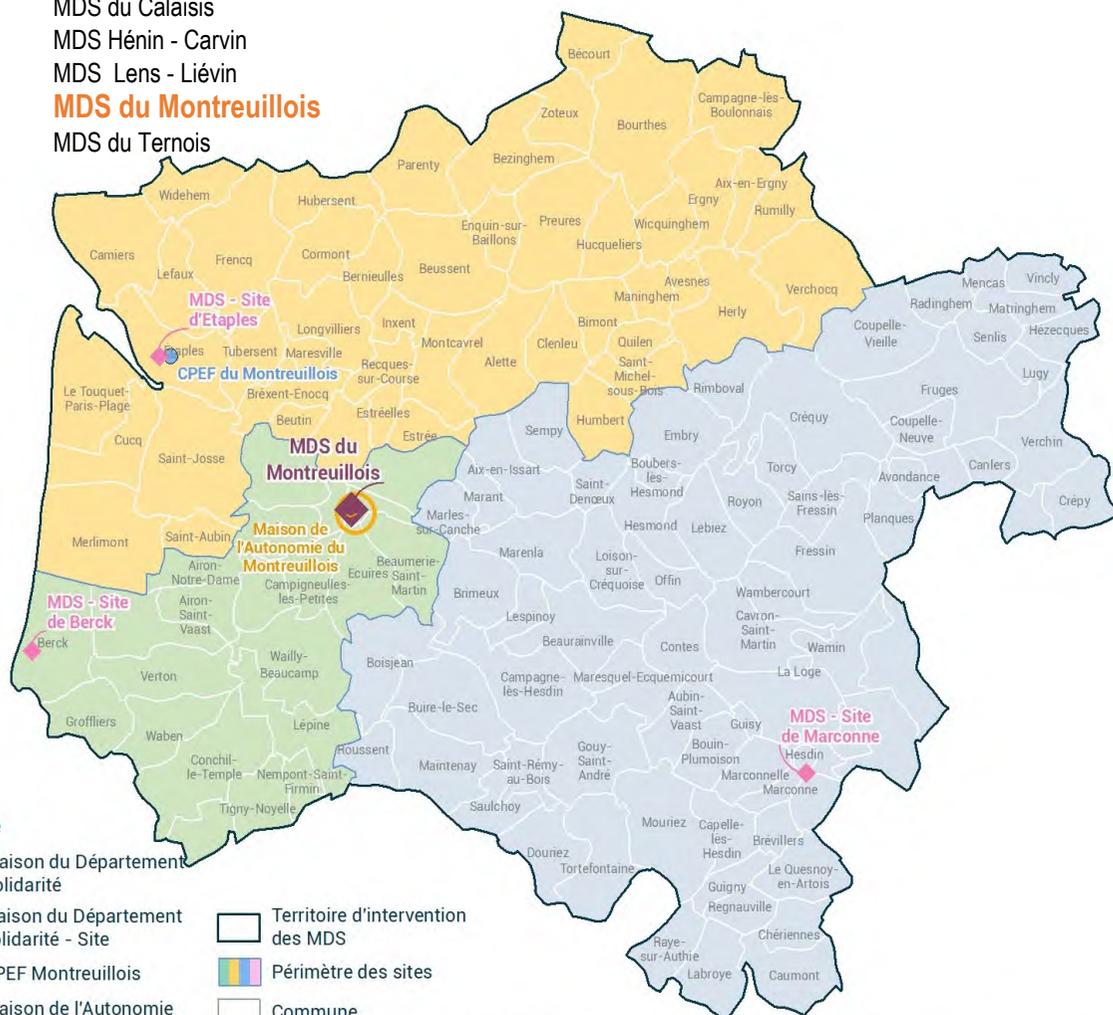
L'accueil de la petite enfance, un enjeu majeur du territoire

Depuis plus de 10 ans, l'accueil de plus petits est une priorité territoriale. En partenariat avec la CAF du Pas-de-Calais, les services locaux de PMI viennent en appui des communes pour développer une offre complémentaire diversifiée, par l'agrément de nouvelles assistantes maternelles, par la création de nouvelles structures d'accueils et par le renouvellement de crèches vieillissantes. A titre d'exemple, la crèche Simone de Beauvoir à Liévin, datant de 1980, a demandé deux années de travail avant de sortir de terre. Les fondations sont en place pour recevoir un équipement ultra moderne qui devrait voir le jour en 2024. C'est un projet d'envergure, collectivement réfléchi, d'une capacité de 90 berceaux, complété par un atrium, une salle de psychomotricité, une salle ludo-aquatique, et des jardins extérieurs. L'objectif était bien d'optimiser la qualité de l'accueil des tout-petits.

Les solidarités humaines

La couverture géographique des sites des Maisons du Département Solidarité (MDS)

- MDS de l'Arrageois
- MDS de l'Artois
- MDS de l'Audomarois
- MDS du Boulonnais
- MDS du Calaisis
- MDS Hénin - Carvin
- MDS Lens - Liévin
- **MDS du Montreuillois**
- MDS du Ternois



Légende

- ◆ Maison du Département Solidarité
- ◆ Maison du Département Solidarité - Site
- CPEF Montreuillois
- Maison de l'Autonomie
- Territoire d'intervention des MDS
- ▨ Périmètre des sites
- Commune

Source : ©IGN - Admin Express 2021 - Réalisation : CdG2, SIGEO, déc. 2021 - © Tous droits réservés - Reproduction et diffusion interdites

INCLUSION SOCIALE ET LOGEMENT

Le Revenu de Solidarité Active (RSA) : 2219 allocataires du RSA

Le Fonds de Solidarité Logement

Aides accordées (Accès à un Logement Identifié / Maintien / Eau Électricité Tél)	189
Aides recevables (Accès à un Logement Non Identifié)	109

Les aides financières

Aides Financières d'Aide Sociale à l'Enfance (AFASE) accordées	113
Secours d'Urgence (SU) accordés	224
Aides Financières Personnalisées (AFP) accordées	52
Accords du Fonds d'Aides aux Jeunes (FAJ)	15

ENFANCE - FAMILLE

L'Aide Sociale à l'Enfance

Bénéficiaires d'une mesure d'accueil (dont placement direct et surveillance adm)	489
Actions éducatives à Domicile, en Milieu Ouvert Administratives et Judiciaires	254

L'aide et l'accompagnement des familles

Familles suivies dans le cadre d'une mesure familiale (TISF, AESF, AGBF, ASAP)	304
--	-----

La Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Enfants vus en consultation PMI	1340
---------------------------------	------

AUTONOMIE

Personnes en situation de handicap

Bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH)	465
--	-----

Personnes âgées

Bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile	2826
--	------

Accueil sur les territoires

Accueils physiques	9 907
Accueils téléphoniques	36 060

Les moyens humains sur les territoires

Agents territoriaux	116
Equivalent Temps Plein (ETP)	108.78

Les solidarités humaines

La couverture géographique des sites des Maisons du Département Solidarité (MDS)

- MDS de l'Arrageois
- MDS de l'Artois
- MDS de l'Audomarois
- MDS du Boulonnais
- MDS du Calais
- MDS Hénin - Carvin
- MDS Lens - Liévin
- **MDS du Montreuillois**
- MDS du Ternois



Les réalisations majeures

L'autonomie c'est notre destin ! pour les jeunes confiés à l'ASE de 17 à 21 ans

Le 1er juillet, à Ecuire, s'est tenu un forum autonomie à destination des jeunes confiés à l'aide sociale à l'enfance (ASE), âgés de 17 à 21 ans, leur référent et leur lieu d'accueil (maison d'enfants à caractère social ou assistante familiale). L'objectif : les guider, les informer, les orienter, pour disposer des atouts pour réussir leur entrée dans l'âge adulte. Pour ce faire, une équipe projet, pilotée par la responsable du secteur ASE et une responsable territoriale solidarités, s'est impliquée afin de poser une organisation et mobiliser les partenaires et les jeunes. De nombreuses thématiques comme le logement, l'insertion professionnelle, l'accompagnement dans la vie familiale et affective, l'ouverture des droits (CPAM, CAF), la gestion du budget ... ont été abordées. Un travail conséquent, mais qui, au-delà d'un temps dédié à l'autonomie des jeunes a permis aux collègues du Département du Montreuillois et du Ternois et aux partenaires de se retrouver, d'échanger autour d'un seul objectif : accompagner au mieux les jeunes vers l'autonomie.

Des teams « métiers » pour renforcer les liens entre bénéficiaires du RSA et employeurs potentiels

Dans un contexte où la baisse du nombre de bénéficiaires du RSA se poursuit, l'année 2022 a vu notre travail de partenariat se renforcer. Autour des métiers en tension, le travail collectif avec les partenaires a pris un nouveau tournant. L'idée est simple : fonctionner en « teams métiers » avec Pôle emploi et les autres acteurs du territoire agissant dans le domaine de l'insertion. Tout en maintenant la semaine « les clés pour réussir », le collectif organise des semaines thématiques co-construites : semaine de l'industrie, semaine de l'agriculture, semaine de la santé... Ouvertes à un public plus large que les BRSA (jeunes, demandeurs d'emploi), les entreprises s'impliquent davantage et ouvrent les pistes d'insertion sur lesquelles nous pouvons ensuite travailler avec les bénéficiaires. « Teams métiers » auxquelles a participé le service local allocation insertion : services à la personne, industrie, bâtiment-travaux publics, agriculture... Les outils utilisés sont aussi différents, exemple l'« escape game » ou le « job dating inversé ».

Des temps d'information, formation pour optimiser l'accueil des personnes âgées ou en situation de handicap

La maison de l'autonomie suit les familles d'accueil de personnes âgées et de personnes en situation de handicap. A ce titre, l'équipe a constaté les difficultés rencontrées lors de certains accueils. Dans un grand nombre de situations, on constate l'inadéquation entre un accueil à domicile et la situation des personnes âgées et/ou en situation de handicap, pour lesquelles un accueil dans un établissement spécialisé serait plus approprié. Forte de ce constat, l'équipe a organisé 4 temps d'information-formation avec les accueillants, afin de leur permettre de mieux évaluer les situations : le pré-accueil (2022), l'accueil (1^{er} semestre 2023), le projet de vie individualisé, les autres formes d'accueil (accueil de jour, hébergement temporaire). Organisée à Montreuil, Marconne et Hucqueliers, les participants ont apprécié ces temps de partage et d'échanges animés par deux évaluatrices médico-sociales.

Attrape tes rêves à la M.D.S. du Montreuillois

Face aux troubles du sommeil de nombre d'enfants, un atelier autour de la confection d'un attrape-rêves a été proposé afin d'utiliser ce support pour parler du sommeil dans sa globalité. Cette action a pu être menée par la psychologue et des référents, avec comme fil rouge une ambiance cocooning, relaxante, apaisante sur l'ensemble des temps de rencontres. Cette démarche s'est articulée sur 4 temps : échanges sur le sommeil avec comme support l'exposition « précieux sommeil » empruntée à la direction de l'information et de la documentation; sortie à la plage de Berck pour ramasser des objets la création d'un attrape-rêves (osier, coquillages, plumes); atelier pour la fabrication de l'attrape-rêves; exposition des créations des enfants, ouverte aux professionnels (référents, lieux de vie, partenaires...). Une démarche collective où chacun a pris sa part avec beaucoup d'enthousiasme.

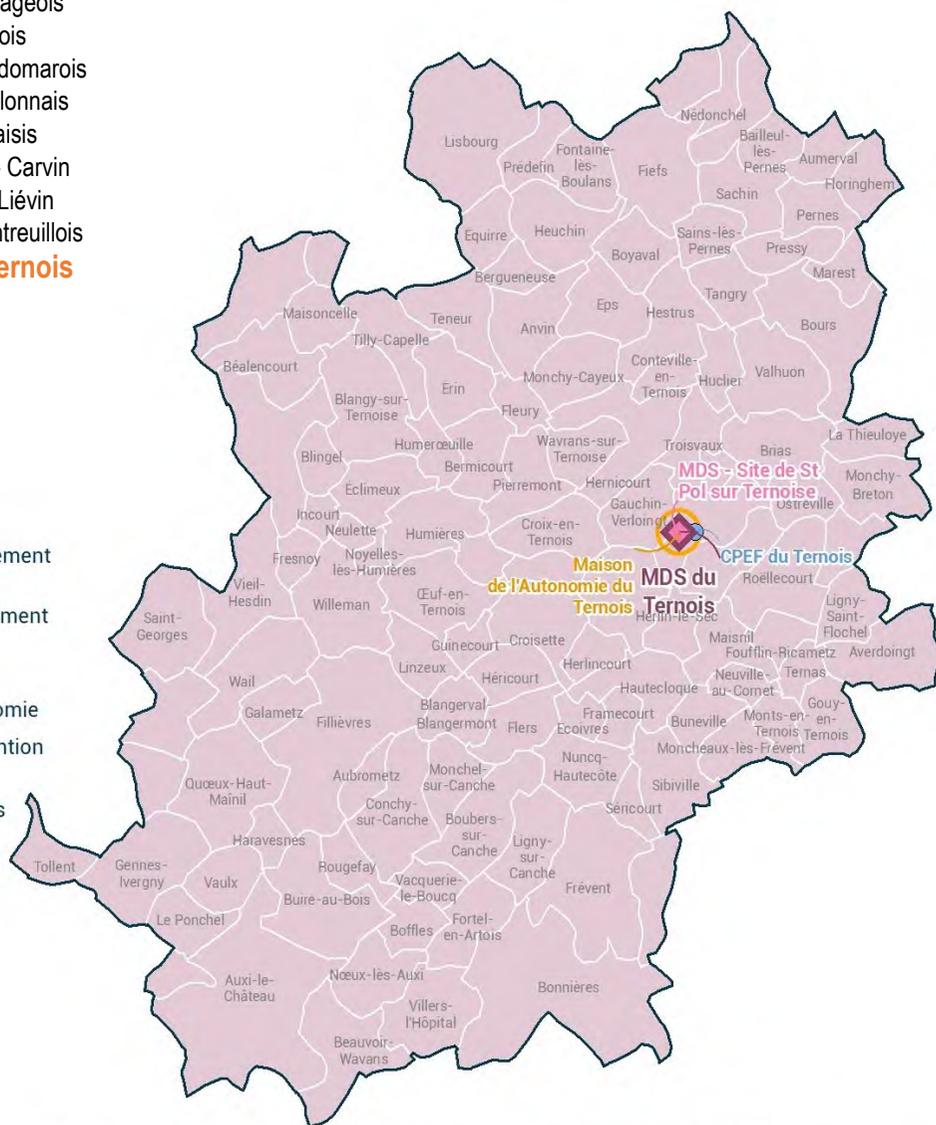
Les solidarités humaines

La couverture géographique des sites des Maisons du Département Solidarité (MDS)

- MDS de l'Arrageois
- MDS de l'Artois
- MDS de l'Audomarois
- MDS du Boulonnais
- MDS du Calaisis
- MDS Hénin - Carvin
- MDS Lens - Liévin
- MDS du Montreuillois
- **MDS du Ternois**

Légende

- ◆ Maison du Département Solidarité
- ◆ Maison du Département Solidarité - Site
- CPEF Ternois
- Maison de l'Autonomie
- Territoire d'intervention des MDS
- ▨ Périmètre des sites
- Commune



Source : © IGN - Admin Express 2021 - Réalisation : Cd62, SIGEO, déc. 2021 - © Tous droits réservés - Reproduction et diffusion interdites

INCLUSION SOCIALE ET LOGEMENT

Le Revenu de Solidarité Active (RSA) : 994 allocataires du RSA

Le Fonds de Solidarité Logement

Aides accordées (Accès à un Logement Identifié / Maintien / Eau Électricité Tél)	79
Aides recevables (Accès à un Logement Non Identifié)	30

Les aides financières

Aides Financières d'Aide Sociale à l'Enfance (AFASE) accordées	29
Secours d'Urgence (SU) accordés	100
Aides Financières Personnalisées (AFP) accordées	32
Accords du Fonds d'Aides aux Jeunes (FAJ)	3

ENFANCE - FAMILLE

L'Aide Sociale à l'Enfance

Bénéficiaires d'une mesure d'accueil (dont placement direct et surveillance adm)	213
Actions éducatives à Domicile, en Milieu Ouvert Administratives et Judiciaires	102

L'aide et l'accompagnement des familles

Familles suivies dans le cadre d'une mesure familiale (TISF, AESF, AGBF, ASAP)	132
--	-----

La Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Enfants vus en consultation PMI	1023
---------------------------------	------

AUTONOMIE

Personnes en situation de handicap

Bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH)	206
--	-----

Personnes âgées

Bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile	965
--	-----

Accueil sur les territoires

Accueils physiques	4 316
Accueils téléphoniques	15 409

Les moyens humains sur les territoires

Agents territoriaux	49
Equivalents Temps Plein (ETP)	46.23

Les solidarités humaines

La couverture géographique des sites des Maisons du Département Solidarité (MDS)

- MDS de l'Arrageois
- MDS de l'Artois
- MDS de l'Audomarois
- MDS du Boulonnais
- MDS du Calaisis
- MDS Hénin - Carvin
- MDS Lens - Liévin
- MDS du Montreuillois
- **MDS du Ternois**



Les réalisations majeures

Un peu de « zénitude » pour les aidants

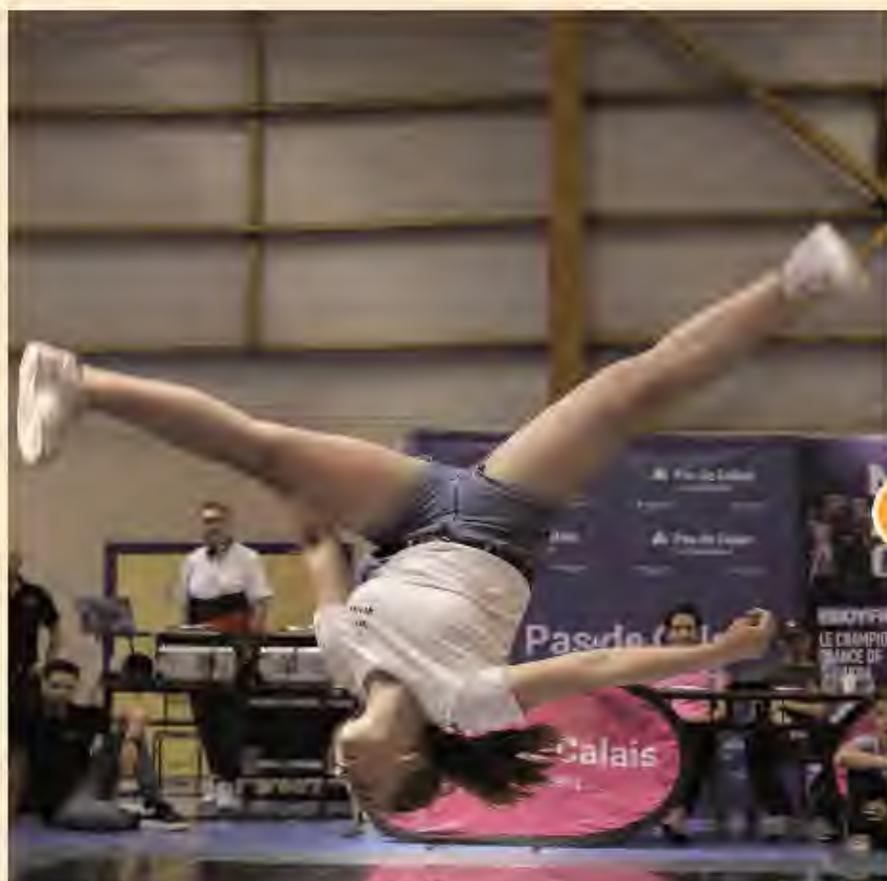
Dans le cadre de la conférence des financeurs, le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) du Ternois a répondu à plusieurs appels à projets sur différents axes. L'axe 5, le soutien aux proches aidants, a permis de financer les projets « zénitude et patrimoine » à Bours et « découverte du marais Audomarois » à Clairmarais. Ces projets se sont déroulés, respectivement, en mai et en juin. 50 aidants ont ainsi participé à ces 2 journées de répit. Différents partenaires étaient également présents durant ces sorties, dont bien sûr un collègue de la maison de l'autonomie du Ternois. Cette initiative couplant « zénitude et patrimoine » a permis de poser une ambiance sécurisante et conviviale propice aux échanges entre professionnels et bénévoles. Ainsi, les aidants ont pu évoquer leur quotidien, les difficultés rencontrées... Un temps d'écoute essentiel qui fut aussi l'occasion de trouver auprès des professionnels présents des conseils sur les aides existantes ou les soutiens à leur disposition tels que les cafés des aidants, les plates formes d'accompagnement ...

Un instant pour les connaître, quelques minutes pour partager et un moment pour échanger

Accompagner des bénéficiaires du RSA en grande fragilité et les aider à développer diverses activités pour reprendre confiance en soi, c'est la raison d'être de l'association K'Dabra qui agit sur le Ternois depuis plus de 10 ans. Cela se traduit pas des actions telles « open badge » pour repérer les compétences (atelier d'écriture, informatique). C'est un parcours sur mesure qui est proposé pour faciliter l'insertion sociale et rechercher des conditions d'insertion professionnelle durable pour les bénéficiaires du RSA les plus éloignés de l'emploi. Un partenaire essentiel dans la politique d'insertion du Département sur le Ternois. Parmi les nombreuses initiatives, le « slow dating » organisé par l'association K'Dabra, organisé le lundi 19 décembre à Saint-Pol-sur-Ternoise a montré, cette année encore, comment porter un regard différent sur les bénéficiaires des minimas sociaux et mettre en avant ce dont ils sont capables. Ainsi, une dizaine d'ateliers, animés par les bénéficiaires du RSA eux-mêmes, et allant de la remise à niveau à la customisation de meubles, en passant par les toiles exposées par Jean-Claude, ont permis de faire un zoom sur les compétences de chacun et de présenter aux visiteurs l'avancée de leurs projets ; les différentes associations de l'incubateur K'Dabra étaient également présentes : la Box Coop, Territoire en Marche, la boutique Coop'ci Coop ça...

Semaine des maternelles : les parents conviés par les enseignants et par Nana sont venus dans l'école

Les enseignants dynamiques qui se sont prêtés au jeu ont su motiver parents et enfants. Les partenaires : ADMR, APF, Dys-Ternois, CAF, MSA, Ternois.Com Parentalité et accueil jeune enfant et PMI, étaient présents chaque matinée pour installer les stands afin de se rendre dans nos petites écoles de campagne. Les parents d'élèves qui ont répondu à l'appel, sont venus admirer le petit spectacle préparé avec la classe pour l'occasion et rencontrer les partenaires présents. Une formidable occasion de faire passer les messages de prévention et d'échanger avec les familles à partir de leur préoccupation. Les parents des futurs élèves conviés eux aussi pour cette occasion, sont venus découvrir avec leur enfant sa future classe et ont participé activement à cette belle matinée. Les enfants ont apporté naturellement le sourire, la joie de vivre et la spontanéité, à chacune des matinées. Ils étaient prêts pour le spectacle et attendaient avec impatience la venue de Nana dont ils avaient suivi les aventures durant toute la semaine précédente sur l'ENT. Et Nana, devenue leur mascotte, leur a remis un petit cadeau : un « ecocup » à son effigie en souvenir de cette belle semaine des maternelles.



LES RÉUSSITES CITOYENNES

Favoriser l'émancipation et l'accomplissement de tous

- 54 Considérer la jeunesse dans toutes ses dimensions
- 56 Accompagner les collégiens dans leur parcours
- 58 Accroître l'accès à la culture
- 60 Favoriser les activités sportives
- 62 Préserver notre histoire et notre patrimoine

La citoyenneté au plus proche des territoires

- 64 Cartographie des structures et des professionnels au service des réussites citoyennes



Le Département œuvre à l'émancipation et l'accomplissement des habitants, à tous les âges de la vie. Il conduit donc de nombreuses politiques volontaristes en matière d'éducation, de culture et de sport. Il accompagne les jeunes et leurs parents et mobilise ses ressources au service de l'émancipation de chacun, de la lutte contre les déterminismes et de la valorisation de l'engagement citoyen.

En favorisant la cohésion sociale et en soutenant les initiatives individuelles et collectives, le Département souhaite optimiser les conditions de la réussite et du bien vivre ensemble, « partager par le plus grand nombre, habitants des Villes comme des Villages ».



Les réussites citoyennes

Considérer la jeunesse dans toutes ses dimensions

Accompagner les collégiens dans leur parcours

Accroître l'accès à la culture

Favoriser les activités sportives

Préserver notre histoire et notre patrimoine

Les chiffres clés des jeunes au cœur de l'action départementale

2,4 millions € consacrés aux mesures jeunesse

3 872 jeunes bénéficiaires d'un « coup de pouce jeunesse »

1 960 permis citoyens financés

1120 stages BAFA/BAFD financés

733 packs « sac ados » remis

59 jeunes soutenus dans le cadre de la « bourse initiative jeunes »

8 associations jeunesse et d'éducation populaires partenaires du Département

9 jeunes en service civique ont réalisé une mission citoyenne et d'utilité sociale

Faire confiance aux jeunes

Le Département place les jeunes au cœur de son action départementale. Le Département cherche à soutenir les jeunes dans leurs initiatives et leurs engagements. L'action départementale vise donc à les accompagner dans leur parcours vers l'autonomie afin de leur permettre de devenir des citoyens responsables et épanouis. L'objectif est de développer les capacités individuelles, provoquer les opportunités et qu'ils s'en saisissent, accompagner les changements de parcours, les échecs, soutenir les progrès et les valoriser.

Accompagner toutes les jeunes

L'action départementale se veut en cohérence avec la réalité des parcours des jeunes dans leur construction et leur quête d'émancipation. Elle s'emploie ainsi à y répondre au travers de ses dispositifs d'accompagnement.

Le Département conventionne avec 8 associations de jeunesse et d'éducation populaire pour promouvoir l'engagement et la citoyenneté des jeunes et favoriser leur autonomie. Il fédère les partenaires pour apporter aux jeunes une marge d'action favorisant l'exercice du pouvoir d'agir. Il est, depuis de nombreuses années, un partenaire identifié dans le développement et le déploiement du service civique dans le Pas-de-Calais. La qualité de l'accompagnement de ces jeunes, au sein des services départementaux, est reconnue par les partenaires.

Il est par ailleurs fortement engagé en faveur des jeunes sortant de l'aide sociale à l'enfance, via la montée en charge des actions en leur faveur et l'obligation de formation. Le Département a ainsi développé des solutions dédiées de logement ou d'accompagnement spécifique. Outre les dispositifs d'insertion qui leur sont également consacrés, les jeunes peuvent bénéficier des aides du fonds d'aide aux jeunes (FAJ).

Lutter contre toutes formes de discriminations

À l'école, la question des discriminations prend une résonance particulière dans la mesure où l'éducation a des répercussions tout au long de la vie des personnes. Le handicap, l'égalité fille - garçon, l'origine, l'apparence physique, l'orientation sexuelle sont les 5 grandes discriminations observées notamment au collège et dont peuvent souffrir les jeunes. Le Département s'engage à lutter contre toutes les formes de discrimination, former à l'esprit critique et à l'usage raisonné du numérique et des réseaux sociaux pour les collégiens.

Au regard des valeurs humanistes de solidarité, d'égalité, de tolérance, d'ouverture d'esprit et d'inclusion promues par le Département, une démarche globale est engagée pour accompagner les jeunes et collégiens face aux discriminations, et de rendre potentiellement tous les habitants acteurs et bénéficiaires de l'égalité.

Les réussites citoyennes

Considérer la jeunesse dans toutes ses dimensions

Accompagner les collégiens dans leur parcours

Accroître l'accès à la culture

Favoriser les activités sportives

Préserver notre histoire et notre patrimoine



Les réalisations majeures

La politique jeunesse fête ses 10 ans. Un nouveau chapitre qui s'ouvre avec l'adoption fin 2022 des 3 pactes qui fixent le cap des politiques publiques départementales 2022 / 2027, avec la jeunesse comme enjeu transversal.

Concertations auprès d'une centaine de jeunes du Département !

10 rencontres ont notamment été organisées sur le territoire départemental afin de favoriser l'animation de temps d'échange avec des jeunes âgés de 12 à 25 ans en présence du vice-président jeunesse. Une journée thématique « Faire confiance à la jeunesse » dans le cadre de la démarche « Construisons notre Pas-de-Calais » a également vu le jour pour échanger avec les professionnels concernés sur les dispositifs mis en œuvre par le Département. Cela a abouti en novembre 2022 à proposer et à inscrire la jeunesse comme axe transversal sur l'ensemble des politiques publiques portées par le Département.

Opération « safer » pour les jeunes volontaires en service civique et apprentis du Département

L'opération « safer » au sein du Mainsquare festival a permis la participation de jeunes volontaires en service civique et apprentis du Département en tant que bénévoles. SAFER est une application sur smartphone qui vise à lutter contre les agressions en milieu festif. La mission des jeunes "safer" est d'aller à la rencontre des festivaliers pour les informer de l'existence de l'application et faire le lien entre les victimes ou témoins d'agression et les services de sécurité du festival. Une rencontre à l'hôtel du Département a été organisée pour informer les bénévoles sur leur rôle et les sensibiliser aux agressions sexistes et sexuelles en milieu festif.

Un dispositif de service civique bien ancré au sein du Département.

A ce titre, le premier speed-dating de recrutement de services civiques a été organisé dans les locaux du Département visant à informer et à proposer des missions de service civique aux jeunes du territoire. Cette manifestation, organisée en partenariat avec l'Etat et la Maison de l'Emploi et des Métiers Pays d'Artois, a réuni une soixantaine de jeunes. Chaque mois, les jeunes en service civique se retrouvent pour découvrir l'organisation des services départementaux.

Les dispositifs existants du Département en soutien à la jeunesse se sont par ailleurs poursuivis en 2022 : opération sacs ados, coups de pouce jeunesse, accompagnement au BAFA,...

Les réussites citoyennes

Considérer la jeunesse dans toutes ses dimensions

Accompagner les collégiens dans leur parcours

Accroître l'accès à la culture

Favoriser les activités sportives

Préserver notre histoire et notre patrimoine

Les chiffres clés de l'accompagnement des collégiens

Dotations de fonctionnement des collèges (DGF + dotations complémentaires) : **15,6 millions €** pour les collèges publics et **4,2 millions €** pour les collèges privés (part matériel)

Nombre de collégiens : **75 429**

61 579 pour les 125 collèges publics;

13 850 pour les 32 collèges privés.

Ressources humaines : **48 millions €**

Forfait d'externat (part personnel): **6,3 millions €**

Insertion par l'emploi : **5,5 millions €**

Aide à la restauration scolaire : **11 652 boursiers demi-pensionnaires aidés**

Projets éducatifs : **1,6 millions €**

Partenariat numérique : **5,9 millions €**

Œuvrer avec la communauté éducative

Le Département s'est fortement engagé sur le champ de l'éducation et des collèges. Le collège est un passage important dans un parcours scolaire et le Département n'intervient que sur une partie limitée de la scolarité d'un élève. Afin d'aborder la vie de l'élève dans sa globalité et d'accroître les chances de réussites, le Département travaille de manière concertée avec les membres de la communauté éducative.

Garantir l'égalité des chances au collège

Il met tout en œuvre pour que les collégiens y soient accueillis dans des conditions optimales et les accompagne dans leur parcours. Les 157 collèges publics et privés du Pas-de-Calais sont dotés des moyens nécessaires à leur bon fonctionnement pour contribuer à la réussite des collégiens. Le Département déploie depuis de nombreuses années une politique volontariste ambitieuse permettant de soutenir les projets qui importent aux collégiens. Le collège, lieu de vie et d'apprentissage des collégiens, est un cadre privilégié pour concrétiser l'engagement et la citoyenneté. Il se doit également de considérer la place des parents dans son action.

Promouvoir l'égalité dans l'assiette

La politique en matière de restauration scolaire doit viser l'égalité réelle. Le Département s'engage à aider les concitoyens en difficulté à faire face au contexte de crise, et à faire de l'alimentation saine, locale et de qualité, un droit pour tous.

Vers une adaptation du maillage des collèges

Le collège est un lieu d'apprentissage de vie et d'expression de la citoyenneté que chaque élève doit pouvoir s'approprier. L'aménagement du cadre de vie et des espaces participe au climat scolaire, à l'épanouissement du collégien et donc à sa réussite. C'est pourquoi, le Département, recherche un point d'équilibre dans le maillage du territoire en établissements scolaires, et concilier le souhait de proximité des familles, la recherche de maintien du sentiment de fierté et d'appartenance pour les élèves et un collège à « taille humaine » qui permet de maintenir l'excellence de l'offre éducative et la qualité d'accueil et d'appropriation des espaces intérieurs (espace parent, classe flexible...) comme extérieurs (végétalisation de la cour de récréation).

Avec sa compétence de définition de la carte scolaire, le Département dispose d'un levier pour lutter contre les déterminismes sociaux et territoriaux, contribuer à une offre de qualité et viser l'égalité des chances.

Les réussites citoyennes

Considérer la jeunesse dans toutes ses dimensions

Accompagner les collégiens dans leur parcours

Accroître l'accès à la culture

Favoriser les activités sportives

Préserver notre histoire et notre patrimoine



Les réalisations majeures

Une alimentation saine et équilibrée améliore la concentration en classe !

La volonté d'une restauration scolaire accessible et de qualité est une priorité départementale. L'année 2022 a été marquée par le maintien du tarif du repas à 3,06 € pour les collégiens demi-pensionnaires, malgré le contexte inflationniste et la flambée des prix des denrées alimentaires. Dans ce contexte et, tout en garantissant le respect du plan de maîtrise alimentaire et de la loi Egalim, quels leviers pour ne pas dépasser 2,20 € de denrées au plateau en moyenne sur l'année ? Pour y répondre, une concertation a été initiée auprès des chefs de cuisine sur les territoires. Ces temps de réflexion et de débats ont fait émerger de nouvelles idées, et ont permis de recueillir l'expression de besoins et de demandes sur les enjeux et priorités de la restauration scolaire pour 2022-2023. Ces séminaires débouchent sur des actions concrètes suivies par différents groupes de travail qui mobilisent 76 chefs de cuisine.

Ce sont 6,8 millions de repas qui sont produits et délivrés chaque année dans les collèges publics ! Si les professionnels sont mobilisés contre le gaspillage alimentaire, les collégiens ne sont pas en reste ! Des brigades « anti-gaspi » commencent également à voir le jour. Constituées de volontaires, elles sensibilisent les collégiens et adultes et mettent en place un plan d'actions visant à réduire le gaspillage alimentaire au sein de la restauration scolaire. L'objectif est de réduire de 30% ce gaspillage alimentaire.

Une attention particulière est aussi accordée aux conditions matérielles de la restauration en dotant les demi-pensions des mobiliers et équipements adaptés (ergonomie des réfectoires, mobilier, turboselfs).

Le numérique au service de la réussite des collégiens

Le Département partage, avec les équipes des collèges, une réelle ambition pour l'éducation et a engagé une politique volontariste innovante pour l'épanouissement des élèves et la construction du jeune citoyen. Dans le domaine du numérique, le Département a poursuivi la mise en œuvre de la charte de service numérique, qui se veut être un outil de dialogue et d'échanges permettant de prendre en compte tous les aspects du numérique dans un collège et de créer une dynamique partenariale. Elle se traduit par la poursuite du renouvellement des ordinateurs et une appropriation renouvelée des enjeux liés à la mobilité.

Retour sur la gestion de crise au collège Jean Rostand de Marquise ...

La priorité a été donnée à la continuité pédagogique pour les 911 élèves et l'équipe éducative suite à la fermeture partielle du plus grand collège du Département, en raison de la fragilisation accélérée de la structure du bâtiment. Dès la détection du problème concernant la structure du collège, un plan d'urgence s'est mis en place pour permettre aux élèves de revenir rapidement en classe dans de bonnes conditions. Un collège provisoire a été rendu opérationnel en un temps record grâce à la mobilisation du Département et de ses partenaires. Voté en 2022, le projet de reconstruction du collège est accéléré par le Conseil départemental du Pas-de-Calais.

Les réussites citoyennes

Considérer la jeunesse dans toutes ses dimensions

Accompagner les collégiens dans leur parcours

Accroître l'accès à la culture

Favoriser les activités sportives

Préserver notre histoire et notre patrimoine

Les chiffres clés de la politique culturelle

Soutien aux structures culturelles : **5,1 millions €** finançant **8** centres culturels de rayonnement départemental, **11** territorial, **21** local

Soutien aux artistes, créations et projets avec la population pour **2,6 millions €**: **162** aides aux projets culturels et au fonctionnement associatif, **36** aides à la création en spectacle vivant

Soutien à la diffusion culturelle : **76** aides à la diffusion de proximité, **7** saisons culturelles intercommunales

Schéma départemental des enseignements et des pratiques artistiques : **82** écoles aidées (7 ressources, 10 associées, 65 hors réseau) soit **19 202** élèves, **16** orchestres au collège, **119** aides aux sociétés musicales

Plan lecture publique : **1,8 millions €** d'aides (aménagement, informatisation, acquisition de documents pour les bibliothèques)

Permettre la participation à la vie culturelle

Pour permettre à chacun d'apprécier la diversité et la richesse patrimoniale et culturelle du Pas-de-Calais, le Département orchestre de nombreux rendez-vous pluridisciplinaires, proches des habitants et en relation avec les acteurs des territoires. A travers 145 représentations proposées dans le cadre de sa saison culturelle, avec plus de 150 partenaires et accompagnées de 80 actions de sensibilisations pour près de 900 heures d'action culturelle, le Département pose la culture comme l'un des piliers de l'émancipation et de l'égalité réelle.

Co-construire les politiques culturelles avec les habitants

Les orientations stratégiques départementales visent à accompagner le développement et l'aménagement des territoires, à favoriser l'épanouissement de tous par la culture. Le Département affirme une responsabilité culturelle et sociétale dans l'accompagnement de chaque individu sur le chemin de l'épanouissement humaniste et citoyen et déploie une politique culturelle volontariste construite avec les habitants. Il développe sa politique en matière de lecture publique (compétence obligatoire transférée au Département depuis 1986), mais également celle de l'enseignement et de la pratique artistique amateur en musique, danse et art dramatique (compétence obligatoire transférée au Département en 2004 : mise en œuvre du schéma départemental de développement des enseignements artistiques).

Promouvoir l'éducation artistique et culturelle au collège

Le Département renforce la présence artistique dans les collèges et promeut l'éducation artistique et culturelle au collège comme tremplin vers une pratique régulière et une fréquentation des lieux culturels. Dans cet esprit, le partenariat éducatif propose, dans le cadre de la thématique « éducation & culture » de nombreuses démarches qui favorisent l'expression, l'émancipation, le partage, la connaissance du monde culturel ou encore l'engagement collectif au service d'un projet.

Proposer une offre de qualité et en proximité

C'est par un maillage des équipements culturels adaptés et par une présence en proximité de ses services, que le Département agit envers ses habitants. La sensibilisation des habitants du Pas-de-Calais à la culture britannique et à l'histoire de la relation franco-britannique au château d'Hardelot en est l'illustration. Il propose une programmation culturelle, historique, patrimoniale et vivante, rythmée de grands temps forts. C'est une offre culturelle pluridisciplinaire, accessible à tous, avec une attention particulière aux publics des solidarités et aux collégiens.

Les réussites citoyennes

Considérer la jeunesse dans toutes ses dimensions

Accompagner les collégiens dans leur parcours

Accroître l'accès à la culture

Favoriser les activités sportives

Préserver notre histoire et notre patrimoine



Les réalisations majeures

Favoriser l'accès à la culture pour tous

Le Département du Pas-de-Calais œuvre pour une offre culturelle riche et variée et fait du développement culturel une de ses priorités, afin de contribuer à la formation, au développement de l'autonomie et aux loisirs des habitants du Pas-de-Calais. Il est contributeur à un accès à la culture pour tous .

Convention de partenariat artistique de renom au château d'Hardelot !

C'est dans ce cadre, sur les planches du théâtre élisabéthain, qu'Irina Brook, actrice et metteuse en scène aux sept Molières, et Valérie Cuvillier, vice-présidente du Conseil départemental, en charge de la culture, ont signé en septembre 2022 une convention de partenariat artistique pour trois années. De 2023 à 2025 l'artiste et sa compagnie, Dream New World, vont faire du château d'Hardelot, centre culturel de l'entente cordiale, leur lieu d'inspiration pour offrir au public de tous âges et de tous horizons, le fruit de leurs talents.

L'Egyptobus sur les routes du département !

L'Egyptobus du Louvre-Lens, en partenariat avec le Département du Pas-de-Calais, a été une invitation originale à la découverte de la civilisation égyptienne par le biais des collections du Louvre et de l'exposition « *Champollion, la voie des hiéroglyphes* ». Sur le dernier trimestre de l'année, le bus a parcouru le département, proposant des visites aux collégiens et au public dans les villes de Boulogne-sur-Mer, le parc départemental d'Olhain, Montreuil-sur-Mer, Saint-Omer, Liévin, Calais, Saint-Pol-sur-Ternoise et Arras. La tournée de l'Egyptobus a été l'occasion d'offrir sur tout le territoire, une médiation, un atelier, une conférence, une visite hors les murs du Musée.

La culture au plus près des collégiens

Le partenariat éducatif a proposé, dans le cadre de la thématique « éducation & culture » de nombreuses démarches qui favorisent l'expression, la connaissance du monde culturel ou encore l'engagement collectif au service d'un projet. La politique culturelle vise la participation de chaque personne à la vie culturelle pour accéder à la diversité du monde, s'épanouir, s'émanciper et partager. « *Orchestre au collège* », « *Arts de la scène* », « *Collège au cinéma* », ou encore l'expérimentation des *résidences d'artistes en collège* sont des dispositifs qui s'adressent aux collèges avec l'ambition de réduire la fracture et contribuer à l'ouverture des collégiens, à leur formation pour être des publics curieux et des spectateurs impliqués.

Les réussites citoyennes

Considérer la jeunesse dans toutes ses dimensions

Accompagner les collégiens dans leur parcours

Accroître l'accès à la culture

Favoriser les activités sportives

Préserver notre histoire et notre patrimoine

Les chiffres clés de la politique sportive

5,6 millions € de subvention aux équipements sportifs , **58** équipements financés

43 partenaires siègent à la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires, répartis en 3 collèges (institutions, usagers et acteurs du développement durable)

64 sections sportives en collèges

Accompagnement de **109** évènementiels sur le territoire (manifestations d'intérêt territorial, sportif ou départemental)

240 actions des comités départementaux soutenues

64 clubs de haut niveau et clubs structurants — **16** sportifs membres de l'équipe olympique et paralympique du Pas-de-Calais

Favoriser le bien être et la santé de tous par la pratique du sport

Le Département est sensible à l'accessibilité de l'offre sportive. Aussi, il accompagne les associations sportives qui favorisent l'accès à la pratique de ceux qui en sont éloignés, et finance des équipements de proximité au sein des communes.

Par ailleurs, permettant un accès aux activités sportives à un large public, les activités physiques et sportives de pleine nature (APPN) connaissent un essor considérable partout en France, ces dernières années. Le territoire du Pas-de-Calais ne fait pas exception, tant il recèle d'atouts pour attirer les adeptes des sports de nature. Pratiqués aussi bien au haut niveau que dans la sphère familiale, les sports de nature ont très vite été identifiés comme un levier de développement des territoires.

Favoriser les liens entre sport santé, sport scolaire et sport en club

Le Département a fait le choix de participer au fonctionnement du sport scolaire dans les établissements publics et d'accompagner ceux-ci par son soutien aux fédérations sportives scolaires et aux sections sportives rectorales.

À ce titre, sont ainsi soutenues les sections qui disposent d'un véritable partenariat avec une structure associative locale, gage d'un transfert optimal entre la pratique en milieu scolaire et celle dans le cadre associatif. Il convient que le collégien qui se lance dans un projet éducatif, citoyen et sportif, puisse le poursuivre le plus longtemps possible et, notamment au lycée.

Par ailleurs, considérant le sport comme un véritable élément structurant du développement des territoires, le Département a souhaité contractualiser avec les clubs sportifs en reconnaissant certains d'entre eux comme des acteurs à part entière favorisant le développement sportif, éducatif, social et culturel de notre population.

L'accompagnement du Département permet d'identifier et d'accompagner l'excellence sportive avec l'attribution d'un label « Club d'Excellence Départementale », qui valorise les structures déployant des efforts envers la formation et l'animation sportive sur le territoire et pour le territoire.

Les réussites citoyennes

Considérer la jeunesse dans toutes ses dimensions

Accompagner les collégiens dans leur parcours

Accroître l'accès à la culture

Favoriser les activités sportives

Préserver notre histoire et notre patrimoine



Les réalisations majeures

Soutenir les projets structurants et contribuer à l'animation des territoires

Le Département a confirmé son choix de soutenir les projets d'animation sportive qui structurent la vie associative et contribuent à l'animation de nos territoires.

Coup de pouce pour les associations sportives

C'est dans ce cadre que la Commission Permanente du 16 mai 2022 décidait de la création d'un dispositif d'aide à l'acquisition de petits équipements sportifs. Pour cette 1ère édition de ce dispositif, 545 associations sportives se sont vu attribuer une aide pour l'acquisition de petits équipements sportifs (fournitures) afin de développer leurs activités et d'améliorer les conditions d'accueil et d'entraînement de leurs licenciés.

« Escapade62 », une appli pour découvrir le Pas-de-Calais

Projet initié en 2020 par le Département, le CDOS 62, l'ADRT et Eden62 et financé dans le cadre d'un partenariat européen, l'application « Escapade62 » a été lancée officiellement le 24 juin 2022 à Calais, à l'occasion de l'événement de clôture du mois des sports de nature. Cette application permet de découvrir les grands espaces et les plus beaux paysages du Pas-de-Calais tout en pratiquant des sports de pleine nature. L'application propose aux habitants d'identifier facilement les espaces, sites et itinéraires de leur territoire et de trouver une offre adaptée à leurs besoins pour pratiquer les sports et loisirs de pleine nature dans les meilleures conditions. Elle propose aussi aux touristes de découvrir les plus beaux paysages du Pas-de-Calais.

Publication d'un guide « sport et handicap » en vue des JOP 2024

L'action du Département s'inscrit également dans sa participation au projet national "héritage sport et handicap" initié dans le cadre du partenariat entre le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF) et les Départements de France. « Ce projet a été imaginé sous une vision commune : les Départements, forts de leurs compétences en matière d'autonomie d'une part et de sport d'autre part, sont la clef de la voûte de la structuration d'une véritable politique "sport et handicap" intégrée ». Le Département du Pas de Calais a ainsi été retenu avec 3 autres départements à contribuer à l'élaboration d'un guide national.

L'année 2022 se clôture par la signature au parc départemental d'Olhain de la convention symbolique du passage du relais de la flamme de Paris 2024 dans le Pas-de-Calais. Le Département a saisi cette opportunité pour officialiser ce partenariat dans le seul équipement sportif "centre de préparation des Jeux" dont il est propriétaire.

Les réussites citoyennes

Considérer la jeunesse dans toutes ses dimensions

Accompagner les collégiens dans leur parcours

Accroître l'accès à la culture

Favoriser les activités sportives

Préserver notre histoire et notre patrimoine

Les chiffres clés de la politique mémorielle et patrimoniale

Archéologie:

26 diagnostics et fouilles préventives réalisés sur près de **88** hectares

2 500 visiteurs de l'exposition «MIGRATIONS, une archéologie des échanges »

Conseil et contrôle scientifique et technique archives :

77 visites et inspections

38 actions de formation, sensibilisation à l'archivage électronique et audit de projet de dématérialisation

Fonds d'archives :

48,4 ml et 0,513 Go : entrées dans l'année

36 849 ml fonds conservés cumulés

Patrimoine et biens culturels:

3 millions € d'autorisation de programme pour **28** monuments et **10** objets (protégés et non protégés au titre des Monuments Historiques); suivi de chantiers et ingénierie auprès des communes

S'appuyer sur la valorisation du patrimoine pour que les habitants s'approprient leur histoire.

Parce que le patrimoine culturel est entendu comme un élément structurant des identités territoriales et comme un vecteur économique et touristique indéniable, le Département s'engage dans la restauration et la valorisation des biens culturels dans le cadre d'une politique patrimoniale volontariste.

La valorisation du patrimoine archéologique

Le Département favorise l'accès au patrimoine archéologique au plus large public, grâce, notamment, aux expositions temporaires et aux projets pédagogiques menés dans les collèges. Il accompagne le développement et l'aménagement des territoires et apporte des réponses opérationnelles en archéologie préventive, adaptées aux projets stratégiques départementaux et territoriaux.

La maison de l'archéologie conserve les objets archéologiques découverts dans le département au sein du centre de conservation et d'étude archéologiques, conventionné avec l'Etat. Cette structure accueille des étudiants et des chercheurs qui viennent consulter ce patrimoine unique.

Une politique mémorielle volontariste

La politique mémorielle volontariste, associe étroitement l'ensemble des territoires, et s'appuie sur des axes spécifiques annuels ou pluriannuels, définis en fonction du calendrier des commémorations. Il s'agit également d'une volonté départementale qui permet à chacun de connaître la diversité et la richesse historique du Pas-de-Calais, de répondre à la demande sociale d'information (familiale, citoyenne), et de partager avec tous les publics les fonds d'archives dont il est le dépositaire. Les archives départementales cumulent les compétences d'un service administratif généraliste et celles d'un établissement culturel et scientifique.

Les réussites citoyennes

Considérer la jeunesse dans toutes ses dimensions

Accompagner les collégiens dans leur parcours

Accroître l'accès à la culture

Favoriser les activités sportives

Préserver notre histoire et notre patrimoine



Chasse aux sorcières

Épisode présenté dans le cadre de l'exposition Histoires d'Elles



Les réalisations majeures

Bientôt, un nouveau bâtiment des archives départementales à Dainville !

En raison de la saturation des deux centres existants, le Département du Pas-de-Calais s'est engagé dès 2018 dans la reconstruction des archives sur un nouveau terrain, permettant de regrouper l'ensemble des fonds et des équipes sur un site unique, de disposer d'un volume de stockage correspondant aux besoins prévus pour les trente prochaines années, d'améliorer l'accueil du public et d'assurer la maîtrise des conditions de température et d'hygrométrie au sein d'un bâtiment performant d'un point de vue énergétique. L'année 2022 a permis de valider la phase Pro du projet présenté par le groupement Sogea, d'obtenir la signature du permis de construire et de débiter les travaux proprement dits.

"Raconte-moi une archive"

« Découvrez l'histoire du Pas-de-Calais en écoutant nos épisodes de podcast, mettant en scène les documents conservés aux archives départementales. Inquiétantes, drôles ou insolites, ces histoires traversent les époques et abordent des thématiques très diverses pour apporter un éclairage original sur notre Histoire. »
1er épisode : "*Chasse aux sorcières*".

"Stanis le Polak", l'occasion d'une rencontre intergénérationnelle !

Circulation de l'exposition itinérante "*Sto lat ! La Polonia a cent ans*", conçue en 2019 pour les commémorations du centenaire de la convention franco-polonaise d'émigration et d'immigration du 3 septembre 1919. A l'occasion de sa présentation du 16 au 30 mai à l'Ehpad du Bon air, à Marles-les-Mines, organisation par les archives départementales d'ateliers créatifs et de visites guidées pour 71 élèves et les résidents et accueil du spectacle "*Stanis le Polak*" assuré par l'association Polkabaret.

Les réussites citoyennes au plus proche des habitants et des partenaires,

L'ensemble des ressources mobilisé au service de l'émancipation de chacun, de la lutte contre les déterminismes et de la valorisation de ceux qui s'engagent.



Les femmes et les hommes du pôle réussites citoyennes, dans la diversité des compétences et des métiers, réunis autour de valeurs communes, contribuent aux services publics de l'éducation, de la culture et du sport.

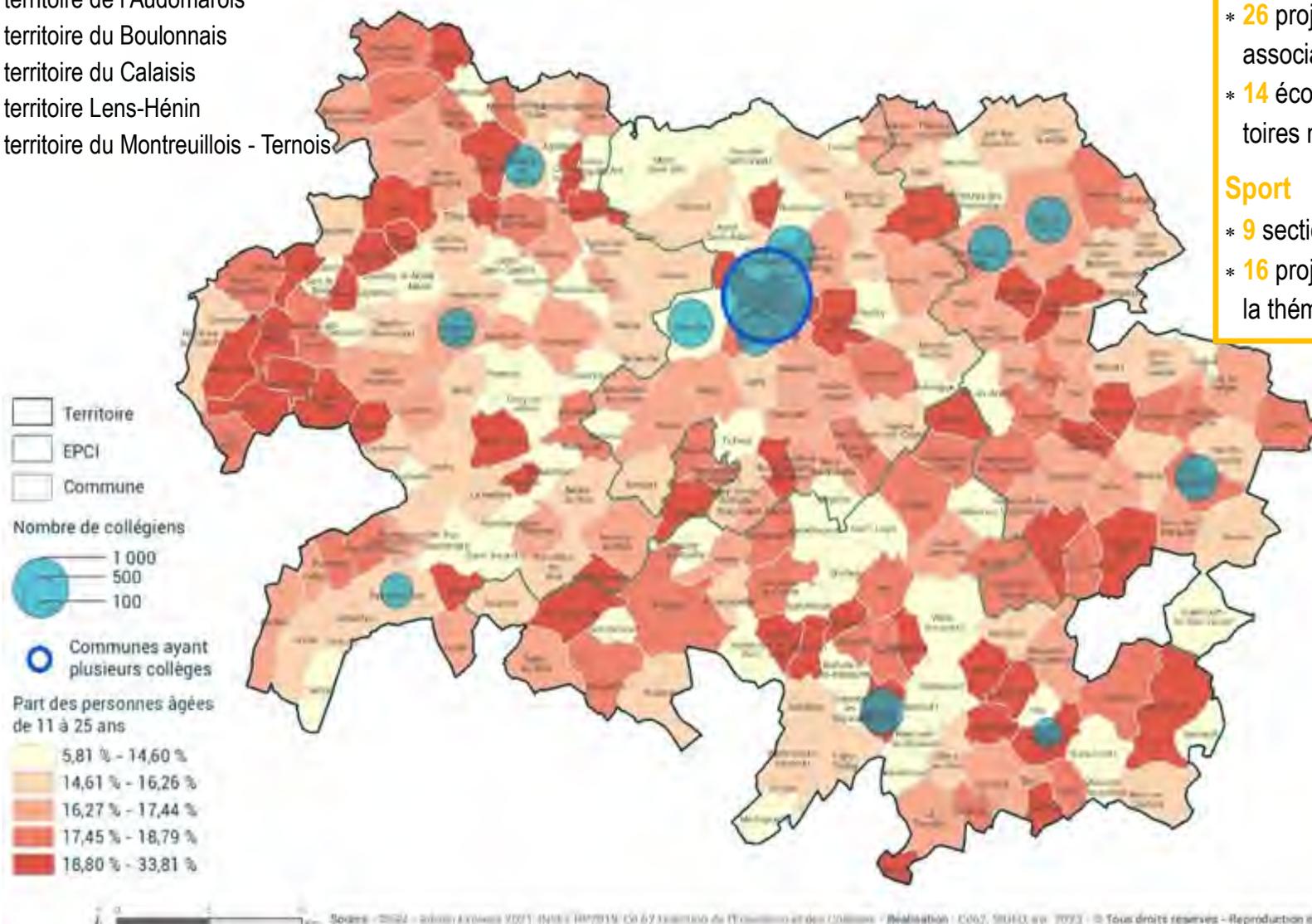
Sur leurs 140 lieux de travail, au premier rang desquels les collèges, chez les partenaires, au sein des médiathèques ou lors des manifestations sportives, culturelles, des spectacles, concerts, évènements, expositions, ils sont dans la proximité avec l'usager voulue par les élus départementaux, ils créent chaque jour les conditions d'un épanouissement du citoyen et d'un mieux vivre ensemble.

Le Département accompagne et soutient ainsi chacun des territoires, dans les projets relatifs à l'éducation, la culture et le sport.



La citoyenneté au plus proche des territoires

- **Le territoire de l'Arrageois**
- Le territoire de l'Artois
- Le territoire de l'Audomarois
- Le territoire du Boulonnais
- Le territoire du Calaisis
- Le territoire Lens-Hénin
- Le territoire du Montreuillois - Ternois



Le Département apporte son soutien

Culture

- * 3 structures culturelles en production, diffusion, médiation;
- * 26 projets culturels, fonctionnement associatif, projets avec la population
- * 14 écoles de musique ou conservatoires municipaux

Sport

- * 9 sections sportives de collèges
- * 16 projets locaux sportifs innovants, à la thématique JO

2022... l'Arrageois, et plus largement le Département, dispose d'un patrimoine riche et diversifié. Hérité des générations précédentes, sa restauration et sa valorisation, sont un levier de reconnaissance pour les habitants. Les journées du patrimoine et différentes actions menées sur le territoire en témoignent à nouveau en 2022.

Les réussites citoyennes

- **Le territoire de l'Arrageois**
- Le territoire de l'Artois
- Le territoire de l'Audomarois
- Le territoire du Boulonnais
- Le territoire du Calaisis
- Le territoire de Lens-Hénin
- Le territoire du Montreuillois - Ternois



Les réalisations majeures

Journées nationales des bibliothèques numériques de référence (BNR) 2022 à Arras !

Au cœur de ces journées des 12 et 13 mai 2022 : inclusion numérique, numérique durable et responsable, accessibilité, étude sur les ressources numériques, science ouverte et présentation de projets BNR. Une édition organisée par la bibliothèque départementale du Pas-de-Calais, l'Agence régionale du livre et de la lecture des Hauts-de-France, l'Université d'Artois et le ministère de la Culture.

Journées européennes du patrimoine

A l'occasion des journées européennes du patrimoine et dans le cadre de la saison culturelle départementale, le Département a proposé de découvrir l'église Saint-Éloi de Villers-sir-Simon, située dans un écrin de nature. Les fondations de celle-ci remontent au Moyen-Âge, l'édifice se compose alors d'un pignon occidental couronné d'un campanard (clocher-mur), et d'une nef simple. Une première phase de modification au 18e siècle est à l'origine de l'élargissement de la nef et du chœur. Une deuxième phase au 19e siècle conduit à la réalisation de la flèche du clocher et d'une sacristie. La restauration globale intérieure et extérieure de cet édifice s'est menée sous la maîtrise d'œuvre de l'architecte du patrimoine Hugues Dewerd.

Lors du chantier de restauration, plusieurs découvertes permettent de comprendre l'histoire de l'édifice : une pierre bleue enchâssée dans le mur de façade atteste de la fondation de l'église au début du 15e siècle, un christ en bois du 17e siècle est retrouvé lors du chantier ou encore les traces de polychromie révélées dans le chœur, témoins de la richesse du décor intérieur aux 15e-16e siècles.

L'expo « Migrations : une archéologie des échanges » fait le plein avec 2500 visiteurs !

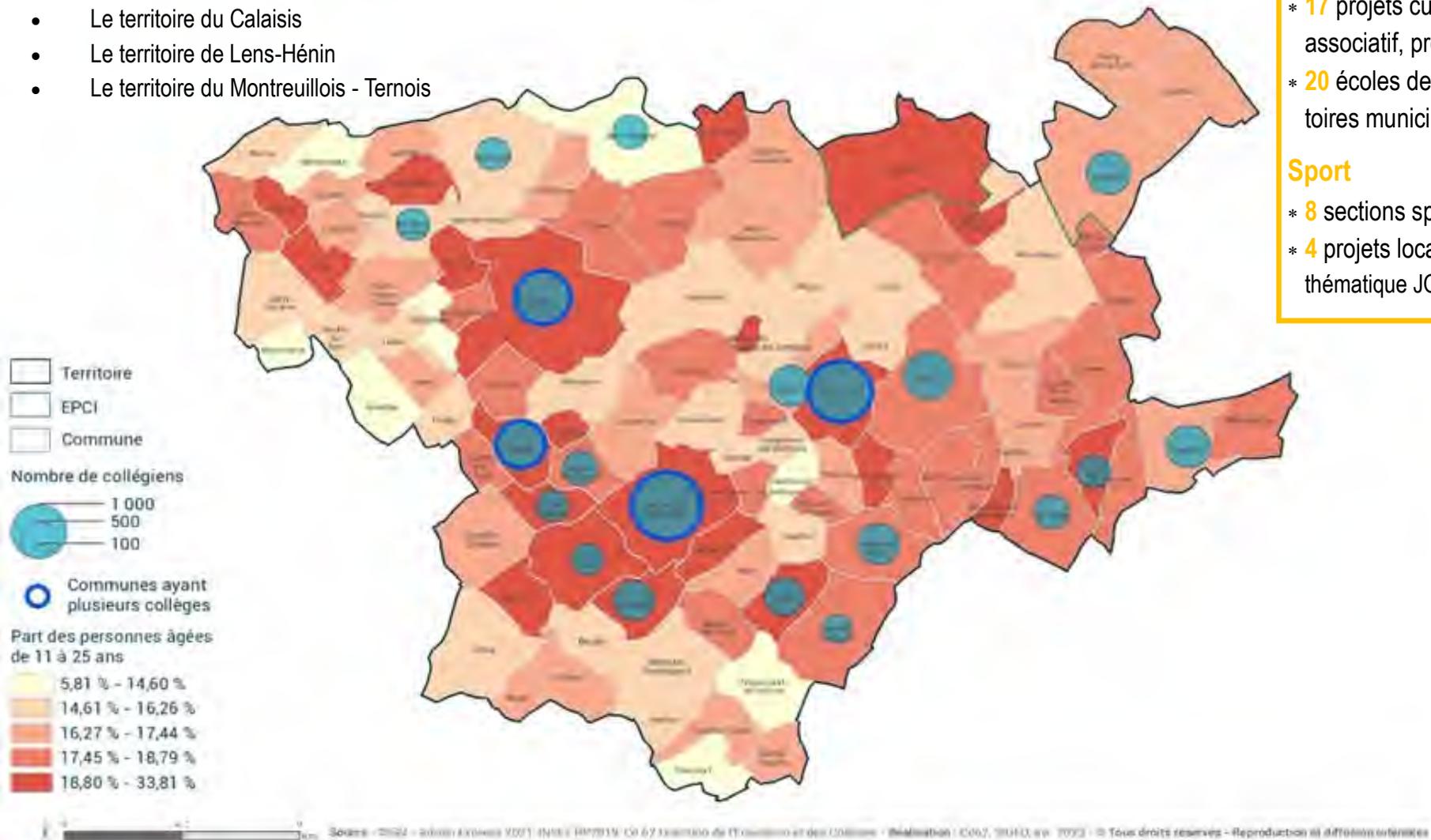
Cette exposition a pour volonté de donner des repères sur les migrations dans le Pas-de-Calais, et plus largement dans les Hauts-de-France. L'objectif est de présenter les causes de la mobilité des hommes, des biens matériels et immatériels. La diversité et la fréquence des flux migratoires sont abordées à travers des moments choisis de la préhistoire à nos jours. Des ateliers ont été proposés aux enfants et aux adolescents et un « café-archéo » organisés : moment d'échange et de convivialité avec un archéologue qui présente une thématique en lien avec l'exposition.

Les métiers du Département expliqués aux collégiens de l'Arrageois...

La période du mois de mars est souvent liée, pour les collégiens et plus largement les étudiants, à la découverte des métiers. C'est ainsi que les agents du Département du Pas-de-Calais ont été sollicités afin de participer au forum des métiers organisé par le collège des marchés de l'Artois de Marquion. Une journée de découverte pour ces collégiens en classe de 4ème et de 3ème qui a permis l'échange avec de nombreux professionnels.

Les réussites citoyennes

- Le territoire de l'Arrageois
- **Le territoire de l'Artois**
- Le territoire de l'Audomarois
- Le territoire du Boulonnais
- Le territoire du Calaisis
- Le territoire de Lens-Hénin
- Le territoire du Montreuillois - Ternois



Le Département apporte son soutien

Culture

- * 6 structures culturelles en production, diffusion, médiation;
- * 17 projets culturels, fonctionnement associatif, projets avec la population
- * 20 écoles de musique ou conservatoires municipaux

Sport

- * 8 sections sportives de collèges
- * 4 projets locaux sportifs innovants, à la thématique JO

2022 ... L'Artois investit de nombreux champs pour permettre aux jeunes du territoire, de s'épanouir pleinement.
Sport, culture ou éducation les actions ne manquent pas pour porter cette dynamique.

Les réussites citoyennes

- Le territoire de l'Arrageois
- **Le territoire de l'Artois**
- Le territoire de l'Audomarois
- Le territoire du Boulonnais
- Le territoire du Calaisis
- Le territoire de Lens-Hénin
- Le territoire du Montreuillois - Ternois



Les réalisations majeures

Hansel et Gretel sèment la culture à La Couture et Ferfay

La saison culturelle départementale dans l'Artois a expérimenté une nouvelle façon de travailler, en valorisant le patrimoine de La Couture et Ferfay. Les 30 et 31 mai, les églises des deux communes ont accueilli l'opéra minute Hansel et Gretel d'après le conte-opéra d'Engelbert Humperdinck, mis en scène par Edouard Signolet et proposé en partenariat avec la Clef des Chants. A cette occasion, des visites guidées, proposées par l'équipe du service du patrimoine et des biens culturels du Département, ont invité les visiteurs curieux à découvrir ou de redécouvrir le patrimoine local.

En tournée dans le Pas-de-Calais : L'homme V

Un projet avec la compagnie 3.6/3.4 mené sur le Département dans le cadre du schéma départemental des enseignements et des pratiques artistiques. L'objectif a été de renforcer les arts du cirque au sein des pratiques. Sur l'Artois le partenariat a été mené avec Cirqu'en cavale, et notamment l'école de cirque qui a mené avec la compagnie des actions dans le collège de Calonne-Ricouart.

Pièce acrobatique et danse en solo BMX et violoncelle live ; Contorsionner le corps jusqu'à provoquer les déséquilibres, étirer les ralentis pour accueillir le silence, la suspension... et arrêter le temps. Inviter au voyage dans l'espace confiné et restreint, se conforter dans certaines allures ludiques, chercher jusqu'à se perdre... Vincent Warin a proposé une rencontre surprenante. L'être humain n'est plus, le vélo s'efface, et jaillit une entité nouvelle : L'homme V.

Les « Brigades anti-gaspi » en action

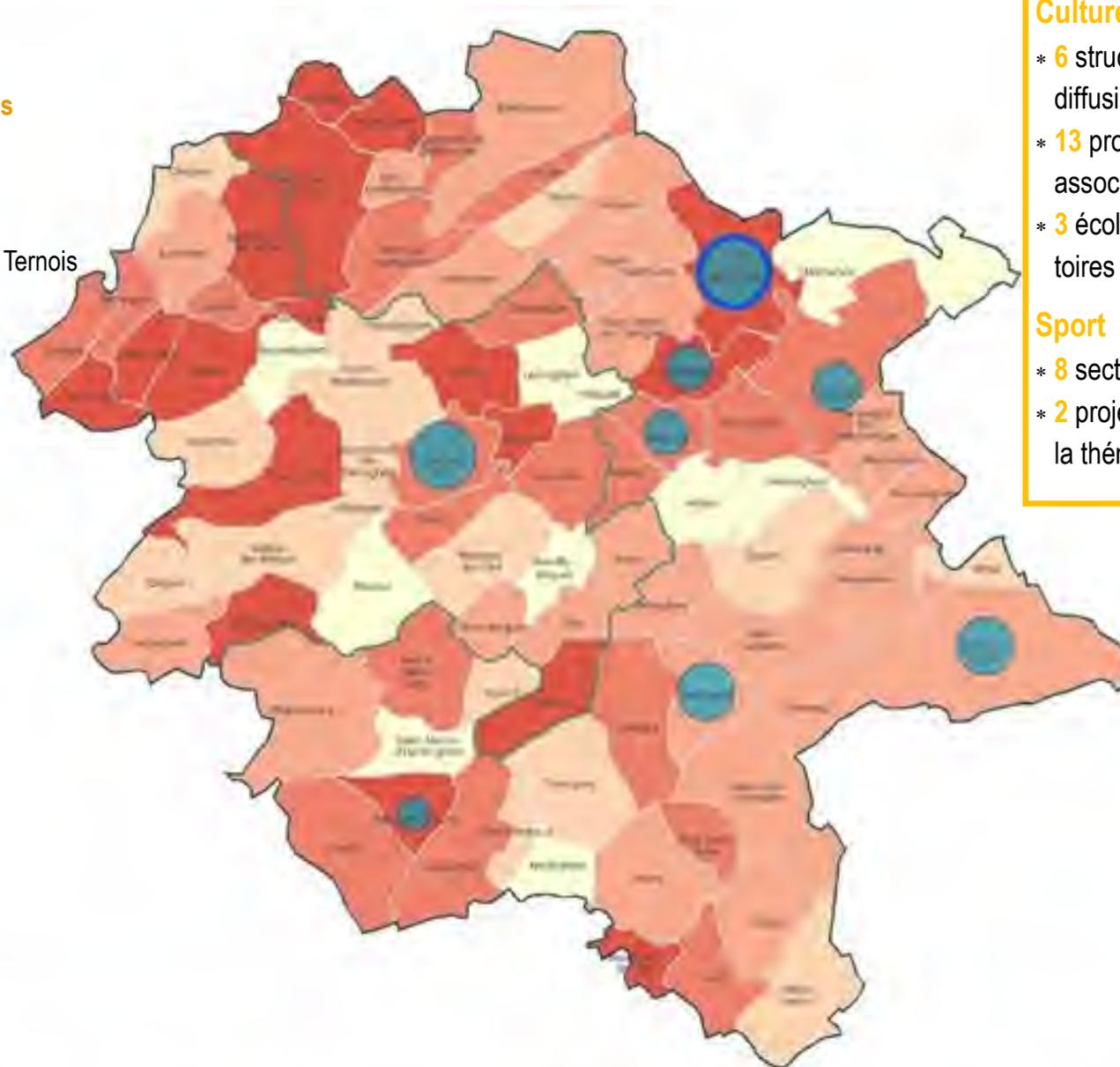
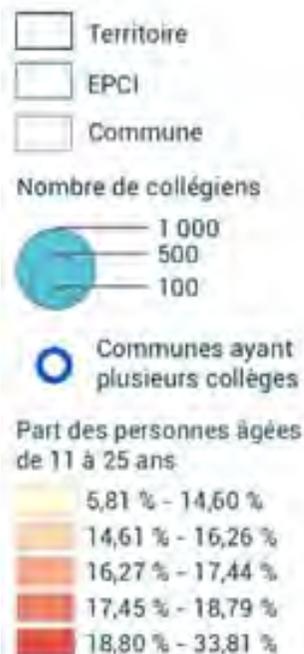
Dans le cadre d'un partenariat entre le Département et la CABBALR, les élèves des collèges Maurice Piquet d'Isbergues, Jacques Prévert d'Houdain et Jean Moulin de Barlin ont été formés à la lutte contre le gaspillage alimentaire. Les collèges possèdent des "brigades anti-gaspi" qui sensibilisent les collégiens et adultes et mettent en place un plan d'actions visant à réduire le gaspillage alimentaire au sein de la restauration scolaire.

La flamme olympique passera par le Pas-de-Calais

Le Département du Pas-de-Calais et le comité d'organisation des Jeux Olympiques de Paris 2024 ont signé une convention au parc départemental d'Olhain pour le passage du relais de la flamme. Dans le cadre de la labellisation « *labellisation centre de préparation aux jeux* », le parc départemental a été choisi pour accueillir des délégations de boxe, handball et cyclisme et para cyclisme sur route, qui pourraient venir se préparer sur place.

Les réussites citoyennes

- Le territoire de l'Arrageois
- Le territoire de l'Artois
- **Le territoire de l'Audomarois**
- Le territoire du Boulonnais
- Le territoire du Calaisis
- Le territoire de Lens-Hénin
- Le territoire du Montreuillois - Ternois



Le Département apporte son soutien

Culture

- * 6 structures culturelles en production, diffusion, médiation;
- * 13 projets culturels, fonctionnement associatif, projets avec la population
- * 3 écoles de musique ou conservatoires municipaux

Sport

- * 8 sections sportives de collèges
- * 2 projets locaux sportifs innovants, à la thématique JO

2022 ... De nombreuses actions portées par l'engagement du « aller vers ». Les jeunes ont notamment eu l'occasion de s'exprimer sur les projets qui les concernent.

Les réussites citoyennes

- Le territoire de l'Arrageois
- Le territoire de l'Artois
- **Le territoire de l'Audomarois**
- Le territoire du Boulonnais
- Le territoire du Calaisis
- Le territoire de Lens-Hénin
- Le territoire du Montreuillois - Ternois



Les réalisations majeures

A la découverte de la Théroouanne antique

Des archéologues de la direction de l'archéologie du Pas-de-Calais s'affairent sur la commune de Saint-Augustin, à l'emplacement du futur établissement scolaire intercommunal. Sous la direction de Vincent Merkenbreack, archéologue départemental, ils mettent au jour des vestiges de la Théroouanne antique. Comment les archéologues travaillent-ils ? Qu'ont-ils découvert ? C'est ce que les habitants pouvaient découvrir sur le chantier en avril !

La culture au service des sujets de société auprès des jeunes

La culture est un puissant levier d'accompagnement du changement. Associée à l'éducation, elle permet de traiter des sujets de société et favoriser l'émancipation et la construction du futur citoyen ;

- ◆ Spectacle "*Ne vois tu rien venir*" au collège de la Morinie de St Omer proposé à l'ensemble du niveau 4ème traitant de la radicalisation;
- ◆ Spectacle "*To tube or not to tube*" pour le collège Pierre Mendès France d'Arques, création pour ados d'hier et d'aujourd'hui sur l'impact de la culture pornographique dans nos vies;
- ◆ Spectacle "*Simon la gadouille*" pour le collège Blaise Pascal de Longuenesse, présenté au niveau 6ème et traitant du harcèlement scolaire et de la passivité face au harcèlement;
- ◆ Spectacle "*Like me*" pour les élèves de 4ème du collège Jean Jaurès d'Aire-sur-la-Lys, sur la question de l'image, et sa mise en scène à travers les réseaux sociaux, le rapport que peuvent avoir les jeunes avec ces phénomènes. La piscine semblait être un lieu idéal pour évoquer le rapport au corps, l'image de soi.

« Je rentre en 6ème mais tout va bien »

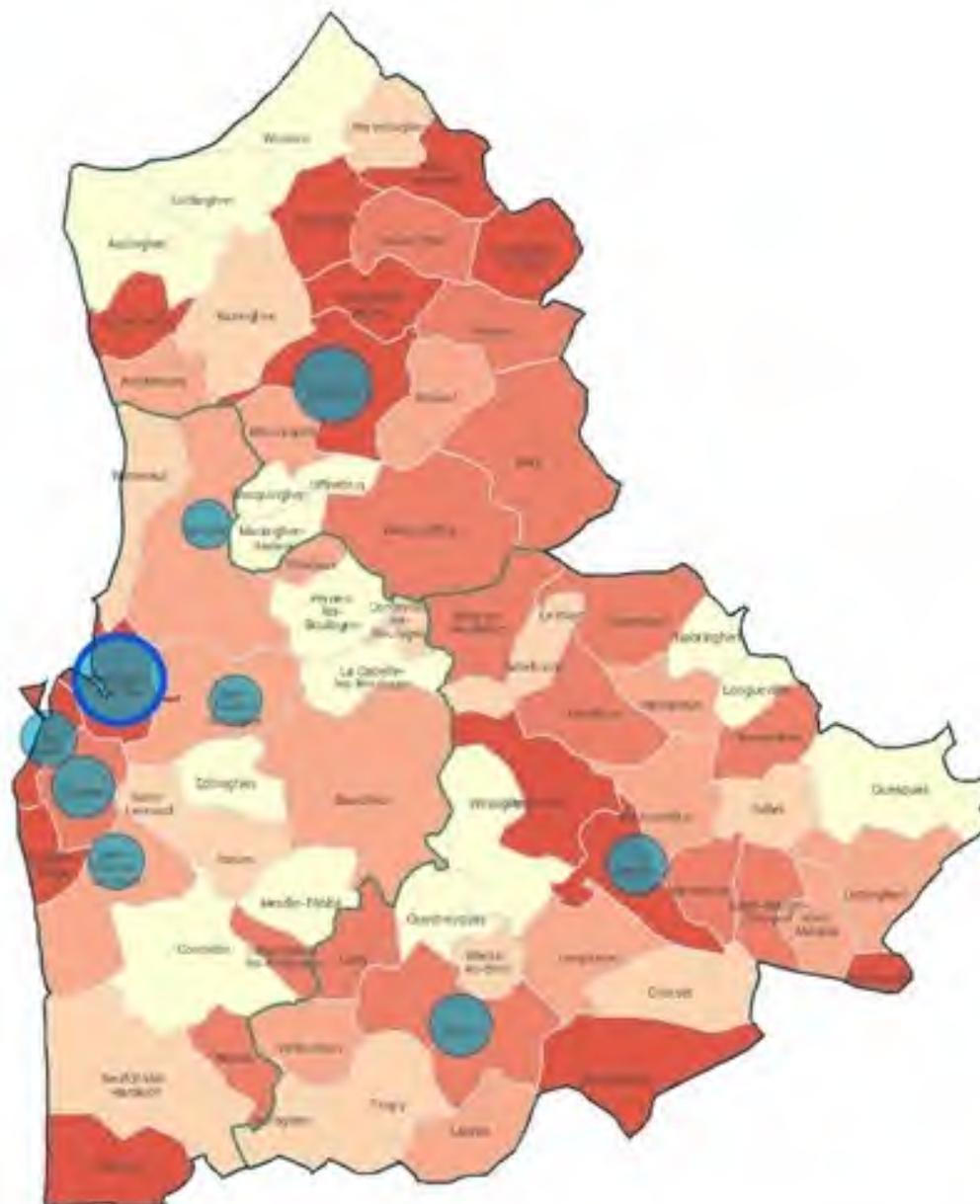
Le conseil de la vie collégienne (CVC) est une instance citoyenne qui favorise l'implication des élèves dans la vie de leur collège. Des échanges destinés à améliorer le fonctionnement de l'établissement et les conditions de vie des élèves y sont organisés. L'inter CVC des collèges de l'audomarois a souhaité réaliser une vidéo afin de dédramatiser l'entrée en 6ème pour les élèves primaires. Le département les a accompagné sur la réalisation de cette vidéo avec la direction de la communication. La vidéo "*Je rentre en 6ème mais tout va bien*" a rencontré un franc succès sur l'ENT et sur les réseaux sociaux du département.

2 500 trailers au départ de l'Urban Trail à Saint-Omer !

L'évènement est un succès avec une organisation technique et artistique portée par le Département du Pas-de-Calais avec notamment réservation et accueil des artistes pour des performances visuelles tout au long du parcours !

Les réussites citoyennes

- Le territoire de l'Arrageois
- Le territoire de l'Artois
- Le territoire de l'Audomarois
- **Le territoire du Boulonnais**
- Le territoire du Calaisis
- Le territoire de Lens-Hénin
- Le territoire du Montreuillois - Ternois



Le Département apporte son soutien

Culture

- * 1 structures culturelles en production, diffusion, médiation;
- * 23 projets culturels, fonctionnement associatif, projets avec la population
- * 7 écoles de musique ou conservatoires municipaux

Sport

- * 8 sections sportives de collèges
- * 9 projets locaux sportifs innovants, à la thématique JO

2022 ... Retour en force du public avec un record absolu de fréquentation dans l'une des pépites culturelles du Département .

En 2022 le Château d'Hardelot comptabilise 70 737 visiteurs et spectateurs.

Les réussites citoyennes

- Le territoire de l'Arrageois
- Le territoire de l'Artois
- Le territoire de l'Audomarois
- **Le territoire du Boulonnais**
- Le territoire du Calaisis
- Le territoire de Lens-Hénin
- Le territoire du Montreuillois - Ternois



Les réalisations majeures

Retour sur la saison culturelle au château d'Hardelot !

Dans le cadre de la saison culturelle départementale, le château d'Hardelot a proposé une programmation toujours aussi riche en 2022. Entre le « *British jazz festival* » dernier né des temps forts, proposé en mars, qui permet d'attirer un nouveau public et de compléter une offre sur le territoire du Boulonnais, le « *Concert back to the floyd* », un concert de plein air organisé en août dans la cour du château, ou encore le « *Midsummer Festival* », véritable festival de musique baroque avec à l'affiche concerts, opéras et pièces de théâtre, à la croisée des cultures française et britannique, le public semble être conquis.

Au printemps médiéval, le château a renoué avec son passé en proposant au public des ateliers, concerts, conférences et autres formes de spectacles vivants, dans l'imaginaire médiéval.

Quant à l'exposition « *Shakespeare Nights* », ce temps fort va de fait avec l'architecture du théâtre, pensée comme le célèbre théâtre de Shakespeare à Londres, le Globe. Il apparaissait donc évident d'y présenter les œuvres de Shakespeare réinventées par des compagnies nationales et de la région et notamment dans le cadre d'un conventionnement avec la Compagnie Irina BROOK.

L'exposition « *Conan Doyle, à l'ombre de Sherlock Holmes* » témoigne de l'attractivité de l'offre et de son accessibilité avec 15 000 visiteurs pour cette exposition consacrée à la vie de Conan Doyle et notamment à son personnage Sherlock Holmes. Cette exposition familiale a été présentée du 2 avril au dimanche 6 novembre 2022. Un cycle d'animations a été proposé autour de l'exposition : ateliers, visites guidées, conférence, cinéma de plein air, jeux immersifs...

Pas-de-Calais, Terre de labeurs

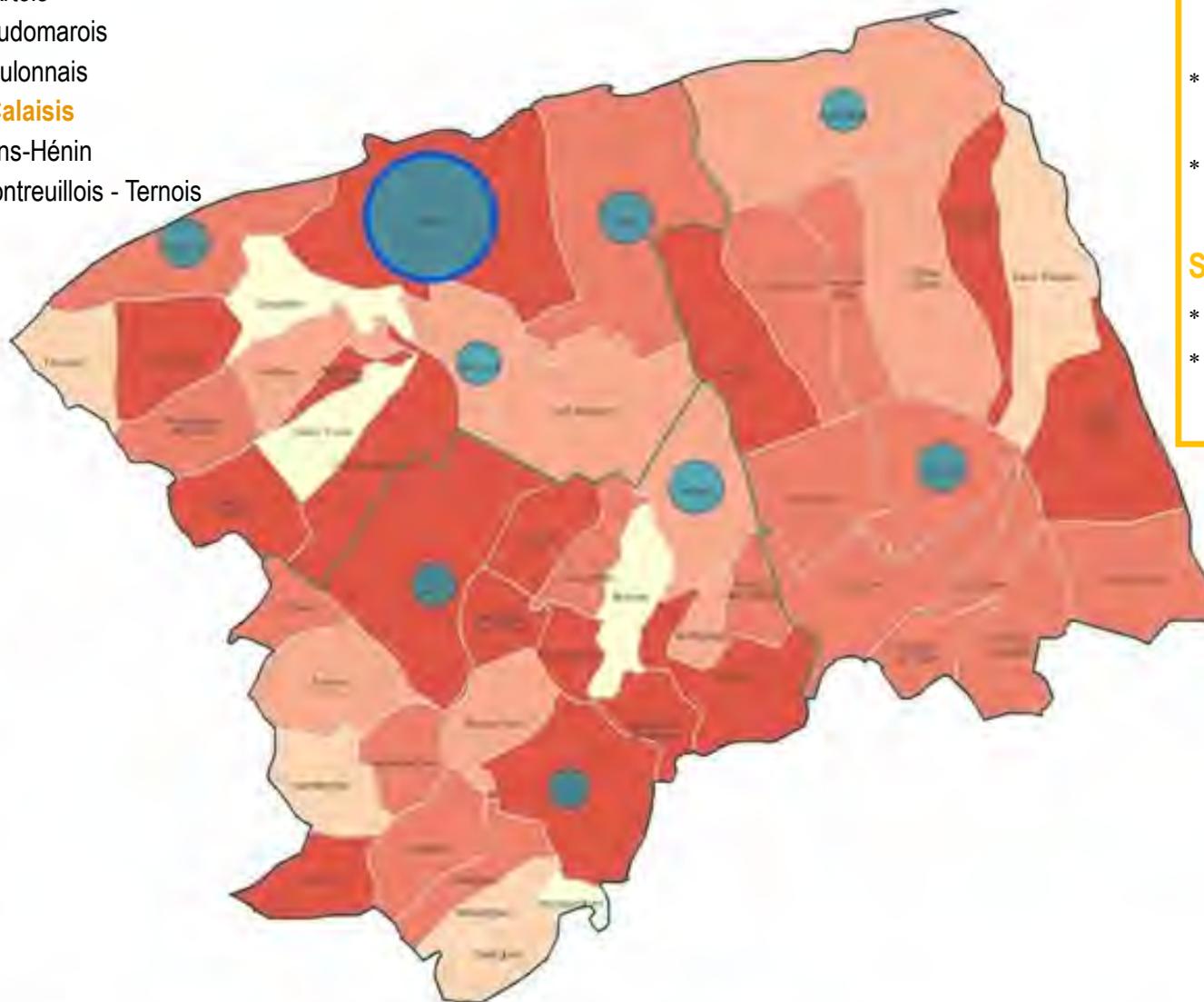
L'exposition photographique extérieure « *Le Pas-de-Calais, terre de labeurs* » a rendu hommage au labeur des hommes et des femmes du Pas-de-Calais. Les photographies en noir et blanc sont issues des fonds locaux, départementaux et régionaux et de l'atelier Robert Doisneau. Dans une période de 1880 à nos jours, elles ont mis en valeur les activités liées à la pêche, à la ruralité, à l'industrie et à la mine dans le département. L'exposition photographique a été conçue comme un véritable parcours culturel visible sur la Côte d'Opale puis dans certaines communes de l'arrière-pays afin que chaque habitant du département puisse avoir l'occasion de la découvrir.

Le Département partenaire du Classique cyclo Lille-Hardelot

Le Département soutient les grands événements sportifs qui permettent de contribuer à la cohésion sociale et prônent les valeurs fondatrices du sport que sont l'excellence, l'amitié, le respect. Le Classique cyclo Lille-Hardelot, la randonnée cycliste la plus courue au nord de Paris a fêté son retour cette année 2022. La randonnée est partie de Lille Grand Palais le samedi 21 mai et a rejoint la station balnéaire au terme d'un parcours de 161 km à travers le Nord et le Pas-de-Calais. Quatre ravitaillements étaient prévus à Merville (km 40), Saint-Omer (km 78), Licques (km 117) et Capelle-lès-Boulogne (km 139) avant une arrivée à Hardelot. Le Département accompagne ce rendez-vous sportif depuis le 20 mai 2012. 2012, qui était le nombre d'inscrits à atteindre pour cette 1ère édition après un arrêt de plusieurs années. Chiffre, largement dépassé depuis puisque près de 7 000 cyclistes ont participé cette année. Le parrain de cette édition 2022 n'était autre que Thomas Voeckler, l'ancien pro et maillot jaune du Tour. Le Département soutient financièrement cette manifestation et y apporte de la visibilité.

Les réussites citoyennes

- Le territoire de l'Arrageois
- Le territoire de l'Artois
- Le territoire de l'Audomarois
- Le territoire du Boulonnais
- **Le territoire du Calaisis**
- Le territoire de Lens-Hénin
- Le territoire du Montreuillois - Ternois



Le Département apporte son soutien

Culture

- * 2 structures culturelles en production, diffusion, médiation;
- * 12 projets culturels, fonctionnement associatif, projets avec la population
- * 4 écoles de musique ou conservatoires municipaux

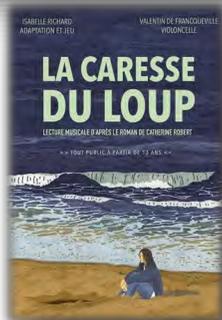
Sport

- * 11 sections sportives de collèges
- * 11 projets locaux sportifs innovants, à la thématique JO

2022 ... Favoriser l'intégration, lutter contre toute forme de discrimination; le partenariat éducatif et la saison culturelle sont de véritables leviers pour la formation des futurs citoyens du Calaisis

Les réussites citoyennes

- Le territoire de l'Arrageois
- Le territoire de l'Artois
- Le territoire de l'Audomarois
- Le territoire du Boulonnais
- **Le territoire du Calaisis**
- Le territoire de Lens-Hénin
- Le territoire du Montreuillois - Ternois



Les réalisations majeures

L'opéra a résonné à Calais dans le cadre d'orchestre au collège

Le Département a souhaité accompagner les créations des classes orchestre au sein des trois collèges de la cité éducative de Calais (Martin Luther King, Lucien Vadez, Vauban), en proposant aux jeunes musiciens et leurs professeurs de musique une semaine d'ateliers et de spectacles autour de Roméo et Juliette.

Ainsi, chaque classe orchestre a pu (re)découvrir le *Sounpainting* (langage gestuel et universel permettant la composition en temps réel) lors d'ateliers de pratique et de création et présenter aux autres élèves du collège des créations originales sur les sentiments amoureux de Roméo et Juliette et de haine des Capulet et des Montaigu.

"Faire vivre les valeurs de la République"

Depuis 2016, le Département du Pas-de-Calais propose aux collèges du Calaisis le projet « Faire vivre les valeurs de la République ». Ce projet propose à des élèves des ateliers de pratique artistique encadrés par une compagnie et un spectacle avec ces mêmes artistes. Cette année, après l'écriture et le burlesque avec le Prato, le chant et la réécriture de « Marseillaises revisitées » avec On off, place au théâtre, à la danse, au théâtre d'objets et au chant avec une équipe spécialement composée pour l'occasion par Anne Conti, que les élèves des collèges de République (Calais), Jaurès (Calais) et du Bredenarde (Audruicq) ont eu l'occasion de retrouver sur scène avec le spectacle Little sister.

Spectacle "La caresse du loup" pour sensibiliser les collégiens aux violences sexuelles

Dans le cadre de la saison culturelle départementale, le spectacle intitulé "*la caresse du loup*" a été proposé aux collèges de Oye Plage et Jean Macé de Calais pour leur niveau 4ème ou 3ème.

Ce spectacle traite des violences sexuelles sur mineur par une personne proche du cercle familial. Le sujet étant difficile à aborder et à appréhender par les collégiens, le spectacle a été suivi par une heure d'échanges avec des professionnels du CPEF de Calais et de la maison des ados de St Omer. Cela a permis d'échanger en direct avec les élèves sur ce qu'ils viennent de voir et également de leur donner les bons contacts si jamais ils sont victimes de violences sexuelles ou s'ils en sont témoins.

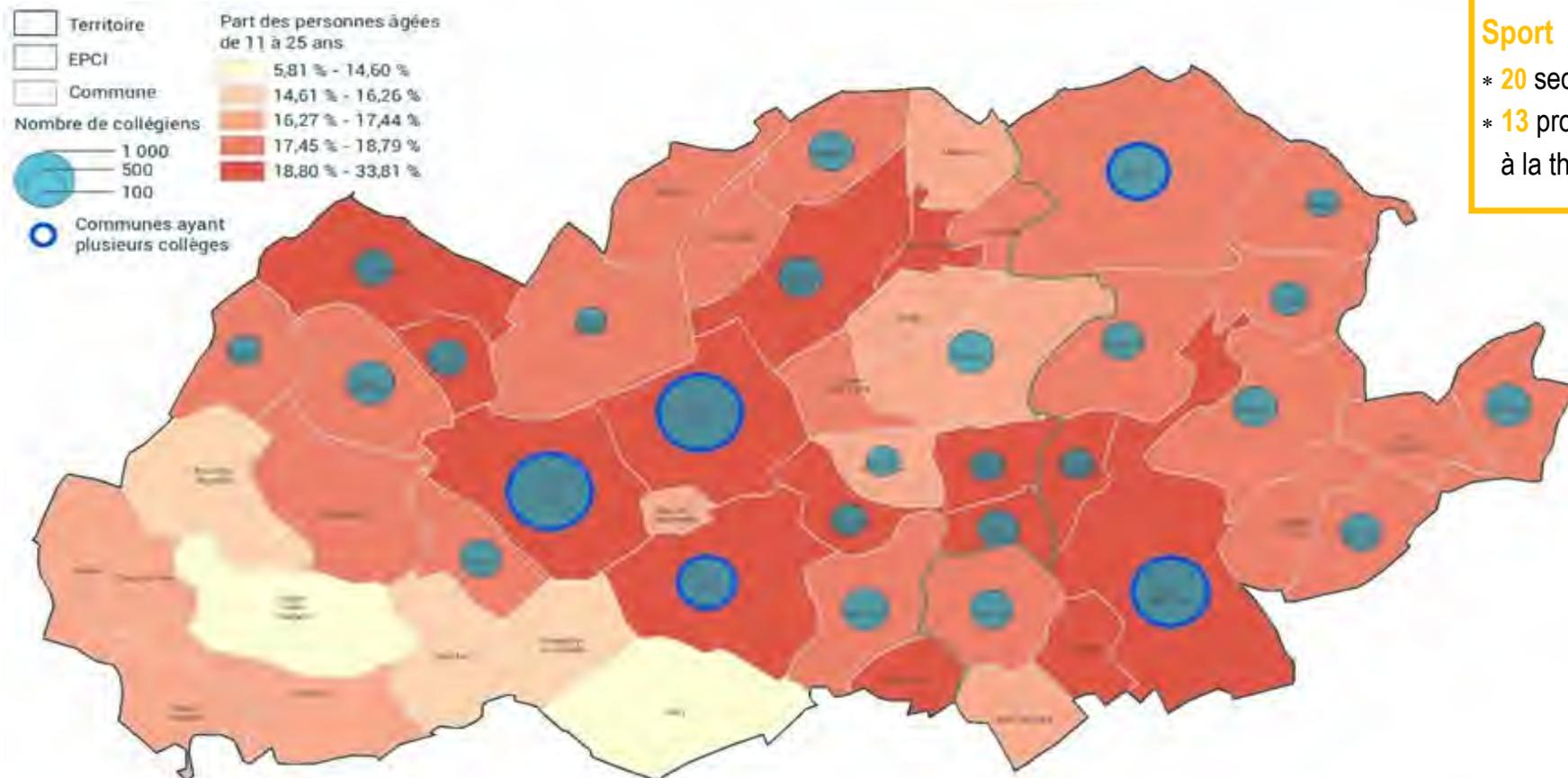
Un city stade pour la jeunesse et un aménagement écologique pour la préservation de l'environnement !

La jeunesse de Rodelinghem ne disposait pas d'espace dédié pour la pratique du football et du basket. Le Département a donc accompagné le projet de city stade, situé par ailleurs à proximité immédiate du regroupement scolaire Balinghem/Rodelinghem. Cet équipement pouvait donc être utilisé à la fois dans un cadre pédagogique mais également récréatif (garderie). Ce projet était finalement pluriel, puisque s'y est ajouté un aménagement écologique à proximité immédiate du city-stade, permettant de pallier le problème de ruissellement des eaux pluviales venant du plateau versant, développer la biodiversité et inviter la population à s'approprier cet espace idéalement situé à proximité de la mairie, de l'école et de la salle des fêtes, pour créer un espace de détente et d'interactions sociales.

Un projet alliant l'activité sportive et de loisirs pour la jeunesse, la préservation de l'environnement, en améliorant la qualité de vie des usagers, avait tout son sens pour le Département, financeur de ces opérations.

Les réussites citoyennes

- Le territoire de l'Arrageois
- Le territoire de l'Artois
- Le territoire de l'Audomarois
- Le territoire du Boulonnais
- Le territoire du Calaisis
- **Le territoire de Lens-Hénin**
- Le territoire du Montreuillois - Ternois



Le Département apporte son soutien

Culture

- * **16** structures culturelles en production, diffusion, médiation;
- * **22** projets culturels, fonctionnement associatif, projets avec la population
- * **26** écoles de musique ou conservatoires municipaux

Sport

- * **20** sections sportives de collèges
- * **13** projets locaux sportifs innovants, à la thématique JO

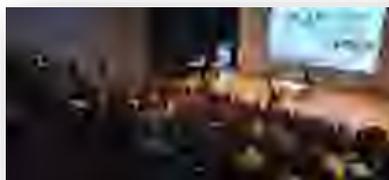
2022 ... Permettre aux citoyens d'être co-auteurs des projets culturels et sportifs, ou à tout le moins, partir en quête de nouveaux publics ... telle a été l'action du territoire

Les réussites citoyennes

- Le territoire de l'Arrageois
- Le territoire de l'Artois
- Le territoire de l'Audomarois
- Le territoire du Boulonnais
- Le territoire du Calaisis
- **Le territoire de Lens-Hénin**
- Le territoire du Montreuillois - Ternois



Vue depuis le sommet du terril n°14 à Auchel
©Jean-Michel André - Mission Bassin Minier



Les réalisations majeures

Résonances en chaîne, le Bassin minier à l'honneur !

Dans le cadre des 10 ans de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial, des 10 ans du Louvre-Lens et de la saison culturelle du Pas-de-Calais, le Département a lancé Résonances en Chaîne, une traversée musicale du Bassin minier Patrimoine mondial visant à mettre en valeur le patrimoine du Bassin minier dans le cadre de déambulations à vélo, agrémentées de pauses musicales et patrimoniales.

Lire, tracer, écrire la lettre et l'image - Journée professionnelle "On n'est jamais trop petit pour lire"

Organisée avec le Louvre-Lens, en lien avec l'exposition « Champollion. La voie des hiéroglyphes », cette journée professionnelle s'est adressée à toutes les personnes concernées par la lecture aux tout-petits : professionnels de la petite enfance et de l'enfance, bibliothécaires, médiateurs culturels, parents, formateurs, éducateurs, enseignants... Images, traces sur le papier, les lettres prennent vie et sens pour l'enfant au cœur d'une histoire qu'on lui raconte, à travers la voix d'un lecteur ou le partage d'albums.

Course contre la faim ACF : un projet sportif, dynamique et solidaire !

Cette année la grande course contre la faim a rassemblé 1800 collégiens sur la base de loisirs de Wingles, afin de venir en aide aux familles de Côte d'Ivoire. Les élèves ont couru durant 50 minutes (parcours de 810 mètres) sur la plaine de jeux du parc Marcel Cabiddu et ont bénéficié également d'animations sportives proposées par le Département du Pas-de-Calais et la base de loisirs.

Travaux, ateliers et spectacles au cœur des collèges en lien avec la saison culturelle

Plusieurs collèges du territoire ont pu profiter d'ateliers et de spectacles autour d'une programmation culturelle riche :

- ◆ au travers d'ateliers de sensibilisation et/ou de découverte : avec la cie NIYA autour du hip-hop , sensibilisation avec la cie Sens Ascensionnel autour du spectacle « Ne vois-tu rien venir ? » , sensibilisations avec la cie Zaoum et le CIDDF autour du spectacle « To Tube or not to Tube », atelier avec le circassien Vincent Warin de la Cie 3.6/3.4;
- ◆ au travers de spectacles : spectacle *Resurgences* dans le cadre de la beauté du geste, ateliers de Mash-up avec le groupe de musique Autothune et participation au festival Musique en tête, sensibilisations par la cie Grand Boucan autour du spectacle;
- ◆ au travers d'actions de sensibilisation dans le cadre du projet de territoire sur la grande guerre.

Les réussites citoyennes

- Le territoire de l'Arrageois
- Le territoire de l'Artois
- Le territoire de l'Audomarois
- Le territoire du Boulonnais
- Le territoire du Calaisis
- Le territoire de Lens-Hénin
- **Le territoire du Montreuillois -Ternois**

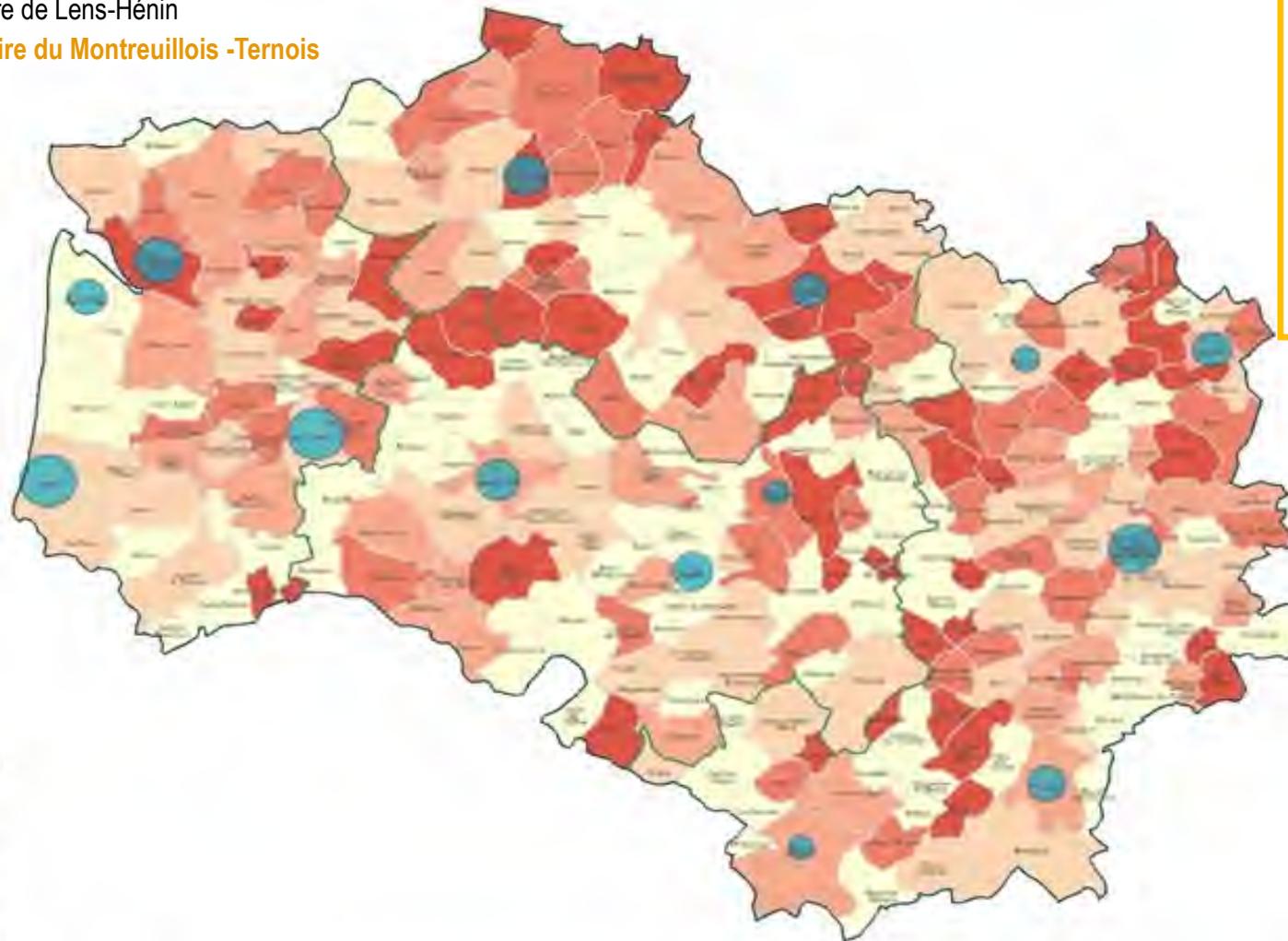
Le Département apporte son soutien

Culture

- * 6 structures culturelles en production, diffusion, médiation;
- * 11 projets culturels, fonctionnement associatif, projets avec la population
- * 7 écoles de musique ou conservatoires municipaux

Sport

- * 5 sections sportives de collèges
- * 3 projets locaux sportifs innovants, à la thématique JO



Source : INSEE - Administration 2021 - INSEE - RP2015 - C6 67 (nombre de lycéens et des collégiens) - Réalisation : C667, SIREO, sep. 2023 - © Tous droits réservés - Reproduction et diffusion interdites

2022 ... Le territoire a cherché à mieux accompagner les jeunes, et notamment les collégiens, sur les enjeux qui les touchent : alimentation durable, nouvelles technologies...

Les réussites citoyennes

- Le territoire de l'Arrageois
- Le territoire de l'Artois
- Le territoire de l'Audomarois
- Le territoire du Boulonnais
- Le territoire du Calaisis
- Le territoire de Lens-Hénin
- **Le territoire du Montreuillois -Ternois**



Les réalisations majeures

Fouille et médiation pour la future extension de la MDS de Saint-Pol

Cette fouille a succédé à la démolition des bâtiments dans la rue qui était l'artère principale de la ville de Saint-Pol à l'époque médiévale. Les archéologues ont mis au jour des vestiges appartenant à plusieurs fonds de parcelles d'habitations datées du 16ème au 18ème siècle: cours, puits, celliers, sols en craie. Des résidus de métaux suggèrent la présence d'un atelier de forge.

La photographie au service de l'expression artistique des collégiens

La saison culturelle départementale permet également aux collégiens de découvrir les principaux aspects de la photographie auprès des professionnels de l'Institut de la photographie de Lille. De la médiation réalisée par l'institut de la photographie au collège Jean Moulin de Berck-sur-Mer, au vernissage de l'exposition photos "Fausses archives" au collège du Bellimont de Pernes-en-Artois, dans le cadre du projet « aires marines éducatives », les élèves nous dévoilent leur regard sur le monde. Ils ont pu valoriser leur travail à travers l'écriture d'articles sur un magazine numérique pour les uns et à travers une exposition pour les autres.

Les Instantanées de la compagnie HVDZ au collège Gabriel de la Gorce d'Hucqueliers

Toujours dans le cadre de la saison culturelle départementale, ce sont les collégiens du collège d'Hucqueliers qui ont pu accueillir la compagnie HVDZ, créatrice du projet « Les Instantanées ». Les artistes venus en résidence dans l'établissement durant une semaine ont proposé des temps d'interventions auprès de toutes les classes en mêlant plusieurs disciplines artistiques comme la danse ou le théâtre.

Projet alimentation durable sur le Haut Pays Montreuillois

Plusieurs restaurations collectives du territoire sont allées à la rencontre de trois producteurs de viande. La mise en réseau de producteurs, chefs de cuisine des collèges, cantinières d'écoles primaires et responsables de restauration de l'APEI démontre, une nouvelle fois, qu'il est tout à fait possible de travailler en circuit court.

Les collégiens au service de la planète !

Depuis 2 ans, le Département pilote le dispositif « Collège à la Ferme » avec deux associations partenaires : le Savoir Vert et Accueil Paysan. Ces derniers, grâce à leur réseau, ont permis de créer des liens entre des collèges et des fermes de proximité. 5 établissements du territoire sont aujourd'hui affiliés à Accueil Paysan.

Le Salon We Tech Côte d'Opale , une belle opportunité pour les collèges du territoire !

L'objectif de ce salon était de faire découvrir à tous les technologies de demain, les entreprises qui les créent et les soutiennent, et les filières d'avenir afin de faciliter la rencontre entre les entreprises et leurs futurs alternants, stagiaires et collaborateurs, ainsi que les organismes de formation. Des conférences étaient aussi organisées pour les collégiens afin de les avertir, notamment, sur les dangers ou les limites d'utilisation des réseaux sociaux.



LES SOLIDARITÉS TERRITORIALES

Aménager au quotidien les espaces de vie

- 80 Favoriser la mobilité et entretenir le réseau routier
- 82 Aménager le territoire et préserver l'environnement
- 84 Optimiser la gestion du patrimoine départemental
- 86 Grand Site de France Les Deux Caps
- 88 Le Laboratoire Départemental d'Analyses

Servir les populations des territoires

- 90 Cartographie des Maisons du Département
Aménagement et Développement Territorial
- 91 Les MDADT dans les territoires

Nouer des partenariats et développer de grands projets

- 105 Du territoire à l'Europe, des partenariats essentiels
pour les populations
- 109 Le canal Seine-Nord-Europe
- 111 Promouvoir l'économie sociale et solidaire
- 113 Des EPOA partenaires de l'institution



Le Département est un acteur majeur de l'aménagement du territoire. Il assure la mobilité de tous en entretenant un réseau routier de plus de 6000 km. Il contribue à préserver l'environnement en conduisant des politiques volontaristes dans le domaine. Le Département entretient un parc immobilier de près d'1 million de m² pour offrir des conditions d'accueil de qualité aux collégiens et usagers.

Acteur engagé auprès des territoires, le Département dispose de 7 Maisons du Département (Aménagement et Développement Territorial (MDADT)). C'est ainsi l'ensemble du département qui est traité par ces structures et leurs Centres d'Exploitation Réactives (CER) dont les agents assurent la sécurité de tous.

Le Grand Site de France Les Deux Caps, comme le port d'Étiaples et la Maison du port constituent des valeurs sûres de l'attachement du territoire. Le Laboratoire Départemental d'Analyses, par sa qualification et son expertise est au service des populations. Il est un acteur de la vie économique du Pas-de-Calais.

Le Département est enfin un véritable partenaire pour accéder aux services aux populations. Des contrats à passer avec les intercommunalités, les communes, les associations, des partenariats avec l'Europe, au titre de l'Économie Sociale et Solidaire ou les Établissements Publics et Organismes Associés (EPOA), en passant par le Canal Seine-Nord, le Département négocie au mieux les intérêts des habitants des territoires.

Les solidarités territoriales

Favoriser la mobilité et entretenir le réseau routier

Aménager le territoire et préserver l'environnement

Optimiser la gestion du patrimoine départemental

Grand Site de France Les Deux Caps

Le Laboratoire Départemental d'Analyses

Les chiffres clés de la mobilité et du réseau routier :

Les chiffres clés de la mobilité et du réseau routier :

Gestion patrimoniale sur l'ensemble du réseau routier départemental : **48 M€** dont :

- ◆ chaussées : 38,4 M€
- ◆ ouvrages d'art : 5,3 M€
- ◆ équipements de la route : 4,3 M€

Investissements pour la modernisation et la sécurisation du réseau routier : **25,2 M€** dont :

- ◆ voirie : 18,2 M€
- ◆ mobilité : 7 M€

Réalisation en régie :

- ◆ **7,5 km** de glissières de sécurité
- ◆ **600 km** de signalisation horizontale
- ◆ **85 km** de pontage de fissures,
- ◆ **10 900 T** d'enrobés appliqués
- ◆ **218 000 m²** de gravillonnage localisé
- ◆ **1,6 M m²** d'enduits superficiels d'usure

Renouvellement du matériel de la régie routière : **1,9 M€**

Veille qualifiée : **2269** appels reçus pour des interventions d'urgence sur le réseau (accidents, intempéries...)

Intégrer la route à son environnement

Le pacte des solidarités territoriales, adopté à l'automne, dans son ambition 4, souhaite adapter le réseau routier aux enjeux environnementaux et aux attentes des usagers. L'objectif affiché est de réduire l'empreinte carbone de la route.

Cela passe par la prise en compte de la biodiversité, de la maîtrise de l'énergie et de la préservation des ressources (l'eau en particulier), dans les activités d'entretien et d'exploitation de la route et l'aménagement du réseau.

Promouvoir un réseau routier performant, aux impacts environnementaux limités

La promotion d'un réseau routier performant passe par le pilotage de la gestion patrimoniale du réseau routier et cyclable du département, dans un objectif d'amélioration continue et d'efficacité, notamment dans les travaux de maintenance réalisés. Le verdissement de ces travaux est également à l'œuvre, l'objectif est d'appliquer les engagements pris par le Département en matière de réduction de l'empreinte carbone de la route.

Coordonner la mise en œuvre des politiques de mobilité du Département est essentielle pour concourir à un moindre usage de la voiture individuelle thermique. Cela passe par une politique cyclable ambitieuse, un plan de déploiement d'aires de covoiturage et un plan de déplacement d'administration, notamment.

Être à l'écoute des partenaires et usagers

La construction des projets de voirie et de mobilité passe par une concertation devenue indispensable. Celle-ci facilite d'une part, l'acceptation des projets, et d'autre part, permet de les enrichir. Cette concertation se fait à plusieurs niveaux avec les institutionnels (élus, organismes consulaires, EPOA, ...) mais aussi en associant le grand public. L'objectif est que la réponse en matière d'aménagement intègre le mieux possible les attentes des usagers de demain. Les projets de véloroutes qui se multiplient, pour favoriser la mobilité du quotidien et renforcer l'attractivité du Département sont particulièrement concernés.

Moderniser les aires de co-voiturage pour mieux les intégrer à l'offre de mobilité

Le Département met en œuvre depuis 2014 le schéma interdépartemental de covoiturage (avec le Département du Nord) pour mailler le territoire. Le déploiement des aires contribue à la décarbonation de la mobilité du quotidien, au service des usagers, et à la préservation de l'environnement. L'évaluation de la première phase de déploiement est en cours pour renforcer l'offre de services que peuvent apporter ces aires aux usagers de la route du quotidien.

Les solidarités territoriales

Favoriser la mobilité et entretenir le réseau routier

Aménager le territoire et préserver l'environnement

Optimiser la gestion du patrimoine départemental

Grand Site de France Les Deux Caps

Le Laboratoire Départemental d'Analyses



Réhabilitation du bassin LILL1 photo @S. Bellanger

Les réalisations majeures

Des travaux sur voirie, ouvrages d'art et de sécurisation ...

- ◆ Poursuite du contournement de Courrières (RD 919). Réalisation du giratoire de la RD 46 à Courrières, rétablissement de l'accès à l'usine SOTRENOR et démarrage de la section courante jusqu'à la ZI de la Motte au Bois à Harnes – 4 M€ ;
- ◆ RD 165 Bénifontaine - Carvin : renforcement structurel et aménagements de sécurisation de 7,5 km de chaussée pour redonner son haut niveau de performance au regard de l'augmentation constatée du trafic sur cet axe : 4,8 M€ ;
- ◆ Reconstructions du pont Valois à Guînes (800 000 €) et du pont de la RD 33 à Méricourt (930 000 €) et réparation du pont de St-Folquin sur la RD 940 (500 000 €) ;
- ◆ Mise en sécurité du carrefour RD 157/157^E à Aire-sur-la-Lys : aménagement en carrefour giratoire ;
- ◆ Fin de travaux d'aménagement du giratoire d'accès à l'hôpital d'Helfaut ;
- ◆ Mise en place d'ouvrages facilitant la gestion et l'entretien de la RD 939 : mise en place d'Interrupteurs de Terre Plein Central (ITPC) coulissants ;
- ◆ Réhabilitation de bassins – RD 188 bassin LILL1 à Bourecq et RD 164 à Annay-sous-Lens de septembre 2022 à janvier 2023 pour un coût global de 300 000 €.
- ◆ Rédaction du pacte d'engagement des acteurs des infrastructures de mobilité avec les représentants des fédérations des travaux publics sous l'égide de l'institut des routes (IDRRIM). Il est destiné à prendre en compte les enjeux de la transition écologique lors de la réalisation de travaux routiers

En matière de mobilité, de nouveaux itinéraires cyclables et des aires de covoiturage ...

- ◆ Mise en œuvre de 11,9 km de nouveaux itinéraires cyclables :
- ◆ 3,9 km de voie douce en site propre sur l'itinéraire EV4 ou en connexion à celle-ci sur Sangatte, Marck et Oye plage.
- ◆ 3,9 km sur l' EV5 entre Saint-Omer et Audruicq en réaménagement de voies existantes
- ◆ 4,1 km de voie douce aménagée ou réhabilitée sur Nouvelle-Eglise, Aire-sur la-Lys et Conchil-le-Temple

- ◆ Mise en œuvre de concertations publiques sur les projets suivants :
- ◆ Véloroute Auxi – Frévent – St Pol
- ◆ EV5 – St Omer – Audruicq

- ◆ Mise en service de 6 aires de covoiturage soit 1832 places dédiées à la pratique

Les solidarités territoriales

Favoriser la mobilité et entretenir le réseau routier

Aménager le territoire et préserver l'environnement

Optimiser la gestion du patrimoine départemental

Grand Site de France Les Deux Caps

Le Laboratoire Départemental d'Analyses

Les chiffres clés de l'aménagement du territoire et de l'environnement :

15 conseils apportés aux communes sur la qualité de l'air intérieur dans les écoles

5 réunions de sensibilisation à la qualité de l'air intérieur auprès des gestionnaires des collèges (ATMO)

Espaces Naturels Sensibles :

Surfaces acquises : 34,34 ha - 1,24 M€

Superficie de propriété départementale : 1 852 ha

Surface gérée : 6 399 ha

Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée : 235 111 € de travaux - 3 055 kms.

Schéma Durable de la Route : études 42 413 € pour améliorer la transparence écologique des routes

Aménagement foncier et boisement

Aménagement foncier lié au Canal Seine Nord Europe (45 communes et 23 400 hectares).

Aménagement foncier Haute Qualité Environnementale : 9 opérations sur 24 communes en cours.

Appui au développement local et touristique

Partenariats - programmes d'actions concertées avec « Pas-de-Calais Tourisme », « à la rencontre de nos fermes », « accueil paysan » et « APF France Handicap » 2,47 M €

Fonds pêche : subventions accordées: 132 864 €

FARDA Aménagement : subv : 10,1 M€ - travaux 55,6 M€

FARDA AVC : 3,7 M€ subv

Fonds alimentation durable : subv 236 247 € pour 1,26 M€ de travaux

Appel à Projet Innovation Territoriale : subv 297 748 € - travaux 2,1 M€

Préserver la biodiversité et améliorer la qualité de l'air

Le Département poursuit sa politique en faveur de la biodiversité, du paysage, et la prise en compte des enjeux liés à la qualité de l'air. Dans la continuité du schéma départemental des espaces naturels, il met en œuvre sa politique en faveur des espaces naturels sensibles en lien avec EDEN62. Ses interventions visent également à prendre en compte les enjeux de biodiversité dans toutes les politiques départementales à travers des démarches comme le schéma durable de la route. Le Département s'appuie par ailleurs sur une dynamique partenariale. De nombreux partenaires associatifs portent des actions de sensibilisation et apportent de l'expertise. Le partenariat avec l'association ATMO permet notamment de traiter des enjeux liés à la qualité de l'air.

Valoriser et préserver les espaces naturels, participer à la réalisation d'aménagements doux

Le Département développe des actions de renaturation, il met en œuvre du génie végétal sur les berges en bord à voirie et déploie l'éco-pâturage sur les délaissés et les bassins routiers. Il poursuit les plans de gestion différenciée sur les anciennes voies ferrées et la réalisation de travaux de restauration écologique. Ces modalités d'intervention respectueuses des enjeux environnementaux apportent une certaine résilience face aux changements climatiques.

Poursuite de l'Assistance Technique Réglementaire (ATR)

L'assistance technique réglementaire est une offre de service que le Département doit porter et porte aux communes et/ou groupements intercommunaux à caractère rural, éligibles pour la gestion et le suivi des ouvrages d'assainissement et d'eau potable.

Soutenir le développement durable et l'évolution de l'agriculture et de la pêche comme filières d'excellence

Le Département soutient la filière halieutique : investissement sur le port de Boulogne, d'Etaples, contribution au Fonds National de Cautionnement des Achats des Produits de la Mer et appel à projet « soutien à la filière halieutique ». Ce dernier permet, en complément des dispositifs existants (dont le FEAMP), de financer des investissements de production, transformation et commercialisation des produits de la pêche pour les PME. Par ailleurs, Le Département s'engage auprès de ses 14 partenaires en faveur d'une agriculture durable et solidaire garante de la qualité sanitaire, en lien avec sa politique en faveur de l'alimentation durable.

le FARDA, un dispositif de soutien financier souple et adapté aux besoins des territoires ruraux

Déclinaison opérationnelle du projet de mandat, des modalités du FARDA ont été modifiées, afin d'apporter plus de souplesse aux communes, notamment dans le dépôt des dossiers, au droit de leurs contraintes de calendriers, mais aussi afin de pouvoir les accompagner au mieux dans leurs projets, vecteurs d'attractivité des territoires ruraux. Le FARDA est ainsi étendu aux communes rurales de moins de 2 500 habitants ; un volet études est mis en place ; le soutien aux bourgs centres est renforcé. De nouveaux dispositifs complètent la boîte à outils. La première programmation, dont l'instruction est réalisée par les MDADT interviendra à l'été 2023.

Soutenir le tourisme comme levier d'attractivité des territoires

Le tourisme est en plein développement dans notre département. La stratégie départementale, s'appuie sur Pas-de-Calais tourisme pour la promotion du territoire et l'accompagnement en ingénierie, avec l'ambition de développer un tourisme durable décarboné, accessible à tous et de proximité. Le Département poursuit son action de soutien en faveur du bloc communal par des investissements.

Les solidarités territoriales

Favoriser la mobilité et entretenir le réseau routier

Aménager le territoire et préserver l'environnement

Optimiser la gestion du patrimoine départemental

Grand Site de France Les Deux Caps

Le Laboratoire Départemental d'Analyses



Les réalisations majeures

- ◆ Poursuite de l'opération d'aménagement foncier liée au Canal-Seine-Nord-Europe (45 communes et 23 400 hectares);
- ◆ Réalisation d'aménagement de berges par technique végétale sur les communes de Sanghen, Savy Berlette et le long de la Créquoise
- ◆ Co-pilotage de la concertation sur le projet de véloroute voie verte sur l'itinéraire Auxi-Frévent-Ramecourt et intégration des enjeux écologiques dans le projet.
- ◆ Adoption des réglementations de boisements en zone Parc Naturel des Caps et Marais d'Opale dans neuf communes de la communauté de communes de Desvres Samer;
- ◆ Acquisition de près de 35 ha notamment sur les Espaces Naturels Sensibles (Val du Flot, Poudrerie d'Esquerdes et le marais de Guïnes, etc...);
- ◆ Réalisation et implantation d'une nouvelle signalétique de l'itinéraire de Grande Randonnée GR 121 "De la Manche à l'Escaut" dans le cadre du projet européen "Expérience" sur près de 220 km;
- ◆ Schéma Durable de la Route - les techniques végétales pour le renforcement de berges en bord de route (Calaisis - le cours d'eau Sanghen, qui borde la RD 191 ; Montreuillois - RD 155, longé par la Créquoise, RD 146, sur les berges de la Dordogne ; Arrageois N°154 à Savy-berlette, qui franchit la Scarpe, l'ouvrage N°101 (...).

Coopération avec les territoires

- ◆ 2 dossiers de modernisation de camping municipaux : « les sapins » à La Capelle-les-Boulogne et « la WARENNE » à Saint-Etienne-au-Mont ;
- ◆ 1 dossier en innovation touristique avec la création d'un office de tourisme « hors les murs » situé à de la Maison du cheval boulonnais à Samer pour 53 559 €.

Assistance Technique Réglementaire

- ◆ Gestion de l'eau potable : 54 forages suivis (+ 20 % / 2021)
- ◆ Gestion de l'assainissement collectif : augmentation du nombre de stations en contrat (+18 %), induisant une croissance du nombre de bilans (101 soit + 38 % / 2021).

Filière Pêche

- ◆ 6 dossiers ont été instruits au titre de l'AAPFH pour un montant global de subventions s'élevant à 132 864 €.

Agriculture et alimentation durable

- ◆ 635 000 € attribués aux 14 partenaires agricoles
- ◆ 10 projets portés par des communes et associations du Pas-de-Calais accompagnés par le Fonds Alimentation Durable, correspondant à un montant total de travaux de 1 260 620 €, et un montant d'aide départementale de 236 247 € : épicerie solidaire, ...

Les solidarités territoriales

Favoriser la mobilité et entretenir le réseau routier

Aménager le territoire et préserver l'environnement

Optimiser la gestion du patrimoine départemental

Grand Site de France Les Deux Caps

Le Laboratoire Départemental d'Analyses

Les chiffres clés de la gestion patrimoniale :

- ◆ 1,2 m² de surface de plancher
- ◆ 72,3 M € de crédits d'investissement
- ◆ 23 opérations PPI collèges
- ◆ 15 opérations PPI bâtiments
- ◆ 2,7 M € dépensés pour l'énergie sur les bâtiments départementaux
- ◆ 9,1 M € dépensés pour l'énergie sur les collèges
- ◆ 572 700 € de dépenses loyers
- ◆ 911 300 € de recettes loyers
- ◆ 3,1 M € de recettes en subventions (FEDER, DSID), revente d'électricité et CEE
- ◆ 6 238 interventions CMB et Atelier

Relever le défi de la performance énergétique

Le Département investit dans le développement des dispositifs ayant recours aux énergies renouvelables avec la pose de panneaux photovoltaïques, d'éoliennes... Un plan de sobriété énergétique a été mis en œuvre. L'objectif est d'apprécier la réduction considérable des consommations d'énergies et les gestes écoresponsables qui se sont inscrits dans le quotidien des usagers. L'ambition 5 du pacte des solidarités territoriales est de viser une gestion exemplaire et sobre des bâtiments départementaux et de soutenir cette ambition dans les territoires : le Département agit pour relever le défi de la performance énergétique.

Adapter le patrimoine bâti départemental à l'évolution des besoins

La mise à disposition d'équipements et bâtiments à haute performance énergétique permet d'améliorer la qualité de l'accueil des usagers et le cadre de vie des agents. La mise en accessibilité du patrimoine aux personnes à mobilité réduite a pour unique vocation d'améliorer l'accueil et l'accès sans distinction.

Repenser et mutualiser les espaces de travail

L'année 2022 a marqué la délibération des pactes de notre collectivité pour répondre aux évolutions de notre société. Dans cette démarche, une réflexion a été menée sur l'optimisation des espaces partagés et la contraction patrimoniale, des choix d'opérations en ont découlé.

Intégrer la nécessaire évolution du maillage des collèges publics dans la programmation patrimoniale

Le renouvellement du patrimoine et la disparition des collèges métalliques est l'un des objectifs majeur poursuivi.

Les solidarités territoriales

Favoriser la mobilité et entretenir le réseau routier
Aménager le territoire et préserver l'environnement

Optimiser la gestion du patrimoine départemental

Grand Site de France Les Deux Caps

Le Laboratoire Départemental d'Analyses



Les réalisations majeures

Restructuration du collège Jacques Brel à Fruges

Reconstruction des locaux de production de la cuisine centrale sur un seul niveau et aménagement des locaux annexes à la production, aménagement des locaux dédiés à la maintenance, reconstruction du pôle artistique, création d'un préau traversant le bâtiment principal, mise en accessibilité de l'ensemble du collège, création d'un nouveau parking, d'un espace vert arboré.

Réhabilitation du collège George Sand à Béthune

Sécurisation et optimisation du flux des élèves entre les bâtiments séparés par une voie communale : regroupement des locaux d'enseignement sur une zone, maintien des fonctions demi-pension, vie scolaire du midi, locaux sportifs et salle polyvalente sur la seconde zone, requalification de l'ensemble des bâtiments, mises aux normes réglementaires.

Reconstruction partielle du collège Lucien Vadez à Calais

Réhabilitation et extension de l'externat, démolition et reconstruction du bâtiment SEGPA, reconstruction des logements de fonctions, démolitions de divers bâtiments. Reconstruction sur site de la cuisine centrale et des locaux de maintenance, construction d'un dojo et d'une salle de tennis de table.

Reconstruction du collège Paul Langevin à Sallaumines

L'opération consistait en la reconstruction totale du collège, notamment : le désamiantage et la démolition de l'ancien collège, la construction d'une salle polyvalente accessible aux usagers externes au collège (...).

Conception et réalisation d'un marché public global de performance (MPGP) sur les archives départementales à Dainville ; ainsi qu'au siège du Conseil départemental.

Mise en place en 3 mois d'un collège en bâtiments modulaires à Marquise

Cette opération a consisté en la construction d'un collège préfabriqué regroupant l'ensemble des activités dispensées au collège sur un terrain sportif communal attenant à l'actuel collège. Ces bâtiments modulaires devaient accueillir les divers locaux d'enseignement mais également le CDI, les locaux de l'administration, de vie scolaire et des enseignants. L'ensemble de ces bâtiments se concentre autour de la cour de récréation et du préau nouvellement créés.

Les solidarités territoriales

Favoriser la mobilité et entretenir le réseau routier
Aménager le territoire et préserver l'environnement
Optimiser la gestion du patrimoine départemental

Grand Site de France Les Deux Caps

Le Laboratoire Départemental d'Analyses

Les chiffres clés du Grand Site de France Les Deux Caps :

1 435 939 personnes sur le GSF Les Deux-Caps (fréquentation enregistrée sur les dix éco compteurs installés au Blanc-Nez, Gris-Nez, dunes de la Slack, Wissant, sur la Crèche, mais aussi sur la Vélomaritime à Audresselles ou Wimereux).

En avril 2022, ce réseau a été conforté par **4** nouveaux mobiliers opérationnels, notamment sur la vélomaritime. L'infrastructure dédiée à la pratique cyclable, réalisée par le Département, connaît une fréquentation exponentielle avec un retour de témoignages de satisfaction des usagers.

18 communes mobilisées dans le cadre de la réflexion portée sur l'extension du périmètre du GSF à l'horizon du printemps 2024, date du renouvellement de la candidature à l'obtention du label GSF. Cette extension cible au nord, le massif du Blanc-Nez (Sangatte Blériot-Plage, Escalles et Peuplingues), au sud le périmètre d'étude du classement de la Crèche (Wimereux et partiellement Wimille et Boulogne-sur-Mer) et à l'est, autour de l'entité paysagère du Mont de Couple (Wissant, Audembert, Havelinghen et partiellement Saint-Inglevert, Leubringhen, Bazinghen, Leulinghen-Bernes et Marquise), auxquelles s'ajoutent Ambleteuse, Audresselles, Audinghen et Tardinghen.

Cap sur le renouvellement du label Grand Site de France Les Deux-Caps (GSF) attribué au Département du Pas-de-Calais

Le 1^{er} février 2022, le comité de pilotage de la gouvernance du label Grand Site de France (GSF) Les Deux-Caps, coprésidé par le préfet et le président du Département du Pas-de-Calais, représentés pour l'occasion par la sous-préfète de Boulogne-sur-Mer et la 1^{ère} vice-présidente du Conseil départemental, actait la révision du schéma d'accueil stratégique du Grand Site de France Les Deux-Caps, datant de 2012.

Les travaux de cette révision ont mobilisé les élus et techniciens des 21 partenaires de la démarche GSF tout au long de l'année 2022 : ateliers-groupes de travail, conseil consultatif associatif, conforté par un questionnaire adressé aux 80 associations du territoire, et séquences paysagères sur le terrain à l'échelle des cinq schémas d'accueil locaux, Blanc-Nez, Baie de Wissant, Gris-Nez, Dunes de la Slack et Pointe de la Crèche.

Les fonds européens au service du Grand Site des Caps

Au-delà de la mise en œuvre des 17 engagements des 3 axes retenus dans le cadre du dossier de candidature à l'obtention du label Grand Site de France Les Deux-Caps, l'année 2022 a permis de renforcer l'ingénierie financière du projet, soutenue par la mobilisation des fonds européens FEDER 3B (convention 2014/2020) et FEDER 3C générant une contribution de 4 753 558 € sur les aménagements et travaux entrepris sur le Grand Site de France Les Deux-Caps. Ce soutien s'est également concrétisé par la mobilisation du Fonds Social Européen, dans le cadre de la politique de solidarité concrétisée par le marché d'insertion sociale et professionnelle attribuée aux associations d'insertion, Rivages Propres, Association Environnement et Solidarité du Calaisis et l'Association pour l'Amélioration de l'Environnement dans le Pays de Marquise.

Les solidarités territoriales

Favoriser la mobilité et entretenir le réseau routier
Aménager le territoire et préserver l'environnement
Optimiser la gestion du patrimoine départemental

Grand Site de France Les Deux Caps

Le Laboratoire Départemental d'Analyses



Les réalisations majeures

La réalisation du premier guide de retour d'expérience de la démarche Grand Site de France Les Deux-Caps initié en 2011

Ce premier opus a vocation à sensibiliser aux réglementations existantes, à présenter des outils alternatifs et proposer des préconisations d'intégration paysagère dans le domaine de la signalétique, de la publicité, de la signalisation et des outils utilisés sur l'accueil du public.

Le second guide, RETEX, ciblera l'utilisation de la photographie dans les différentes facettes des travaux menés dans la démarche Grand Site de France Les Deux-Caps.

Le maintien de la continuité du GR 120

L'année 2022 a été marquée par une évolution du trait de côte et des éboulements impactant le GR 120. Cette traduction de l'érosion dunaire et des falaises du Grand Site de France Les Deux-Caps, liée aux changements climatiques, s'est échelonnée au Châtelet, au sud du Gris-Nez et dans les dunes de la Slack. Des déviations ont été mises en place par les services du Département en lien avec le Conservatoire du Littoral, Eden 62 et le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre. Une réflexion de moyen et long terme nourrit une volonté partagée d'avoir une approche concertée du recul du GR 120.

Une action quotidienne pour les habitants du Grand Site de France Les Deux-Caps

Cette année 2022 a permis de consolider les actions de proximité en lien avec les habitants des communes du Grand Site de France Les Deux-Caps. Dans le domaine de l'éducation, avec un partenariat soutenu de l'Aire Marine Educative porté par les collégiens de l'établissement Louis Blériot à Sangatte Blériot-Plage ; et à Wissant, autour d'une opération pédagogique fédérant la commune, l'association des Amis de la baie de Wissant, Eden 62 et le Département pour la mise en valeur du travail des enfants de maternelles, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2, pour protéger les dunes.

Enfin, les habitants d'Audinghen ont bénéficié d'un temps festif autour du rond-point « 62 » et de la maison du Site des Deux-Caps à l'occasion du passage du Tour de France le 5 juillet, lors de l'étape Dunkerque-Calais.

Les solidarités territoriales

Favoriser la mobilité et entretenir le réseau routier
Aménager le territoire et préserver l'environnement
Optimiser la gestion du patrimoine départemental
Grand Site de France Les Deux Caps

Le Laboratoire Départemental d'Analyses

Les chiffres clés du Laboratoire Départemental d'Analyses :

Budget de fonctionnement : **2 408 941 €**

Budget d'investissement : **42 478 €**

Effectif : **30** personnes

- ◆ Administratif : environ **6 500 clients**, **70 000** dossiers, **600** bons de commande, près de **16 300** factures clients et **1 000** factures fournisseurs

Activités :

- ◆ Hygiène alimentaire : **11 450** analyses + **3 800** contrôles de surface + contrôles équilibre alimentaire
- ◆ **176** audits hygiène + **198** visites de suivi
- ◆ Santé animale : **365 000** analyses + **167** autopsies
- ◆ Eau : **8 200** analyses chimiques - **4 448** analyses microbiologiques

Le Laboratoire Départemental d'Analyses : un outil à compétences multiples au service d'une pluralité d'acteurs :

- ◆ de la population : laboratoire de proximité, il est doté d'une équipe de 4 agents qui sillonnent le territoire chaque jour;
- ◆ de la qualité de la restauration collective : (demi-pensions des collèges du département + restauration à la charge des communes ou de type ESMS) : il réalise, à intervalle régulier, des prélèvements et analyses sur les aliments, des contrôles de surface, des formations, des audits et des visites de suivi pour conseiller sur les actions à mettre en place. Doté de la compétence diététique, il participe au contrôle de l'équilibre alimentaire des menus;
- ◆ des politiques publiques du Département via un partenariat avec les autres directions telles que la direction de l'éducation et des collèges sur le suivi de la qualité de la restauration des 115 demi-pensions, de la DRH pour réaliser la formation des personnels intervenant en restauration scolaire, la direction du développement, de l'aménagement et de l'environnement, en lien avec le service d'assistance technique de l'eau et celui dédié à l'agriculture et la pêche, des MDADT, ou autres directions métiers, pour des études ponctuelles;
- ◆ des collectivités avec la réalisation de leurs analyses de contrôle des stations d'épuration;
- ◆ de la profession agricole : il participe au service public de veille sanitaire en lien avec la Direction Départementale de Protection des Populations, les éleveurs, la Fédération des chasseurs, le Groupement de Défense Sanitaire, l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, la profession vétérinaire, la Chambre d'Agriculture;
- ◆ des acteurs économiques du territoire : prélèvements, analyses et conseils auprès des très petites entreprises (TPE) (bouchers-charcutiers, traiteurs) pour assurer la sécurité sanitaire de leur production alimentaire;
- ◆ de l'Etat : il est un outil de veille sanitaire qui se doit d'être opérationnel pour faire face aux crises sanitaires (TIAC, grippe aviaire, ...).

Les solidarités territoriales

Favoriser la mobilité et entretenir le réseau routier
Aménager le territoire et préserver l'environnement
Optimiser la gestion du patrimoine départemental
Grand Site de France Les Deux Caps

Le Laboratoire Départemental d'Analyses



Les réalisations majeures

Poursuite du travail d'optimisation budgétaire

Ce processus a été initié dès 2010. Dans ce cadre notamment, en 2022, une modification du processus achats a été mise en place en lien avec la direction des moyens généraux, permettant au laboratoire une gestion simplifiée de ses commandes.

Mise en place de la mutualisation avec les laboratoires de la Somme et du Nord

Depuis début 2017, le processus de mutualisation des fonctions supports (achat - qualité/métrieologie – comptabilité analytique) s'est progressivement mis en place avec notamment les groupes de travail. Les arbitrages sont actés lors des comités de pilotage auxquels participent les élus en charge des 3 laboratoires.

Un laboratoire qui poursuit sa modernisation

- Mise en place d'outils informatiques permettant de diminuer très fortement le temps d'enregistrement et de préparation des boucles auriculaires en santé animale (122 500 échantillons par an) ;
- Dématérialisation du système de management qualité avec l'acquisition d'un logiciel qui permettra la gestion électronique documentaire de l'ensemble des procédures du laboratoire ainsi que l'intégration de l'ensemble des documents de traçabilité (audits, fiches d'écarts, suivi des réclamations...).

Servir les population des territoires, Les Maisons du Département Aménagement et Développement Territorial

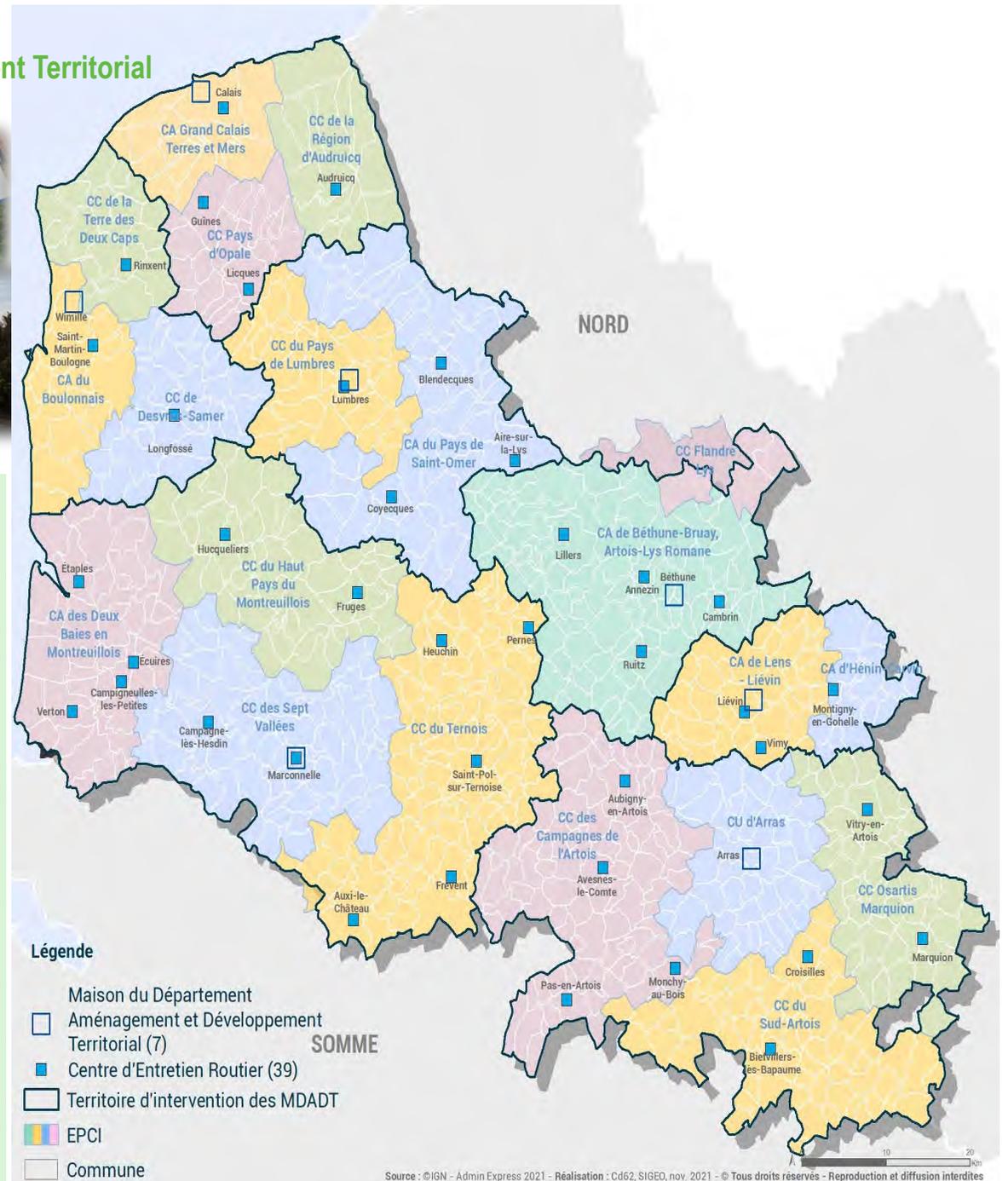


Les Maisons du Département Aménagement et Développement Territorial (MDADT) font partie des services territorialisés du Département du Pas-de-Calais, aux côtés des Maisons du Département Solidarités (MDS).

Le territoire départemental est structuré par 7 MDADT qui assurent les missions suivantes :

- ◆ élaborer le « cadre d'intervention territorial » et l'adaptation des politiques départementales au contexte territorial et aux partenariats locaux, et conduire la contractualisation dans les champs de compétence du pôle;
- ◆ conduire des opérations d'études et de travaux concernant le patrimoine bâti et le patrimoine routier du Département;
- ◆ conduire, sur le territoire, la politique d'exploitation et de maintenance du patrimoine routier, bâti et naturel du Département, et la gestion du domaine public routier;
- ◆ porter les enjeux départementaux d'aménagement et d'attractivité du territoire, incluant la préservation de l'environnement;
- ◆ accompagner les projets d'investissement des collectivités, en particulier les communes rurales, dans la prise en compte des politiques départementales, notamment par la gestion des subventions d'investissement relevant du pôle;
- ◆ animer le partenariat territorial dans l'esprit des délibérations relatives aux solidarités territoriales;
- ◆ conforter le rôle d'interlocuteur de proximité sur l'ensemble des champs de compétence du pôle et de « porte d'entrée » en matière d'ingénierie publique.

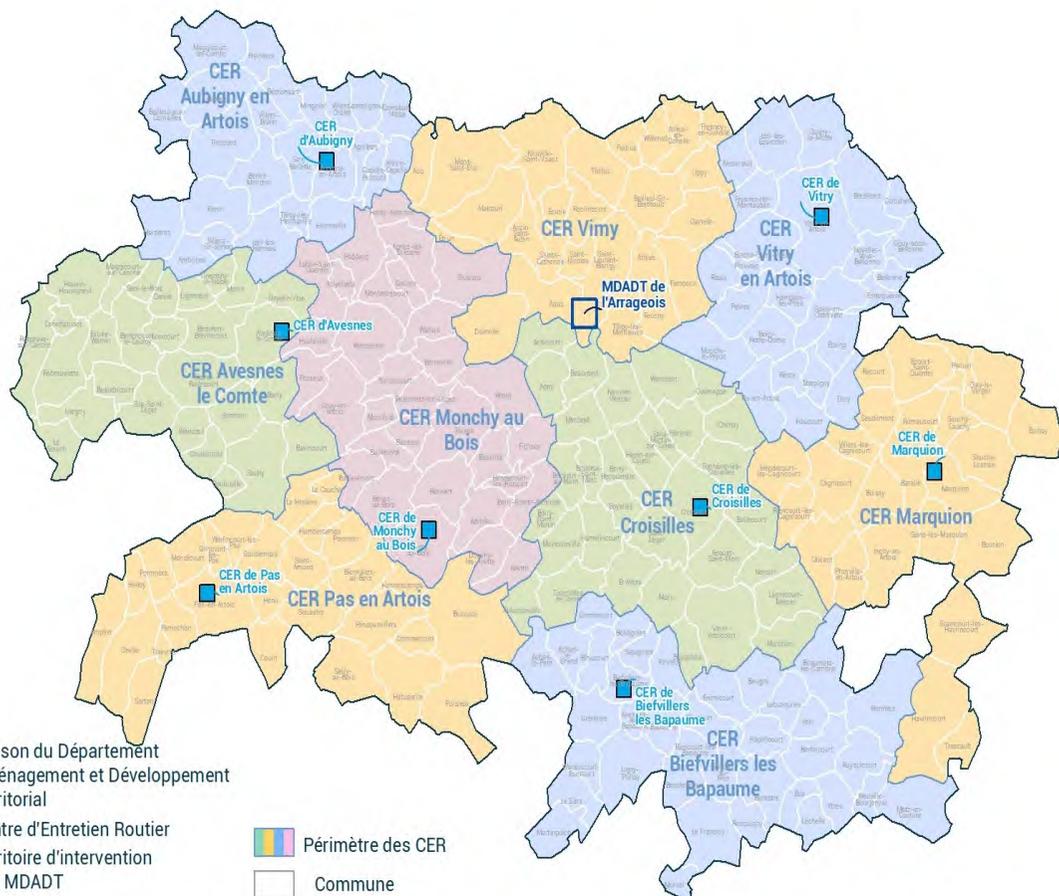
Chaque Maison du Département Aménagement et Développement Territorial est structurée en quatre unités : immobilier, aménagement et animation territoriale, routes et mobilités, études et ressources.



Les solidarités territoriales

La couverture géographique des sites
des Maisons du Département Aménagement et Développement Territorial

- **MDADT de l'Arrageois**
- MDADT de l'Artois
- MDADT de l'Audomarois
- MDADT du Boulonnais
- MDADT du Calaisis
- MDADT Lens - Hénin
- MDADT du Montreuillois -Ternois



Légende

- Maison du Département Aménagement et Développement Territorial
- Centre d'Entretien Routier
- Territoire d'intervention des MDADT
- ▭ PÉRIMÈTRE DES CER
- Commune



Source : ©IGN - Admin Express 2021 - Cd 62 BDR - Réalisation : Cd62, SIGEO, déc. 2021 - © Tous droits réservés - Reproduction et diffusion interdites

Montant de subventions versées	2 708 881 €
Nombre d'équipes d'exploitation	15
Autorisations de voirie délivrées	465
Alignements délivrés	483

CREDITS DE PAIEMENT DEPENSES EN MAITRISE D'OUVRAGE	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Routes départementales	4 228 736 €	793 616 €
Collèges et bâtiments	1 414 850€	507 515 €

Projets	Nombre
FARDA équipement et aménagement	90
Bourg-centre/équipement structurant	/
Aide à la voirie communale (AVC)	77
AVC inondations	/
Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)	8
FARDA-Abribus	11
Fonds d'Intervention pour les Enjeux Ecologiques Territoriaux (FIEET)	16

Les solidarités territoriales

La couverture géographique des sites des Maisons du Département Aménagement et Développement Territorial

- **MDADT de l'Arrageois**
- MDADT de l'Artois
- MDADT de l'Audomarois
- MDADT du Boulonnais
- MDADT du Calaisis
- MDADT Lens - Hénin
- MDADT du Montreuillois - Ternois



Les réalisations majeures

Une gestion immobilière dynamique, au service des usagers

Plusieurs chantiers ont été menés afin de garantir un service de qualité à l'utilisateur : la restructuration de l'entrée du collège Cousteau et de son parvis à Bertincourt, pour un montant de 375 315 euros, la rénovation des cages d'escaliers au collège Carlin Legrand de Bapaume, pour un montant de 99 997 euros, la restructuration des locaux de la direction de la communication, au 37 rue du Temple à Arras, pour un montant de 644 636 euros .

Des subventions pour l'innovation : la salle multi-activités de Beaudricourt :

Cette commune rurale de 87 habitants a réussi son challenge, celui de proposer aux habitants un lieu convivial pouvant accueillir l'ensemble de ses concitoyens. Cette salle multi-activités, à l'architecture moderne, pouvant accueillir 120 personnes, répond aux exigences environnementales du XXI^è siècle. En effet, ce bâtiment passif, conçu par des entreprises locales, avec des matériaux de proximité, utilise notamment de l'isolation en bois-paille. Ce projet a été financé par le FARDA : 87 500 €, près de 240 heures d'insertion ont été réalisées sur ce chantier.

Une innovation en mobilité : les modes doux de déplacements en milieu rural

La MDADT a été lauréate de l'appel à projet national de l'ADEME AVELO 2, pour la création d'un réseau cyclable à partir d'un réseau viaire secondaire à l'échelle du Sud Artois.

Une gestion patrimoniale des infrastructures vertueuse

En 2022, la régie de l'Arrageois a réparé 100 km de routes départementales (réseau secondaire). Ces réparations sont indispensables préalablement à la réalisation du programme d'enduits superficiels d'usure.

6 000 tonnes d'agrégats d'enrobés ont été réutilisés, à la fois dans des formulations d'enrobés et aussi dans des retraitements hydrocarbonés sur divers chantiers.

Un renforcement structurel a été réalisé dans la continuité de la rocade sud d'Arras (RD 60 à Agny) par une technique de retraitement hydraulique des matériaux du site pour garantir et sécuriser le trafic notamment lors de la période betteravière.

Une innovation sécurité : gestion d'un rétrécissement par une signalisation dynamique innovante

Afin de sécuriser un rétrécissement de voie sur la RD 919 (sans visibilité sous un ouvrage d'art SNCF), une signalisation dynamique innovante a été installée. Ainsi, via un système de capteur de gabarit, l'arrivée d'un poids lourds est détectée d'un côté, pour que, de l'autre, un panneau dynamique s'illumine pour prévenir les usagers qu'un poids est déjà engagé.

Les solidarités territoriales

La couverture géographique des sites des Maisons du Département Aménagement et Développement Territorial

- MDADT de l'Arrageois
- **MDADT de l'Artois**
- MDADT de l'Audomarois
- MDADT du Boulonnais
- MDADT du Calaisis
- MDADT Lens - Hénin
- MDADT du Montreuillois -Ternois



Les réalisations majeures

Cap sur la biodiversité le long des routes

Cette année, la MDADT de l'Artois s'est particulièrement attachée à valoriser certains délaissés routiers. Diverses opérations ont été menées, telles que :

- ◆ des plantations lors de chantiers participatifs, à l'instar de l'action menée avec les élèves du collège René Cassin de Lillers qui ont planté une trentaine d'arbres fruitiers et de hautes tiges (sur la RD 69 à Lillers);
- ◆ de l'éco-pâturage, permettant l'entretien d'un délaissé de 9 000 m² par une trentaine de moutons (sur la RD 916 à Lillers);
- ◆ des travaux d'adaptation de bassin de rétention afin d'assurer une pente plus douce, et permettre ainsi de nouveaux usages tels que l'éco-pâturage et y favoriser le développement de la biodiversité.

Au quotidien, une ingénierie aux cotés des porteurs de projets du territoire

Fortes de leur proximité avec les territoires, les équipes accompagnent les élus et acteurs locaux afin de concrétiser les projets au bénéfice des habitants, tels que :

- ◆ la réfection qualitative d'une rue (rue Jules Guesde à Camblain-Châtelain) qui participe à l'amélioration du cadre de vie des riverains;
- ◆ la création d'un pôle scolaire et de restauration dans le cadre du réaménagement d'un centre-bourg (La Comté);
- ◆ le réaménagement d'une place de village, avec la création de stationnements et d'un espace dédié à l'accueil d'un marché hebdomadaire, et embellie grâce à la végétalisation (projet de la commune d'Auchy-au-Bois);
- ◆ l'amélioration de la sécurité et du confort de circulation des cyclistes par la création de « chaucidou » (commune de Saint-Venant)...

La transversalité, version 2.0

Depuis de nombreuses années, la transversalité se traduit sur le territoire par des rencontres régulières des équipes des 3 pôles représentés sur l'Artois (les Réunions d'Equipes Territoriales) et par le développement d'outils collaboratifs.

Cette année, nos pratiques ont franchi un cap supplémentaire puisque le territoire s'est doté d'un espace numérique commun de territoire dans l'intranet « Territoire Artois ».

Les solidarités territoriales

La couverture géographique des sites
des Maisons du Département Aménagement et Développement Territorial

- MDADT de l'Arrageois
- MDADT de l'Artois
- **MDADT de l'Audomarois**
- MDADT du Boulonnais
- MDADT du Calaisis
- MDADT Lens - Hénin
- MDADT du Montreuillois -Ternois

Montant de subventions versées	3 985 750 €
Nombre d'exploitation	8
Autorisations de voirie délivrées	251
Alignements délivrés	441

CREDITS DE PAIEMENT DE-PENSES EN MAITRISE D'OUVRAGE	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Routes départementales	5 233 767 €	372 471 €
Collèges et bâtiments	2 765 960 €	190 233 €

Projets	Nombre
FARDA équipement et aménagement	17
Bourg-centre/équipement structurant	1
Aide à la voirie communale (AVC)	45
AVC inondations	/
Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)	5
FARDA-Abribus	2
Fonds d'Intervention pour les Enjeux Ecologiques Territoriaux (FIEET)	6



Légende

-  Maison du Département Aménagement et Développement Territorial
-  Centre d'Entretien Routier
-  Territoire d'intervention des MDADT
-  Périmètre des CER
-  Commune



Les solidarités territoriales

La couverture géographique des sites des Maisons du Département Aménagement et Développement Territorial

- MDADT de l'Arrageois
- MDADT de l'Artois
- **MDADT de l'Audomarois**
- MDADT du Boulonnais
- MDADT du Calaisis
- MDADT Lens - Hénin
- MDADT du Montreuillois -Ternois



Les réalisations majeures

Rénovation de la cour de la MDS d'Arques

La cour de la Maison du Département Solidarité, envahie par la plante exotique « la renouée du Japon », n'était pas très attrayante pour nos collègues, mais aussi pour les différentes rencontres parents / enfants. Cette image est désormais effacée. Après la réfection de la façade arrière et suite à une étude du CAUE, c'est la cour qui a été complètement rénovée avec la création de deux espaces :

- ◆ Une zone de jeux ados et enfants,
- ◆ Une zone en gazon synthétique équipée de tables pour les professionnels, ou pour partager des moments conviviaux entre collègues.

Aussi, deux bacs « potager » ont été ajoutés pour compléter les activités avec les jeunes.

Présentation du projet de réhabilitation du presbytère en maison médicale à Alquines

Pour faire face à la désertification médicale, la commune d'Alquines a réhabilité l'ancien presbytère, propriété communale (bâtiment, jardin et parking) qui se situe en plein cœur de bourg pour y accueillir un médecin salarié du Département partagé entre Alquines et Licques. Ce bâtiment est mis gracieusement à la disposition du futur médecin. Le rez-de-chaussée est destiné au cabinet médical, à un espace d'attente et une salle affectée à des infirmières libérales. L'étage offre un logement qui servira éventuellement pour les besoins du futur médecin. Le coût de l'opération s'est élevé à 252 840 € plafonné à 250 000 €, éligibles, et une subvention de 35 % soit 87 500 €, dossier soldé le 25 novembre 2022.

Un aménagement qualitatif du centre bourg d'Escoeuilles

Le projet d'aménager qualitativement le centre-village entre la médiathèque, la mairie, l'école est lancé depuis 2020. Les travaux consistent en un aménagement des voiries et trottoirs avec revêtement qualitatif, création de bandes cyclables, sécurisation des carrefours et désimperméabilisation de certaines surfaces revêtues. Pour limiter l'impact hydraulique, l'ensemble des trottoirs ont été réalisés en béton drainant, ce qui permet de limiter les ruissellements et participe à la lutte contre les inondations. Des plateaux sont aménagés sur la RD 215E3, entre la médiathèque et la mairie créant ainsi un effet « place de village » et également devant l'école, afin de faire ralentir les véhicules et sécuriser les cheminements.

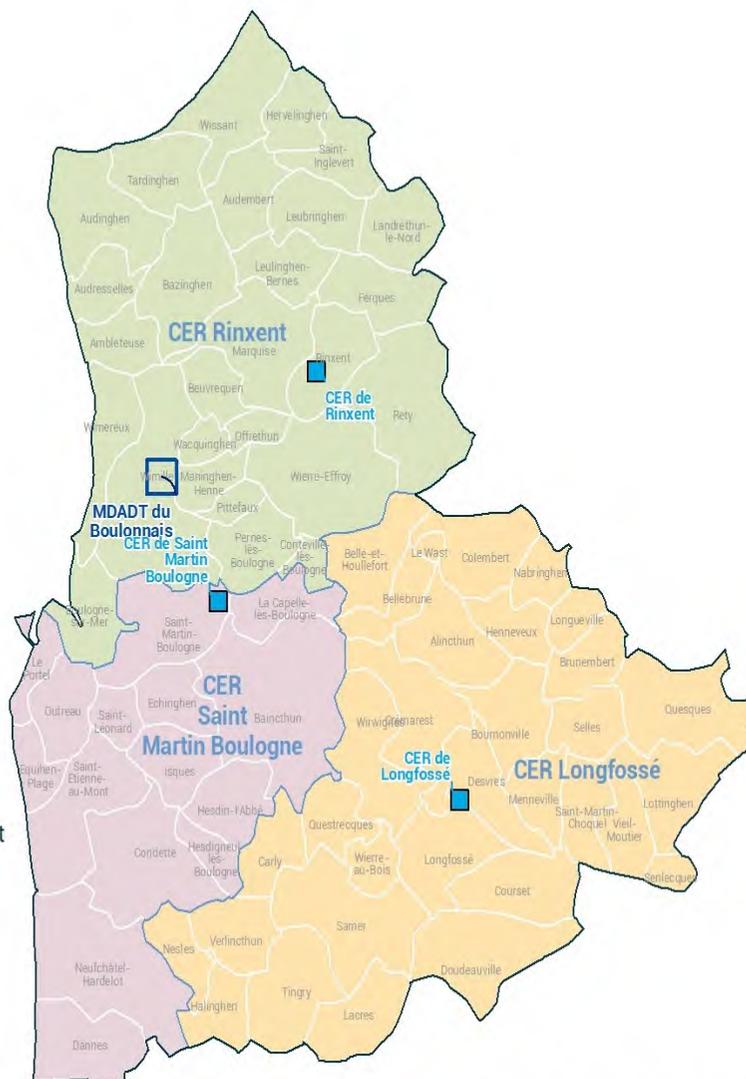
Mobilité autour des collèges

Pour répondre à l'ambition des pactes des réussites citoyennes et des solidarités territoriales, plusieurs actions de promotion de l'usage du vélo sont mises en place par le Département. Dans ces actions, s'intègre une démarche vers les collèges pour développer les déplacements en vélo dans le périmètre des 3km non couverts par les transports scolaires. En 2022, s'est achevé l'ensemble des études relatives à la sécurisation d'itinéraires vers les collèges de l'Audomarois. Chaque collège est donc doté d'un schéma cyclable sur le territoire.

Les solidarités territoriales

La couverture géographique des sites des Maisons du Département Aménagement et Développement Territorial

- MDADT de l'Arrageois
- MDADT de l'Artois
- MDADT de l'Audomarois
- **MDADT du Boulonnais**
- MDADT du Calaisis
- MDADT Lens - Hénin
- MDADT du Montreuillois -Ternois



Montant de subventions versées	560 000 €
Nombre d'exploitation	6
Autorisations de voirie délivrées	446
Alignements délivrés	216

CREDITS DE PAIEMENT DE-PENSES EN MAITRISE D'OUVRAGE	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Routes départementales	2 229 000 €	294 000 €
Collèges et bâtiments	1 375 000 €	306 000 €

Projets	Nombre
FARDA équipement et aménagement	21
Bourg-centre/équipement structurant	2
Aide à la voirie communale (AVC)	26
Ponts et Berges	1
AVC inondations	/
Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)	4
FARDA-Abribus	1
Appel à Projet Innovation Territoriale (APIT)	1
Appel à Projet Quartier Prioritaire de la Ville (QPV)	1
Contractualisation	1
Fonds d'Intervention pour les Espaces Naturels (FIEN)	2
Fonds d'Intervention pour les Enjeux Ecologiques Territoriaux (FIEET)	2

Légende

- Maison du Département Aménagement et Développement Territorial
- Centre d'Entretien Routier
- Territoire d'intervention des MDADT
- ▨ Périmètre des CER
- Commune



Source : ©IGN - Admin Express 2021 - Cd 62 BDR - Réalisation : Cd62, SIGEO, déc. 2021 - © Tous droits réservés - Reproduction et diffusion interdites

Les solidarités territoriales

La couverture géographique des sites des Maisons du Département Aménagement et Développement Territorial

- MDADT de l'Arrageois
- MDADT de l'Artois
- MDADT de l'Audomarois
- **MDADT du Boulonnais**
- MDADT du Calaisis
- MDADT Lens - Hénin
- MDADT du Montreuillois -Ternois



Les réalisations majeures

Le Département collectivité de proximité des acteurs communaux et intercommunaux

Le Département a réaffirmé en 2022, son rôle de chef de file des solidarités territoriales, en poursuivant son rôle de 1^{er} partenaire du développement des territoires, de collectivité de proximité à l'égard des collectivités locales à travers des dispositifs de soutien financier et adaptés aux besoins avec notamment la contractualisation. Une grande majorité de projets s'est concrétisée en 2022 parmi lesquels : la réhabilitation de la base nautique et de glisse de Neufchâtel-Hardelot (600 000 € d'accompagnement) de même que les travaux du pôle multimodal (parking relais) à Capécure portés par l'intercommunalité (CAB) et accompagnés à hauteur de 350 000 € et de la politique de droit commun liée aux aires de co-voiturage à hauteur de 50 000 €.

Des infrastructures qui répondent aux enjeux de sécurité, de mobilité en intégrant la route à son environnement

C'est le cas du projet de requalification de la place du Portel qui a bénéficié de l'ingénierie technique et financière du Département, à la fois au titre de la contractualisation et de la maintenance en milieu urbain (MMU - RD 119E1) et qui a permis, dans le même temps, la liaison de la vélo maritime (EV4). Coût départementaux MMU : 107 000 € et 200 000 €, au titre de la contractualisation. En outre, un chantier de maintenance du réseau routier réalisé sur la RD 119 à Outreau (réfection du giratoire entre la RD 119 et la RD 236) - travaux qui ont accompagné la création d'une piste cyclable par l'intercommunalité, pour relier en mode doux le collège Camus d'Outreau. Autre chantier l'opération de sécurité à maîtrise d'ouvrage communal (OSMOC) - RD 901 à Hesdin-l'Abbé avec une participation départementale de 46 000 € pour sécuriser l'entrée de la commune et le carrefour de la rue des Mithodes, avec pose d'un feu comportemental en amont et d'un feu micro-régulé en aval pour gérer la traversée piétonne. Des procédés innovants ont été trouvés pour faire face aux glissements de terrain et ont été testés sur la RD 96 à Terlincthun.

L'ingénierie technique, les subventions FARDA à destination des communes rurales

Pas moins de 114 projets ont été retenus pour un accompagnement financier de 4 888 756 €. On retiendra au titre du FARDA, celui de Maninghen-Henne, accompagné pour la requalification de la place du village pour y créer une zone intergénérationnelle, véritable offre de services à la population qui assure également des solutions de mobilité quotidienne (70 000 € subvention). Autre exemple, la restauration d'un oratoire à Wirwignes (16 000 € de subvention au titre de la préservation du patrimoine) projet qui a permis, dans le même temps, de sécuriser le carrefour avec la création d'un espace piétonnier et la plantation d'essences locales, en lien avec le Parc Naturel Régional.

Des dispositifs spécifiques et des appels à projets

La commune de La Capelle, par exemple, accompagnée à travers les fonds d'intervention pour les enjeux écologiques territoriaux (FIEET) pour la poursuite des travaux de remailage écologique en centre-village (plantations de haies bocagères et alignement d'arbres-subvention de 11 850 € pour 16 750 € de travaux). Autre exemple, afin de répondre au droit pour tous à une alimentation saine et locale, le Département a soutenu l'investissement pour la création d'un restaurant à vocation sociale, économique et solidaire à la Maison du Cheval Boulonnais de Samer, au titre de l'appel à projets innovation territoriale (APIT). Toujours dans le cadre de l'appel à projets, ceux situés en quartier politique de la ville (QPV), destinés à améliorer le quotidien des élèves/ habitants (5 communes du territoire), 4 projets ont vu le jour (déploiement de mobiliers en groupes scolaires, plateau école, travaux de mise aux normes PMR ou encore réfection de menuiseries) pour un montant total de 98 400 €.

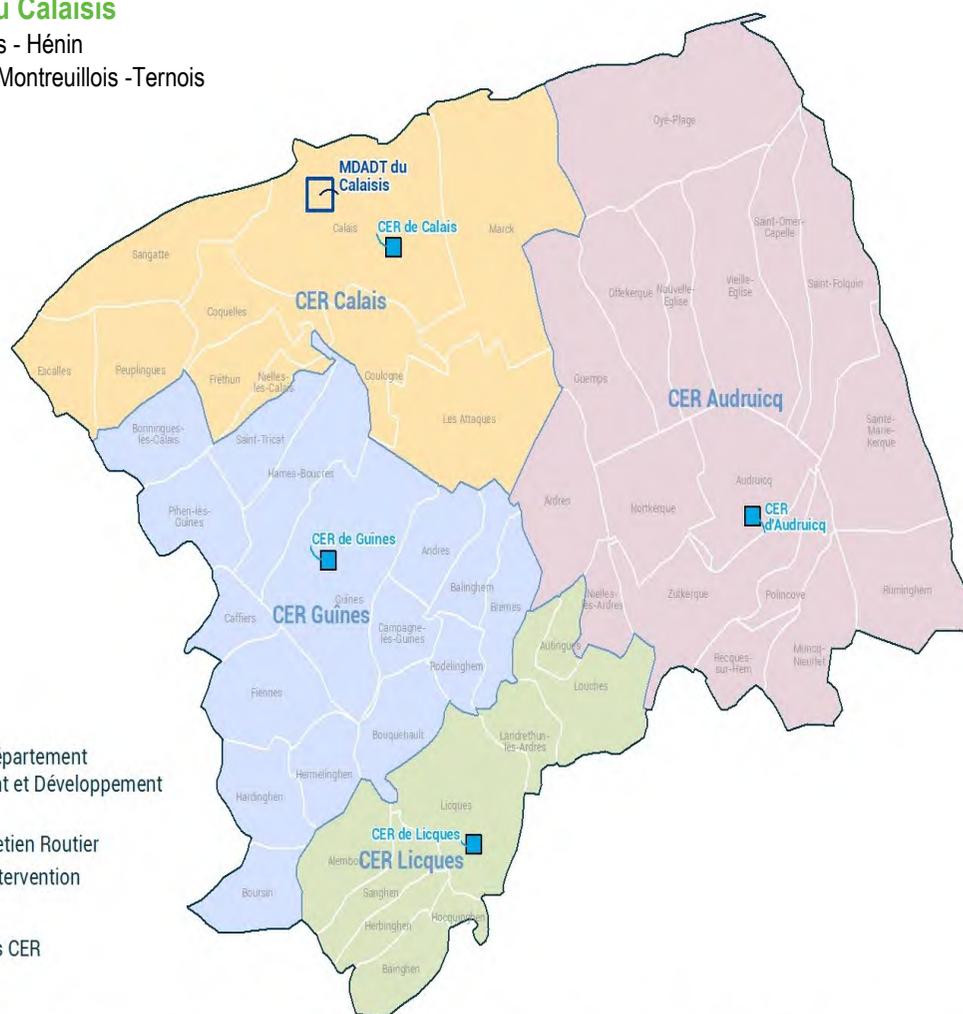
Des travaux dans les collèges

Pour améliorer l'accueil et le confort de tous : 1012 demandes d'interventions traitées ; parmi les réalisations, on retiendra : l'aménagement de locaux au collège Angellier de Boulogne-sur-Mer (120 000 €), le démarrage des travaux d'accessibilité au collège Salengro de St Martin Boulogne (267 000 € déjà versés), le nettoyage complet des façades du collège Camus d'Outreau (48 000 €), et la réfection des salles de réfectoire au collège Langevin de Boulogne-sur mer (42 000 €).

Les solidarités territoriales

La couverture géographique des sites des Maisons du Département Aménagement et Développement Territorial

- MDADT de l'Arrageois
- MDADT de l'Artois
- MDADT de l'Audomarois
- MDADT du Boulonnais
- **MDADT du Calaisis**
- MDADT Lens - Hénin
- MDADT du Montreuillois -Ternois



Montant de subventions versées	520 236 €
Nombre d'exploitation	6
Autorisations de voirie délivrées	80
Alignements délivrés	264

CREDITS DE PAIEMENT DE-PENSES EN MAITRISE D'OUVRAGE	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Routes départementales	3 178 231 €	286 803 €
Collèges et bâtiments	893 367 €	589 162 €

Projets instruits	Nombre
FARDA équipement et aménagement	34
Bourg-centre/équipement structurant	2
Aide à la voirie communale (AVC)	30
AVC inondations	/
Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)	14
FARDA-Abribus	6
Fonds d'Intervention pour les Enjeux Ecologiques Territoriaux (FIEET)	9

Les solidarités territoriales

La couverture géographique des sites des Maisons du Département Aménagement et Développement Territorial

- MDADT de l'Arrageois
- MDADT de l'Artois
- MDADT de l'Audomarois
- MDADT du Boulonnais
- **MDADT du Calaisis**
- MDADT Lens - Hénin
- MDADT du Montreuillois -Ternois



Collège Martin Luther King - Calais -

Remplacement des verrières des cages d'escaliers



Collège Jean Monnet - Coulogne

Remplacement des préaux



Collège Les 4 Vents - Guînes

Aménagements extérieurs



Aménagement du centre bourg Audruicq

Les réalisations majeures

Qualité environnementale et respect du schéma d'accessibilité en matière de développement territorial

Le dispositif FARDA a connu comme les années précédentes un vif succès avec des communes très réactives et toujours soucieuses d'investir pour le confort et le bien-être de la population. La qualité environnementale et le respect du schéma départemental d'accessibilité des services publics ont guidé de nombreux projets dont voici les réalisations majeures :

- ◆ *FARDA Equipement et Aménagement (EA)* : création d'une garderie périscolaire à Sainte-Marie-Kerque (sub 87 500 €) ; création d'un bâtiment périscolaire à l'école *Les Sources bleues* à Andres (sub 87 500 €)
- ◆ *FARDA Bourg Centre (BC)* : aménagement du centre-bourg (phases 3 et 4) à Audruicq (sub 87 500 €)
- ◆ *FARDA Equipement Structurant (ES)* : construction d'un tiers-lieu numérique - Grange de la minoterie à Guînes (sub 200 000 €)
- ◆ *Appel à Projet Innovation Territoriale (APIT)* : réhabilitation boulangerie/café multiservices à Zutkerque (sub 50 000 €)
- ◆ *Contractualisation* : construction d'une salle de sports à Oye-Plage (sub 500 000 €)
- ◆ *Fonds d'Intervention pour les Enjeux Ecologiques Territoriaux (FIEET)* : renaturation du parc naturel en faveur de la biodiversité à Muncq-Nieurlet (sub 18 387 €)

Requalification et opérations d'entretien dans les collèges

La requalification du collège Jean Jaurès à Calais dont l'investissement s'élève à 2 000 000 € a été une opération majeure. L'opération permet l'accessibilité de l'établissement par l'installation d'ascenseurs, une meilleure performance énergétique de l'externat par l'isolation extérieure, axe majeur du pacte des solidarités territoriales

Dans une même dynamique les chaudières du collège les 4 vents à Guînes ont été remplacées pour un montant de 190 000 €, auquel s'est ajouté l'accessibilité et les aménagements extérieurs (250 000 €). Le collège Calais République a bénéficié d'une rénovation de façade (80 000 €). Les autres opérations sont les suivantes : Calais MLK - réaménagement de la cour de récréation et remplacement de l'éclairage : 25 000 € + remplacement des verrières cages d'escaliers : 170 000 €. Coulogne - Jean Monnet - Remplacement des préaux - oxydation importante 150 000 € Marck - Boris Vian - Remplacement de la toiture : 150 000 €.

Des réfections innovantes, des aménagements vertueux

11 participations financières ont été versées au titre de la maintenance en milieu urbain (MMU) et des opérations de sécurité à maîtrise d'ouvrage communale (OSMOC). Il convient d'insister sur l'opération de Calais route de Gravelines innovante dans sa gestion des eaux pluviales, en privilégiant l'infiltration des eaux, et ce, en référence au volet routier du pacte solidarités territoriales qui vise également à relever le défi du changement climatique.

Par ailleurs, les temps forts ont été les suivants :

- ◆ mise en œuvre de VIAGRIP sur la RD 224, à Licques, permettant une meilleure accroche du revêtement sur une route sinueuse et très pentue particulièrement accidentogène ;
- ◆ l'aménagement de soubassements en L sur la RD 228 à Balinghem visant à lutter contre l'effondrement des bords de chaussée, caractéristique du patrimoine routier en zone de wattergangs ;
- ◆ la mise en œuvre du MMU sur Andres sur plus de deux kilomètres, chantier conséquent budgétairement qui a permis de requalifier la traversée de cette commune rurale et de redonner vie à une chaussée mise à mal par l'aménagement des réseaux d'assainissement ;
- ◆ l'étude paysagère sur la RD 224 à Ardres sur les Tilleuls à la fois contraignante sur un plan réglementaire, mais surtout vertueuse sur un plan environnemental avec à la clé, la mise en place d'un véritable plan de gestion exemplaire conformément à la volonté politique de valoriser les atouts exceptionnels du territoire.

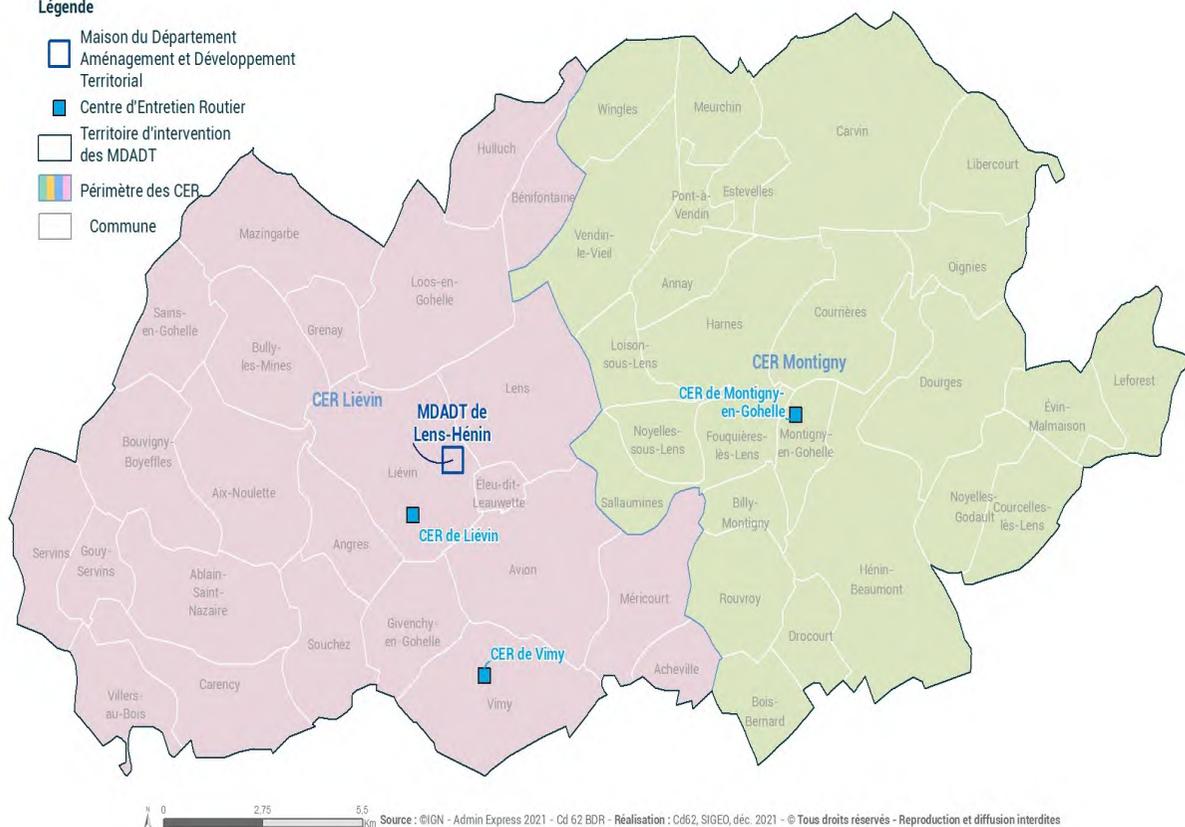
Les solidarités territoriales

La couverture géographique des sites
des Maisons du Département Aménagement et Développement Territorial

- MDADT de l'Arrageois
- MDADT de l'Artois
- MDADT de l'Audomarois
- MDADT du Boulonnais
- MDADT du Calaisis
- **MDADT Lens - Hénin**
- MDADT du Montreuillois -Ternois

Légende

- Maison du Département Aménagement et Développement Territorial
- Centre d'Entretien Routier
- Territoire d'intervention des MDADT
- Périmètre des CER
- Commune



Source : ©IGN - Admin Express 2021 - Cd 62 BDR - Réalisation : C62, SIGEO, déc. 2021 - © Tous droits réservés - Reproduction et diffusion interdites

Montant de subventions versées	1 922 223 €
Nombre d'équipes d'exploitation	4
Autorisations de voirie délivrées	333
Alignements délivrés	135

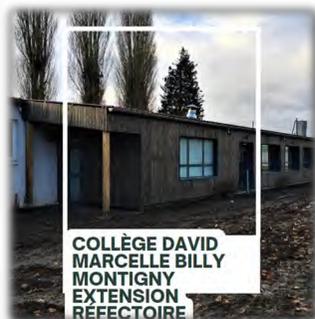
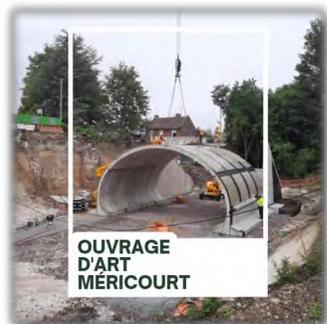
CREDITS DE PAIEMENT DE-PENSES EN MAITRISE D'OUVRAGE	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Routes départementales	3 795 234 €	370 936 €
Collèges et bâtiments	4 740 165 €	953 154 €

Projets	Nombre
FARDA équipement et aménagement	2
Bourg-centre/équipement structurant	/
Aide à la voirie communale (AVC)	5
AVC inondations	/
Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)	/
FARDA-Abribus	/
Fonds d'Intervention pour les Enjeux Ecologiques Territoriaux (FIEET)	11
Opération Sécurité sous maîtrise d'ouvrage communal (OSMOC)	4
Maintenance en Milieu Urbain (MMU)	2

Les solidarités territoriales

La couverture géographique des sites des Maisons du Département Aménagement et Développement Territorial

- MDADT de l'Arrageois
- MDADT de l'Artois
- MDADT de l'Audomarois
- MDADT du Boulonnais
- MDADT du Calaisis
- **MDADT Lens - Hénin**
- MDADT du Montreuillois - Ternois



Les réalisations majeures

Des opérations de voirie remarquables et des aménagements sécuritaires et de maintenance

Au titre de la voirie sous maîtrise d'ouvrage départementale, quelques opérations remarquables sont à souligner, la remise à niveau et la sécurisation de la RD 165 entre Carvin et Wingles, la poursuite du contournement de Courrières, la réalisation d'un ouvrage d'art à Méricourt, la finalisation de la remise à niveau de la RD 937 à Sains-en-Gohelle ou encore la RD 917 à Carvin avec la réalisation de 1,5 km de tapis ultra mince avec marquage au sol en une journée.

Au titre des voiries, le Département a participé à des opérations de sécurité à maîtrise d'ouvrage communale (OSMOC), comme sur la RD 51 à Givenchy-en-Gohelle pour des aménagements sécuritaires rue Degréaux, ou à Lens pour l'aménagement d'un giratoire boulevard Maes RD 58*1, ainsi que des participations au titre de la maintenance en milieu urbain (MMU) sur la RD 937 à Sains-en-Gohelle, rénovation du boulevard François Mitterrand, ou sur la RD 162, à Noyelles-sous-Lens, pour la rénovation de la rue du 8 Mai.

La mobilité est un enjeu majeur, la MDADT réalise des études ainsi que des ateliers participatifs à destination des collégiens pour les aménagements aux abords des collèges : Oignies, Henin-Beaumont, Avion, Angres ou les aménagements cyclables sécurisés à Libercourt allée des Poiriers et rue Picasso ou encore à Avion rue Marcel Francois, et rue Rolland.

Accompagner les communes dans la réalisation de leurs projets d'aménagement ...

Le FARDA contribue à l'accompagnement des communes rurales, comme par exemple : la salle polyvalente à Bois Bernard, ou encore à Bénifontaine, avec le réaménagement de la place du 18 Juin, ainsi que la rénovation du pont à Carency.

De la même manière la politique de la ville a permis par exemple, d'accompagner la réalisation de la micro crèche à Angres ou la réhabilitation d'une classe et d'un préau à Sallaumines. La contractualisation aura aussi accompagné la construction d'un nouveau siège pour l'association d'insertion Dynamique Insertion Emploi, à Drocourt.

Accompagner les projets environnementaux en milieu urbain ...

L'environnement est un enjeu particulier en tissu urbain aussi via le fonds d'intervention sur les enjeux écologiques territoriaux (FIEET) : accompagnement de projets comme à Aix-Noulette avec des plantations au parc Chico Mendes, à Wingles avec la prairie fleurie en entrée de ville, à Oignies avec la création d'un verger, à Loos-en-Gohelle avec le développement de l'éco-pâturage avec chèvres sur le terail 74 (...)

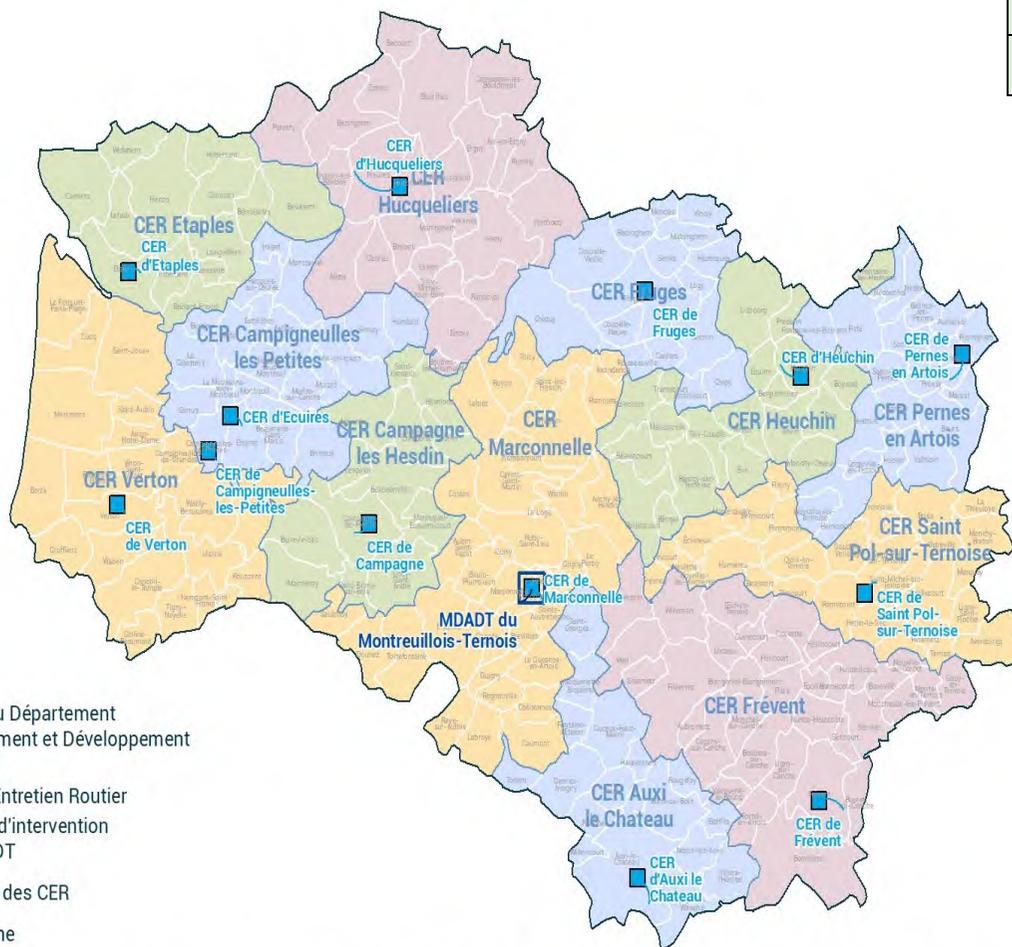
Des opérations majeures pour améliorer le quotidien des collégiens et des équipes éducatives ...

Avec 35 collèges, la MDADT est mobilisée pour répondre au quotidien aux 1780 demandes annuelles mais également pour améliorer le confort des collégiens, des équipes éducatives et de l'administration. A ce titre, ce sont 16 opérations majeures réalisés en 2022 dont le réaménagement et l'extension de la demi-pension au Collège David Marcelle à Billy-Montigny, ainsi que la mise en accessibilité du Collège Delegorgue à Courcelles-lès-Lens.

Les solidarités territoriales

La couverture géographique des sites des Maisons du Département Aménagement et Développement Territorial

- MDADT de l'Arrageois
- MDADT de l'Artois
- MDADT de l'Audomarois
- MDADT du Boulonnais
- MDADT du Calaisis
- MDADT Lens—Hénin
- **MDADT du Montreuillois - Ternois**



Légende

- Maison du Département Aménagement et Développement Territorial
- Centre d'Entretien Routier
- Territoire d'intervention des MDADT
- ▭ Périamètre des CER
- Commune



Source : ©IGN - Admin Express 2021 - Cd 62 BDR - Réalisation : C62, SIGEO, déc. 2021 - © Tous droits réservés - Reproduction et diffusion interdites

Montant de subventions versées	2 470 536 €
Nombre d'équipes d'exploitation	20 (12 CER)
Autorisations de voirie délivrées	417
Alignements délivrés	554

CREDITS DE PAIEMENT DE-PENSES EN MAITRISE D'OUVRAGE	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Routes départementales	9 036 777 €	799 185 €
Collèges et bâtiments	2 263 000 €	255 500

Projets	Nombre
FARDA équipement et aménagement	72
Bourg-centre/équipement structurant	2
Aide à la voirie communale (AVC)	79
AVC inondations	8
Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)	8
FARDA-Abribus	5
Fonds d'Intervention pour les Enjeux Écologiques Territoriaux (FIEET)	6

Les solidarités territoriales

La couverture géographique des sites des Maisons du Département Aménagement et Développement Territorial

- MDADT de l'Arrageois
- MDADT de l'Artois
- MDADT de l'Audomarois
- MDADT du Boulonnais
- MDADT du Calaisis
- MDADT Lens—Hénin
- **MDADT du Montreuillois -Ternois**



Les réalisations majeures

Des aménagements utiles et sécuritaires pour les usagers des routes

Une aire de co-voiturage de 49 places VL a été réalisée et mise en service sur le territoire de la commune de Wailly-Beaucamp, à la jonction de la RD 303 et du diffuseur n°25 de l'autoroute A 16, avec co-financement tripartite (SANEF, CA2BM, Département du Pas-de-Calais) pour un montant total de l'opération de 392 000 € HT;

Des défenses de berges en techniques végétales (fascinages) ont été entreprises, le long de certaines sections de RD (RD 127 à Beussent et Inxent, RD 130 à Royon, RD 130 et RD 155 à Créquy, RD 303 à Berck), pour un linéaire total de 1 175 m et un montant total de 110 000 € TTC.

Des travaux de mise en conformité dans les collèges du territoire

La MDADT a géré 934 demandes d'interventions sur le patrimoine immobilier, en coordination avec les centres de maintenance des bâtiments et les entreprises extérieures.

La MDADT coordonne les contrats d'exploitation-maintenance chauffage-ventilation pour les collèges de Berck, Etaples, Le Touquet, Beaurainville, Hesdin et Auxi-le-Château.

Parmi les réalisations majeures d'investissement, on peut souligner les travaux de mise en conformité du bâtiment H et d'adaptation de bâtiments au collège Roger Salengro de Saint-Pol-sur-Ternoise, la mise en conformité électrique et le remplacement du système de sécurité incendie au collège Le Bellimont de Pernes-en-Artois, l'installation d'un éclairage extérieur sur le plateau multisport au collège Les Sept Vallées à Hesdin, la mise en place de châssis ouvrants dans l'administration au collège Belrem de Beaurainville et l'aménagement de bureaux à la MDADT de Marconnelle.

Un accompagnement fort des communes ...

La MDADT a vu la concrétisation de projets ambitieux :

- ◆ réhabilitation de l'école à Hericourt ;
- ◆ rénovation de la salle de l'Europarcoise à Le-Parcq ;
- ◆ rénovation thermique du groupe scolaire à Créquy ;
- ◆ extension de la mairie et construction d'une halle ouverte à Blingel.

La 3^{ème} génération de contractualisation s'est achevée par la finalisation des opérations suivantes :

- ◆ projet de réhabilitation de l'ancienne gare d'Auxi-le-Château en agence intercommunale de services et en tiers lieu ;
- ◆ création d'un équipement polyvalent à Campagne-lès-Boulonnais..

Les solidarités territoriales

Du territoire à l'Europe, des partenariats essentiels pour les populations

Le Canal Seine-Nord Europe
Promouvoir l'économie sociale et solidaire
Des EPOA partenaires de l'institution

Les chiffres clés des partenariats :

Ingénierie 62

365 sollicitations

Une centaine de rendez-vous sur le terrain ainsi que des visites et des ateliers thématiques

- ◆ 80% sont des communes de - 2 000 habitants
- ◆ La moitié des communes qui font appel à Ingénierie 62 ont moins de 540 habitants

65% des demandes portent sur des questions de fonctionnement des services et de réglementation

22 % des demandes sont traitées avec l'intervention coordonnée de plusieurs partenaires.

31 dossiers accompagnés par la centrale d'achat

Contractualisation

La fin de la contractualisation précédente (2019-2022) :

25 millions d'euros de fonds d'innovation territoriale voté dont 5,49 millions d'euros en 2022 pour des opérations contractualisées

Des partenariats territoriaux

Mieux accompagner les communes dans leurs projets, un enjeu majeur du « aller vers » pour le Département !

En 2022, Ingénierie 62 et le CAUE 62 ont encadré une étudiante en géographie, aidée de la mission évaluation des politiques publiques, afin d'analyser, en lien avec les équipes des maisons du Département, un peu plus de 300 conseils délivrés à des communes par le CAUE. Une vingtaine d'entretiens sur le terrain avec des maires ont également été menés pour comprendre ce qui favorise la réalisation concrète d'un projet, accompagné par le CAUE et/ou le Département.

Ceux-ci ont mis en lumière la proximité du Département, incarnée par des agents à l'écoute et disponibles : un élément très important et rassurant pour les équipes municipales, un maillon indispensable pour la concrétisation d'opérations qui améliorent la qualité de vie des habitants. Plus elles sont accompagnées tôt dans leurs projets de manière coordonnée (conseils techniques, juridiques, budgétaires ...), plus les communes peuvent passer à la réalisation de leurs projets d'espaces et de bâtiments publics en prenant en compte les enjeux d'économie des ressources, de protection de l'environnement et de qualité architecturale... Autant de points à conforter dans la démarche d'Ingénierie 62.

Mobiliser des connaissances et des ressources pour construire les politiques de demain, en concertation avec les acteurs des territoires

Dans le cadre de la démarche de concertation partenariale « Construisons notre Pas-de-Calais », le pôle partenariats et ingénierie a organisé le 6 avril 2022, à Arras, un temps de travail et d'échanges intitulé « Bien vivre là où j'habite, comment préserver des territoires attractifs et vivants ? ». Une cinquantaine de participants, dont plusieurs élus du Département et des collectivités, ont pu échanger sur leurs priorités, leurs attentes et partager leurs visions du territoire départemental dans des domaines tels que les conséquences du vieillissement, les enjeux sur les mobilités, l'habitat, l'accessibilité des services, les impacts du changement climatique. Les débats se sont appuyés sur la présentation croisée des trois agences d'urbanisme du Pas-de-Calais ayant permis de mettre en perspective, en amorce, les projections sociodémographiques sur les territoires. Les conclusions de ces travaux ont contribué à l'élaboration des pactes départementaux.

Vers une nouvelle contractualisation 2023 - 2026, enclenchée dès le dernier trimestre 2022

Le 26 septembre dernier, les élus départementaux ont acté l'engagement d'une nouvelle démarche de contractualisation avec les territoires : intercommunalités, communes, ayant des fonctions de centralité, associations... Le travail partenarial, technique et politique s'est vite engagé avec une perspective de premiers contrats et opérations soutenus par le fonds d'innovation territoriale, dès juin 2023.

Le Conseil départemental a réaffirmé sa volonté de mobiliser le mécénat

Le 12 décembre dernier, une délibération a été adoptée pour promouvoir le recours au mécénat en soutien aux projets menés par le Département et ses EPOA. Renforcer cette démarche prend aujourd'hui tout son sens dans le contexte de crise actuel. Les objectifs : renforcer le recours au mécénat pour les projets départementaux, mettre en avant les appels à projets des fondations, promouvoir une réflexion sur le mécénat de compétence au sein de la collectivité. Pour le Département, c'est une opportunité de partager ses valeurs et de renforcer les liens avec les partenaires au plus proche des territoires. Une charte d'éthique qui permet d'énoncer les repères et règles qui guideront les relations avec les mécènes a également été adoptée.

Les solidarités territoriales

Du territoire à l'Europe, des partenariats essentiels pour les populations

Le Canal Seine-Nord Europe

Promouvoir l'économie sociale et solidaire

Des EPOA partenaires de l'institution



Les réalisations majeures

Des partenariats territoriaux

Dernières opérations de la troisième génération de contrats 2019-2022

A titre d'exemple, parmi les dernières opérations votées en 2022, l'accompagnement auprès de la communauté de communes Flandre-Lys a permis le développement du parc Eolys, à Lestrem. Ce lieu dédié aux loisirs a ainsi pu recevoir des aménagements paysagers et la création d'un espace pédagogique permettant de sensibiliser le public sur le sujet de l'aéronautique. D'un montant total de 2 860 000€, ce projet a été accompagné à hauteur de 175 000€, au titre du fonds d'innovation territoriale (FIT)(16 145 € de droit commun pour la réalisation d'un équipement sportif de proximité).

Un contrat conclu par le Département et six partenaires engagés dans la préservation du marais audomarois s'est concrétisé également par l'accompagnement de cinq projets, dont la restauration du pont « Baroën ». Cette opération s'inscrivait dans un programme visant à pérenniser l'accès au marais, enjeu prépondérant de son équilibre. Le Département a accompagné ce projet à hauteur de 30 287€ au titre du F.I.T, soit 28% d'un montant de travaux de 107 000 €.

Agir pour les enfants des quartiers classés en politique de la ville

48 projets financés en 2022 dans des établissements scolaires situés en quartiers prioritaires au titre de la politique de la ville, pour un montant total de 860 000€ de subvention aux communes. Les travaux concernaient essentiellement l'embellissement et l'aménagement de salles de classes, l'achat de mobilier pédagogique et l'aménagement d'espaces de jeux.

Les solidarités territoriales

Du territoire à l'Europe, des partenariats essentiels pour les populations

Le Canal Seine-Nord Europe
Promouvoir l'économie sociale et solidaire
Des EPOA partenaires de l'institution

Les chiffres clés des partenariats :

14 826 € au titre de l'appel à projets initiatives transfrontalières locales, portés par les collectivités membres du Comité du Détroit, pour 2 projets

71 736 € au titre de l'appel à projets Pas-de-Calais, coopération, mobilité internationale pour 8 projets

7 200 € au titre de l'appel à manifestation d'intérêt Jumelages Innovants, pour 4 projets

Des partenariats aux échelles régionale, nationale et européenne

Renouveler la coopération entre les collectivités bordant la Manche grâce au Comité du Détroit

Le Comité du Détroit s'est élargi avec l'adhésion officielle en 2022 de la province de Hollande Méridionale. Ce sont désormais 7 collectivités européennes qui travaillent ensemble, dans l'objectif de développer et soutenir des initiatives de coopération qui doivent permettre d'atténuer les conséquences du Brexit et de déployer une action politique concertée.

Développer la participation citoyenne dans le cadre des projets européens et internationaux

La première édition de l'appel à projet Pas-de-Calais, coopération, mobilité internationale (62CMI) a été lancée en février 2022. Ce dispositif, qui succède à l'appel à projet imaginons un monde meilleur (IMM), soutient des actions de mobilité internationale des jeunes portées par des associations ou des établissements publics d'enseignement ainsi que des projets de solidarité internationale.

Programme Interreg France-Wallonie-Vlaanderen 2021-2027

Le nouveau programme Interreg France-Wallonie-Vlaanderen 2021-2027 a été approuvé. Le premier appel à projet a été lancé en novembre. Le Département continue à s'investir dans la gouvernance de ce programme de coopération transfrontalière.

Accompagner les porteurs de projets dans la recherche de financements européens

L'année a été consacrée aux travaux préparatoires pour la nouvelle période de programmation des fonds européens 2021-2027, particulièrement à la candidature du Département pour l'obtention d'une délégation de crédits au titre du Fonds Social Européen - FSE+ ou encore du Fonds de Transition Juste - FTJ.

Une véritable démarche transversale a ainsi été initiée avec :

- plusieurs directions métiers relatives aux politiques d'inclusion durable ou à l'enfance et la famille, sur l'identification des politiques publiques départementales émergeant au FSE+/FTJ ;
- la direction du conseil et de la conduite du changement, sur l'écriture d'un processus performant permettant d'assurer une saine et bonne gestion des crédits délégués.

Cette démarche interne, combinée aux échanges concomitants et permanents menés avec l'autorité de gestion déléguée des services de l'État – DREETS Hauts-de-France (*) - a permis l'obtention de 43 millions d'euros sur ces deux fonds.

(*) DREETS : Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

Les solidarités territoriales

Du territoire à l'Europe, des partenariats essentiels pour les populations

Le Canal Seine-Nord Europe
Promouvoir l'économie sociale et solidaire
Des EPOA partenaires de l'institution



Les réalisations majeures

Des partenariats aux échelles régionale, nationale et européenne

Conférence sur l'urbanisme, faire dialoguer ensemble les 7 territoires du Comité du Détroit!

Le Département a organisé en juillet 2022, dans le cadre du Comité du Détroit, une conférence avec la Société Française des Urbanistes. L'objectif était de confronter les pratiques et enjeux d'aménagement du territoire à une échelle transfrontalière, faire dialoguer les élus et urbanistes des sept territoires du Comité du Détroit autour des défis environnementaux, des exemples d'aménagement logistique entre la mer, le littoral et l'hinterland...

Une convention pour encadrer les financements aux collectivités

Chef de file des solidarités territoriales, le Département du Pas-de-Calais a œuvré, avec la Région Hauts-de-France et les quatre autres Départements voisins, au renouvellement de la convention territoriale d'exercice concertée des compétences, permettant d'encadrer les interventions financières des collectivités territoriales et, pour le Département, de contribuer au financement des projets à maîtrise d'ouvrage communale ou intercommunale.

Contrat de Plan État-Région 2021-2027, adoption d'un document stratégique ...

Le Contrat de plan État-Région (CPER) 2021-2027 a fait l'objet d'un important travail d'élaboration transversal permettant la contribution du Département en faveur de ses territoires et l'adoption du document stratégique en assemblée plénière.

Programme régional FSE+ 2021-2027

Partenaire de la Région et de l'État dans l'écriture des programmes européens 2021-2027, le Département a poursuivi sa participation à l'élaboration des documents de mise en œuvre et à la négociation des enveloppes dédiées. Il a notamment participé au lancement du programme FSE+.

Les solidarités territoriales

Du territoire à l'Europe, des partenariats essentiels pour les populations

Le Canal Seine-Nord Europe

Promouvoir l'économie sociale et solidaire

Des EPOA partenaires de l'institution

Les chiffres clés du Canal Seine-Nord Europe :

5,12 milliards d'euros HT : coût estimatif du projet à terminaison.

141 millions d'euros HT : contribution du Département soit 12.9% du financement total des collectivités territoriales.

11,5 millions d'euros HT : montant de la participation départementale à fin 2022 .

1 délibération adoptée par l'assemblée départementale relative au projet .

5 réunions du conseil de surveillance de la Société du Canal Seine-Nord Europe.

5 réunions du comité des engagements et des risques .

2 réunions du comité de suivi de la convention de financement.

5 réunions du comité de stratégie des achats technique (dit comité technique allotissement)

Une soixantaine de réunions dans le cadre de la « démarche grand chantier » du projet .

Le bilan cumulé du dispositif « Canal Solidaire » à fin 2022 : **81** marchés analysés avec plus de 50% intégrant une clause d'insertion par l'activité économique (CIAE). **102** personnes bénéficiaires au total.

Plus de **80** personnes rencontrées lors de permanences en mairie, organisées sur les territoires dans le cadre de la concertation « grand public ».

2 randonnées découvertes « Marchons sur le canal » organisées à Ruyaulcourt et Bourlon avec presque une centaine de participants.

L'accompagnement du grand projet « Canal Seine-Nord Europe » s'est traduit par :

- ◆ Une représentation technique assidue du Département du Pas-de-Calais au sein des instances mises en place pour la conduite du projet. A ce titre, sont assurées une expertise transversale globale et une gestion des interfaces nécessaires entre l'ensemble du réseau d'acteurs : la Société du Canal Seine-Nord Europe (SCSNE), les collectivités territoriales, les partenaires extérieurs impliqués dans le projet et les autres directions métiers de la collectivité.
- ◆ La poursuite de l'engagement au sein de la Démarche Grand Chantier (DGC) selon les cinq dispositifs retenus avec l'animation de la démarche de coordination interdépartementale de « Canal Solidaire ». Cette coordination portée par le Département du Pas-de-Calais depuis 2016, a proposé à la maîtrise d'ouvrage une offre de service harmonisée à l'échelle de tout le chantier et de six Départements. L'intégration de Clause d'Insertion par l'Activité Economique (CIAE) dès les marchés d'études du projet a permis d'enclencher une politique achat responsable et partenariale, véritable levier pour maintenir et développer l'emploi local.
- ◆ La poursuite des opérations d'aménagement foncier en phase avant-projet sur une superficie d'environ 23 160 hectares et 49 communes du Nord et du Pas-de-Calais, avec une gestion anticipée permettant de couvrir globalement les besoins d'emprise évaluée à 750 hectares.
- ◆ Une attention particulière sur le volet mobilité et infrastructures afin d'assurer des liaisons viaires pertinentes et inscrites dans les nouvelles pratiques de mobilité.

Les solidarités territoriales

Du territoire à l'Europe, des partenariats essentiels pour les populations

Le Canal Seine-Nord Europe

Promouvoir l'économie sociale et solidaire

Des EPOA partenaires de l'institution

Zoom sur le secteur 4 (Artois-Cambrésis)



- ◆ 28 kilomètres de linéaire entre Ytres et le débouché dans le canal de la Sensée
- ◆ 10 communes et 2 intercommunalités (communauté de communes Osartis-Marquion et communauté de commune Sud Artois) traversées dans le Pas-de-Calais, ainsi que 2 communes dans le Nord
- ◆ 2 écluses, l'une à Marquion-Bourlon et l'autre à Oisy-le-Verger (hauteur de chute de 25 mètres), un pont canal au-dessus de l'A26 et un passage grande faune
- ◆ 2 quais, l'un pour le futur port intérieur de "Marquion-Cambrai" et l'autre à Graincourt-les-Havrincourt
- ◆ 11 rétablissements de voiries départementales
- ◆ 1 voie accessible aux cyclistes et aux piétons en rive Ouest
- ◆ Démarrage des travaux en 2024 – Echelonnement des travaux principaux de 2025 à 2029 – Mise en service du canal 2030

Les réalisations majeures

Le canal à la rencontre des habitants ... le projet se concrétise !

Le coup d'envoi institutionnel a été donné sur le chantier du rescindement de l'Oise à Montmacq en octobre 2022. Dans la continuité des phases de concertation lancées en 2021, le dispositif de communication a été élargi à de nouveaux territoires et de nouveaux publics (collégiens) et des balades informatives, « marchons sur le canal », ont permis à une centaine de personnes de découvrir le futur canal de manière ludique et atypique.

Le suivi des procédures réglementaires

Le dossier d'autorisation environnementale pour le secteur Artois-Cambrésis a été déposé au 1er trimestre 2022. Le certificat de projet a été signé en juillet 2022. Il acte l'échéancier de réalisation des futurs travaux. L'autorisation est prévue pour mars 2024. Les services du Département sont associés aux différentes phases d'études, compte tenu des interférences avec de nombreux sujets de compétence départementale : aménagement foncier et du territoire.

Une implication au plus près des territoires

Au sein de la Démarche Grand Chantier (DGC), le pilotage actif du dispositif « Canal Solidaire » et des synergies nécessaires ont généré une forte mobilisation. L'anticipation et la capitalisation de l'expérience acquise permettent de décliner l'offre de service structurée à l'échelle du chantier au local en vue de mobiliser les acteurs et les publics au plus près des territoires. La démarche « projets des territoires » qui vise à accompagner les projets apportant une plus-value au canal, est réalisée en lien avec les politiques publiques départementales et en suivi d'ingénierie.

Un accompagnement autour des projets d'aménagement et de développement

Le Département est aussi attentif à tous les projets d'aménagement et de développement en lien avec le CSNE, qu'ils soient du domaine fluvial, portuaire ou logistique. Il est également impliqué dans les réflexions stratégiques d'aménagement d'ordre régional. Le Département participe, par ailleurs, régulièrement aux travaux de « Norlink fluvial » et d'« Alliance Seine-Escaut », deux associations dont il est membre.

Le port intérieur de Marquion-Cambrai

Le port intérieur de Marquion-Cambrai (le plus vaste avec ses 1 000 mètres de quais et ses 156 hectares), est entré, en 2022, en phase d'avant projet. Le Département participe au suivi technique (opérations d'aménagement foncier, connexions de dessertes routières,...). Les études préliminaires sur le raccordement ferroviaire se sont poursuivies en 2022. Le portage de la gouvernance, via un syndicat mixte, sera déterminé début 2023. La concertation avec les habitants se poursuivra également en 2023. La proximité avec le site d'activités logistiques « e-valley » est également intégrée dans les approches départementales.

Les solidarités territoriales

Du territoire à l'Europe, des partenariats essentiels pour les populations

Le Canal Seine-Nord Europe

Promouvoir l'économie sociale et solidaire

Des EPOA partenaires de l'institution

Les chiffres clés de l'économie sociale et solidaire :

Budget consacré à la politique ESS : **1 494 623 €**

5^{ème} Budget citoyen proposé par le Département

117 idées déposées en 2022

46 temps de rencontres et ateliers organisés

12 876 votants

44 lauréats :

- 24 Pratiques ESS
- 1 Coopération
- 10 Innovations sociales
- 9 Transformations économiques, environnementales et sociétales

Poursuivre l'accompagnement du réseau départemental de l'ESS et pérenniser le budget citoyen

L'objet principal de la politique en matière d'économie sociale et solidaire est d'accompagner les acteurs de l'ESS, à faire connaître et reconnaître l'ESS, de soutenir et d'accompagner les structures de l'ESS et de fédérer pour impulser une nouvelle dynamique. Il s'agit de développer de nouvelles actions d'intérêt départemental, apportant une réponse aux besoins exprimés par les acteurs du Conseil Départemental de l'Économie Sociale et Solidaire (CDESS) dans le but de créer de l'activité collectivement, pour répondre à des besoins communs et des enjeux d'intérêt général.

Sensibiliser les citoyens aux valeurs de l'Économie Sociale et Solidaire

En 2022, la cinquième édition du Budget citoyen du Pas-de-Calais a été organisée. Le Budget citoyen permet aux habitants du Pas-de-Calais, par leur vote, de flécher l'affectation d'une partie du budget de fonctionnement de la collectivité dédié à l'économie sociale et solidaire, vers des projets proposés par des citoyens du Pas-de-Calais.

L'objectif est de soutenir les projets relevant des compétences de la collectivité et dont la finalité est de mettre en œuvre des initiatives innovantes socialement, de coopération et développées dans le respect des pratiques de l'économie sociale et solidaire, afin d'accompagner la transformation économique, environnementale et sociétale du département.

Conforter l'accompagnement des structures de l'ESS en mobilisant Pas-de-Calais Actif et les outils de financement solidaires.

Dans le cadre de l'ESS, un partenariat est formalisé avec une diversité de partenaires (Pas-de-Calais Actif, APES, Propulsons!, Les Cigales Hauts-de-France, les Maisons de l'ESS - Manufacture de l'initiative citoyenne, Cliss XXI, Le Gobelin du Ternois) ainsi que onze fondations dans le cadre de l'accompagnement des projets du Budget citoyen, des ambassadeurs de l'ESS.

L'économie sociale et solidaire vecteur d'implication sociale

Le CDESS est un lieu d'expression, d'échanges, d'information et de propositions pour co-construire avec les entreprises de l'économie sociale et solidaire. Il a pour ambition de mobiliser et fédérer les acteurs de l'ESS autour du Département et de les accompagner dans leur développement. Le 5 mai 2022, le CDESS a notamment permis la présentation du partenariat avec les Maisons de l'ESS de l'Arrageois et du Calaisis.

Les solidarités territoriales

Du territoire à l'Europe, des partenariats essentiels pour les populations

Le Canal Seine-Nord Europe

Promouvoir l'économie sociale et solidaire

Des EPOA partenaires de l'institution



62 Pas-de-Calais
Mon Département

VOUS AVEZ *une idée,*
UN PROJET INNOVANT, LOCAL ET RESPONSABLE ?

ess 62

Rendez-vous vite sur budgetcitoyen.fr

Le graphique présente un logo central 'ess 62' avec une main rouge et bleue et un cœur rouge. Autour du logo, plusieurs icônes illustrent des thèmes sociaux et économiques : un panier de courses, un fauteuil roulant, une famille, un poisson, un cerveau, un bâtiment, un groupe de personnes, et un bâtiment avec des personnes. Le tout est sur un fond vert clair.

Les réalisations majeures

Participation du Département du Pas-de-Calais au capital des sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC)

A travers la participation au capital des SCIC, la collectivité devient un associé à part entière du projet. Elle est invitée à prendre part aux orientations stratégiques du projet, et s'inscrit dans une démarche de coopération démocratique, au même rang que les autres associés.

Cette posture inhabituelle pour les collectivités permet de repenser le lien avec la société civile et les modalités de mise en œuvre des politiques publiques. Le choix d'entrer au capital d'une SCIC va au-delà du soutien au développement d'une politique publique. Il représente un engagement fort et de long-terme auprès d'une structure à caractère économique.

Les SCIC se caractérisent par :

- ◆ l'égalité d'ambition entre la qualité d'un service économique et des objectifs d'intérêt collectif;
- ◆ le multi sociétariat avec trois types d'associés obligatoires répartis dans des catégories distinctes : les salariés ou les producteurs de biens, les bénéficiaires du bien ou du service et toute autre personne physique ou morale fédérés autour d'un projet économique commun;
- ◆ un mode d'organisation basé sur le principe « d'un associé, une voix ».

Comme toutes les entreprises de l'économie sociale et solidaire, les SCIC développent une viabilité économique au service de l'intérêt général en mobilisant toutes les parties prenantes et en réinvestissant les bénéfices au service du projet social.

En 2022, Le Département a formalisé son partenariat avec 3 SCIC du Pas-de-Calais, notamment par sa participation au capital de « Cliss XXI », « ALL » et « MAS La Croisée ».

Un Budget citoyen 2022 affichant 90 porteurs de projets, 13 000 votes d'habitants et 44 lauréats !

Cette 5ème édition du Budget citoyen a permis à près de 90 porteurs de projets de participer aux 46 temps de rencontres et d'ateliers organisés dans le cadre des comptoirs à initiatives citoyennes de février à avril. En septembre, près de 13 000 habitants du Pas-de-Calais ont voté pour leurs projets préférés et 44 lauréats ont été récompensés et mis à l'honneur lors du Conseil Départemental de l'ESS du 24 novembre 2022.

Les solidarités territoriales

Du territoire à l'Europe, des partenariats essentiels pour les populations

Le Canal Seine-Nord Europe

Promouvoir l'économie sociale et solidaire

Des EPOA partenaires de l'institution

Les chiffres clés des principaux partenaires :

ADRT, Tourisme et Handicap

10 renouvellements / 14 nouvelles demandes / 9 visites conseil



LA COUPOLE d'Helfaut, et son planétarium 3D

127 000 visiteurs

LA MDPH62

48 000 dossiers



Des établissements publics et organismes associés (EPOA), véritables partenaires du Département

Les Etablissements Publics et Organismes Associés (EPOA) accompagnent le Département dans la mise en œuvre de l'action publique, au bénéfice des usagers, dans une volonté de proximité et de développement des territoires.

Concrètement cela s'est traduit par la conclusion, en 2022, de plusieurs partenariats :

- La convention de soutien pour la poursuite de la marque tourisme et handicap avec l'Agence Départementale de Réservation Touristique (ADRT / Pas-de-Calais-Tourisme) (marque déposée depuis 2020) (subvention du Département à l'APF France Handicap), et l'opération « Fleurir le Pas-de-Calais » : 201 communes inscrites / 69 labellisées
- La mise en place de la nouvelle convention de gestion avec la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) (applicable au 1er janvier 2023) renforçant les relations avec le Département.

Des EPOA au coeur du service aux populations du Département

Les EPOA se sont mobilisés pour accompagner la rédaction du projet de mandat notamment au travers des rencontres partenariales organisées au printemps 2022. Leur action contribue donc pleinement à la réalisation des 3 pactes qui constitue le projet de mandat. A titre d'exemples :

- La MDPH, l'Etablissement Public Départemental pour l'Accueil du Handicap et l'Accompagnement vers l'Autonomie (EPDAHAA) et l'Etablissement Public Départemental de l'Enfance et de la Famille (EPDEF) sont des acteurs essentiels à la réalisation du pacte des solidarités humaines ;
- La mise en valeur de nos territoires, en matière touristique avec l'ADRT / Pas-de-Calais-Tourisme, et environnementale avec EDEN62, ou encore le Parc Naturel des Caps et Marais d'Opale, chacun offrant aux citoyens la possibilité de se promener au sein de sites exceptionnels, contribue au pacte des solidarités territoriales ;
- L'accueil du public sur des lieux de loisirs de proximité et d'activités de pleine nature (parc d'Olhain), de culture (le musée du Louvre-Lens), de mémoire (la Coupole d'Helfaut), ou encore des lieux dédiés à la pratique sportive (l'Arena Stade Couvert de Liévin) entrent pleinement dans le pacte des réussites citoyennes.

Les solidarités territoriales

Du territoire à l'Europe, des partenariats essentiels pour les populations

Le Canal Seine-Nord Europe

Promouvoir l'économie sociale et solidaire

Des EPOA partenaires de l'institution



Le parc d'Olhain et son belvédère

400 passages à la tyrolienne sur le 4ème trimestre

EDEN62

64 sites naturels dont 55 ouverts au public, répartis sur 6224 ha

(environ 2/3 Conservatoire du littoral, 1/3 Département et plusieurs terrains appartenant



PAS-DE-CALAIS ACTIF



Pas-de-Calais Actif

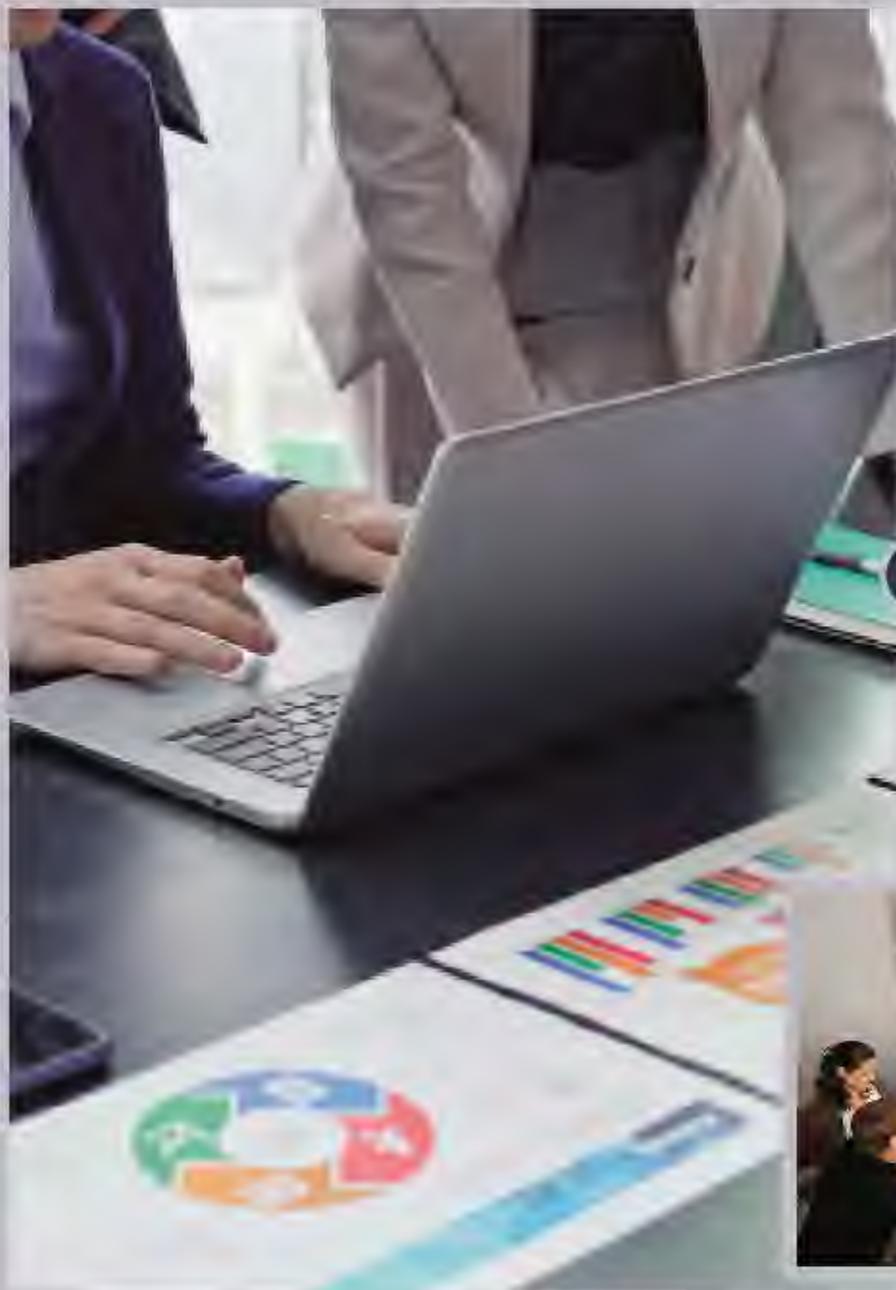
6885 emplois créés ou consolidés / 1927 Structures accompagnées et/ou financées / 24M€ mobilisés

Un acteur solidaire du développement local et des structures de l'ESS (économie sociale et solidaire)

Les réalisations majeures

A retenir au titre des partenariats et opérations menés en 2022 :

- ◆ Pas-de-Calais habitat et le Département ont engagé une démarche de partage d'objectifs en matière d'insertion et de logement à l'échelle des territoires. Cela a permis de faire évoluer les clauses d'insertion par l'introduction du guichet unique territorial. (Un service d'accueil, d'information et d'orientation des demandeurs de logement social pour les accompagner dans leurs démarches et enregistrer leur demande). Le Département a participé également à la réalisation d'une étude stratégique d'adaptation du parc de logements aux besoins des publics cibles du Département (4 rencontres se sont tenues avec Pas-de-Calais habitat, les MDS et MDADT en novembre 2022).
- ◆ La Coupole d'Helfaut a fêté ses 25 ans, au cours du week-end des 7 et 8 mai 2022, avec l'accueil de plus de 6500 visiteurs. L'année a été également marquée par l'adoption du projet scientifique et culturel, qui constitue la feuille de route des 10 prochaines années.
- ◆ L'Epdef a bénéficié d'une autorisation d'implantation d'une maison d'enfants à caractère social (MECS) d'une capacité d'accueil pour 20 jeunes de la commune d'Avion. Son ouverture est prévue à l'horizon 2025. Ce projet bénéficie d'une subvention d'investissement du Département de 5,73M€.
- ◆ Le parc départemental d'Olhain a poursuivi son développement avec l'ouverture, en octobre, du belvédère de 40 mètres qui culmine à 210 mètres de hauteur offrant une vue imprenable à 360°. Equipé de deux toboggans, et d'une tyrolienne de 564 mètres, cet équipement fait déjà le bonheur des petits et des grands.
- ◆ EDEN62 fête ses 30 ans avec un vaste programme de festivités prévues en 2022 et 2023. Plusieurs sentiers de randonnées aménagés, accessibles aux personnes à mobilité réduite ont été ouverts. A noter également l'intervention à hauteur de 455 000€ du Département dans le programme pluriannuel d'investissement, destiné à améliorer le patrimoine de ses espaces naturels sensibles.
- ◆ Pas-de-Calais Actif a accompagné 1155 bénéficiaires du RSA ayant une activité indépendante en 2022. La structure a été sollicitée par le Département du Pas-de-Calais pour la création d'une mission d'accompagnement des bénéficiaires du RSA ayant une activité indépendante. La création de cette mission s'inscrit dans le cadre d'un appel à projets lancé par le Département suite à la mise en place de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté.



UNE ADMINISTRATION AU SERVICE DE TOUS LES PUBLICS



- 116 Accompagner la conduite du changement pour optimiser le service à tous les publics

Des ressources au service des publics et pour accompagner les directions

- 117 Sécuriser, accompagner, aider au pilotage au service des politiques publiques et des agents

- 123 Communiquer pour rendre lisible l'action départementale



L'administration départementale s'appuie sur des directions et fonctions supports en charge d'accompagner les transformations et les directions, mais également de sécuriser l'action des services au regard des obligations réglementaires, administratives et financières qui s'appliquent au fonctionnement de la collectivité. Ces missions sont essentielles à l'exécution d'un service public adapté et de qualité. Enfin, la communication portée par les services de la collectivité permet d'assurer, auprès de tous, la bonne lisibilité de l'action départementale favorisant ainsi l'accès au droit et la citoyenneté.



Une administration au service de tous les publics

Accompagner la conduite du changement pour optimiser le service à tous les publics

Sécuriser, accompagner, aider au pilotage au service des politiques publiques et des agents

Communiquer pour rendre lisible l'action départementale

Les chiffres clés de l'accompagnement à la conduite du changement

- ◆ L'intranet : **156** espaces collaboratifs, dont 40 espaces projet et 37 espaces réseau professionnel.
- ◆ Réalisation et diffusion de **10** numéros du « 6.2 Cœur numérique », lettre d'information mensuelle (sur 6 pages) des agents du Département.
- ◆ **10** numéros de la « Lettre du Projet collectif », newsletter particulièrement destinée aux cadres.
- ◆ Animation éditoriale de la page d'accueil de l'intranet, dont la réalisation de **122** articles et la gestion d'alertes d'information.
- ◆ « Le point sur... » : **11** éditions de ce webinaire destiné à favoriser la circulation de l'information et l'appropriation des enjeux de la collectivité par les agents et mobilisant plus de 1 000 agents sur l'ensemble des sessions

Faire évoluer les pratiques à l'interne de notre organisation, conduire le changement

La mise en œuvre opérationnelle du projet de mandat nécessite de réinterroger les organisations et les pratiques au sein des directions pour un alignement de l'administration avec les objectifs et enjeux tels que posés au sein des différents pactes.

Cette démarche contribue à redonner du sens à l'action portée par l'ensemble des agents au quotidien mais aussi à rendre plus lisible et à améliorer la qualité du service rendu à l'utilisateur.

Le projet de transformation ainsi engagé permet notamment de travailler sur la simplification des pratiques professionnelles pour une administration plus agile, réactive et adaptée à l'évolution de son environnement, tout en améliorant les conditions de travail.

Un travail d'animation et de communication du collectif des agents dans le cadre de l'élaboration, mais aussi de la mise en œuvre du projet de mandat, en lien avec la déclinaison du projet collectif, a été réalisé à travers :

- ◆ une gouvernance collégiale de l'intranet, dont l'ambition est de constituer, au-delà des seuls enjeux de communication interne, une véritable plateforme de travail collaborative au service de l'efficacité de notre organisation. En 2022, le volet principal du plan d'actions renvoie à la mise en place d'une offre de formation à l'intranet destinée aux agents, via DOCEO 62.
- ◆ une ligne éditoriale pour les contenus de communication interne centrée sur la valorisation de la transversalité, la coopération, le sentiment d'appartenance, la convivialité, la cohésion d'équipe (rubrique « *A deux c'est mieux !* », lancement d'un concours « *Déco de fêtes* » en 2022,...), l'engagement, l'innovation et le savoir-faire, ainsi que sur la pédagogie sur les politiques publiques départementales (nouvelle rubrique vidéo « *Au tableau !* » lancée en 2022, rubrique « *Zoom* » du 6.2 Cœur numérique,...).

Une administration au service de tous les publics

Accompagner la conduite du changement pour optimiser le service à tous les publics

Sécuriser, accompagner, aider au pilotage au service des politiques publiques et des agents

Communiquer pour rendre lisible l'action départementale

Les chiffres clés des fonctions supports

15 directions ou missions supports réparties dans deux pôles : Pôle ressources et Accompagnement et Pôle Partenariats et Ingénieries

16 Commissions d'appels d'offres (CAO)

2 306 marchés notifiés par le Département, dont **1 087** à des entreprises du Pas-de-Calais.

6 réunions du Conseil départemental

10 réunions de la Commission Permanente

553 délibérations votées

66 commissions thématiques

2363 actes administratifs publiés (délibérations, arrêtés ...)

Des directions au service des enjeux de sécurisation administrative, juridique et financière

La sécurisation du fonctionnement de la collectivité est un enjeu stratégique. Ce processus de sécurisation accompagne tout le cycle de mise en œuvre des politiques publiques. En effet, il passe par la mobilisation des directions support afin de veiller au strict respect du cadre réglementaire du fonctionnement des instances délibératives (Assemblée départementale, commissions permanentes); à l'accompagnement juridique des directions opérationnelles; à la construction, l'exécution et le suivi du budget départemental ; au respect du code de la commande publique La sécurisation du fonctionnement de la collectivité passe également par la protection de son système informatique face au risque de cybercriminalité.

L'accompagnement des directions opérationnelles et des agents, un enjeu fort

Au-delà du travail de sécurisation des actes et des procédures de la collectivité, les fonctions supports se doivent également de jouer un rôle d'accompagnement des directions opérationnelles. Elles apportent leur expertise afin de les aider à lever les difficultés administratives, juridiques et financières qu'elles peuvent rencontrer dans l'exécution de leurs missions de service public. L'accompagnement des agents dans le développement de leurs compétences professionnelles, dans leur connaissance de l'action départementale et dans leur adaptation à un environnement évolutif est également un enjeu fort pour une grande collectivité comme le Département. Les directions supports, en portant les dispositifs de formation, en constituant et animant des réseaux professionnels autour de leur thématique, ou en animant l'Intranet, œuvrent à y répondre.

Aider au pilotage stratégique et opérationnel

Une collectivité de près de 7000 agents, affichant un budget proche des 2 milliards d'euros et disposant de compétences aussi larges doit se doter d'outils de pilotage stratégiques et opérationnels efficaces. Ces outils permettent de produire une image en temps réel de l'activité des services et de l'environnement dans lequel ils agissent. Grâce aux données financières, ou en matière de ressources humaines, dont elles disposent, ou de leur expertise en matière de cartographie et de veille documentaire, les directions supports de la collectivité œuvrent à produire régulièrement - à l'attention des élus, de la direction générale ou des services - des tableaux de bord, des études permettant ce pilotage.

Une administration au service de tous les publics

Accompagner la conduite du changement pour optimiser le service à tous les publics

Sécuriser, accompagner, aider au pilotage au service des politiques publiques et des agents

Communiquer pour rendre lisible l'action départementale

Les chiffres clés des Ressources Humaines

- ◆ **250 M€** de masse salariale hors assistants familiaux, **339 M€** au total
- ◆ **6841** agents dont **1820** assistants familiaux
- ◆ **2 025** télétravailleurs
- ◆ **685** agents adhérents à la mutuelle
- ◆ **4 004** agents adhérents à la prévoyance
- ◆ **389** formations dans les domaines de la prévention et de la sécurité pour **2 347** agents formés
- ◆ **3** formations de sensibilisation à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles
- ◆ **16** agents formés au secourisme en santé mentale
- ◆ **547** agents formés au secourisme PSC1, dont **148** agents de CER et **104** agents RHS sur 128
- ◆ **150** formateurs internes déjà en place au sein de l'institution

Les élections professionnelles, un temps fort de démocratie sociale dans la vie de l'instance départementale

Le 8 décembre 2022, les 6 873 agents départementaux inscrits sur les listes électorales ont été appelés à élire leurs représentants du personnel aux instances de dialogue social, comité social territorial, commissions administratives paritaires et commission consultative paritaire. Entièrement organisée par la collectivité (la collectivité s'est totalement investie pour que ce moment fort de la démocratie sociale de l'institution soit pleinement réussi), l'élection a mis à contribution de nombreux personnels pendant une année pour mener à bien ce scrutin d'envergure.



De nouvelles modalités pour le télétravail

De nouvelles modalités de télétravail ont été instaurées, fruit d'un dialogue social en lien avec les organisations syndicales qui a également contribué à la qualité de vie au travail (QVT). Le nouveau règlement devra permettre d'assouplir le dispositif et de l'adapter après deux ans de généralisation en raison de la crise sanitaire.

Une nouvelle dynamique pour le recrutement des jeunes

En 2022, le Département a amplifié son action son engagement auprès des jeunes du Pas-de-Calais en accueillant 91 contrats d'apprentissage et 9 jeunes en mission de service civique

Une avancée pour la protection sociale employeur

Politique d'aide à la protection sociale : une avancée significative a été introduite dans la contribution des « frais de santé » du Département constituant un levier majeur pour permettre aux agents et à leur famille de bénéficier d'une protection contre les aléas de la vie.

La prévention des risques, au cœur des ressources humaines

Des actions de formation à la prévention des risques ont été proposées tout au long de l'année. Elles visaient à lutter contre :

- ◆ les accidents du travail ;
- ◆ les comportements abusifs dont le harcèlement sexuel ;
- ◆ les risques portant atteinte à la santé mentale des agents : Le Département s'est engagé pour former plusieurs secouristes et formateurs de secouristes en santé mentale. Cette démarche vise à soutenir et à promouvoir la santé mentale sur le lieu de travail;
- ◆ formation à grande échelle des agents au secourisme. Le Département s'est engagé à former une vaste population d'agents en contact avec les publics, en priorité, puis les agents le souhaitant, dans le cadre du PSC1. 547 agents ont bénéficié de la formation en 2022.

Une administration au service de tous les publics

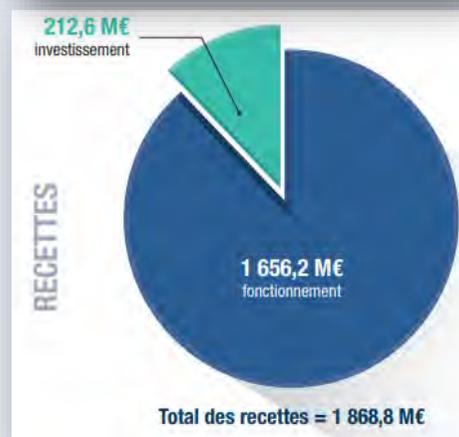
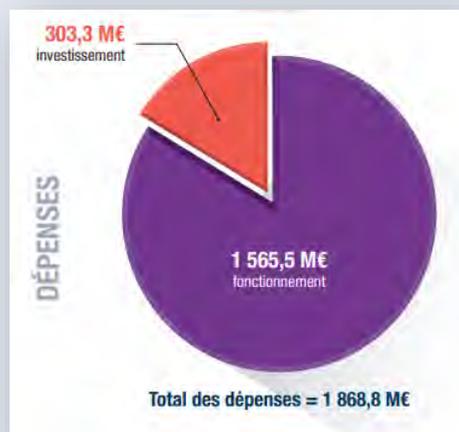
Accompagner la conduite du changement pour optimiser le service à tous les publics

Sécuriser, accompagner, aider au pilotage au service des politiques publiques et des agents

Communiquer pour rendre lisible l'action départementale

Les chiffres clés du budget départemental

1,868 milliard d'euros



Un passage à la M 57 pour une simplification administrative

Face à la multiplicité des instructions budgétaires et comptables applicables aux différentes catégories de collectivités, des travaux d'harmonisation ont été menés par les services de l'Etat, en concertation étroite avec les associations d'élus et les acteurs locaux, et ont permis l'élaboration du référentiel M.57. Ce référentiel a vocation à être appliqué, à compter du 1er janvier 2024, par l'ensemble des collectivités locales. Dans cette perspective, le Département a souhaité anticiper le changement de nomenclature. Par délibération du 12 décembre 2022, le Département a ainsi exercé son droit d'option, retenant le passage à la M57 pour le budget principal et les budgets annexes du laboratoire départemental d'analyses et du restaurant administratif, à compter de l'exercice 2023.

Ce chantier majeur est porteur de simplification administrative et renforcera indéniablement la lisibilité des citoyens sur l'usage des fonds publics par la collectivité.

Lancement d'un chantier de dématérialisation de factures

L'ordonnance du 26 juin 2014 relative au développement de la facturation électronique dispose que les factures adressées par les fournisseurs aux structures du secteur public doivent être dématérialisées. Depuis le 1er janvier 2017, l'Etat, les collectivités territoriales et leurs établissements publics respectifs, doivent accepter toutes les factures électroniques, dès lors qu'elles sont déposées selon les modalités prévues par l'ordonnance. Pour répondre à cette obligation réglementaire, un chantier de dématérialisation des factures dédiées à la direction de l'enfance et de la famille a été lancé en 2022 et a vocation à se prolonger et s'amplifier en 2023.

L'activité financière de la collectivité en quelques chiffres

- ◆ 43 000 factures réceptionnées :
- ◆ 88 137 mandats de dépense
- ◆ 47 163 titres de recette
- ◆ 3 732 marchés exécutés financièrement
- ◆ 5 683 dossiers demandes de subventions reçus, pour 2 963 structures dont 42% demandes dématérialisées
- ◆ 4 nouveaux dispositifs d'aide déployés :
 - Dotation complémentaire de fonctionnement aux collègues
 - Mobilité et sécurité routière
 - Appel à projets quartier politique de la ville
 - Acquisition de petits équipements sportifs

Une administration au service de tous les publics

Accompagner la conduite du changement pour optimiser le service à tous les publics

Sécuriser, accompagner, aider au pilotage au service des politiques publiques et des agents

Communiquer pour rendre lisible l'action départementale

Les chiffres clés des ressources numériques

Les rencontres connectées, de mars à octobre :

- ◆ 6 MDS
- ◆ 1 Maison des ados
- ◆ 1 MDADT

Pour un total de **387** agents rencontrés sur **4** territoires



Le test PIX, de juillet à octobre :

- ◆ 13 sessions
- ◆ 107 agents rencontrés

Le 6263

- ◆ 45 959 sollicitations annuelles



Un logiciel de traitement des congés pour les assistants familiaux !

Suite à une année de travail autour de la conception d'un logiciel pour le traitement de la demande des congés des assistants familiaux, le nouvel outil "gestion des absences des assistants familiaux" (GAAF) est opérationnel depuis le 11 avril 2022. L'ensemble des assistants familiaux ont été formés par leurs assistants familiaux ressources à l'utilisation de ce nouvel outil de simplification de pose de congés. Des guides tutoriels sont disponibles sur l'espace collaboratif.

En 2022, l'outil GAAF a permis le traitement et la dématérialisation de 1828 demandes de congés. Cet outil a vocation à être développé pour le traitement des différents types d'absences.

Former les collaborateurs et collaboratrices du Département pour leur permettre d'accompagner les usagers ...

Le numérique ne peut être une opportunité pour le Département que si les agents eux-mêmes, sont en capacité de maîtriser les outils et d'accompagner les habitants. En tant qu'employeur, la collectivité porte une responsabilité particulière dans la montée en compétence de ses agents. Ainsi, au travers de dispositifs internes tels que les rencontres connectées ou le passage du test PIX, le Département accompagne, au quotidien, ses collaborateurs. La mise en œuvre des ambitions du pacte des solidarités humaines peut donc s'appuyer sur ses trois piliers (développement de nouveaux services, accompagnement des usagers, accompagnement des agents), pour faire du numérique une opportunité.

Les rencontres connectées, « aller vers » les agents, les informer et les accompagner dans l'usage du numérique, pour une meilleure efficacité au service des publics

Les rencontres connectées ont permis aux agents dans les territoires de découvrir ou parfaire leurs connaissances des outils numériques du quotidien, des outils métiers, de disposer d'informations pertinentes relatives à la sécurité informatique, enjeu majeur pour lequel il y a lieu de sensibiliser les personnels, dans un contexte de risque accru pour la collectivité. Mais il s'agissait également d'appréhender le numérique responsable, ou encore l'intranet. Autant de domaines qui ont été explicités par une équipe se déplaçant pour animer un petit collectif, pour plus d'agilité. Cet « aller vers » les agents, sur tous les territoires a rencontré un réel engouement et sera reconduit en 2023.

Le 6263, un support nécessaire, au service des agents départementaux, face à l'évolution rapide du numérique

Le 6263 est un support indispensable aux agents de la collectivité. L'informatique évoluant rapidement, le Département n'a eu de cesse de s'adapter et d'adapter le fonctionnement des services pour rendre l'administration plus efficace et réactive. La dématérialisation et l'usage accrus des outils numériques, nécessitent un accompagnement technique quotidien, assuré par des agents disponibles depuis cette plateforme d'assistance qui a enregistré quelques 45 959 sollicitations en 2022.

Une administration au service de tous les publics

Accompagner la conduite du changement pour optimiser le service à tous les publics

Sécuriser, accompagner, aider au pilotage au service des politiques publiques et des agents

Communiquer pour rendre lisible l'action départementale

Les chiffres clés des moyens généraux

Le transport des élèves en situation de handicap a concerné en 2022 :

- ◆ **1 533** élèves transportés vers 306 établissements scolaires

Les MERcredis de l'été :

- ◆ **8 146** bénéficiaires des MERcredis de l'été
- ◆ **7** mercredis
- ◆ **56** itinéraires



La direction des moyens généraux est une direction support à très forte composante logistique. Elle porte les activités de gestion du courrier, d'impression avec l'imprimerie départementale, d'entretien des bâtiments du siège, d'achats et de gestion du parc automobile. Ces fonctions sont complétées d'actions à destination du grand public au travers la mise en œuvre de la compétence transport des enfants handicapés et du dispositif « Les MERcredis de l'été ».

Transporter les enfants en situation de handicap, une compétence départementale indispensable au bien être des enfants

Le Département a dispose de la compétence transport scolaire des enfants en situation de handicap. Il s'agit d'apporter une solution de mobilité aux enfants qui ne peuvent - du fait de leur pathologie—utiliser les véhicules affectés au ramassage scolaire. La Direction des Moyens Généraux a donc mis en place les dispositifs de transport de 1533 élèves en situation de handicap vers les 306 établissements qui les accueillent.

Les MERcredis de l'été, permettre l'accès gratuit aux loisirs ...

L'opération « les MERcredis de l'été » menée par le Département permet à l'ensemble des habitants du Pas-de-Calais de prendre le bus gratuitement, les mercredis de juillet et août, pour redécouvrir les nombreux joyaux qui font la fierté du Pas-de-Calais. En 2022, 8 146 personnes ont pu profiter de 56 itinéraires pour découvrir notre département, au cours des 7 mercredis d'été.

Moderniser le patrimoine mobilier pour l'adapter à l'environnement

Le Département poursuit la modernisation de son parc de véhicules pour l'adapter à l'environnement et le rendre plus économe. Ainsi, l'électrification de la flotte de véhicules a poursuivi son développement et les kilomètres parcourus ont considérablement augmenté en 2022. La promotion des mobilités douces passe également par l'encouragement des agents à prendre les transports en commun, ou à utiliser des moyens de transport alternatifs. Le forfait mobilité durable et le remboursement partiel des frais de transport en commun engagés pour les déplacements domicile/travail contribuent à cette volonté.

Une administration au service de tous les publics

Accompagner la conduite du changement pour optimiser le service à tous les publics

Sécuriser, accompagner, aider au pilotage au service des politiques publiques et des agents

Communiquer pour rendre lisible l'action départementale

Les chiffres clés des directions ressources

Information et ingénierie documentaire

- ◆ **3534** personnes accueillies en salle de lecture et au cyberspace
- ◆ **1121** personnes, agents de la collectivité et usagers accompagnés dans l'appropriation des outils et ressources à leur disposition
- ◆ **15721** demandes de recherches et analyses documentaires.
- ◆ Expositions/matériel pédagogique : **43** expositions prêtées. Nouveau public : intercommunalités et mairies. (29 conventions de prêts)

Observatoire départemental et SIG

- ◆ **250** cartes réalisées en 2022
- ◆ **7** agents formés aux outils SIG



Accompagner les usagers, partenaires, mais aussi les agents de la collectivité dans la gouvernance de l'information métier, opérationnelle et stratégique

Les usagers, les partenaires collectivités territoriales, collègues, associations, etc...), les élus et les agents de la collectivité, tous les publics, peuvent disposer de ressources documentaires, des informations métier, opérationnelles et stratégiques dans les différents espaces dédiés de l'hôtel des services, comme la salle de lecture, la bibliothèque pluridisciplinaire, le fonds pédagogique, le cyberspace, gérés par une équipe de professionnels en sciences de l'information.

Offrir aux services, des indicateurs, des outils cartographiques, d'analyse et d'observation des territoires

La valorisation et les traitements des données géographiques (bases de données alphanumériques acquises auprès de producteurs externes tels que l'INSEE, l'État, la DGFIP...) permettent d'offrir à l'ensemble des agents et des directions métier des cartographies, des analyses spatiales, des supports techniques, des applications web, de l'assistance, et de la formation..., autant d'outils indispensables aux agents de la collectivité pour assurer leurs missions. Par ailleurs, le travail de certains sujets permet, dans le cadre d'une observation affinée, d'étudier et d'analyser les phénomènes socio-démographiques en cours sur les territoires. Cela se concrétise alors par des productions d'indicateurs et de portraits et la création en cours d'un espace intranet dédié à la démarche d'observation.

Exploiter la cartographie pour un usage social : MaMobilité62, au service des publics éloignés de l'emploi

MaMobilité62 est une plateforme de mobilité portée par le Département du Pas-de-Calais et qui fédère 5 plateformes de mobilité territoriales, 13 structures de mobilité (auto-école sociale, garages solidaires, transport à la demande solidaire...) sur l'ensemble du département. Son objectif prioritaire est d'accompagner les publics éloignés de l'emploi dans leur parcours mobilité et de leur trouver des solutions de déplacement adaptées à leur projet professionnel. Ainsi, une cartographie dynamique a été réalisée dans le but de rendre plus visible et lisible l'offre de mobilité dans le Pas-de-Calais.

Mobiliser des indicateurs pour une étude sur le vieillissement de la population !

En mobilisant des indicateurs comme l'indice de vieillissement, la part des 65 ans et +, la part des 80 ans et +, à l'échelle départementale mais aussi intercommunale, l'étude a permis la mise en lumière des caractéristiques du vieillissement dans le département du Pas-de-Calais. Elle a favorisé la compréhension de l'évolution du phénomène dans les dernières années et révélé, grâce aux projections de l'INSEE, les perspectives du vieillissement à horizon 2070. La poursuite des travaux d'analyse du sujet peut permettre au Département d'anticiper plus facilement la nécessaire adaptation des politiques publiques d'accompagnement des personnes âgées.

Une administration au service de tous les publics

Accompagner la conduite du changement pour optimiser le service à tous les publics

Sécuriser, accompagner, aider au pilotage au service des politiques publiques et des agents

Communiquer pour rendre lisible l'action départementale

Les chiffres clés de la communication

186 reportages photos

Pas-de-Calais Urban Trail : 2 500 inscrits

104 vidéos réalisées

698 000 : le nombre d'exemplaires de l'Echo du Pas-de-Calais, diffusés chaque mois (10 numéros)

92 007 : le nombre d'abonnés au compte Facebook du Département (+ 13,2 %)

16 976 : Twitter (+ 26,6 %)

16 394 : Instagram (+ 8,9 %)

82 : le nombre de plans média

29 : le nombre de campagnes d'affichage

90 % du budget total consommé

Communiquer pour rendre lisible l'action départementale

L'écriture du projet de mandat a nécessité la mise en place d'une communication adaptée qui s'est matérialisée par le « faire-savoir » et le « aller-vers ». L'*Echo du Pas-de-Calais* a consacré quatre des dix dossiers de l'année à expliquer la démarche et permettre à la population d'y participer activement.

Relayé par les réseaux sociaux, le projet départemental s'est vu expliqué et valorisé par le biais de 8 supports vidéos très explicites et aussi sur le site web de la collectivité Pasdecalais.fr, avec la création d'un espace dédié (pédagogie, formulaires, pactes adoptés). L'évolution de la charte graphique du Département, avec la mise en perspective et l'association du « 62 » a permis de rendre plus lisible et visible l'action du Département sur les supports de communication, mais également sur le terrain tout au long de l'année (événements, goodies, temps protocolaires...).

Investir les réseaux sociaux pour la prévention et l'accompagnement des publics, notamment les jeunes

La progression du nombre d'abonnés sur les comptes réseaux sociaux du Département, constatée ces dernières années, ne s'est pas démentie en 2022. Construite sur une répartition de publications relatives à la vie dans le Pas-de-Calais et à la communication institutionnelle, les abonnés y trouvent des informations pratiques et comprennent ainsi mieux l'action départementale. Quelques actions ayant eu un impact fort en termes de likes et partages : Intervention des agents auprès des habitants touchés par la tornade à Bihucourt, Lancement des Mercredis de l'été, vidéos relatives aux actions pour l'insertion par l'emploi, pour les mesures « coup de pouce » jeunesse, relatives aux travaux d'aménagements de voirie ou aménagements des territoires, Escapades62 ou encore l'habitat inclusif.

Adapter la communication aux publics ciblés

Fort de divers médias développés en interne et appuyés par un certain nombre d'achat d'espaces publicitaires, la communication départementale est adaptée aux publics qui composent le Pas-de-Calais.

L'Echo du Pas-de-Calais permet de toucher une cible large, relai potentiel auprès d'autres publics.

La chaîne Youtube « Pas-de-Calais » attire des abonnés plutôt âgés de 35 à 44 ans (mixité totale), avec une forte audience pour les directs de séances plénières ou pour des sujets de proximité (sport ressources 62, témoignages services civiques, athlète handisport...).

Les réseaux sociaux, comme Instagram, mobilisent des publics plus jeunes, plus attirés par l'image et la vidéo (environ 200 à 400 likes par publication).

Le site internet Pasdecalais.fr, amélioré, permet une entrée par profil usagers : parents, jeunes/collégiens, seniors, acteur associatif...).

Les achats d'espaces publicitaires permettent de relayer l'information sur des supports médias différents (publicité digitale, radios...).

Une administration au service de tous les publics

Accompagner la conduite du changement pour optimiser le service à tous les publics

Sécuriser, accompagner, aider au pilotage au service des politiques publiques et des agents

Communiquer pour rendre lisible l'action départementale

Les actions phares en 2022 ... à la rencontre des habitants !



Le *projet de mandat* a permis de faire connaître la démarche inédite menée par le Département de fin janvier à décembre 2022. Les outils réalisés en interne (supports vidéo, mise en ligne de questionnaires et quizz, articles, posts réseaux sociaux) ont permis de faire connaître et de recenser l'avis des habitants du Pas-de-Calais pour « construire le Pas-de-Calais de 2022 à 2027 ».

Une *grande campagne des aidants*, a été lancée en octobre, à destination de tous les aidants du département, qu'ils viennent en aide aux personnes en situation de handicap, à leurs proches, aux aînés. Objectif : leur rappeler leur statut d'aidant et les soutiens offerts par le Département ou des structures soutenues par la collectivité.

Dans la continuité des deux campagnes précédentes, une campagne de communication estivale a été menée avec Pas-de-Calais Tourisme, intitulée « *En vrai, c'est dans le Pas-de-Calais* » pour faire découvrir ou redécouvrir le département et donner toutes les idées de sorties près de chez soi. Campagne en résonance avec les Mercredis de l'été, pour permettre aux habitants de bénéficier d'une journée de détente sur le littoral.

Nouveauté 2022, le car-podium du Département s'est transformé en *Egyptobus*, à la rencontre des habitants sur 9 dates, en partenariat avec le Louvre-Lens.

Le Département a renforcé considérablement son partenariat avec les *Fêtes de la Sainte-Barbe* en 2022. Avec notamment, une communication plus ciblée sur les villes accueillantes les « *Étincelles* », évènements locaux ayant répondu à l'appel à projet des organisateurs.

Terre de Jeux : le Département accueillera aussi les Jeux olympiques de 2024 : mise en perspective des sites d'accueil labellisés Terre de Jeux, officialisation du passage de la flamme sur notre territoire, mise en valeur des athlètes de l'Équipe olympique et paralympique Pas-de-Calais.

Profitant du passage du *Tour de France* dans le Pas-de-Calais le 5 juillet, le Département a renforcé sa visibilité le long du parcours, en proposant notamment aux communes d'installer des banderoles dans leurs rues, mais aussi en organisant la *Fête du vélo* à Lumbres le 3 juillet (évènement dédié au vélo et sa pratique).

Quatre séries documentaires ont été réalisées avec WEO, autour de la jeunesse, du handicap, du bien vieillir ou de l'environnement. Immersion avec des publics cibles du Conseil départemental et des agents de la collectivité, pour comprendre et aussi alimenter au quotidien le projet de mandat du Département.

Une administration au service de tous les publics

Accompagner la conduite du changement pour optimiser le service à tous les publics

Sécuriser, accompagner, aider au pilotage au service des politiques publiques et des agents

Communiquer pour rendre lisible l'action départementale

Les chiffres clés de l'évènementiel

610 prestations évènementielles proposées

507 contrats de recrutement gérés (Guso) pour les intermittents, techniciens et artistes



Des évènements phares, à destination des habitants et des agents départementaux ...

La diversité des initiatives et des dynamiques sur le territoire constitue une richesse remarquable qui contribue à faire vivre le Département du Pas-de-Calais, ses villes et villages, tout en permettant l'épanouissement individuel et le renforcement du vivre ensemble.

Le Département du Pas-de-Calais accompagne le développement et soutient certains événements qui contribuent à développer le rayonnement et l'attractivité de ses territoires .

L'année 2022 a permis de retrouver les habitants sur des événements phares, ancrés sur les territoires. Les services du Département étaient à la manœuvre pour garantir la réussite de ces événements ;

- ◆ La 14^e édition de Terres en fête, en juin, qui a permis également la mise à l'honneur des chefs cuisine des collèges et du restaurant administratif
- ◆ L'Urban Trail, en décembre à Saint-Omer, porté par le Département du Pas-de-Calais pour la réservation et l'accueil des artistes qui ont offert au public des performances visuelles tout au long du parcours
- ◆ Les semaines bleues et l'organisation artistique des spectacles destinés aux seniors avec près de 600 personnes accueillies au stade couvert de Liévin
- ◆ La 1^{ère} édition de la fête des agents, le 22 juin au parc départemental d'Olhain. Ce fut un vrai moment de convivialité, l'occasion de se retrouver, un peu hors du contexte professionnel, à la découverte d'un territoire, en compagnie des agents de tous horizons. Ce fut une réussite, avec des agents engagés et mobilisés pour l'organisation de ce premier événement d'ampleur ! Cette journée a rassemblé 1296 agents et 658 enfants.

2022, l'année des manifestations inédites:

- ◆ Imaginée pour construire de nouveaux accès à la culture au plus près des territoires, en partenariat avec le Louvre-Lens, le car-podium du Département a été transformé en un lieu culturel itinérant d'octobre 2022 à janvier 2023. Cette opération hors-les-murs s'est inscrite dans la dynamique de valorisation du territoire, initiée à l'occasion des 10 ans du Louvre-Lens, avec l'ambition partagée d'aller à la rencontre des publics les plus éloignés du musée et des circuits traditionnels de la diffusion culturelle.
- ◆ 12 escales, soit 12 concertations citoyennes sur les territoires, dans le cadre de la démarche du projet de mandat initiée en 2022.



62 **Pas-de-Calais**
Mon Département

pasdecalais.fr •    



RAPPORT FINANCIER 2022

Table des matières

A.	PRESENTATION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT	4
B.	EQUILIBRE GENERAL DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022	6
C.	ANALYSE DE L'EVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	7
1.	Les recettes de fonctionnement	7
a.	<i>La fiscalité directe (64 M€, soit - 4 M€ par rapport à 2021)</i>	7
b.	<i>La fiscalité indirecte (1039 M€, soit + 62 M€ par rapport à 2021)</i>	7
c.	<i>Les dotations et participations de l'Etat (406 M€, soit + 17 M€ par rapport à 2021)</i>	8
d.	<i>Les compensations et les attributions de péréquation (208 M€, soit - 17 M€ par rapport à 2021)</i>	8
e.	<i>Autres recettes (57 M€ en hausse de 1 M€ par rapport à 2021)</i>	8
2.	Les dépenses de fonctionnement	9
D.	LE ROLE CENTRAL DE L'EPARGNE BRUTE	11
E.	ANALYSE DE L'EVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	12
1.	Les dépenses d'investissement	12
2.	Les recettes d'investissement	14
F.	ÉTAT DE LA DETTE PROPRE ET DE LA DETTE GARANTIE.....	14
1.	La dette départementale.....	14
a.	<i>Répartition de l'encours</i>	15
b.	<i>Les frais financiers</i>	17
c.	<i>Les ratios d'analyse de la dette</i>	17
2.	La dette garantie	18
	ANNEXE 1 : TABLEAU DE SYNTHÈSE DES GRANDS AGREGATS BUDGETAIRES EN MILLIONS €	20
	LEXIQUE D'ANALYSE FINANCIERE	21

En 2022, se finalisait le projet de mandat de la collectivité construit autour de trois pactes orientés vers les solidarités humaines, les solidarités territoriales et les réussites citoyennes.

Côté chiffres, tout en enregistrant de nouvelles dépenses significatives portant revalorisation de salaires au bénéfice des agents, assistants familiaux, personnels des établissements sociaux et médico-sociaux et des surcoûts conséquents liés à l'envolée des prix de l'énergie, l'exercice 2022 se démarque par une forte hausse des dépenses de fonctionnement (+ 111 M€) compensée partiellement par une augmentation des recettes (+69 M€).

- Ainsi les droits de mutation à titre onéreux (DMTO) ont encore progressé pour atteindre le niveau record de 215 M€ (soit + 17 M par rapport à 2021). Les notaires de France constatent que 2022 est la deuxième année la plus dynamique de l'histoire du marché immobilier, après 2021, avec plus d'1,13 million transactions réalisées.
- En outre, la quote-part de TVA, compensant le produit de la taxe foncière sur les propriétés bâties, s'est avérée dynamique enregistrant une hausse de près de 10 %, pour sa deuxième année d'existence.

NB : les données détaillées ci-après par fonction sont exprimées, pour la dernière fois, en référence à la nomenclature comptable M52.

2022 EN QUELQUES CHIFFRES CLES

Dépenses d'investissement (hors remboursement de la dette) : 186 M€

Epargne brute : 171 M€

Epargne nette : 88 M€ utilisés pour l'autofinancement de l'investissement

Ratio de capacité de désendettement : 4 ans

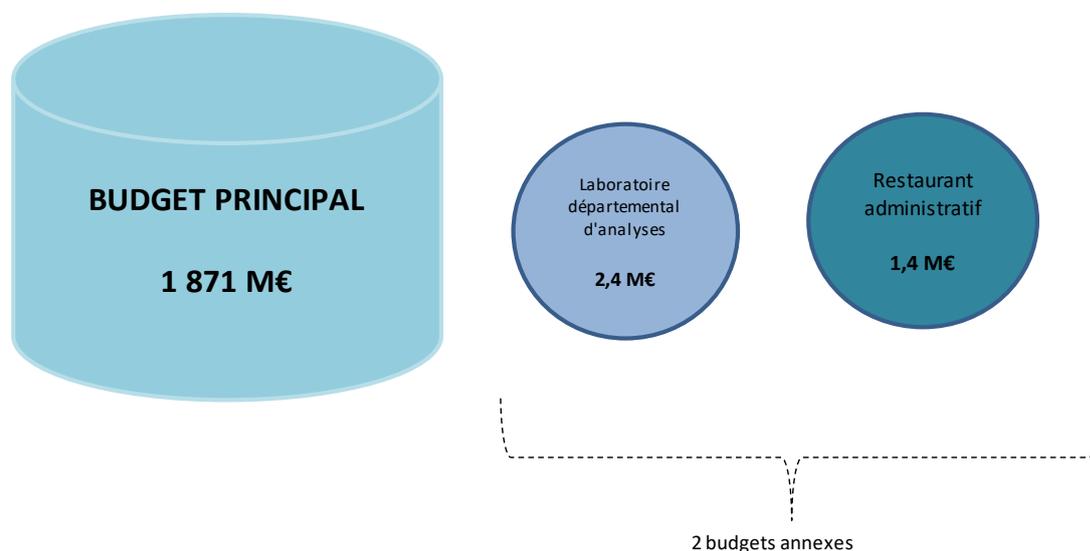
Recettes de fonctionnement : 1 774 M€

Dépenses réelles de fonctionnement : 1 603 M€

Taux d'épargne brute : 9,6 %

La structure budgétaire du Département est organisée autour d'un budget principal et de deux budgets annexes. Le schéma ci-dessous illustre **le montant cumulé des dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement** de chacun des budgets de la collectivité.

DEPENSES REELLES 2022



Le présent rapport financier porte sur l'analyse des réalisations du seul budget principal de la collectivité. Ce dernier intègre les contributions à l'équilibre des budgets annexes, qui constituent une dépense de fonctionnement.

En outre, pour assurer une plus grande lisibilité, dans l'ensemble de ce document, les opérations relatives aux mouvements sur crédits revolving sont neutralisées. Ces opérations, équilibrées en dépenses et en recettes, ressortent à 32,53 M€ pour l'exercice 2022.

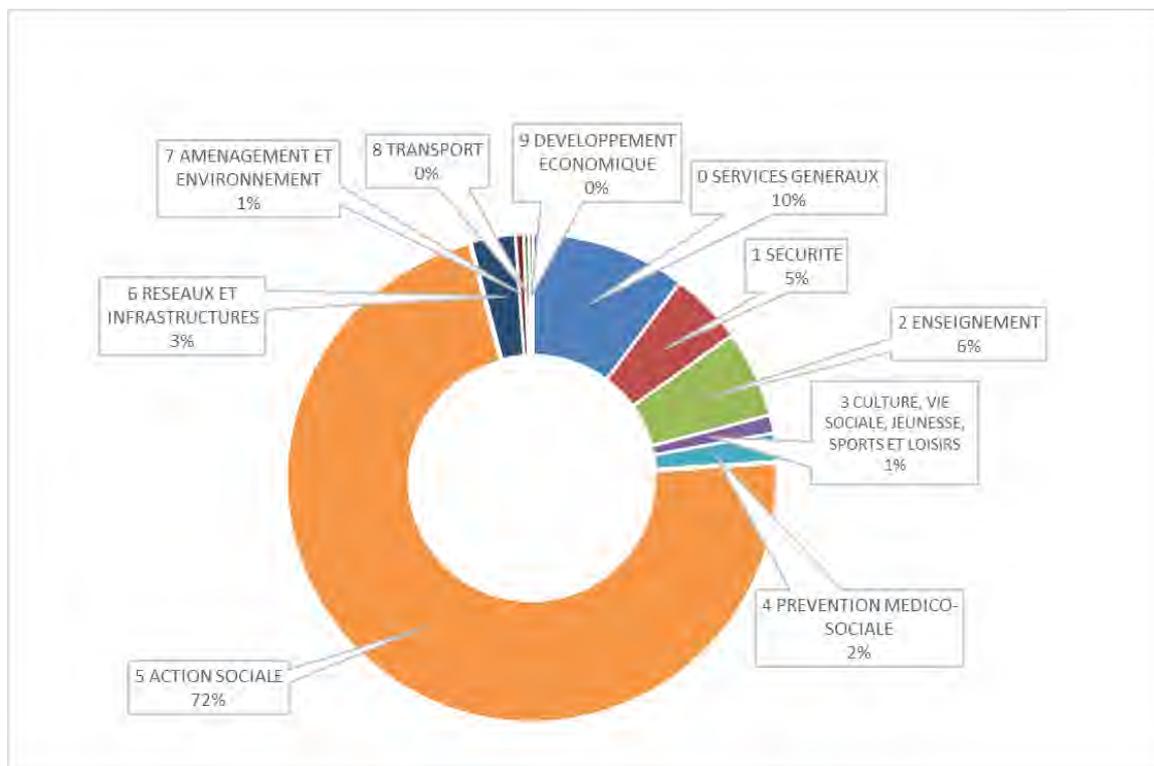
A. PRESENTATION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT [hors mouvements sur crédits revolving]

Les dépenses totales de l'exercice 2022 ressortent à **1 871 M€**, en augmentation de 88 M€ par rapport à l'année précédente. L'augmentation des dépenses porte essentiellement sur la section de fonctionnement.

Dépenses	CA 2021	CA 2022	Variation
Fonctionnement	1492 M€	1603 M€	111 M€
Investissement	291 M€	268 M€	-23 M€
TOTAL	1783 M€	1871 M€	88 M€

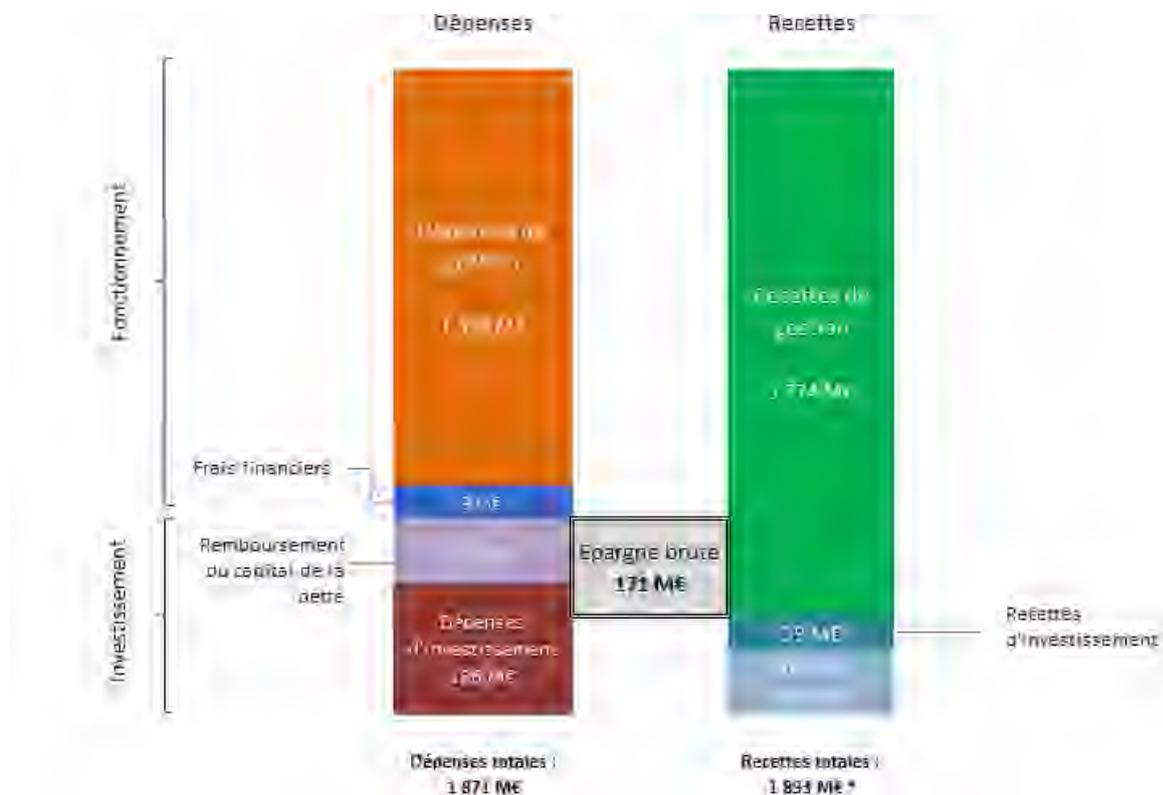
Les dépenses de fonctionnement affichent une hausse de 111 M€ d'un exercice à l'autre. En section d'investissement, le niveau des dépenses a baissé de 23 M€.

Le graphique ci-dessous détaille la présentation par fonction M.52 des dépenses cumulées en investissement et en fonctionnement au cours de l'année 2022 :



Le poids déjà prépondérant des politiques de solidarité (fonctions 4 et 5) dans le budget départemental continue de se renforcer, comme l'illustre la représentation ci-dessus. Les politiques sociales représentent en 2022 74 % du total des moyens alloués aux politiques publiques départementales. En 2022, 1,18 Md€ auront ainsi été consacrés aux politiques publiques de solidarité. L'évolution des moyens alloués à ces politiques s'explique en partie par des besoins croissants, notamment en matière d'allocations d'APA et de PCH.

B. EQUILIBRE GENERAL DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022



* Le fonds de roulement de la collectivité a été reconstitué à hauteur de 22 M€ en 2022.

En 2022, les dépenses de fonctionnement constatées au compte administratif s'établissent à 1 603 M€, tandis que les recettes atteignent 1 774 M€. Le Département dégage donc une épargne brute de 171 M€, en baisse de 20 % par rapport à 2021 (213 M€)¹, ainsi qu'une épargne nette de 89 M€, déduction faite des 82 M€ de remboursement du capital de la dette.

Outre la mobilisation de l'épargne nette, le Département a financé la section d'investissement en utilisant :

- 80 M€ de ressources liées à l'emprunt ;
- 39 M€ de recettes d'investissement propres, dont une part importante relève du FCTVA.

Ce faisant, le fonds de roulement progresse de 22 M€, ce qui sera naturellement bénéfique à la capacité de financement du programme d'investissement des prochains exercices.

¹ Le compte administratif intègre la réalisation de la mise en réserve des DMTO, autorisée par délibération de l'assemblée départementale le 28 septembre dernier (pour un montant de 41,8 M€), conformément aux dispositions du décret n°2022-1008 du 15/07/22. Elle s'impute donc sur les dépenses réelles de fonctionnement. Sans ce procédé, l'épargne brute au compte administratif 2022 aurait été de 213 M€, équivalente à celle de 2021.

C. ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

1. Les recettes de fonctionnement

En 2022, le Département a perçu 1 774 M€ de recettes de fonctionnement, **en augmentation de 69 M€ par rapport à 2021.**

Dans le détail, les évolutions des principales recettes sont les suivantes.

a. La fiscalité directe (64 M€, soit - 4 M€ par rapport à 2021)

La contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (59 M€) affiche, pour sa dernière année d'existence sous ce format², une légère baisse de l'ordre de 5%.

b. La fiscalité indirecte (1039 M€, soit + 62 M€ par rapport à 2021)

A côté de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE), figée, qui compense depuis des années partiellement le financement du revenu de solidarité active, et représente 198 M€, les principales recettes relevant de la fiscalité indirecte se sont révélées plutôt dynamiques.

Ainsi :

La quote-part de TVA, remplaçant le produit de la taxe foncière sur les propriétés bâties est de 330 M€ en 2022 (+ 10 %). La fraction complémentaire (de TVA) d'un montant de 250 M€, répartie entre les départements en fonction de critères de ressources et de charges s'est élevée pour le département du Pas-de-Calais à 14 M€.

Le produit des droits de mutation à titre onéreux (DMTO), par nature très volatil, et dépendant du dynamisme du marché immobilier a atteint en 2022 son niveau le plus haut. Depuis plusieurs années, l'ensemble des départements constatent une hausse significative de cette recette. C'est également le cas pour le Pas-de-Calais, avec un produit de DMTO qui s'élève à 215 M€ en 2022 contre 198 M€ en 2021, soit une hausse de 17 M€ (+ 8,5 %).

La taxe spéciale sur les conventions d'assurance établie à 253 M€ est en hausse (+ 5,5 %) par rapport à l'exercice précédent (soit + 14 M€).

Enfin, tandis que la taxe départementale sur la consommation finale d'électricité approche les 20 M€ ; la taxe d'aménagement représente 9,5 M€, en légère baisse.

² La CVAE sera remplacée à compter de 2023 par une nouvelle fraction compensatoire de TVA.

c. Les dotations et participations de l'Etat (406 M€, soit + 17 M€ par rapport à 2021)

Le montant de la dotation globale de fonctionnement (DGF) perçu par le département en 2022 s'établit à 267 M€, en baisse de 1 M€ par rapport à 2021. Cette réfaction résulte d'une mesure nationale d'écrêtement d'une partie de la DGF appliquée aux collectivités qui dépassent un certain seuil de potentiel financier par habitant.

Concernant les dotations perçues, il convient de souligner la hausse de 19 M€ des recettes versées par la CNSA. A côté des participations classiques concourant à la prise en charge des allocations APA et PCH, elle a également versé une contribution compensant partiellement les dépenses complémentaires consécutives à l'entrée en vigueur de l'avenant 43 de la branche d'aide à domicile. Ces dotations représentent globalement 111 M€ en 2022.

d. Les compensations et les attributions de péréquation (208 M€, soit -7 M€ par rapport à 2021)

Au titre du fonds national de péréquation des DMTO, le Département est un **bénéficiaire net** qui a touché près de **53 M€** en 2022 soit 1 M€ de plus qu'en 2021.

En 2022, il a également perçu, classiquement, de la Région l'attribution de compensation financière de 4,5 M€ actée depuis le transfert de la compétence transport intervenu en 2017.

La dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP), ainsi que la dotation pour transfert de compensations d'exonérations de fiscalité directe locale, sont stables pour atteindre 58 M€.

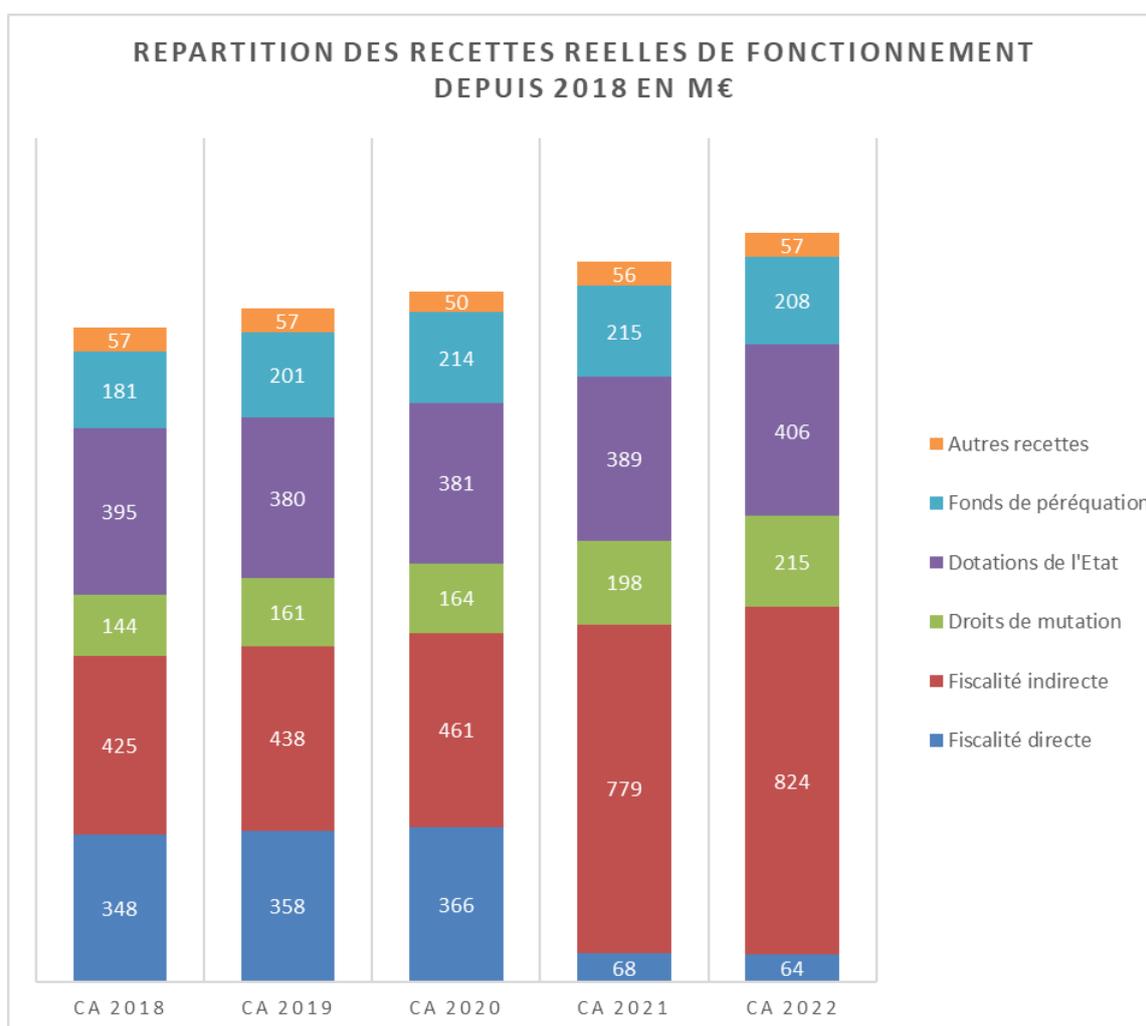
Non reconduction du fonds de stabilisation des départements en 2022 (-14 M€).

Le département a perçu 3,8 M€ au titre de l'aide de l'Etat pour la revalorisation de 4 % du RSA au 01/07/2022.

Enfin, le fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) demeure stable à hauteur de 42 M€, alors que le produit perçu au titre du reversement des frais de gestion de la taxe foncière sur les propriétés bâties ressort à 30 M€, en légère progression par rapport à 2021.

e. Autres recettes (57 M€ en hausse de 1 M€ par rapport à 2021)

Les autres recettes sont en hausse de 1 M€ essentiellement identifié sur le recouvrement des successions.



Le graphique ci-dessus, détaillant la typologie des recettes, illustre le faible poids que représente aujourd’hui la fiscalité directe. Il confirme que le Département dispose de marges de manœuvre de plus en plus limitées sur ses recettes de fonctionnement ; d’autant que celles-ci se révéleront de plus en plus sensibles au contexte économique national.

2. Les dépenses de fonctionnement

Le total des dépenses de fonctionnement du budget principal s’établit à 1 603 M€ fin 2022, en hausse de 111 M€ par rapport à l’exercice précédent comme le montre le tableau suivant détaillé par fonction³.

³ Fonctions M52

FONCTION	CA 2021	CA 2022	Variation
0 SERVICES GENERAUX	112 M€	164 M€	52 M€
1 SECURITE	76 M€	78 M€	2 M€
2 ENSEIGNEMENT	87 M€	93 M€	6 M€
3 CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	18 M€	19 M€	1 M€
4 PREVENTION MEDICO-SOCIALE	27 M€	30 M€	3 M€
5 ACTION SOCIALE	1107 M€	1153 M€	46 M€
6 RESEAUX ET INFRASTRUCTURES	46 M€	47 M€	1 M€
7 AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT	9 M€	9 M€	-1 M€
8 TRANSPORT	5 M€	6 M€	1 M€
9 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	4 M€	4 M€	0 M€
TOTAL	1492 M€	1603 M€	111 M€

En ce qui concerne la fonction 5, les dépenses augmentent de 46 M€. Il convient de retenir particulièrement les points suivants :

- Les allocations individuelles de solidarité (AIS) affichent une augmentation nette de 8 M€ .
 - Tandis que l'allocation RSA a continué à décroître (- 16 M€ par rapport à 2021) dans un contexte favorable de retour à l'emploi ; la PCH et l'APA ont augmenté.
 - + 7 M€ pour la PCH sous l'effet conjugué de l'accroissement du nombre de bénéficiaires, et du renforcement des plans d'aide.
 - + 17 M€ pour l'APA.

Il convient ici de rappeler que ces deux allocations ont été largement impactées par les revalorisations salariales dans les services d'aide à domicile⁴, portant effet, pour 2022, en année pleine.

AIS	CA 2021	CA 2022	Variation en M€	Variation en %
APA	196 M€	213 M€	17 M€	9%
PCH	48 M€	55 M€	7 M€	15%
RSA	328 M€	311 M€	-16 M€	-5%
TOTAL	571 M€	580 M€	8 M€	1%

- La protection de l'enfance enregistre une progression de 25 M€ ; dont 12 M€ orientés pour l'accueil des enfants en établissements, et 11 M€ destinés à revaloriser la rémunération des assistants familiaux. Outre un effet SMIC (soit + 1,8 M€), le décret n°2022-1198 du 31 août 2022 a revisité les montants minimums de rémunération garantis aux assistants familiaux et de certaines indemnités qui leur sont versées (3,7 M€).
- Il est à noter également le déploiement en 2022 des mesures Ségur-Laforcade destinées à la revalorisation salariale des métiers de la filière socio-éducative et qui ont largement impacté les champs du handicap et de la protection de l'enfance (pour près de 10 M€).

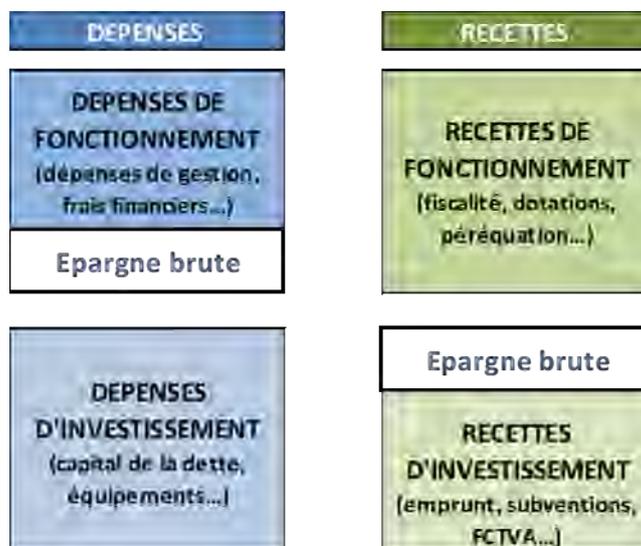
Hors le bloc social, sont à retenir :

⁴ Avenant 43 à la convention collective de la branche d'aide à domicile

- En fonction 0, l'inscription de la mise en réserve des DMTO⁵ pour 41,8 M€ ;
- En fonction 1, une augmentation de 2 M€ pour le fonctionnement du SDIS (78 M€) ;
- En outre, les dépenses de personnel sont en progression de 11 M€. Cette évolution s'explique principalement par des effets réglementaires qui s'imposent au Département dont l'augmentation du point d'indice (+ 3,5 % à compter du 1^{er} juillet 2022, représentant 3,5 M€) et l'effet des mesures Ségur applicables au personnel médico-social de la collectivité dont l'effet est évalué à plus de 1,9 M€.

D. LE ROLE CENTRAL DE L'ÉPARGNE BRUTE

L'épargne brute correspond à la différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement. Ce ratio est la clé de voûte de l'équilibre financier de la collectivité. Il reflète sa capacité à dégager des ressources suffisantes pour rembourser le capital de la dette, mais également à assurer l'autofinancement partiel de ses investissements. En 2022, le Département est parvenu à dégager une épargne brute de **171 M€**.



⁵ Cf supra



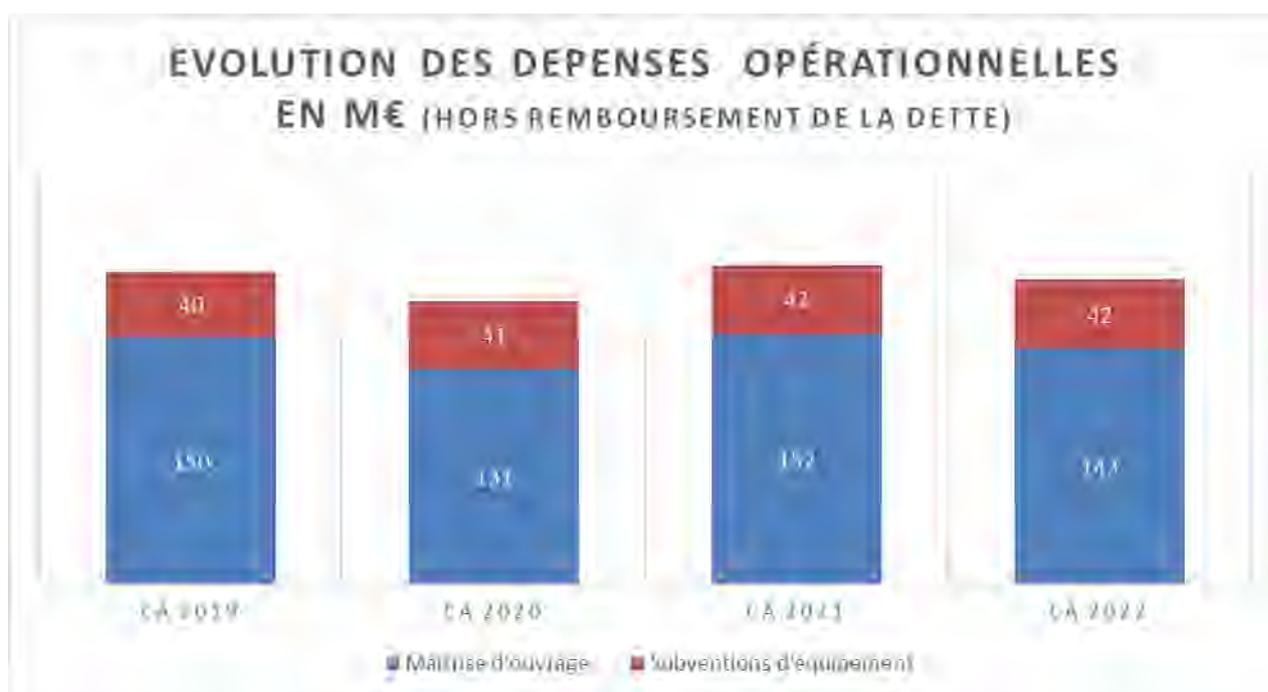
En 2022, l'autofinancement ressort à 171 M€, en baisse de 42 M€ par rapport à 2021. Le taux d'épargne représente alors 9,6 % du total des recettes de fonctionnement.

E. ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

1. Les dépenses d'investissement

NATURE DES INVESTISSEMENTS	CA 2021	CA 2022	Variation
Investissement en maîtrise d'ouvrage	152 M€	143 M€	-9 M€
Remboursement de la dette	87 M€	82 M€	-5 M€
Remboursement avance DMTO	10 M€		-10 M€
Subventions	42 M€	42 M€	1 M€
TOTAL	291 M€	268 M€	-23 M€

L'intervention du Département en 2022 repose, comme traditionnellement, sur des opérations relevant de la maîtrise d'ouvrage départementale (143 M€) et sur l'attribution de subventions d'équipement (42 M€). Les dépenses de maîtrise d'ouvrage baissent de 9 M€, les subventions restent stables.



Hors remboursement du capital de la dette, la répartition des dépenses d'investissement par fonction M.52 est la suivante :

FONCTION	CA 2021	CA 2022	Variation
0 SERVICES GENERAUX	17 M€	13 M€	-4 M€
1 SECURITE	6 M€	3 M€	-3 M€
2 ENSEIGNEMENT	49 M€	50 M€	1 M€
3 CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	15 M€	16 M€	1 M€
4 PREVENTION MEDICO-SOCIALE	1 M€	1 M€	M€
5 ACTION SOCIALE	9 M€	8 M€	0 M€
6 RESEAUX ET INFRASTRUCTURES	82 M€	76 M€	-6 M€
7 AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT	14 M€	16 M€	3 M€
8 TRANSPORT	0 M€	0 M€	0 M€
9 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	3 M€	2 M€	0 M€
TOTAL	194 M€	186 M€	-9 M€

- La fonction 1 a diminué de près de 3 M€ (fin des travaux de construction du nouveau centre d'incendie et de secours d'Arras en 2021).

- En ce qui concerne la fonction 2, les investissements dans les collèges sont stables (+ 1 M€), couvrant des dépenses de construction et de grosses réparations.

- S'agissant de la fonction 6, une baisse de 6 M€ est constatée. L'année 2022 a été marquée par un contexte économique qui a engendré une augmentation des offres de prix et donc des consultations infructueuses. Des retards dus aux difficultés d'approvisionnement ont été constatés ainsi que des blocages sur le foncier qui n'ont pas permis de réaliser deux giratoires soit environ 3 M€.

2. Les recettes d'investissement

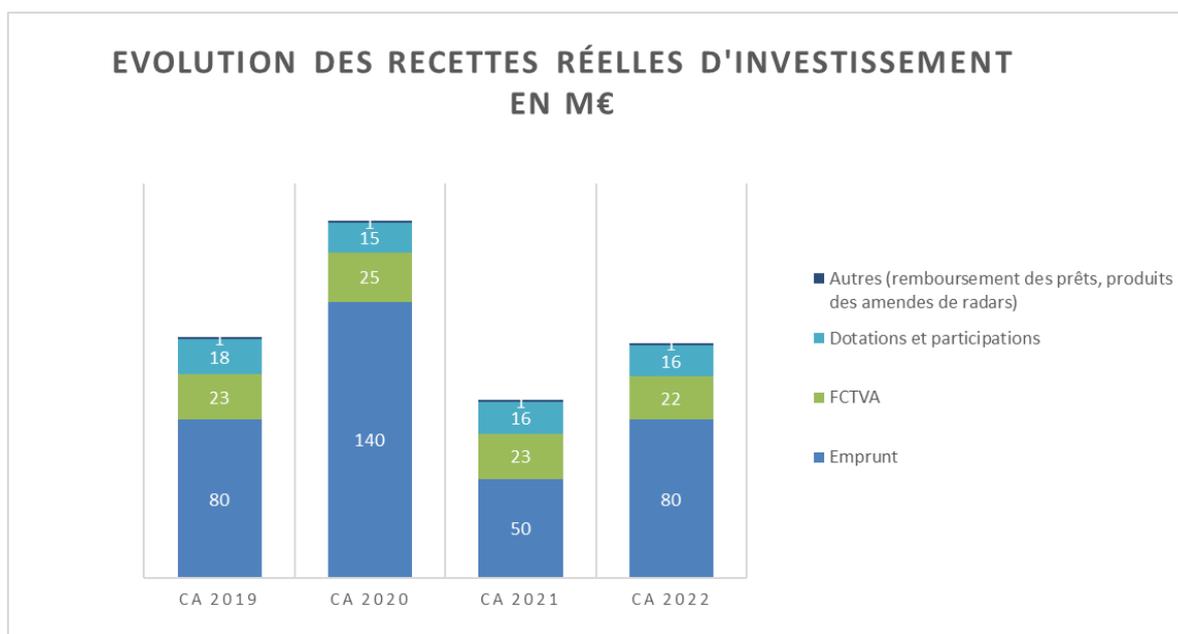
Les recettes d'investissement ont augmenté de 29 M€ entre 2021 et 2022 pour atteindre 119 M€, sous l'effet de deux facteurs essentiels :

D'une part, le recours à l'emprunt pour un montant de 80 M€, en hausse de 30 M€ par rapport à l'exercice précédent. Il convient d'ailleurs de noter que le fonds de roulement disponible s'élève à 151 M€ fin 2022.

D'autre part, le Département a enregistré en 2022 :

- Une baisse de 1 M€ de la recette provenant du FCTVA, consécutive au niveau des investissements réalisés en 2021. Pour mémoire, ces ressources s'apprécient avec un décalage d'un an par rapport à la réalisation effective des investissements. Le produit perçu au titre du FCTVA ressort à 22 M€.

- Une stabilisation des dotations et participations (16 M€).



F. ETAT DE LA DETTE PROPRE ET DE LA DETTE GARANTIE

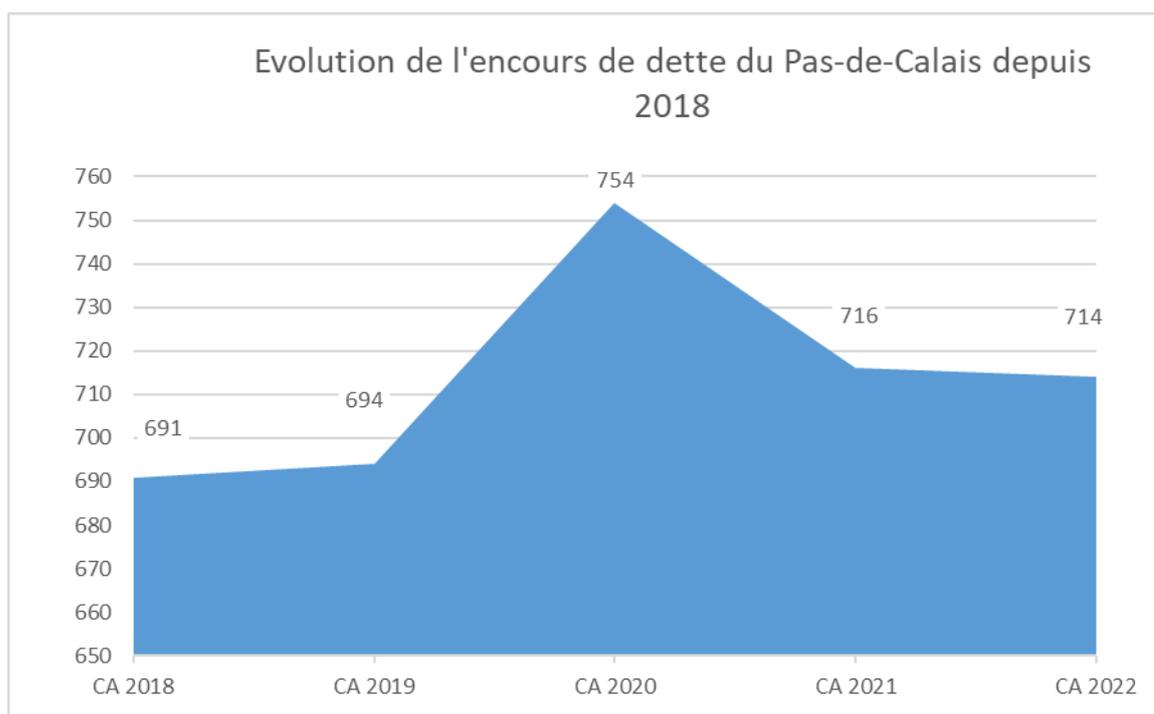
1. La dette départementale

Resté fidèle à une stratégie de gestion prudente de son encours, le Département du Pas-de-Calais continue de rechercher une optimisation de la charge des intérêts induits. La totalité de l'encours de la collectivité est catégorisée 1A selon la classification de la charte Gissler issue de la circulaire du 25 juin 2010, soit la moins risquée de toutes. Le Département ne dispose d'aucun emprunt structuré.

Dans le cadre d'une stratégie active d'optimisation des frais financiers, le Département dispose encore d'un encours de 32,53 M€ d'emprunts revolving.

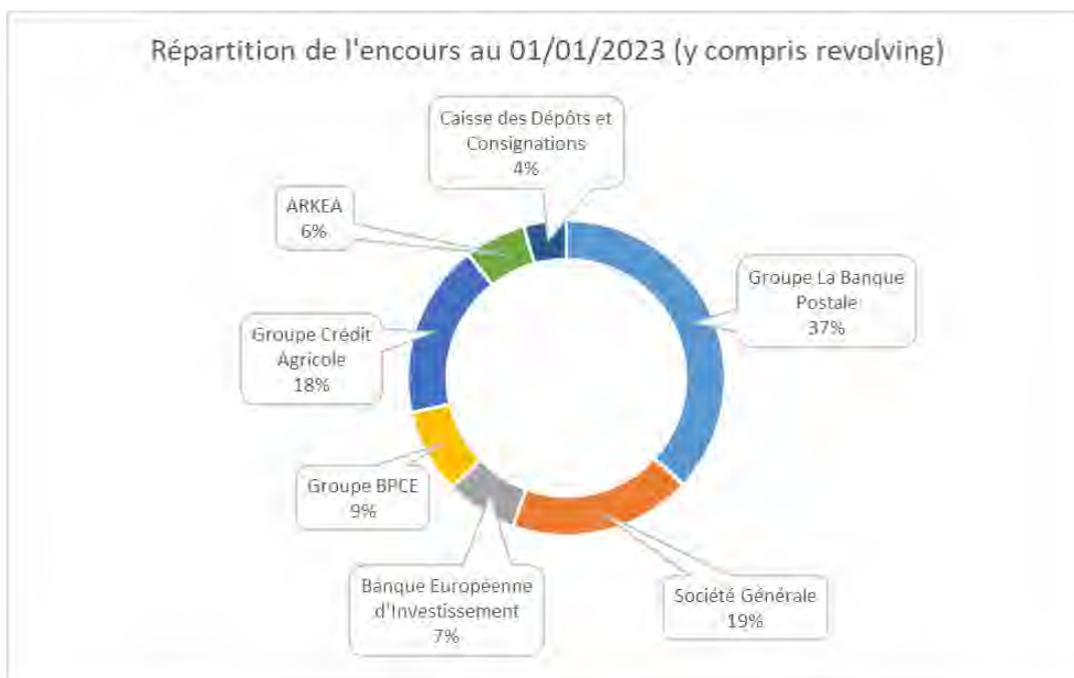
Le programme de financement de l'exercice 2022 a conduit à la souscription de **80 M€** d'emprunts nouveaux, permettant ainsi d'assurer le financement du programme d'investissement, selon la répartition suivante : 50 M€ souscrits auprès de la Société Générale et 30 M€ auprès de La Banque postale.

Au 31 décembre 2022, l'encours de dette de la collectivité enregistre une baisse de 2 M€ et ressort à 714 M€.



a. Répartition de l'encours

L'accompagnement financier se construit autour de sept acteurs principaux, traditionnels partenaires de la collectivité, selon le graphique ci-dessous.



Il convient également de noter que le Département maintient la part à taux fixe de son encours de dette. Ainsi, à fin 2022, la part de la dette à taux fixe ressort à 58 %. Après retraitement des crédits revolving, celle-ci atteint 60 %.

La dette du Département présente toujours une maturité courte, avec une durée de vie résiduelle moyenne de 10 ans à fin 2022.



b. Les frais financiers

Les taux d'intérêts sont en forte hausse depuis mars 2022, le Département a consacré en 2022 près de 8,7 M€ aux charges financières. Ces frais sont composés essentiellement des intérêts de la dette avec un coût moyen (frais financiers/encours de la dette à fin 2022) de 1,22 %.

Exercice	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Frais financiers	10 350 802,50 €	9 948 708,04 €	9 654 071,47 €	9 173 412,31 €	8 489 853,29 €	8 691 172,34 €
Coût moyen	1,56%	1,43%	1,39%	1,40%	1,19%	1,22%

c. Les ratios d'analyse de la dette

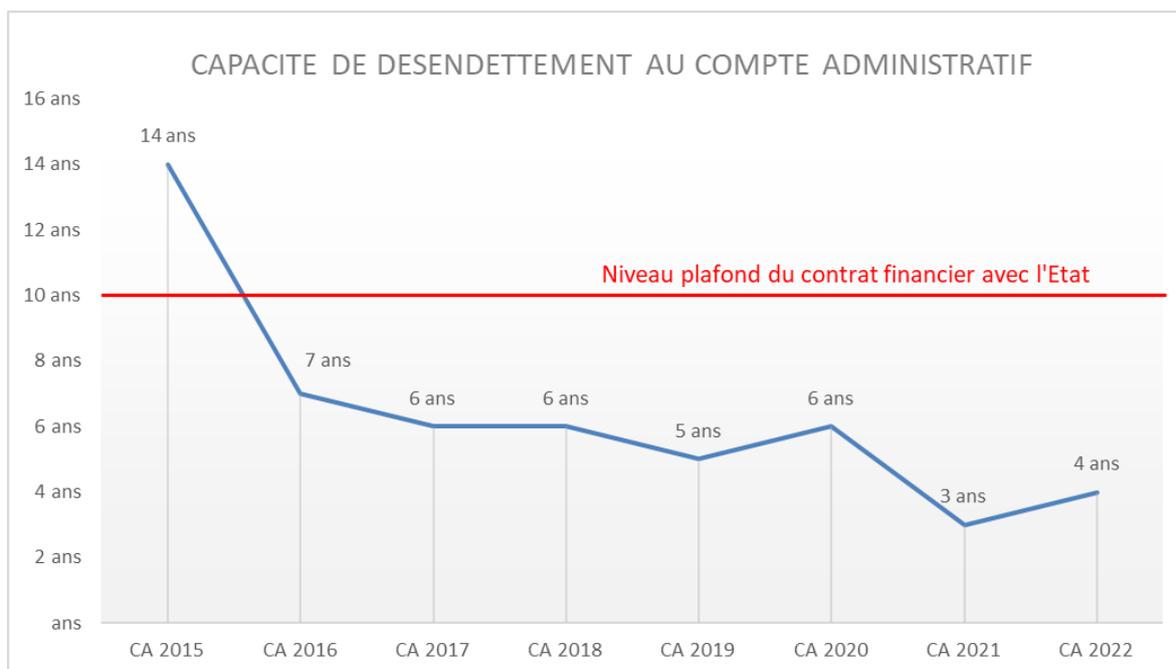
Le niveau d'endettement de la collectivité s'apprécie à travers trois ratios principaux :

- le ratio d'endettement ;
- la charge de la dette ;
- la capacité de désendettement.

Le ratio d'endettement établit le rapport entre l'encours de dette et les recettes réelles de fonctionnement de la collectivité. Il permet de s'assurer que l'endettement de la collectivité n'est pas disproportionné, et que la dette du Département n'est pas trop importante au regard de ses ressources propres. A fin 2022, ce ratio s'établit à 40 %.

La charge de la dette se mesure en rapportant l'annuité de la dette (capital et intérêts) aux recettes réelles de fonctionnement de la collectivité. Pour 2022, ce ratio est de 5,14 %. Il est à utiliser avec prudence car il ne prend pas en compte la durée effective de la dette des collectivités. Le Département du Pas-de-Calais se caractérise par une dette dont la durée de vie est courte, ce qui vient augmenter le remboursement en capital et dégrade ce ratio.

La capacité de désendettement est obtenue en rapportant l'encours de dette à l'épargne brute dégagée. Ce ratio révèle le nombre d'années d'épargne nécessaires au remboursement de la totalité du stock de dette. Plus ce ratio est faible, plus la collectivité dispose de marges d'endettement importantes. A fin 2022, ce ratio ressort à 4 années.

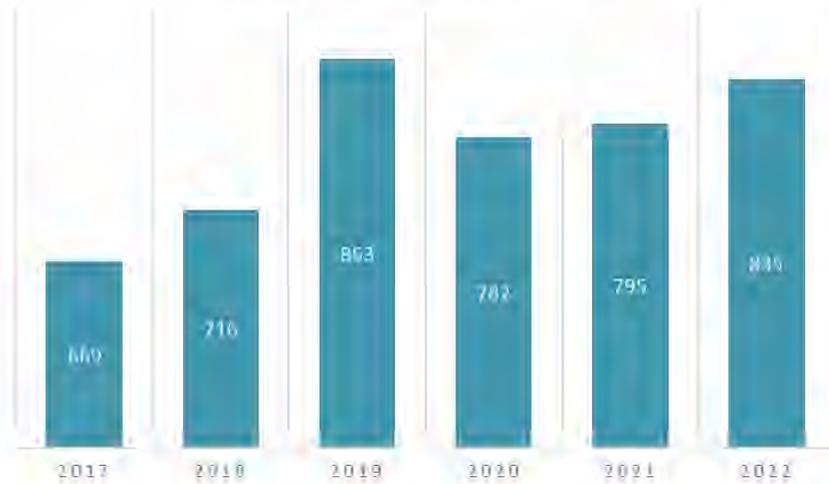


2. La dette garantie

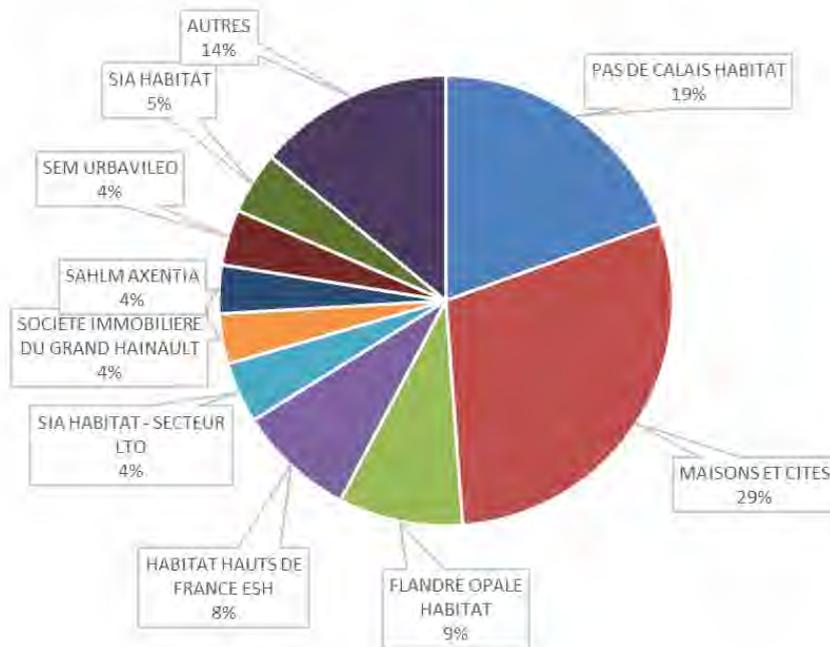
L'encours de dette garantie s'élève à 835 M€ au 31 décembre 2022, essentiellement orienté vers les bailleurs sociaux. L'encours garanti concerne à 86 % des opérations de logement social et à 14 % des opérations portées par des établissements sociaux et médico-sociaux (voir illustration graphique infra).

Ces engagements ne génèrent pas de charges financières directes pour l'institution, ils constituent toutefois un risque à suivre et à évaluer dans la mesure où la collectivité pourrait être amenée à se substituer à l'emprunteur en cas de défaut de ce dernier. Le Département du Pas-de-Calais n'a pas fait l'objet de mise en jeu de garantie depuis plus de 20 ans.

ENCOURS DE LA DETTE GARANTIE AU 31/12/2022 (EN M€)



Encours de la dette garantie au 31/12/2022



ANNEXE 1 : TABLEAU DE SYNTHÈSE DES GRANDS AGREGATS BUDGETAIRES EN MILLIONS €

		CA 2019	Evolution	CA 2020	Evolution	CA 2021	Evolution	CA 2022	Evolution	
Section de fonctionnement	Recettes de fonctionnement	A	1 595	2,90%	1 636	2,57%	1 705	4,22%	1 774	4,05%
	Fiscalité directe (1)		358	2,87%	366	2,23%	68	-81,42%	64	-5,88%
	Fiscalité indirecte (2)		599	5,27%	625	4,34%	977	56,32%	1039	6,35%
	Dotations de l'Etat (3)		380	-3,80%	381	0,26%	389	2,10%	391	0,51%
	DGF		272	-0,73%	271	-0,37%	268	-1,11%	267	-0,37%
	dotations CNSA		78	-8,24%	78	0,00%	92	17,95%	96	4,35%
	autres recettes		31	-13,89%	32	3,23%	29	-9,38%	28	-3,45%
	Attributions de péréquation et compensations fiscales (4)		201	11,05%	214	6,47%	215	0,47%	208	-3,26%
	Autres recettes		57	0,00%	50	-12,28%	56	12,00%	72	28,57%
	Dépenses de gestion (hors frais financiers)	B	1 451	1,9%	1 509	4,0%	1 483	-1,7%	1 594	7,5%
Epargne de gestion	C = A - B	144	14,3%	127	-11,8%	222	74,8%	180	-18,9%	
Frais Financiers	D	10	0,00%	9	-10,00%	9	0,00%	9	0,00%	
Epargne brute	E = C - D	134	15,5%	118	-11,9%	213	80,5%	171	-19,7%	
Remboursement du capital de la dette Et avance DMTO (10 M€ en 2021)	F	78	8,33%	80	2,56%	97	21,25%	82	-15,46%	
Epargne nette	G = E - F	56		38		116		89		
Section d'investissement	Recettes d'investissement (hors emprunt)	H	42	0,00%	41	-2,38%	40	-2,44%	39	-2,50%
	FCTVA		23	4,55%	25	8,70%	22	-12,00%	22	0,00%
	Dotations (DSID, DDEC)		18	-5,26%	15	-16,67%	17	13,33%	16	-5,88%
	Autres recettes		1	0,00%	1	0,00%	1	0,00%	1	0,00%
	Dépenses d'investissement (hors remboursement du capital de la dette)	I	190	2,70%	172	-9,47%	194	12,79%	186	-4,12%
	Besoin de financement	J = I - H	148	3,50%	131	-11,49%	154	17,56%	147	-4,55%
	Emprunts mobilisés	K	80	-20,00%	140	75,00%	50	-64,29%	80	60,00%
	Solde de l'exercice	L = G - J + K	-12		47		12		22	

(1) TFPB (jusqu'en 2020), CVAE, IFER

(2) TICPE, TDCFE, TSCA, DMTO, taxes additionnelles aux DMTO, taxe d'aménagement et autres impôts locaux, TVA (à partir de 2021)

(3) DGF, DGD, FMDI, concours CNSA

(4) Fonds de péréquation de la CVAE et des DMTO, frais de gestion de la TFPB, FNGIR, DCRTP, dotation pour transfert de compensations d'exonérations de fiscalité locale, autres compensations fiscales

LEXIQUE D'ANALYSE FINANCIERE

Classification Gissler : destinée à favoriser une meilleure compréhension des produits proposés aux collectivités, elle permet de les classer selon une matrice à double entrée, dont le chiffre (de 1 à 5) traduit la complexité de l'indice servant au calcul des intérêts de l'emprunt et la lettre (de A à E) exprime le degré de complexité de la formule de calcul des intérêts. Par extension, la circulaire du 25 juin 2010 définit une catégorie « Hors Charte » (F6) qui regroupe tous les produits déconseillés par la Charte et que les établissements signataires se sont engagés à ne plus commercialiser.

Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) : impôt économique créé en remplacement de la taxe professionnelle. Il s'applique à toutes les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 152 500 €. Cependant, seules les entreprises qui réalisent plus de 500 000 € de chiffre d'affaires doivent s'acquitter de l'impôt. La CVAE est reversée aux collectivités au niveau national à partir d'un taux unique (1,5 % de la valeur ajoutée). Elle est territorialisée en fonction de deux paramètres : la valeur locative des locaux et le nombre de salariés exerçant leur activité. Elle est répartie à 47 % aux départements et 53 % au bloc communal.

Dotation départementale d'équipement des collèges (DDEC) : concours de l'Etat perçu en investissement destiné à financer le transfert de compétence d'équipement des collèges.

Dotation générale de décentralisation (DGD) : dotation annuelle égale à la différence entre les charges et les impôts transférés aux départements lors de la décentralisation. Elle est depuis 2004 intégrée, pour 95 % de son montant, à la DGF de chaque département.

Dotation globale de fonctionnement (DGF) : principale dotation de fonctionnement de l'Etat aux collectivités. Pour les départements elle se compose de la dotation forfaitaire, de la dotation de compensation et de la dotation de péréquation urbaine accordée selon des critères de richesse et de charge.

Dotation de soutien à l'investissement des départements (DSID) : destinée à soutenir l'effort d'investissement des départements en matière d'équipement rural.

Droits de mutation à titre onéreux sur les transactions immobilières (DMTO) : taxe assise sur le volume des transactions immobilières. Depuis 2014, les conseils départementaux peuvent relever le taux des droits de mutation de 3,8 % à 4,5 %. Les départements perçoivent plus de 82 % des DMTO affectés aux collectivités locales, le reste revenant au secteur communal.

Épargne brute : différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement, il s'agit de la capacité d'autofinancement de la collectivité.

Épargne de gestion : différence entre les recettes réelles de fonctionnement hors produits financiers et les dépenses réelles de fonctionnement hors frais financiers.

Épargne nette : épargne brute après déduction des remboursements de dette.

Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) : prélèvement sur les recettes de l'Etat, qui assure une compensation à un taux forfaitaire de la charge de TVA que les collectivités territoriales supportent sur leurs dépenses réelles d'investissement et sur les dépenses d'entretien des bâtiments publics et de la voirie.

Fonds de roulement : excédent global de clôture, ainsi on peut comprendre la variation du fonds de roulement comme la variation de la trésorerie. Il s'agit de la différence entre les financements disponibles à plus d'un an (les dotations et réserves, les subventions, les emprunts) et les immobilisations (les investissements réalisés et en cours de réalisation).

Fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) et dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) : ressources versées en compensation des pertes de recettes liées à la réforme de la taxe professionnelle

de 2010, afin de répondre au principe de neutralité financière.

Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER) : constitue le second impôt économique. Le département perçoit 50 % du montant sur les éoliennes terrestres, 50 % sur les centrales électriques et 33 % sur les stations radioélectriques.

Recettes réelles, dépenses réelles : montants effectivement encaissés, décaissés, par opposition aux recettes et dépenses d'ordre.

Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) : perçue en 2004 au titre de la

compensation financière du transfert des allocations de RMI aux départements. Depuis 2009, elle finance le transfert des allocations de RSA majoré. La TICPE intervient par ailleurs en complément de la TSCA, dont le rendement au plan national est insuffisant, pour financer les transferts de compétences.

Taxe spéciale sur les conventions d'assurance (TSCA) : transférée en partie aux départements en 2005 pour compenser les transferts de compétences et financer le SDIS. Depuis 2011, la totalité de la taxe est transférée pour compenser la perte de recettes engendrée par la réforme de la fiscalité locale.

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Ressources et Accompagnement
Mission Pilotage et Suivi des Interventions

RAPPORT N°14

CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 25 SEPTEMBRE 2023

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX - 2022

Le rapport d'activité, présenté annuellement par le président du Conseil départemental à l'assemblée délibérante, est prescrit par l'article L.3121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales. Ce dernier dispose que « chaque année, le Président rend compte au Conseil départemental, par un rapport spécial, de la situation du Département, de l'activité et du financement des différents services du Département et des organismes qui dépendent de celui-ci.

Le rapport précise également l'état d'exécution des délibérations du Conseil départemental et la situation financière du Département ». Le rapport d'activité annexé présente ainsi les missions et les actions principales mises en œuvre par les services départementaux durant l'année 2022. Ce rapport d'activité est accompagné du rapport financier correspondant à cet exercice.

Il convient de me donner acte de la présentation du rapport d'activité des services départementaux pour l'exercice 2022, ainsi que du rapport financier, et de l'organisation du débat prévu par l'article L.3121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY